Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12710 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 10 DÉCEMBRE 1985

L'Eglise selon Jean-Paul II

Un synode pour rien ? L'assemblée mondiale des évêques qui vient de s'achever à Rome peut donner cette impression. Apparemment, le synode n'a fait que réaffirmer les grandes orientations du concile Vatican II. Il n'a été ni une entreprise de « restauration » comme certains le craignaient ni une œuvre très audacieuse pour mieux adapter l'Eglise à son temps.

Le manque de préparation (dix mois) et la durée limitée de l'assemblée expliquent en partie ces modestes résultats. Il n'était pas question de faire un Vatican III en deux semaines. Jean-Paul II voulait simplement corriger la trajectoire de l'Eglise post conciliaire sur certains points, comme l'illustrent les deux décisions les plus concrètes du synode : mise en chantier d'un catéchisme universel et réexamen des relations entre Rome et les Eglises locales.

Ce synode a été, en tout cas un utile contrôle de santé pour l'Eglise catholique, après une période d'incertitudes. Il a affirmé unanimement qu'un point de non-retour était atteint par rapport à Vatican II. De quoi décourager définitivement les tentatives de Mgr Lefebvre et de ses amis intégristes.

Personne ne soupçonnait sérieusement l'attachement de Jean-Paul II au concile, dont il avait été l'un des plus ardents avocats, à Rome et à Cracovie. Mais un nouveau style d'autorité au cours de ses sept premières années de pontificat, l'accent mis constamment sur la présence de l'Eglise, l'intransigeance sur les questions doctrinales et morales, la mise au pas de théologiens d'avant-garde et le ralentissement des initiatives œcuméniques avaient été interprétés comme traduisant une volonté de recentrage. A un homme de doutes succédait un pape de certitudes. Paul VI posait des questions, Jean-Paul II donne les réponses : des attitudes très différentes qui tenaient sans doute au tempérament personnel de ces deux papes, mais surtout à l'environnement, qui avait changé.

L'Eglise catholique n'est plus divisée, comme dans les années 60 et 70, entre conservateurs et progressistes, mais entre optimistes et pessimistes. L'indifférence religieuse, qui n'est pas limitée à l'Occident, l'explosion des intégrismes et des sectes, la menace nucléaire, le terrorisme aveugle, la ténacité des maladies et des famines, ont sensiblement transformé, à vingt ans de distance, la représentation que la hiérarchie catholique se fait du monde. Le mot « crise » ne figurait pas dans la constitution conciliaire « Gaudium et Spes » votée en 1965. Dans le message final du synode reviennent sans arrêt les termes « douleurs », « drames », « tristesse », « angoisse », etc.

Jean-Paul II et avec lui beaucoup d'évêques estiment que le salut ne viendra pas de la dilution d'une identité chrétienne dans la société mais d'une puissante réaffirmation de l'Eglise fondée sur un renouveau spirituel et une fermeté doctrinale. Le synode s'est donc gardé de brosser un tableau trop noir de la situation, allant même jusqu'à faire réécrire le projet de message final dans un sens plus tonique. Une manière de rappeler que le pessimisme n'interdit pas l'espérance et que, après l'excès d'optimisme des années 60, les chrétiens n'ont aucune raison de poser aujourd'hui un regard tragique et impuissant sur l'homme et le monde.

(Lire nos informations page 14.)

Les dissonances entre l'Elysée et Matignon renforcent les adversaires de la cohabitation

M. Mitterrand fait preuve d'une activité débordante. Après le sommet de Luxembourg, son entretien avec le général Jaruzelski, son voyage aux Antilles, il devait répondre, ce lundi 9 décembre, dans l'émission « Découvertes » sur Europe 1, aux questions de Jean-Pierre Elkabbach, avant de participer, à partir de mercredi, au sommet franco-africain.

L'incident Mitterrand-Fabius est clos, dit-on officiellement, mais la cassure est réelle, et les dissonances apparues entre l'Elysée et Matignon renforcent les adversaires de la cohabitation. Elles permettent aux « barristes » de justifier leurs analyses et poussent le RPR à développer une conception plus limitée des prérogatives du chef de l'Etat.

M. Mitterrand n'a pas une minute à lui. Il est partout et s'occupe de tout, marquant ainsi dans l'accomplissement ordinaire de sa tâche les prérogatives dont il dispose et qu'il entend exercer après mars 1986, quelle que soit l'issue du scrutin. La démonstration vaut d'être tentée au moment où l'opposition — toujours aussi assurée de sa victoire — utilise à l'envi le conflit né entre M. Fabius et M. Mitterrand à propos de la visite du général Jaruzelski à Paris. Ce conflit est clos si l'on en croit les déclarations officielles des deux principaux intéressés, aussitôt relayés par les membres du gouvernement.

Le chef de l'Etat et son premier ministre ont fait assaut pendant le week-end de grâces et de politesses. Selon M. Mitterrand, M. Fabius est un *« bon premier ministre »*, dont il n'est pas question de priver la France, d'autant que, entre les deux hommes, une harmonie de pensée s'exerce *« pratiquement »* sur tous les terrains. M. Fabius préfère parler de *« communion étroite »* avec M. Mitterrand.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 10.)



ATTENTATS DANS LES GRANDS MAGASINS A PARIS

La terreur aveugle

Aucune revendication crédible n'a suivi les deux attentats commis, le samedi 7 décembre, à Paris, au Printemps et aux Galeries Lafayette (trente-cinq blessés, dont douze graves). Les enquêteurs privilégient l'hypothèse d'un acte isolé, œuvre d'un dément ou geste de vengeance. Ils soulignent le caractère très artisanal des engins utilisés, *incendiaires et ne comportant pas d'explosif*.

Peu importe, après tout, qu'on finisse, par coup de chance ou à force d'enquête, par trouver, un jour, un sens aux attentats commis samedi en fin d'après-midi dans deux des grands magasins parisiens. Une logique de nature terroriste, la motivation d'un fou, une vengeance individuelle ou une affaire de racket...

L'explication demeurera toujours secondaire. Les policiers, les pompiers, qui s'affairaient auprès des grands brûlés jetés à terre par la flamme d'engins incendiaires, d'abord au premier sous-sol des Galeries Lafayette peu après 17 h 30, puis, vingt minutes plus tard au rayon parfumerie-maroquinerie au rez-de-chaussée du Printemps, exprimaient un même sentiment d'horreur : « on » avait voulu frapper dans l'un des lieux de plus grande concentration humaine au mètre carré que puisse compte une capitale moderne.

Les enquêteurs de plusieurs pays — les Britanniques pendant les fêtes de fin d'année en 1984, à Londres — savent que l'idée monstrueuse d'attaquer les grands magasins à l'heure de la plus grande affluence, quelques semaines avant Noël, peut désormais germer dans des esprits criminels. La fameuse « trêve des confiseurs », que respectent la vie politique et parfois les guerres, tend à devenir la saison privilégiée de la terreur aveugle, les préparatifs des fêtes, les achats de la joie, sa cible de choix.

Le quartier des grands magasins, le long du boulevard Haussmann, devait bien rassembler près de cent mille personnes vers 18 heures, estimait samedi soir un responsable de la sécurité du Printemps. Rien qu'aux Galeries Lafayette, c'est près de huit à dix mille clients qu'il a fallu évacuer en quelques minutes après le premier attentat du rayon des porcelaines.

En arrivant sur les lieux, les premiers spécialistes des secours d'urgence et les artificiers de la police judiciaire ont vite compris que l'engin des Galeries Lafayette n'était sans doute pas une bombe au sens propre, mais un système incendiaire de fabrication artisanale et de puissance relativement faible. De véritables explosifs auraient tué vraisemblablement plusieurs dizaines des visiteurs des Galeries Lafayette entre le rayon des fleurs, celui des articles ménagers et celui de la vaisselle.

Le sac qui devait contenir, selon le laboratoire de la préfecture de police, un bidon de plastique rempli d'essence, un pétard détonateur et un réveil d'horlogerie, a blessé vingt-sept personnes par brûlures, dont douze grièvement.

Vingt minutes plus tard, une autre véritable bombe aurait, à son tour, plus mortellement touché les clients du Printemps. Prévenus par un appel anonyme, ou alertés par une vendeuse, le pompier et les deux membres de la sécurité qui s'étaient approchés d'un paquet suspect au rayon parfumerie, ont été les plus atteints d'une autre douzaine de blessés. A cet instant, dans ce second lieu encore, plusieurs centaines de personnes déambulaient dans les allées du rez-de-chaussée et sur le trottoir du Printemps.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 13.)

SEPT PAYS D'ASIE DU SUD S'ASSOCIENT

La communauté des pauvres

De notre envoyé spécial

Dacca. — Un nouveau bloc de nations est né, le week-end dernier, en Asie du Sud. Un bloc pauvre en ressources, mais riche en potentialités et en hommes. A eux tous, les sept pays membres — Inde, Pakistan, Népal, Bhoutan, Maldives, Sri-Lanka et Bangladesh — représentent un bon cinquième de l'humanité. Ils sont voisins et, pour la première fois dans l'histoire de la région, leurs dirigeants se sont réunis les 7 et 8 décembre autour d'une même table.

Il y avait là Rajiv Gandhi, le *« poids lourd »* du groupe, le général-président Zia Ul Haq, le roi Birendra du Népal, le président sri-lankais Jayewardene, un autre général-président, Mohamed Hussein Ershad, chef d'Etat du Bangladesh, pays-hôte, et S.M. Jigme Singye Wangchuk, roi du Bhoutan. Objectif de ce sommet historique : l'institutionnalisation de la SAARC, l'Association sud-asiatique de coopération régionale, née d'un concept voisin de celui de la CEE pour l'Europe de l'Ouest ou de l'ASEAN pour le Sud-Est asiatique.

Dacca, pour l'occasion, avait reçu un coup de peinture bien mérité, et des milliers de guirlandes électriques ornaient les plus beaux bâtiments de la cité. Coût estimé de l'opération pour le maigre trésor public bangladeshi : environ 80 millions de takas, soit 3 millions de francs.

Inutile de dire que les syndicats et les partis d'opposition à la dictature militaire locale ont renâclé.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 4.)

OPEP : la production avant les prix

Réunie à Genève depuis le samedi 7 décembre, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a décidé de changer sa stratégie. Depuis quatre ans, elle avait choisi — fidèle à ses statuts — de défendre les prix du pétrole au sacrifice de sa production. Désormais les treize Etats membres privilégieront la défense de leur part du marché pétrolier. Une manière de reconnaître la réalité (tout le monde offrait des rabais) et d'obliger les pays producteurs non membres à prendre leur part du fardeau. Avec pour conséquence possible une guerre des prix.

PAGE 39

Chypre : victoire de M. Kyprianou

En votant largement pour sa formation, le Parti démocratique, les électeurs ont approuvé la fermeté du chef de l'Etat dans ses négociations avec la communauté turque.

PAGE 3

M. Cerezo, président du Guatemala

Le dirigeant démocrate-chrétien disposera, à la tête de l'Etat, d'une marge de manœuvre étroite.

PAGE 6

Les grands prix nationaux des arts et des lettres

De la chanson (Eddy Mitchell) aux lettres (André Pieyre de Mandiargues) et du cirque (Annie Fratellini) à la sculpture (Pol Bury), le palmarès de 1985.

PAGE 20

Confusion dans les télécommunications

Les négociations sur le projet d'accord entre la Compagnie générale d'électricité et le géant américain ATT ont lieu dans un climat exécrable.

PAGE 40

Le Monde ÉCONOMIE

Les Espagnols comme partenaires

Les notes de lecture d'Alfred Sauvy

La chronique de Paul Fabra

(Pages 35 à 38)

débats

FRANCOPHONIE

Le Haut Conseil international de la francophonie se réunit à Paris les 9 et 10 décembre sous la présidence de M. Mitterrand. Pierre Bercis se demande si la colonisation américaine par la langue et le dollar n'est pas arrivée au point où un phénomène de rejet va se produire. C'est sur la réhabilitation de trois langues « régionales » que Pierre Vassal, de son côté, attire l'attention.

Les Amers-looks

Le droit de vivre dans sa propre culture est un droit de l'homme. Il prévaut sur celui de l'argent

par PIERRE BERCIS (*)

IL est trois catégories de citoyens. Ceux qui défendent leur culture (dont la langue est une des composantes) parce qu'elle fait partie du patrimoine ; ceux qui sont prêts à la vendre, comme du fromage ou des cravates ; et la grande masse des indifférents, qui comprendront quand il sera trop tard, lorsqu'ils seront colonisés de manière irréversible.

Le sort dévolu à la langue française est tout à fait significatif à cet égard. Comme est significative philosophiquement ou politiquement l'appartenance de ceux qui ont décidé de réagir contre son abaissement. Ce sont, à peu de chose près, ceux qui avaient choisi ou auraient choisi la Résistance : gaullistes authentiques, socialistes convaincus, communistes... Pour les autres, tel Doriot, ils prétendent qu'on ne peut rien faire et qu'il vaut mieux *« passer aux barbares »* et en retirer le maximum de profits tandis que la masse, elle, dans le même temps, applaudit Pétain, puis de Gaulle, persuadée que chacun a raison à son heure.

Exagération ? Voire. Il n'y a aucune différence hormis le fait que l'invasion, cette fois, au lieu de reposer sur la force, repose sur le pouvoir de l'argent.

Que nul ne voie dans ces mots un anti-américanisme primaire. La culture américaine est hautement respectable ; le peuple américain, un grand peuple. Mais cela ne justifie en rien le nouveau destin de Peaux-Rouges qu'il réserve aux autres peuples par le biais du billet vert.

Naturellement, comme pour la traite des Noirs autrefois par les Européens, les Américains en cette affaire ne sont pas seuls coupables. Ce sont souvent les nôtres qui livrent notre culture, comme les roitelets africains livraient les futurs esclaves. Les pouvoirs publics vont-ils accepter passivement que l'on bafoue ce qui est un véritable droit de l'homme, le droit à vivre dans sa propre culture ? Qu'est-ce qui doit prévaloir : les droits de l'homme ou les droits de l'argent ? Il faut répondre clairement.

Regardez-les, ces marchands du temple, ces chefs de pub, des médias, du commerce, qui nous écoulent la verroterie américaine (« Dallas », le jogging, le cuir shop, l'usine center et autres timings...).

Et qui plus est, ils sont fiers, nos Amers-looks. Fiers et arrogants, malgré leur absence totale de personnalité. Car ils se croient modernes, jeunes. Selon eux, ceux qui luttent pour la dignité sont des ringards, des archéos, OK ? Ce qu'ils ignorent, cependant, invertébrés qu'ils sont, c'est que le droit à vivre dans sa culture, loin d'être la chose du passé est, au contraire, celle de demain, un droit nouveau pour l'homme, au même titre que le droit à l'environnement... L'avenir, ce n'est pas eux. Ce sont ceux qui luttent pour le pluralisme, la diversité, donc pour le maintien de la richesse linguistique, et par conséquent intellectuelle du *monde de demain* ; de même que la France possède un prestige inégalé, grâce aux multiples facettes de son patrimoine culturel.

La corruption

Sus aux snobs, qui se prétendent modernes, sus à la nouvelle gauche « californienne », à ceux qui singent les Américains ! Or la gauche, n'est-ce pas, d'abord, le respect de soi-même et des autres ? N'est-ce pas la lutte contre le pouvoir de l'argent, après avoir été, et être encore, la lutte contre le pouvoir de la force ? Il faut agir... et sévir.

Contrairement à ce que pense le gouvernement, persuader ne suffit plus. Le degré de corruption par la recherche du profit facile est telle qu'il ne parviendra jamais à amener la cinquième colonne à la raison autrement que par des sanctions exemplaires, autant que sévères. La timidité gouvernementale, en outre, est étrange puisqu'il y a consensus dans la représentation nationale sur ce sujet, et qu'il ne fait qu'affaiblir son image, déjà floue.

Inutile d'être Persan pour observer les dégâts, fruits pourris d'un comportement collectif suicidaire : pas un magasin neuf sans enseigne en anglais, nulle possibilité d'acheter aux enfants des vêtements avec des formules autres qu'en anglais ; la moitié des films de l'année écoulée (fussent-ils français) avec des titres anglais ; peu de radio ou l'on ne nous matraque de la musique américaine (comme si les Français, les Africains, les Latino-Américains, *étaient insignifiants* sur ce plan).

Mais où vit-on ? Qui est majoritaire dans ce pays ? Combien de temps cette insulte permanente à un peuple par quelques vaniteux va-t-elle durer ?

Pour l'heure, c'est la montée de la colère à l'égard de la vente par appartements de notre langue (spectacle, sciences, sport, commerce...). Un phénomène de saturation est en train de naître ; phénomène qu'il faut encourager en chaque occasion, que l'on appartienne au *milieu politique, média*tique, scientifique, ou enseignant. Ce n'est que par des remarques, au coup par coup, devant le grand public que l'on fera prendre conscience du mal à la masse de nos concitoyens. Passé ce cap décisif, une fois encore, comme en 1944, ce n'est plus Pétain que l'on applaudira *mais* de Gaulle. Dès lors, messieurs les Amers-looks, pour rester chébrans il va vous falloir changer, à moins que vous n'émigriez aux Etats-Unis puisque vous ne rêvez que d'être américains. Rassurez-vous, on ne vous retiendra pas.

(*) Président de Droits socialistes de l'homme.

Patois de France, langues officielles hors des frontières !

Remettre à l'honneur le franco-normand, le franco-provençal et le wallon

par PIERRE VASSAL (*)

J'AI été étonné, au sens étymologique du terme, c'est-à-dire ébranlé avec une impression de malaise, de ne pas voir figurer parmi les langues « régionales » destinées à faire l'objet d'un enseignement et à être en quelque sorte réhabilitées trois langues ayant joué, au cours de l'histoire, un rôle politique ou religieux important et ayant contribué à enrichir notre vocabulaire et notre littérature.

1. Le franco-normand, langue de la cour d'Angleterre jusqu'au milieu du quatorzième siècle et même beaucoup plus tard, aujourd'hui encore langue officielle, judiciaire et administrative des îles anglo-normandes. En 1880, les Etats de Jersey repoussaient, à la *quasi-unanimité* des voix, un projet tendant à substituer l'anglais au français comme langue officielle. Aujourd'hui encore, le bailli, les jurats, le vicomte, l'enregistreur public, le billetier, le tireur d'actes, les avocats, les écrivains et les dix prévôts qui constituent la cour royale de Jersey se servent presque exclusivement du français dans l'usage de leurs fonctions.

C'est à la faculté de droit de Caen qu'ils allaient, naguère encore, suivre les cours de droit normand et d'histoire du droit. Patois à Coutances ou à Granville et langue officielle à Jersey ou à Guernesey *sont très voisins. Le nor*mand a donné à la langue anglaise une grande partie de son vocabulaire.

2. Le franco-provençal est aujourd'hui encore la langue « sacrée » des communautés vaudoises, puisque c'est dans cet idiome que la Bible a *été* traduite pour la *première fois* dans une langue vulgaire romane par le marchand lyonnais Petrus Valdo (en français Pierre de Vaux, du nom de sa ville natale), qui constituait, dès 1136, la confrérie des Pauvres de Lyon. On sait le destin souvent tragique de ces communautés, qui se réfugièrent dans les Alpes, furent persécutées par Louis XIV, trouvèrent asile sur le versant italien où elles habitent encore le Val Pellice, siège de leur synode annuel et aussi berceau de la famille Agnelli, de Turin, mais qui ont essaimé dans toute l'Italie, en Autriche, en Amérique du Sud : Brésil, Argentine, Uruguay, sous forme de groupes bilingues, pratiquant le français comme l'italien et caractérisées par une haute culture.

Après la guerre de Trente Ans, certaines communautés vaudoises allèrent s'installer en Allemagne du Sud, dans des régions dévastées du Pays de Bade, de Hesse et du Wurtemberg. *Les souverains* locaux leur avaient donné des terres à la condition qu'elles continueraient d'utiliser le français comme langue officielle et langue religieuse et que leurs habitations seraient construites en pierre, pour éviter d'éprouver le désir de les abandonner.

Pendant plusieurs siècles, ces paroisses franco-provençales firent donc appel à des pasteurs de Suisse romande ou formés par les facultés de théologie protestante du midi de la France. En 1870, il y avait encore, dans les armées badoise et wurtembergeoise, des soldats qui ne savaient que le français. Ce qui eut le don de mettre Bismarck, *pourtant* descendant de huguenots, dans une vive colère.

Ayant partagé en France le destin des Eglises réformées et obtenu en Italie, depuis 1955, une entière liberté religieuse, les Vaudois sont animés par une nette tendance à l'œcuménisme et font de notables efforts dans le sens de la compréhension à l'égard de l'Eglise catholique.

3. Le wallon, parlé en France dans les cantons de Fumay et de Givet de la célèbre pointe du département des Ardennes, représente en Belgique une langue populaire bien vivante, même si ses dialectes sont nombreux et ses formes linguistiques fluctuantes parce que non codifiées : wallon de Namur, de Huy, de Courtrai, de Charleroi, de Liège. Elle est le support d'une littérature très riche à laquelle les journaux de Wallonie font une place journalière de même que les émetteurs de radiodiffusion. Les dictionnaires *français-liégeois et liégeois*-français du professeur Jean Haust constituent des ouvrages indispensables à qui veut pénétrer le trésor linguistique wallon sans parler du travail considérable accompli par des écrivains et des chercheurs comme Félix Rousseau, Guy Galand, André Wauthier et Maurice Bologne (travaux de l'Institut Jules-Destrée à Gilly, près Charleroi).

Au total, des sources capitales du trésor linguistique et littéraire français qui méritent d'être connues du grand public, pratiquées et, pourquoi pas, enseignées, bien sûr, dans des instituts de philologie romane, mais aussi aux enfants des écoles.

(*) Professeur à l'Ecole d'anthropologie de Paris.

COURRIER DES LECTEURS

« France » ne se dit pas France en chinois

Suite à la lettre de M. Pierre Chenard, de l'université du Caire (le Monde du 9 novembre), au sujet de l'emploi du terme « mahométan », je ne vois pas ce que ce mot formé sur Mahomet — comme « chrétien » sur Christ ou « bouddhiste » sur Bouddha — peut avoir de déplacé même si le Robert le juge *« vieilli »*. La presse arabe en français actuelle, à Beyrouth-Ouest (musulman) utilise *souvent « mahométan »*, y compris sous des plumes islamiques.

D'autre part, contrairement à ce qu'écrit votre lecteur, les mahométans ne se nomment pas, en arabe, *musliman* mais *moslem* et de toute façon aucune règle, dans la langue française, n'oblige à nommer les étrangers par le nom qu'ils se donnent eux-mêmes. Ce serait absurde : les Chinois appellent la France *Faguo, faut-il les inviter à prononcer* « France » ? Les Arabes appellent les chrétiens *nasrani* (nazaréens) ou *messial* (messiens). Faut-il les prier de nous appeler « chrétiens », en latin naturellement, pour contenter tout le monde ?...

Le respect de l'autre commence par le respect de soi-même et donc de sa propre langue, me semble-t-il.

DENISE GAVAUDY
(Grenoble).

« Je veux travailler... »

Il faut que je hurle tellement je suis dans la merde, et je ne peux le faire qu'en écrivant. La crise, c'est bien beau, mais moi je veux travailler, j'en ai archi-marre. Je suis seule avec un enfant de trois ans, et ici le Midi est mort, plus de travail.

Un endroit où il y a encore du travail : Paris, mais là impossible d'être hébergé si on ne travaille pas et pour moi impossible de chercher du travail si mon fils et moi-même ne *sommes pas hébergés*.

Je voudrais mettre une annonce dans le journal hôtelier, impossible, je n'ai pas de fric. Que faut-il faire, se suicider en laissant une lettre pour que ça serve d'exemple ?... Je ne sais plus où j'en suis, je veux travailler pour pouvoir élever mon gosse.

CHRISTIANE GEMON
(Arles, Bouches-du-Rhône).

Demandes et réponses

Entendant dire que le président Mitterrand avait reçu M. Jaruzelski à la demande de ce dernier, M. Raymond Barre a fait observer à Antenne 2 qu'on n'était pas obligé de faire tout ce qu'on vous demande.

Très juste, mais quand on a demandé à l'ancien premier ministre pourquoi il avait reçu M. Le Pen, il a répondu : *« M. Le Pen a demandé à me voir. »*

JEAN GÉRARD
(Paris).

LU

« LE PROCHAIN MONDE » d'Albert Bressand et Catherine Distler

« Réseaupolis »

L'APPROCHE de l'an 2000 fait saliver. Quinze ans — une misère — et tous les chiffres du compteur vont cliqueter en même temps. Cette perspective alimente le flot des travaux de... prospective. Dépêchons-nous de lire *le Prochain Monde*, d'Albert Bressand et Catherine Distler, avant qu'il soit submergé par d'autres. Dépêchons-nous n'est peut-être pas la bonne expression, car cet ouvrage n'est pas de ceux qui se lisent vite. Les auteurs, nourris d'une grande culture, aiment aller au fond des choses et d'une manière agréablement déroutante.

Vers quel Nouveau Monde nous mènent *« les caravelles technologiques »* ? Les portulans dont nous disposons sont très sommaires mais, selon nos observateurs, nous allons en tout cas vers des *« royaumes du sur-mesure »*, depuis les matériaux de plus en plus composites jusqu'aux gènes et enzymes en passant par les logiciels, qui nous fournissent de plus en plus des produits d'information à la demande.

Nous nous dirigeons aussi — et là nous sommes au cœur de la recherche à la longue-vue — vers un paysage de réseaux où les fibres, les ondes, les câbles et les satellites innerveront *notre existence. Mieux*, dans cette « Réseaupolis », l'intégration de ces réseaux sera aisée. Nous arriverons à un *« réseau de réseaux »* (R^2), à des résonances entre une diversité croissante d'espaces distincts mais enchevêtrés.

Cela conduit-il à la dictature télématique ou à la démocratie conviviale ? *C'est là toute la question. Il faudrait réfléchir* à une nouvelle charte de citoyenneté où trois droits devraient être défendus : droit à la protection de la vie privée, déjà bien amorcé ; droit à l'accès aux réseaux, et cette transparence est affaire de culture autant que de normes techniques ; droit de ramification, c'est-à-dire respect du pouvoir de création, d'*« arborescence »*. L'ère des réseaux impliquera en tout cas le renforcement des pouvoirs souples, l'avènement de ce que nos auteurs appellent *le softpower, « un pouvoir au second degré, un pouvoir sur le déploiement des pouvoirs »*.

Y aura-t-il, dans la décennie 90, un *« choc informationnel ? »* comme il y eut un « choc pétrolier » ? Peut-être chez ceux dont la stratégie suppose implicitement la disponibilité à bas coût de l'information.

Albert Bressand et Catherine Distler n'ont pas choisi la voie la plus facile pour nous faire réfléchir sur nos lendemains, mais leur essai comptera parmi les synthèses fortes de ces dernières années.

PIERRE DROUIN.

★ Editions du Seuil, collection « Odyssée », 320 P., 92 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-46-72-23

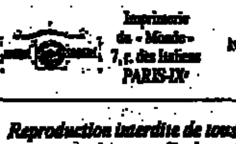
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 500 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*
Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

EUROPE

LARGE VICTOIRE DU PARTI DÉMOCRATIQUE A CHYPRE

Les électeurs ont approuvé la fermeté de M. Kyprianou dans ses négociations avec la communauté turque

Nicosie. – Des élections législatives anticipées se sont déroulées le dimanche 8 décembre à Chypre, sans aucun incident. Les résultats définitifs devraient être connus lundi en fin d'après-midi. Néanmoins, les résultats partiels portant sur la moitié des suffrages exprimés donnent une assez bonne idée de la tendance générale du scrutin. Le Parti démocratique, la formation du président de la République, M. Spiros Kyprianou, progresse d'environ 10 % des suffrages, passant de 19,5 % à plus de 28 %. Le Parti communiste (AKEL) subit un sérieux revers en perdant environ 5 % de ses suffrages, laissant la première place au Rassemblement démocratique de M. Glafcos Cleridès qui progresse légèrement et obtient environ 33 % des voix. Le Parti socialiste proche du PASOK grec progresse également en obtenant plus de 11 % des voix, alors qu'il n'en avait recueilli que 8 % en 1981. Ces élections législatives anticipées avaient été décidées pour trancher le différend opposant les deux principaux partis d'opposition, l'AKEL et le Rassemblement démocratique, au président Kyprianou sur l'attitude à adopter dans les discussions avec les dirigeants de la communauté chypriote turc.

De notre envoyé spécial

Au vu des premiers résultats, les électeurs chypriotes grecs ont tiré le président de la République, M. Kyprianou, d'une situation bien inconfortable. En effet, depuis la rupture en janvier dernier de l'accord qui le liait au Parti communiste AKEL, son assise parlementaire se réduisait au soutien des membres de sa propre formation, le Parti démocratique (19,5 % des voix) et à celui, à éclipses, du petit Parti socialiste de M. Lyssaridès.

En procédant à des élections législatives anticipées, M. Kyprianou prenait un risque : celui de voir la conjonction des deux principaux partis d'opposition obtenir dans la nouvelle Chambre une majorité des deux tiers qui aurait pu exiger son départ de la présidence.

Il n'en a rien été, et M. Kyprianou peut aujourd'hui, légitimement, se prévaloir de la considérable progression de son parti, qui gagne près de 10 % des suffrages. Il peut voir là une forme d'approbation populaire à la ligne intransigeante qu'il a adoptée au cours des négociations avec les représentants de la communauté chypriote turque se déroulant sous l'égide du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar.

La progression du Parti socialiste, qui passe de 8 % à 11 % des suffrages, témoigne également de ce raidissement de l'opinion publique chypriote et de l'écho rencontré ici par les récents propos du premier ministre grec, M. Papandréou. Celui-ci s'est comporté en véritable agent électoral du parti frère chypriote, qui demande le retrait inconditionnel des troupes turques de l'île, avant toute formation d'un gouvernement provisoire, et se prononce même pour une présence des troupes grecques à Chypre.

M. Kyprianou, de son côté, a bénéficié de l'action efficace de deux agents électoraux d'importance. Celle, tout d'abord, de l'archevêque Chrysostromos, ce qui n'est pas négligeable dans un pays qui se souvient encore avec nostalgie de l'époque où Mgr Makarios présidait aux destinées de la nation. Mais M. Kyprianou a également tiré profit des propos extrêmement violents tenus à son encontre par le chef de la communauté chypriote turc, M. Rauf Denktash. En désignant le président de la République comme son ennemi privilégié, M. Denktash a notablement desservi ses concurrents de gauche comme de droite.

Dilemme

Il reste que, maintenant, s'il dispose d'un sursis jusqu'aux élections présidentielles de 1988, M. Kyprianou devra bien retourner à la table de négociations pour tenter de trouver une solution avec l'« autre côté ». Celui-ci, rappelons-le, occupe près de 40 % du territoire de Chypre, soutenu par la présence d'environ trente mille soldats turcs. La communauté chypriote grecque se trouve maintenant face à un dilemme. Si elle maintient, par la voix de son président, une position dure, elle risque de voir se perpétuer la division de l'île et de sa capitale, Nicosie. D'un autre côté, le maintien de la présence des troupes d'Ankara dans le nord de Chypre lui semble, à tort ou à raison, un prélude à l'occupation totale de l'île par les Turcs.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, qui suit le dossier depuis maintenant plus de dix ans, devra, une fois de plus, sur le métier remettre son ouvrage et s'armer de patience et de diplomatie. Pour l'heure, les gouvernants de Nicosie s'attachent à faire avancer un autre dossier, vital pour l'économie de l'île : le traité d'union douanière avec la Communauté économique européenne. Celui-ci, actuellement en discussion à Bruxelles, devrait être prêt pour la prochaine visite à Nicosie de M. Claude Cheysson, commissaire européen, le 23 décembre. Ce traité a, d'ores et déjà, été dénoncé par M. Denktash, qui voit là une preuve de plus du rattachement rampant de la partie sud de Chypre à la Grèce, elle-même membre à part entière de la CEE. Alors que la Turquie, elle, n'en fait pas partie.

LUC ROSENZWEIG.

ACCUEILLI EN GRANDE POMPE A VARSOVIE PAR LE GÉNÉRAL JARUZELSKI

M. Willy Brandt plaide pour une « Pologne stable »

De notre envoyé spécial

Varsovie. – Venu célébrer le quinzième anniversaire du traité de Varsovie qui avait marqué en 1970 la normalisation des relations entre la Pologne et la RFA, l'ancien chancelier ouest-allemand Willy Brandt s'est entretenu à deux reprises samedi 7 et lundi 9 décembre dans la capitale polonaise avec le général Jaruzelski. L'atmosphère des conversations a été qualifiée d'« ouverte et amicale ».

Le père de l'Ostpolitik, qui devait être reçu également lundi par le cardinal Glemp, primat de Pologne, a profité de son séjour à Varsovie pour appeler les Européens à prendre l'initiative, après le sommet de Genève, pour assurer le succès d'une seconde phase de la détente, « sans attendre les miettes qui tombent de la table des Grands ». Et il s'est félicité que « la voix irremplaçable de la Pologne [se fasse] à nouveau entendre plus fort dans le concert intereuropéen ».

Quelques jours à peine après la réception du général Jaruzelski à Paris par le président Mitterrand, l'opposition polonaise s'inquiète de ces signes de bonne volonté à l'égard du régime polonais. L'un des principaux conseillers de Lech Walesa, M. Geremek, a estimé dimanche à Varsovie que ce serait une erreur de croire qu'on peut contourner la réalité de la société polonaise pour parvenir à régler les problèmes de l'Europe.

En accueillant samedi Willy Brandt au siège du comité central du parti communiste polonais, le général Jaruzelski jubilait encore après sa visite surprise à Paris : « Cela a été une grosse sensation », a-t-il assuré d'emblée à son interlocuteur. La visite de l'ex-chancelier constituait un utile prolongement. Ce dernier s'est vu dérouler le tapis rouge. Le général Jaruzelski a poussé la prévenance jusqu'à décider au dernier moment d'accompagner en personne son hôte, dimanche matin, pour visiter la maison natale de Frédéric Chopin et de prendre part au déjeuner qui lui était ensuite offert. Un général Jaruzelski que les membres de la délégation social-démocrate présentaient comme beaucoup moins rébarbatif en privé que le personnage que l'on connaît habituellement, capable même de rire.

M. Brandt lui-même a indiqué qu'il avait été étonné de la franchise avec laquelle le chef du PC polonais avait répondu sur les questions de démocratie et de droits de l'homme. Il a précisé avoir évoqué le cas des prisonniers politiques, qui devait être à nouveau abordé au cours des derniers entretiens de lundi matin entre les délégations du Parti communiste polonais et du SPD. Le communiqué commun publié lundi ne fait toutefois qu'une allusion brève aux droits de l'homme, assurant seulement que « les cas humanitaires devaient être réglés dans un esprit de bonne coopération ».

M. Brandt, qui avait refusé d'aller rencontrer Lech Walesa à Gdansk, n'a guère paru s'émouvoir des attaques dont sa visite avait été précédée de la part de plusieurs personnalités proches de l'ex-syndicat Solidarité. « Chaque chose en son temps », a-t-il répondu, dimanche, à une question sur l'absence de liens entre le SPD et l'opposition polonaise. M. Brandt, qui a estimé que ses deux interlocuteurs naturels étaient le gouvernement et l'Eglise, a ajouté : « En tant que Parti social-démocrate allemand, en tant qu'Allemand tout court, nous ne pouvons rien faire qui conduirait à une déstabilisation de la Pologne. » Citant une remarque de M. Jaruzelski, le président du SPD avait souligné samedi, lors d'un discours au château royal de Varsovie, que « la paix nécessite une Pologne stable ».

Dans son discours, M. Brandt a réaffirmé avec force l'intangibilité des frontières de l'après-guerre entre la Pologne et l'Allemagne (de l'Est). Et il a surtout insisté sur la nécessité de partir de la « situation réelle » pour promouvoir sécurité et coopération en Europe.

Manifestement soulagés par le passage à Paris du chef de l'Etat polonais, qui était tombée fort à propos pour eux, les membres de la délégation social-démocrate se sont donc bornés, pour faire bonne figure, à recevoir dimanche soir à Varsovie des personnalités du club des intellectuels catholiques, parmi lesquelles figurait M. Mazowiecki, ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire de Solidarité.

Amertume dans l'opposition

Les représentants de l'opposition polonaise qui ont dû faire face ces dernières semaines à un nouveau durcissement du régime, notamment dans les universités, laissent percer leur amertume. « Je comprends la conception de MM. Mitterrand et Brandt. Ce qui leur importe, c'est leurs relations avec Moscou, leur souhait de briser le monopole du dialogue entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. Ce que je déplore, c'est que la question polonaise soit utilisée à cette fin comme un instrument », a estimé par exemple M. Geremek.

Le conseiller de M. Walesa considère que, en termes de réalisme politique pur, « le raisonnement de M. Brandt prouve une profonde méconnaissance » du système polonais. « Si la Pologne est un élément de l'équilibre européen, elle ne peut jouer son rôle que s'il y a un dialogue réel entre la société et le pouvoir. Beaucoup de raisons font penser que Solidarité est une force permettant un tel dialogue sans remettre en cause l'équilibre interne, et que, sans Solidarité, on risque d'aboutir à une situation d'explosion possible. »

« Le raisonnement de beaucoup de dirigeants allemands se limite à leurs propres intérêts, pas à ceux de l'Europe », a-t-il ajouté, en regrettant la précipitation avec laquelle les Français ont repris le contact avec le régime de Varsovie après le sommet de Genève.

HENRI DE BRESSON.

L'agence Tass et le « patient exemplaire » Andrei Sakharov

L'agence soviétique Tass a publié samedi 7 décembre une dépêche qui se veut rassurante à propos de la santé du physicien Andrei Sakharov, et a dénoncé par la même occasion les « spéculations politiques » auxquelles se livrerait, à propos de Sakharov, la presse occidentale. Cette dépêche, de toute évidence à usage exclusivement extérieur, n'a été reprise dimanche par aucun quotidien soviétique.

C'est la première fois depuis juin 1984 que l'agence soviétique officielle donne des nouvelles du dissident. L'agence était intervenue à l'époque pour démentir des informations faisant état d'une grève de la faim des époux Sakharov et affirmer qu'ils étaient en bonne santé. On sait que Sakharov avait bien entrepris alors une première grève de la faim, interrompue lorsqu'il fut nourri de force à l'hôpital de Gorki. Les autres « documents » d'origine soviétique rendus publics entre-temps en Occident (il s'agissait en général de films vidéo vendus par l'intermédiaire du « journaliste » Victor Louis) présentaient eux aussi une version tout à fait rassurante de la situation. A ce propos, Mme Elena Bonner, qui est arrivée samedi aux Etats-Unis en provenance de Rome, et a visionné les films en question, s'est déclarée indignée. Selon son gendre (Mme Bonner elle-même évite les contacts avec la presse), les films ont été falsifiés, et elle s'est montrée particulièrement choquée de constater que les médecins avaient accepté de se prêter au tournage.

Mme Bonner, qui essaie toujours sans succès de joindre par téléphone son mari resté à Gorki, est « très inquiète » pour la santé du prix Nobel de la paix, et considère comme un mauvais signe le fait qu'il ne soit pas possible d'entrer en contact avec lui. Elle-même devrait en principe subir aux Etats-Unis une opération chirurgicale – un pontage coronarien.

La dépêche de l'agence Tass, intitulée « A propos de la santé de Sakharov », affirme qu'Andrei Sakharov a subi « récemment » à la clinique Sematchko de Gorki des examens médicaux qui n'ont fait apparaître « aucune évolution négative ». Cependant, les « spécialistes hautement qualifiés du ministère de la santé de l'URSS » ont constaté « des écarts par rapport à la normale, provoqués par des changements liés à l'âge de l'académicien » (il a soixante-quatre ans). Tass ajoute que le physicien suit un traitement médicamenteux et prophylactique, et qu'il n'est pas hospitalisé (l'agence ne précise cependant pas où se trouve le dissident). Toujours selon l'agence, Sakharov est « un patient exemplaire » qui « prend grand soin de sa santé et observe strictement » les prescriptions des médecins. A aucun moment l'agence officielle ne fait mention des trois grèves de la faim observées depuis l'année dernière par le prix Nobel de la paix et qui, selon se femme, ont laissé de sérieuses séquelles.

● *Une lettre de Mme Bogoraz à M. Mitterrand.* – Mme Larissa Bogoraz, épouse du dissident soviétique Anatoli Martchenko, qui purge actuellement une peine de dix ans de camp à régime sévère, plus cinq ans de relégation, a envoyé une lettre ouverte au président Mitterrand pour lui demander de « faire quelque chose » pour sauver son mari. Mme Bogoraz rappelle qu'elle s'était déjà adressée au chef de l'Etat français, il y a quatre ans, alors que son mari était en prison, en attente de son jugement, et qu'on lui avait alors fait savoir que M. Mitterrand avait l'« intention d'agir concrètement pour alléger le sort de Martchenko ». « On assassine peu à peu un homme parce qu'il tente d'être libre dans son pays, écrit Mme Bogoraz. J'ignore ce que vous pouvez faire pour le sauver. Je ne peux que demander, au nom de la solidarité entre les êtres humains : Faites quelque chose ! »

RFA

● *Echange d'espions.* – La RFA et la RDA ont échangé ces derniers jours, dans le plus grand secret, deux espions ayant travaillé pour Bonn contre un agent de Berlin-Est, affirme ce lundi 9 décembre le quotidien *Bild Zeitung*, citant un haut fonctionnaire ouest-allemand qui a requis l'anonymat. Selon ce haut fonctionnaire, cette opération ne serait que le début d'un « vaste échange d'espions en préparation entre l'Est et l'Ouest ». Deux Allemands de l'Est – un homme et une femme condamnés à la prison à vie en RDA pour espionnage – ont été expulsés vers la RFA, rapporte le *Bild Zeitung*, tandis qu'un agent de la RDA, condamné à sept ans de prison en République fédérale a été reconduit à la frontière est-allemande. – *(AFP.)*

Norvège

Un Nobel au goût amer

Les ambassadeurs des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et d'Allemagne fédérale n'assisteront pas, mardi 10 décembre, à la cérémonie de remise du prix Nobel de la paix 1985 à l'internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire. Officiellement « en consultations » ou en vacances, ces trois ambassadeurs seront représentés par des chargés d'affaires.

Un prix « alternatif »

L'attribution du Nobel de la paix à une organisation où figurent en bonne place des médecins soviétiques qui ont toujours défendu les positions officielles de Moscou, notamment à propos des internements psychiatriques dont sont victimes certains dissidents, a suscité de nombreuses protestations dans le monde.

Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl et l'Union des partis chrétiens-démocrates européens, ainsi qu'un certain nombre de personnalités médicales françaises ont, entre autres, critiqué le choix des parlementaires d'Oslo.

Un médecin britannique, M. Allan Wynn, qui mène par ailleurs campagne en faveur de l'académicien dissident Andreï Sakharov, est venu à Oslo pour attribuer symboliquement un « Nobel alternatif » à un psychiatre soviétique, Anatoli Koriaguine, condamné à sept ans de camp pour avoir dénoncé les internements psychiatriques « politiques ».

Quant au docteur Evgueni Tchazov, cofondateur soviétique de l'organisation lauréate du prix officiel, il est arrivé à Oslo pour assister à la cérémonie. Le dernier lauréat soviétique du Nobel de la paix était Andreï Sakharov, et il n'avait évidemment pas été autorisé à faire le voyage.

A TRAVERS LE MONDE

IRLANDE DU NORD

Deux policiers tués par l'IRA

Belfast. – Deux policiers ont été tués et trois autres blessés dans l'attaque d'un commissariat de police par un commando de l'IRA (Armée républicaine irlandaise), samedi soir 7 décembre à Ballygawley (comté de Tyrone), dans le centre de l'Irlande du Nord.

Dans un communiqué revendiquant l'attentat et publié à Dublin, l'IRA indique que cette action avait pour objectif de « démoraliser les forces de la couronne britannique ».

« Il est faux, affirme en revanche l'IRA, de proclamer que de telles attaques ont pour but de détruire l'accord anglo-irlandais de Hillsborough Castle. » L'IRA a plusieurs fois indiqué que cet accord, qui donne pour la première fois un droit de regard à Dublin sur les affaires de l'Irlande du Nord, ne la conduirait pas à augmenter ses actions terroristes contre les forces de sécurité en Ulster. – *(AFP.)*

PHILIPPINES

Présidentielle : l'opposition divisée

Manille. – Sauf retournement de dernière heure jugé ici improbable, c'est, une fois de plus, divisée que l'opposition au président Ferdinand Marcos aborde la campagne pour l'élection présidentielle de février prochain. En effet, M. Salvador Laurel, chef de file des conservateurs, a annoncé, dimanche 8 décembre, sa candidature après l'échec de négociations menées avec Mme Corazon Aquino, en vue de présenter un « ticket » présidentiel unique. M. Laurel a rejeté l'offre de Mme Aquino – candidate d'une partie de l'opposition à la présidence – de briguer à ses côtés la vice-présidence. Il justifie ce refus pas le fait que Mme Aquino ne veut pas se présenter sous l'étiquette du front conservateur.

Cet échec constitue une surprise et, sans doute, une déception pour des millions d'électeurs. En effet, un tandem Aquino-Laurel aurait permis à l'opposition d'asseoir sa crédibilité et, éventuellement, de mettre un terme à vingt années de pouvoir de M. Marcos. Dès dimanche, les partisans du président ne se sont pas privés d'ironiser sur les divisions de leurs adversaires. – *(AFP, Reuter.)*

YOUGOSLAVIE

Cinquante « nationalistes » albanais arrêtés

Cinquante personnes présumées membres d'une organisation nationaliste albanaise « hostile à la Yougoslavie » ont été arrêtées récemment dans plusieurs villes de la province du Kosovo, de Macédoine et du Monténégro, ont annoncé samedi les autorités yougoslaves, citées par l'agence Tanjug.

Plusieurs personnes arrêtées ont été trouvées en possession d'armes à feu et deux d'entre elles en ont fait usage lors de leur arrestation, blessant légèrement un policier, indique Tanjug.

Selon les premiers résultats de l'enquête, cette organisation, « dotée d'un statut et d'un programme d'action », agissait contre « l'ordre constitutionnel yougoslave sur la base de positions nationalistes albanaises. ». L'organisation imprimait et diffusait du matériel de propagande, organisait des filières pour assurer le passage clandestin des frontières yougoslaves et possédait des passeports falsifiés, affirme Tanjug. – *(AFP.)*



DIPLOMATIE

FRANCOPHONIE

M. Mitterrand réunit pour la seconde fois le Haut Conseil

Le Haut Conseil de la francophonie se réunit à Paris, lundi 9 et mardi 10 décembre, sous la présidence du chef de l'Etat. Une séance de travail est prévue ce lundi, à l'Elysée. Quatre autres réunions auront lieu, ces deux jours, à la Maison de la chimie, à Paris. L'enseignement du français et l'enseignement en français, dans le monde, seront au centre des débats. M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, devait, ce lundi, recevoir les participants à déjeuner.

Créé en 1984 par la France, pour être un peu la « conscience internationale de la francophonie », le Haut Conseil comprend une trentaine de personnalités des cinq continents. Son président est M. Léopold Senghor (Sénégal), et son secrétaire général M. Stelio Farandjis (France). Les premières assises du Haut Conseil s'étaient déroulées à Paris, en mars 1985.

La deuxième conférence inaugure une série de rencontres francophones, sur divers registres : sommet franco-africain (Paris, 11 décembre), réunion ministérielle des trente-neuf membres de l'Agence de coopération culturelle et technique (Dakar, 16-18 décembre), et enfin, en principe en février à Paris, le premier sommet des chefs d'Etat et de gouvernements des pays utilisant le français.

Il ne déplaît pas à M. Mitterrand, à qui on sait que le thème de la francophonie est cher, d'apparaître devant les Français, surtout en période électorale, au milieu d'un parterre d'écrivains, d'artistes et d'hommes d'Etat d'une quarantaine de nations diverses et en bons termes avec la France.

Lundi soir, à la Maison des cultures du monde, à Paris, doit se dérouler une grande soirée culturelle francophone, animée par le chanteur camerounais Francis Bebey, lui-même membre du Haut Conseil. Mardi soir, à 21 heures, la séance de clôture de la conférence, à l'amphithéâtre Louis-Liard, en Sorbonne, sera publique. Les anciens présidents Senghor et Charles Hélou (Liban), notamment, répondront aux questions de l'assistance.

Au-delà de l'éclat que peuvent jeter sur la France et son président ces réunions politico-culturelles, on ne peut que constater la minceur du bilan de l'équipe socialiste en matière francophone. M. Fabius fera bien l'effort, mardi, de recevoir à déjeuner les membres du Haut Conseil. Mais que leur répondra-t-il, le cas échéant, à propos du blocage du projet de loi, pourtant bien pondéré, relatif à l'emploi de la langue française (*le Monde* du 7 mars) ?

Baisse des crédits

Que dire aussi de la récente idée des socialistes de susciter la candidature de M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, au secrétariat général de l'Agence de coopération ? Pour relancer le forum francophone, qui en a bien besoin, le pouvoir avait d'abord eu l'idée de pousser M. Michel Jobert, militant s'il en est de la langue française (*le Monde* du 21 juin). Mais l'appareil socialiste a rapidement fait valoir qu'il fallait trouver un emploi pour M. Fillioud, dont le nom n'a pas été retenu sur les listes électorales de mars 1986.

Il y a plus grave : le nerf de la guerre fait plus que jamais défaut. La part de la diffusion culturelle dans le budget du Quai d'Orsay, qui représentait 50 % du total en 1981, est tombée à 34 % en 1985. Depuis quatre ans, le nombre des agents de la politique linguistique à l'étranger est passé de 752 à 562.

Diminution sans précédent, semble-t-il, dans un service de l'Etat au cours de cette période. Une nouvelle diminution des crédits dans plusieurs domaines de l'action culturelle extérieure est programmée pour 1986.

Enfin, le Commissariat général de la langue française, fondé par M. Mitterrand croyait-on pour animer *urbi et orbi* la politique francophone, a vu ses crédits réels (qui comprennent aussi ceux des associations francophones subventionnées) tomber de 16 à 14 millions de francs entre 1984 et 1985. Compte tenu de l'inflation, les fonds affectés à la promotion de la langue française, par le canal du Commissariat général ou de l'instance qui le précédait, ont diminué de plus de 35 % en quatre ans, et la tendance ne va pas changer en 1986.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(*Voir notre page débats.*)

DEUX NOUVEAUX AMBASSADEURS A PARIS

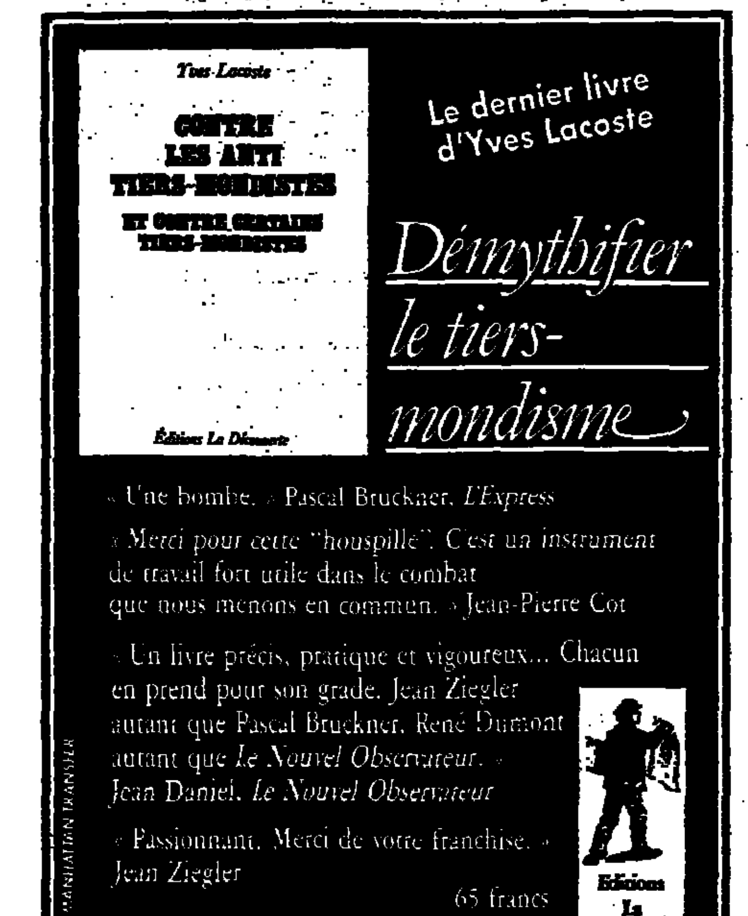
Deux nouveaux ambassadeurs étrangers à Paris ont présenté leurs lettres de créance à M. Mitterrand. *Il s'agit de MM. Luis Gaspar* da Silva (Portugal) et Youssef Ali Bouran (Jordanie).

PORTUGAL : M. Luis Gaspar da Silva.

[Né en 1928, M. Gaspar da Silva est licencié en droit. Entré dans la carrière diplomatique en 1956, il a notamment été en poste à Karachi, Madrid, Tananarive, Montréal et Paris (1974 à 1976). A l'administration centrale, il a dirigé la section des Nations unies et le service de presse. Nommé ambassadeur en 1976, il a représenté son pays à New-Delhi, Katmandou, Dacca et Colombo, avant d'être nommé, *en 1980, directeur général* de la coopération. Il a, en outre, participé à de très nombreuses conférences internationales avant d'être nommé secrétaire d'Etat à la coopération en 1983.]

JORDANIE : M. Youssef Ali Bouran.

[Né en 1933, M. Ali Bouran est également accrédité comme délégué permanent de son pays auprès de l'UNESCO. Auparavant, ce haut fonctionnaire avait fait toute sa carrière à Amman. Diplômé de l'université du Caire et de l'université américaine de Beyrouth, M. Bouran a notamment occupé les fonctions de chef de cabinet du premier ministre (1962-1970), avant d'être vice-président de la compagnie aérienne Alia, puis secrétaire général du *palais royal, et directeur de cabinet du* prince héritier Hassan.]



ASIE

La communauté des pauvres

(*Suite de la première page.*)

Le dispositif de sécurité était imposant : 25 000 policiers et militaires patrouillaient dans la ville, où la loi martiale est toujours en vigueur...

Les chefs d'Etat et de gouvernement sont parvenus, dimanche soir, à s'entendre sur une déclara*tion commune sans surprise* : assez précise pour sauvegarder l'espoir de progrès, assez vague pour éviter toute signification politique d'importance. Seuls progrès tangibles : les nouveaux associés se rencontreront désormais une fois l'an au niveau le plus élevé (prochain sommet en novembre 1986 à Delhi) et leurs ministres des affaires étrangères se verront chaque semestre.

Un secrétariat permanent sera institué « *au plus tôt* » dans l'une *des sept capitales* (Katmandou et Dacca sont candidates). Pour le reste, comme disait le général Ershad avant le sommet : « *Le seul fait que nous puissions nous réunir est déjà un succès.* »

L'objectif de l'association est, pour l'heure, limité : d'après la *charte* rédigée en 1983 et qui vient d'être entérinée (cinq ans après que l'idée eut été formellement lancée par le Bangladesh), il s'agit pour les intéressés « *de renforcer leur coopération mutuelle et d'harmoniser leurs positions dans les forums internationaux sur les questions d'intérêt commun* ».

Bref, il faudra, autant que possible, parler d'une seule voix à la CEE, à la Banque mondiale, au GATT, auprès des pays riches en général.

Les zones de coopération, à l'intérieur de l'association, demeurent, elles, modestement confinées aux services postaux, aux télécommunications, aux sports, aux sciences et aux technologies, à la météorologie, au développement rural, aux transports et aux services. Pas de quoi fouetter un chat... Il y aurait au total quarante-deux projets communs, « *qui se développent bien* », mais il faudra sans doute attendre encore longtemps pour obtenir une liaison téléphonique ou aérienne directe entre des capitales aussi proches les unes des autres que Delhi, Islamabad, Thimpu ou Dacca. Les moyens manquent moins que la volonté politique.

Une hégémonie indienne ?

Trois fois plus puissante, en terme de territoire, de population et de ressources, que les six autres réunis, l'Inde doit faire d'énormes efforts pour ne pas apparaître comme le « *big brother* » de l'association. Pour le président sri lankais, « *elle doit convaincre ses partenaires que sa taille constitue un avantage pour l'association, et non un sujet d'appréhension pour les autres membres* ».

Rude entreprise. Chacun, à un moment où à un autre, en public ou en privé, a dénoncé la « *tentation hégémonique* » du géant indien. Tous, il est vrai, ont également admis que le climat s'était amélioré *depuis* la mort d'Indira Gandhi. Mais les suspicions demeurent. « *Il serait bon*, déclarait par exemple le général Zia Ul Haq à la veille du sommet, *que New-Delhi adopte un profil bas de manière à gagner la confiance de ses voisins les plus petits (...). Il faut convaincre l'Inde de jouer un rôle central, mais il faut aussi qu'elle sache que nous sommes tous des Etats égaux et indépendants.* » Impossible d'être plus clair...

Heureusement, comme le répètent à l'envie les officiels, « *les problèmes bilatéraux sont complètement exclus du cadre de Saarc* ». Cela n'a pas empêché les dirigeants présents à Dacca de les aborder en privé. Rien de nouveau cependant n'est sorti des tête-à-tête entre M. Rajiv Gandhi et le président Jayewardene d'une part, et le président Zia Ul Haq de l'autre. Il y aura sans doute d'autres occasions de régler les problèmes qui empoisonnent les relations entre leurs pays... Car si les nouveaux associés ont beaucoup en commun — à commencer par le passé colonial et de gros problèmes de développement (1), — les préventions, et parfois l'hostilité, ne manquent pas. « *Il nous faut transcender les nationalismes étroits de notre région* », recommandait dans un discours remarqué le roi du Bhoutan. Et de dénoncer avec vigueur « *la possibilité grandissante du développement de l'arme nucléaire* » (principaux accusés en l'espèce : l'Inde et le Pakistan).

Bref, comme le rappelle la charte de l'association, les membres devront « *s'efforcer à la confiance, à la compréhension et à l'appréciation de problèmes de chacun* ». En clair, il est demandé à trois démocraties imparfaites (l'Inde, les Maldives et le Sri-Lanka) « *d'apprécier* » les difficultés de deux dictatures militaires (le Pakistan et le Bangladesh) et les spécificités de deux monarchies (Népal et Bhoutan). Hétéroclite regroupement...

Les pays d'Asie du Sud se méfient souvent les uns des autres, et leur perception du danger extérieur diverge parfois diamétralement. Si tous, par exemple, sont officiellement « *non alignés* », certains, comme Sri-Lanka et le Pakistan, sont beaucoup plus proches de l'Occident. Ainsi le sommet a-t-il failli capoter avant même de commencer lorsque Colombo, encouragé par Islamabad et les Maldives, a voulu inclure dans la déclaration commune un paragraphe dénonçant l'occupation de l'Afghanistan. Finalement, sur la pression indienne (soutenue par le Bouthan), la référence a été purement et simplement supprimée. De toute façon, la charte précise que toutes les décisions de SAARC *sont prises* à l'unanimité, et il s'agissait sans doute plus d'embarrasser M. Gandhi que d'autre chose. Cet épisode illustre bien le climat qui prévaut dans la région.

PATRICE CLAUDE.

(1) A eux tous, les sept pays de la SAARC comptent pour moins de 4 % dans le commerce mondial. La moitié de leur population vit dans un état de pauvreté absolue, le PNB moyen par habitant est égal au dixième de la moyenne mondiale, et les échanges entre pays membres représentent moins de 5 % de leur commerce global respectif.

Cambodge

Sihanouk l'incompris

De notre correspondant

Pékin. — Arrivé ici fin novembre, le prince Sihanouk, président du Kampuchéa démocratique, a soufflé le chaud et le froid à la veille de la visite officielle en Chine des dirigeants de la coalition qu'il préside. Il entame, en effet, ce samedi 7 décembre des conversations en compagnie de ses deux partenaires, MM. Son Sann (nationaliste) et Khieu Samphan (Khmer rouge). Dans une déclaration télévisée, il s'est félicité, il y a quelques jours, d'une visite qui « *renforce l'amitié et la coopération entre les deux pays* » et « *manifeste le soutien total de la Chine à une juste cause* ». Il s'est dit déterminé à renforcer « *l'unité fraternelle des trois composantes de la coalition* ».

Voilà qui ne peut que faire plaisir aux dirigeants chinois. Mais, en privé, dans son palais pékinois, le prince tient un tout autre langage. Je suis bien obligé de faire ces déclarations publiques stéréotypées, en tant que président de la coalition, et pour ne pas déplaire aux Chinois, qui n'aiment pas qu'on leur dise ce *qu'ils n'ont pas envie d'entendre*, nous a-t-il assuré en substance, dans un entretien exclusif pour *le Monde*. Question de courtoisie envers des hôtes attentionnés...

Grand amateur de la presse, « Monseigneur » sait l'utiliser pour faire passer, par des voies non officielles mais efficaces, son message : « *Je ne suis pas très optimiste. Il n'y a aucun changement de la part des Chinois, qui veulent d'abord le départ des troupes vietnamiennes. C'est irréaliste. Pour cela, ou bien on les défait sur le champ de bataille, ou bien il faut négocier. (...) Mais on ne peut pas poser ce problème aux Chinois : ils acceptent bien une conférence internationale, mais seulement après le départ des Vietnamiens. Ils trouvent bonne l'idée d'une coalition à quatre* (avec le régime de Phnom-Penh), *mais après le départ des Vietnamiens. Or, il faut donner à ceux-ci une compensation pour qu'ils s'en aillent, des bonus comme on en donne aux ouvriers chinois...* »

« *J'espère que, dans deux ou trois ans, si la Chine voit enfin que le temps ne travaille pas pour elle, mais pour les Vietnamiens (...), que Norodom Sihanouk n'est pas fou, qu'il ne s'est pas trompé : elle changera peut-être de point de vue. C'est mon dernier espoir. (...) Il faut dire à la Chine que les choses ne se passeront pas comme elle le pense, que le peuple khmer perdra, mais qu'elle n'y gagnera rien non plus. Je veux que la Chine sache que je suis son vrai ami, qu'il y a des gens qui la flattent pour obtenir des armes et de l'argent.* »

Le prince, contraint au double langage, trouve sa situation « *plus que cornélienne* » et se plaint des « désagréments » qu'elle comporte : « *Incompréhension qui me sépare de la Chine, ma meilleure amie, de mes partenaires, qui ne sont pas des amis, et impossibilité de manœuvrer librement...* » surtout face à la Thaïlande. Il n'a toujours pas confiance dans les Khmers rouges et se fie modérément à la sincérité de Hanoï.

Dans ces circonstances, cette visite officielle risque fort de voir répéter des positions mille fois connues. Le prince n'en attend rien tant que Pékin s'enfermera dans son intransigeance. La Chine vient pourtant de se doter d'une loi autorisant le droit d'asile politique. Si, comme le disait en septembre le porte-parole du ministère des affaires étrangères, la « retraite » de M. Pol Pot est bénéfique pour le Cambodge, pourquoi ne pas faire profiter le chef honni des Khmers rouges de ces nouvelles dispositions ? En attendant, après avoir satisfait aux obligations de sa charge et prononcé des discours auxquels il ne croit guère, le prince ira se reposer dans le sud de la Chine, avant de partir en février visiter plusieurs pays d'Asie du Sud-Est.

PATRICE DE BEER.

Le Parti communiste japonais au creux de la vague

Le PCJ, le plus ancien parti du pays, n'a pas, loin de là, recueilli les fruits de son indépendance à l'égard de Moscou et de Pékin.

De notre correspondant

Tokyo. – A quelques jours de distance, deux événements de la vie politique japonaise ont donné la mesure de l'étonnante stabilité qui la caractérise et que rien, pour l'instant, *ne semble devoir remettre en cause.* D'un côté, le Parti libéral-démocrate (PLD) vient de fêter en grande pompe ses trente *« glorieuses années »* au pouvoir. De l'autre, le Parti communiste (PCJ) a achevé, dimanche 24 novembre, son dix-septième congrès, dont le moins que l'on puisse dire est qu'il ne fut pas placé sous le signe de l'euphorie.

Le PCJ est, en effet, au creux de la vague. Depuis près de dix ans, il stagne. Il apparaît aujourd'hui isolé même au sein de l'opposition. Son congrès a été l'occasion d'une révision de sa plate-forme politique qui n'avait guère varié depuis 1961 (en 1976, lors du treizième congrès, le PCJ avait abandonné l'expression « dictature du prolétariat »). Cette fois, il met notamment l'accent sur la lutte contre les armes nucléaires, un thème auquel l'opinion publique nippone est sensible. Le congrès a entériné, en outre, un processus de normalisation des rapports avec les PC soviétique et chinois qui étaient rompus depuis le milieu des années 60.

Le PC japonais est le plus ancien parti du Japon : il a été créé en 1922, soit un an après le PC chinois. Mais avec ses quarante-trois sièges au Parlement, il est loin se peser d'un poids déterminant dans les choix politiques, bien que son influence dans les administrations locales ne soit pas négligeable (à Tokyo et à Osaka, par exemple) et qu'il soit solidement implanté dans le mouvement antinucléaire. Le PCJ a sans doute souffert plus que les autres partis du changement de climat politique intervenu depuis le milieu des années 70. Ces dix dernières années ont été marquées par une lente régression des libéraux-démocrates, qui doivent désormais s'appuyer sur des partis mineurs (comme le Nouveau Club libéral) pour maintenir leur majorité, mais aussi par un phénomène de dépolitisation croissante, sensible, en particulier, chez les jeunes mais également dans une nouvelle frange de la classe moyenne, fille de la prospérité et plus préoccupée de bien-être et de consommation que de débats d'idées. Le PC, pour sa part, souffre d'une diminution du nombre des jeunes militants (*moins de trente ans*).

Les communistes ont aussi été victimes de l'évolution des autres partis d'opposition. A commencer par celle du Parti socialiste (118 sièges à la Chambre basse) qui, sous la direction de M. Ishibashi, qui vient d'être réélu à sa tête, cherche à se dégager de sa paralysie traditionnelle alimentée par le sectarisme des clans qui le composent : moins qu'un parti, le PS est une galaxie de groupes allant des plus dogmatiques aux plus pragmatiques.

Sous la direction de M. Ishibashi, le PS a renoncé à plusieurs des grandes options qui furent les siennes sur la question du secteur public, devenant, notamment, favorable à la privatisation ; en matière de défense, il apparaît plus que fluctuant sur le problème du seuil de 1 % du PNB, et en ce qui concerne les bases américaines au Japon, il ne conteste plus leur présence. Dans son discours au congrès communiste, M. Fuwa, secrétaire général, a affirmé que, au regard de la plate-forme politique de 1973 sur l'union de la gauche nippone, on ne pouvait plus considérer le PS comme un partenaire éventuel. Le refus de la direction du PCJ d'autoriser les journalistes de l'organe du PS à suivre les travaux du congrès est symptomatique de l'antagonisme existant entre les deux principaux partis de gauche au Japon.

L'opposition japonaise, *dans son* ensemble, apparaît de plus en plus proche de la majorité pout tout ce qui touche aux grandes options politiques, estiment les communistes : *« Nous sommes dans une situation critique,* nous dit M. Koichiro Ueda, vice-président du présidium du PCJ, *car risque de renaître au Japon une situation de consensus national, comme ce fut le cas avant la guerre, caractérisée par une convergence de vues entre l'opposition et la majorité gouvernementale. »*

Cette évolution du PS est, en fait, due en grande partie aux nouvelles orientations du mouvement syndical. Le PS est, en effet, largement dominé par la grande confédération Sohyo. Or il se dessine dans le mouvement syndical une scission, les syndicats du secteur privé cherchant à se regrouper afin de créer une nouvelle confédération. Une telle évolution tend à pousser le PS vers la droite.

Un contexte conservateur

Dans un contexte politique où chaque parti d'opposition (à commencer par le Parti social-démocrate, traditionnellement plus proche du PLD que de la gauche, mais aussi le parti bouddhiste Komeito) manœuvre, en vue des prochaines élections, dans l'espoir de recueillir une parcelle de pouvoir par un jeu d'alliance avec la majorité si celle-ci est en difficulté, le PCJ se trouve incontestablement isolé. Les communistes japonais ne se comptent pourtant pas parmi les plus dogmatiques du monde industrialisé. Le PCJ fut sans doute le premier PC à adopter une ligne indépendante à la fois de l'URSS et de la Chine (rompant avec la première en 1964, puis avec la seconde en 1966). Il vit d'ailleurs non sans un certain soulagement ses homologues européens suivre un chemin analogue une décennie plus tard avec l'eurocommunisme.

Le PCJ n'a cependant pas recueilli les fruits de cette indépendance. Par rapport au PCI, par exemple, il a toujours dû se mouvoir dans un contexte plus conservateur et foncièrement anticommuniste. Sans doute y a-t-il des raisons historiques à ce phénomène (en particulier, la répression systématique dont fut victime le mouvement ouvrier d'avant-guerre). Mais s'y ajoutent les erreurs commises par le PCJ au lendemain de la guerre : il avait bénéficié d'une grande popularité c'était, en effet, le seul parti qui n'avait jamais fait de compromis avec le régime militaire), mais il perdit ce capital de confiance en se lançant en 1951 dans l'action violente sur l'injonction de Moscou et de Pékin. Après une traversée du désert de cinq ans, il commença à remonter la pente en 1955, pour avoir plus de quarante députés à la Chambre basse au début des années 70. Puis, il a progressivement régressé.

Les communistes cherchent à sortir de leur isolement sur deux plans. D'abord, au niveau national, par un renforcement de leur influence sur le mouvement antinucléaire dans lequel ils contrôlent déjà la puissante Association des familles des victimes des bombes atomiques lancées sur Hiroshima et Nagasaki. Ensuite, sur le plan international, en renouant des liens avec l'URSS et la Chine tout en essayant de maintenir leur position indépendante. En 1984, M. Miyamoto, président du présidium, se rendit à Moscou. Il signa alors un document commun sur la limitation des armes nucléaires, *« malgré,* souligne-t-on au siège du parti, *les divergences qui subsistent, y compris sur l'évolution de la situation mondiale ».*

Les relations avec Moscou, qui s'étaient améliorées depuis 1979, restent cependant tendues (le dix-septième congrès doit adopter une résolution condamnant l'intervention soviétique en Afghanistan). Une raison fondamentale à cette tension tient au soutien que l'URSS continue à apporter à une fraction dissidente du PCJ, dirigée par l'un de ses chefs historiques, M. Yoshio Shiga, qui, après la rupture avec le Kremlin en 1964, tenta de former un parti pro-soviétique au Japon. Les pratiques analogues auxquelles se sont livrées les Chinois (en finançant le Parti des travailleurs japonais, groupuscule maoïste) constituent pour les communistes japonais des *« interventions inadmissibles ».*

Ces difficultés sont-elles en voie d'être surmontées ? En mai dernier, un porte-parole du PCC avait déclaré à l'agence de presse japonaise Kyodo que la Chine était *prête* à renouer ses liens avec le PCJ. Dans son discours inaugural au congrès, M. Miyamoto a précisé qu'un processus de normalisation des rapports avec le PC *chinois* était effectivement en cours.

Une clause anti-hégémonie

Ce réchauffement des liens du PCJ avec les deux Grand du monde socialiste n'a pas empêché les communistes japonais d'inclure dans leur nouveau programme un développement sur l'hégémonisme, *« quelle que soit son origine ».* Le PCJ fait explicitement référence à l'intervention soviétique en Afghanistan mais aussi à l'occupation par l'URSS des îles du Nord de l'archipel nippon : *« Mesures injustes allant à l'encontre du principe de non-extension territoriale prévu par le traité de San-Francisco. »*

La clause anti-hégémonie qui figure désormais dans le programme vise aussi la Corée du Nord. Les relations entre le PCJ et Pyongyang n'ont jamais été très bonnes. Depuis l'attentat de Rangoun contre le cabinet sud-coréen, elles se sont franchement détériorées. *« Il n'y a pas de preuve pour nier que cet attentat a été perpétré par Pyongyang »,* estiment les communistes japonais. La polémique acerbe qui s'est développée depuis plus d'un an entre le PCJ et la Corée du Nord a conduit les communistes japonais non seulement à inclure le Parti des travailleurs de Corée dans la liste des coupables de visées hégémonistes, mais aussi à modifier leur interprétation de certains faits historiques : ainsi ne lira-t-on plus dans les documents du PCJ que *« la guerre de Corée a été déclenchée par l'impérialisme américain »,* mais simplement que *« la guerre de Corée a commencé ».*

PHILIPPE PONS.



AMÉRIQUES

Guatemala

M. Vinicio Cerezo (démocrate-chrétien) élu à la présidence

Le deuxième tour de l'élection présidentielle s'est déroulé dimanche 8 décembre sans précipitation ni passion. Les électeurs guatémaltèques devaient choisir entre le démocrate-chrétien Vinicio Cerezo et le centriste de droite Jorge Carpio. Après un premier tour, le 3 novembre, M. Cerezo disposait d'une avance considérable sur son rival. Le second tour devait confirmer les pronostics en faveur du démocrate-chrétien dans la proportion d'environ 65 % contre 35 %. Ce scrutin intervient après trente ans de gouvernement militaire presque ininterrompu. L'ancien président, le général Humberto Mejia Victores, avait promis une élection présidentielle peu après s'être emparé du pouvoir en août 1983. Depuis cette date, la situation politique et économique n'a fait que s'aggraver dans un pays déchiré depuis des années. Le moment est venu, a estimé le nouveau président, de *« rétablir un Etat de droit »*.

Une marge de manœuvre étroite

Dans un pays où la violence politique prend trop souvent le pas sur le débat d'idées, M. Vinicio Cerezo Arevalo aura surtout appris à pratiquer l'art du possible. Au sein de son parti, il a pu mesurer les risques d'un engagement même modéré : plus de trois cents militants et dirigeants démocrates-chrétiens ont été assassinés ces trois dernières années. Il peut aussi se souvenir de la parenthèse démocratique ouverte en 1944 par l'élection à la présidence de Juan José Arevalo, auquel il est d'ailleurs apparenté par sa mère. Dix ans plus tard, l'expérience tournait court avec la réinstallation au pouvoir de militaires de droite soutenus par Washington.

Agé de quarante-trois ans, le futur président appartient à la nouvelle génération de jeunes cadres de la démocratie-chrétienne. Avocat de formation, il est devenu rapidement un homme d'appareil. Il s'était ensuite fait connaître en briguant la mairie de la capitale en 1982. Cette tentative lui aura servi de tremplin pour se lancer dans la course à la présidence lorsque la DC a jugé, le moment venu, de présenter son propre candidat civil. Mais ses adversaires ne se sont pas privés de lui reprocher son manque d'expérience.

Au fil de la campagne, M. Cerezo a cependant acquis de l'assurance. Dans une compétition où la gauche n'avait guère voix au chapitre, ce représentant de la bourgeoisie citadine créole a rapidement pris la tête des sondages et a fini par incarner un espoir d'évolution. Un peu plus ouvert que d'autres, il avait osé dénoncer les excès de la répression et se prononcer pour un meilleur respect des droits de l'homme. Mais ces audaces lui avaient valu d'être présenté



Dessin de SZLAKMANN.

comme un dangereux gauchiste par ses rivaux de droite. Les milieux nationalistes lui avaient également reproché ses liens avec l'internationale démocrate-chrétienne et même avec son ami, le président du Salvador, M. José Napoleon Duarte.

Concertation

De corpulence moyenne, la moustache conquérante, M. Cerezo pratique le karaté non seulement pour agrémenter ses loisirs mais aussi pour se défendre, précise-t-il. Dans ses discours comme dans son programme, il a pris soin de développer des thèmes assez généraux pour n'effaroucher personne. Son cheval de bataille est la *concertation* et il souhaite s'inspirer des palabres dans les villages indiens pour connaître l'avis du plus grand nombre avant d'agir. Cette volonté de rassurer a été encore plus manifeste entre les deux tours de scrutin. Ainsi M. Cerezo a-t-il préféré ne pas aborder dans sa campagne un problème aussi essentiel que la réforme agraire, car, explique-t-il, *« c'est un terme qui suscite des réactions émotives et accroît la polarisation »*. Redoublant de prudence, il a finalement choisi la tactique du moindre risque. Sous le slogan *« Nous avons déjà un président »*, il avait profité de ses dernières apparitions à la télévision, à l'ombre d'un sapin, pour présenter à tout le monde ses meilleurs vœux de Noël.

Instruit par l'expérience, le nouveau président civil sait que sa marge de manœuvre demeurera étroite. Sans doute disposera-t-il d'une majorité au Congrès, mais il ne saurait ignorer que les militaires veilleront dans les coulisses. Il n'est donc pas question de demander des comptes aux forces armées ni d'engager un dialogue avec une guérilla apparemment guère prête à déposer les armes.

La priorité sera probablement donnée aux moyens d'affronter la crise économique sans précédent léguée par les militaires. Devenu un allié plus présentable, le Guatemala pourra compter sur l'aide financière plus que jamais nécessaire des Etats-Unis. En contrepartie, Washington espère bien que les nouvelles autorités se montreront moins réticentes à s'associer à leur campagne antisandiniste — bien que M. Cerezo souhaite maintenir sa neutralité et apporter son soutien au groupe de Contadora.

Après une trentaine d'années de régime militaire presque ininterrompu, la victoire du candidat démocrate-chrétien éveille une timide lueur d'espoir. Reste à savoir si les velléités réformistes de M. Cerezo suffiront à mettre un terme à une violence endémique et à mieux faire respecter les droits de l'homme.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

AFRIQUE

Togo

L'explosif utilisé lors des attentats du 4 décembre est d'origine française

De notre envoyé spécial

Lomé. — C'est comme si l'harmattan, qui est tombé sur la capitale togolaise depuis une semaine, imposant une lumière d'un gris laiteux et une visibilité quasi nulle, avait aussi scellé les bouches, du moins celles qui ne sont pas « autorisées ». Depuis les deux explosions de mercredi soir 4 décembre, qui ne sont toujours pas revendiquées, les rares personnes qui acceptent de discuter avec des étrangers le font avec un luxe de précautions pour préserver leur anonymat.

Dans ce petit pays de 2,9 millions d'habitants, qui voudrait tant apparaître comme la Suisse de l'Afrique et qui, jusque-là, méritait sa réputation de stabilité politique, les explosions du mois d'août et celles du 4 décembre entachent l'image de marque. D'autant que, sur le plan économique, les performances sont plus que préoccupantes, en dépit des *réels efforts d'assainissement* engagés sous l'égide du Fonds monétaire international (FMI).

Dans ce contexte, la politique d'austérité menée par le gouvernement a entraîné, en termes de pouvoir d'achat, d'importants sacrifices pour la population. De là à dire, comme le font certains, que le pouvoir aurait provoqué les explosions du mois d'août pour « remobiliser » une population de plus en plus morose et critique envers la gestion du général Eyadema, il y a une marge. C'est vrai que, à l'époque, une campagne outrancière fut engagée pour exiger l'application de la loi du talion et que l'on « pende » les personnes arrêtées. Mais cette thèse-là peut aussi être réfutée en raison de la coïncidence de la première explosion du mois d'août avec la venue du pape à Lomé. On imagine mal, *a priori*, un pouvoir extrêmement soucieux de sa respectabilité choisir un tel moment pour se discréditer lui-même. Il est non moins vrai que beaucoup de gens à Lomé continue à douter de la culpabilité des quatre poseurs de bombes (sur quatorze personnes qui, selon les autorités, sont aujourd'hui en *attente de jugement*) arrêtés alors.

Les deux explosions de mercredi ont-elles la même origine que la série d'attentats d'il y a trois mois ? Les autorités togolaises reconnaissent que le parallèle n'est peut-être pas évident. M. Lacle, ministre de l'intérieur, nous a indiqué que l'explosif utilisé en août était des bâtons de dynamite, alors que celui employé mercredi était du TNT. De source non officielle, nous avons appris que ce dernier est fabriqué pour l'armée française. L'une des trois charges utilisées sur la voie ferrée où a eu lieu l'une des deux explosions n'a pas éclaté, ce qui a permis d'en déceler l'origine. Les numéros de série ont d'ailleurs été communiqués à Paris pour identification.

Cette précision — la « nationalité » française de l'explosif — intervient à un moment inopportun. Certes, les relations entre Paris et Lomé restent traditionnellement bonnes, pour des raisons à la fois économiques (notamment parce que la France achète une part importante des phosphates togolais) et politiques (le Togo a accepté, en septembre 1984, d'accueillir les quatre militants basques espagnols expulsés par Paris). Il n'en demeure pas moins que le général Eyadema est agacé par les dénonciations de son régime auxquelles se livrent, de Paris, les nombreux opposants politiques togolais réfugiés en France et qui appartiennent au Mouvement togolais pour la démocratie (MTD).

En outre, Lomé a manifesté sa mauvaise humeur après la suppression, à la mi-1984, du bureau de l'Agence France-Presse dans la capitale togolaise.

Enfin, une autre affaire a alimenté ce contentieux passager entre les deux capitales. Vers le 15 octobre dernier, l'adjoint de l'attaché militaire de l'ambassade de France, le capitaine Franceschini, a été rappelé en France, à la demande des autorités togolaises. Il lui était reproché — à tort ou à raison — d'avoir tenu des propos désobligeants à l'encontre du gouvernement de Lomé, au moment où la violente campagne contre les poseurs de bombes du mois d'août se déchaînait. Cette décision est intervenue alors que l'ambassade de France était « fragilisée » par l'absence de l'ambassadeur (M. Chatelais, qui a quitté le poste d'ambassadeur à Lomé pour prendre la direction des affaires africaines et malgaches au quai d'Orsay, n'a pas été remplacé), et l'on n'exclut pas, dans les milieux français de Lomé, que le général Eyadema ait voulu profiter de l'occasion pour manifester ses distances à l'égard du pouvoir socialiste. La visite de M. Jean-Christophe Mitterrand — conseiller adjoint pour les affaires africaines à l'Elysée et ancien correspondant de l'AFP à Lomé — dans la capitale togolaise peu après cette affaire avait détendu, un temps, les relations entre les deux pays.

Entre la « piste ghanéenne » et la « piste française », les autorités togolaises donnent aujourd'hui l'impression de ne pas savoir à quoi s'en tenir. D'autant que, d'un côté comme de l'autre, Lomé est contraint à une extrême prudence, pour d'évidentes raisons diplomatiques.

LAURENT ZECCHINI.

PROCHE-ORIENT

LE PROCÈS DES MEURTRIERS DES TROIS ISRAÉLIENS DE LARNACA

L'accusation a éludé les aspects politiques de l'affaire

De notre envoyé spécial

Nicosie. — Le palais de justice de Nicosie, situé tout près de la frontière hermétique qui sépare la ville grecque de la ville turque, ne montre guère de signes d'effervescence. Une vingtaine de policiers seulement ont été mobilisés à l'occasion du procès des trois hommes accusés du meurtre de trois Israéliens le 25 septembre dernier, dans le port de Larnaca. Au terme de six jours de débats, le verdict devrait être prononcé vendredi soir. Dans la modeste bâtisse construite du temps de la colonisation britannique pourtant, se déroule, dans une ambiance de cour d'assises provinciale, un procès qui a pour arrière-plan la lutte sans merci que se livrent depuis près de quarante ans Israéliens et Palestiniens. Dans le box des accusés, trois hommes. Deux Arabes, Khaled Abdelkader El Khatib, vingt-cinq ans, Abdelkader Kim Saado El Khalifa, vingt-deux ans, et un Britannique, Ian Mikael Davison, vingt-six ans.

Le 25 septembre dernier, ils prenaient en otage trois Israéliens, Esther et Reuven Palzur, et Abraham Avnery, à bord de leur yacht, le *First*, ancré depuis dix jours dans le port de Larnaca. Ils font alors connaître leur revendication : libération des quinze Palestiniens interceptés par la marine israélienne alors qu'ils s'apprêtaient à aborder près de Saïda, au Liban du Sud.

L'affaire se termine tragiquement. Les trois Israéliens sont tués, chacun d'un coup de revolver dans la nuque, et les trois terroristes se rendent à la police chypriote. Quelques jours plus tard, Israël riposte en bombardant le quartier général de l'OLP, près de Tunis. Bilan : une soixantaine de morts. Le procès n'a pas apporté d'éclaircissements sur les questions que l'on se pose toujours à propos de ces événements, et en particulier sur celles-ci :

Les trois Israéliens assassinés étaient-ils, oui ou non, des agents secrets chargés de surveiller les allées venues des Palestiniens à Chypre ? Les accusés n'ont cessé de le proclamer tout au long du procès, concentrant leur tir sur Esther Palzur, qu'ils qualifient d'*« officier de grade élevé du Mossad »*. Les autorités israéliennes ont, de leur côté, énergiquement démenti, présentant les victimes comme de simples touristes.

Les débats n'ont pas établi si les trois hommes avaient agi sur ordre exprès de l'OLP. Aussitôt après le triple meurtre de Larnaca, les Israéliens avaient mis en cause la Force 17, nom de la garde personnelle de M. Yasser Arafat. La seule précision apportée au cours du procès par l'un des accusés arabes, El Khatib, fut de dire qu'il était un partisan d'Ali Hassan Salameh, dit Abou Hassan, tué dans un attentat à la voiture piégée à Beyrouth, en 1979, et qui passe pour être le fondateur de la Force 17. Par ailleurs, le Britannique Ian Davison a été reconnu par plusieurs témoins comme étant l'un des gardes du corps qui accompagnaient M. Yasser Arafat lors de son départ de Tripoli (Liban du Nord) au mois de décembre 1983.

L'accusation chypriote dans ce procès n'a visiblement pas voulu aller au fond des choses. Le procureur, M. Mikael Kyprianou, s'est efforcé de limiter les débats aux faits, comme s'il s'agissait d'une affaire de droit commun. Tâche difficile, car les accusés, qui paraissaient tout à fait détendus, n'ont cessé de revendiquer leur action comme un *« devoir moral »*, qui leur était imposé par les souffrances du peuple palestinien. Pour sa part, Ian Davison, ce menuisier en chômage de Newscastle, a déclaré à des journalistes de la télévision britannique venus l'interroger dans sa cellule qu'il est *« plus heureux que jamais »*, et que son seul regret est de n'être plus *« impliqué physiquement dans la lutte des Palestiniens contre Israël. »*

L. R.

Israël

Grève de la faim illimitée des prisonniers politiques palestiniens

Jérusalem (*AFP*). — Les prisonniers politiques palestiniens ont étendu, dimanche 8 décembre, leur *« grève de la faim illimitée »* à toutes les prisons israéliennes, y compris celles des territoires occupés, pour exiger l'amélioration de leurs conditions d'incarcération, apprend-on de sources palestiniennes. Le mouvement de grève de ces prisonniers politiques — jugés et condamnés pour activités subversives, appartenance à des organisations palestiniennes ou participation à des actes de sabotage — avait débaté, jeudi, dans la prison de Djenine, au nord de la Cisjordanie occupée.

Dans une lettre qu'ils ont réussi à faire sortir de prison, les organisateurs de la grève dénoncent les mauvais traitements auxquels les prisonniers palestiniens (estimés à plus de trois mille) sont soumis. Selon eux, les gardiens les mettent au cachot de manière arbitraire ; dans les cellules surpeuplées, ils dorment tous sur des paillasses à même le sol (seuls les détenus de la prison de Ramleh, au sud de Tel-Aviv, ont des lits) et la nourriture est insuffisante.

En outre, Dan Beeri et Yossef Tsouria, deux des membres du réseau terroriste juif anti-arabe démantelé en mai 1984 dans les territoires occupés de Cisjordanie et Gaza, ont été graciés par le président de l'Etat d'Israël, M. Chaïm Herzog. Ils avaient tous deux été condamnés à trois ans de prison ferme pour « complot » par le tribunal de district de Jérusalem. Ils ont été remis en liberté vendredi dernier, après avoir purgé moins des deux tiers de leur peine, mais cette mesure n'a été rendue publique que dimanche soir.

Les deux hommes avaient fomenté un complot et organisé une action destinée à dynamiter les mosquées d'Al-Aqsa et d'Omar à Jérusalem.

PREMIÈRE VISITE OFFICIELLE DE M. DUMAS

M. Roland Dumas a commencé ce lundi 9 décembre une visite officielle de quarante-huit heures en Israël, la première dans ce pays depuis qu'il a pris ses fonctions de ministre des relations extérieures. Ce séjour était d'autant plus attendu à Jérusalem que M. Dumas s'est déjà rendu en Arabie saoudite, au Liban, en Irak, en Egypte, et qu'il a eu l'occasion de s'entretenir à Tunis avec M. Yasser Arafat, le chef de l'OLP. Mais les entretiens de M. Dumas, souligne-t-on à Paris comme à Jérusalem, n'en devraient pas moins confirmer le très net réchauffement des relations franco-israéliennes depuis l'arrivée au pouvoir des socialistes français.

Après avoir déposé une gerbe au mémorial de la déportation, Yad Vachem, M. Dumas devait engager ce lundi, en fin de matinée ses premières conversations avec son homologue israélien, M. Itzhak Shamir, qui s'est, pour sa part, déjà rendu à plusieurs reprises en visite à Paris. Côté français, on se dit particulièrement intéressé à approfondir deux points à l'occasion de cette visite : la conception israélienne d'un éventuel *« forum international »* destiné à encourager des négociations directes entre les parties en conflit dans la région, et l'ébauche d'une amélioration des relations entre Israël et le bloc de l'Est.

LES OTAGES DU LIBAN

M. Nabih Berri reprend sa médiation

Beyrouth (*AFP*). — M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, a annoncé samedi 7 décembre qu'il reprenait sa médiation pour obtenir la libération des otages occidentaux au Liban, *« en particulier »* des Français Michel Seurat et Jean-Paul Kauffmann, exprimant l'espoir d'y parvenir à l'occasion de la fête de Noël.

« Bien que M. Nehmé Hachem (un Libanais porté disparu qui serait prisonnier en Israël) *n'ait pas encore été relâché, je vais multiplier mes efforts pour obtenir la libération de tous les otages, en particulier celle de MM. Seurat et Kauffmann »*, a-t-il dit dans une déclaration rapportée par l'officielle Agence nationale d'information (ANI).

M. Berri a *« remercié sincèrement »* la France pour le *« rôle déterminant »* qu'elle a joué, selon lui, dans la libération, jeudi, de M. Tony Abi Ghanem, maintenu en détention en Israël après la mise en liberté des derniers prisonniers d'Atlit (nord d'Israël), en septembre dernier. Il a rappelé qu'il avait alors suspendu sa médiation, les Etats-Unis *« n'ayant pas respecté les engagements qu'ils avaient pris »* lors du détournement du Boeing de la TWA en juin.

Un porte-parole militaire à Tel-Aviv a cependant démenti la libération jeudi par l'armée israélienne de M. Toni Abi Ghanem : *« Nous ignorons tout de cet homme. Les derniers prisonniers chiites détenus en Israël ont quitté la prison d'Atlit le 10 septembre dernier »*, a-t-il ajouté. Ce porte-parole militaire israélien a par ailleurs affirmé ne pas être au courant du sort de l'autre milicien chiite, M. Nehme Hashem, dont la libération est également réclamée par le mouvement Amal.

Le porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères a, pour sa part, indiqué dimanche à l'AFP que *« la détention, de même que la libération, de M. Toni Ghanem n'était pas le fait d'Israël »*.

M. Toni Ghanem, a affirmé vendredi dans une déclaration à l'AFP avoir été arrêté par les services de renseignements israéliens le 19 août 1984 dans le secteur de Nabatyeh (Liban du Sud) avant d'être successivement transféré dans plusieurs prisons en Israël.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LA RÉVOLUTION ISLAMIQUE

Le roi Fahd reçoit à Ryad le chef de la diplomatie iranienne

Ryad (*Reuter*). — Le roi Fahd d'Arabie saoudite s'est entretenu, dimanche 8 décembre, avec le ministre iranien des affaires étrangères Ali Akbar Velayati, arrivé samedi 7 décembre à Ryad pour tenter de réconcilier son pays avec le royaume, soutien politique et financier essentiel de l'Irak dans le conflit du Golfe.

Cette rencontre, la première à un tel niveau depuis la révolution islamique en 1979, s'est déroulée en présence du prince héritier Abdallah Ibn Abdelaziz, du prince Saoud Al-Fayçal, ministre des affaires étrangères, et d'autres membres du gouvernement.

Le ministre iranien avait déclaré à son départ de Téhéran que son voyage avait pour but d'*« informer »* les autorités saoudiennes de la détermination de l'Iran à poursuivre le combat jusqu'à la disparition *« de la source de tension dans la région que sont, selon lui, le président irakien Saddam Hussein et son gouvernement »*.

Le quotidien de Téhéran *Keyhan* écrivait de son côté que *« des années ont été nécessaires pour que les Saoudiens comprennent que les forces islamiques dans le golfe Persique n'ont aucune visée sur les territoires des autres nations »*, mais que, maintenant, *« le ciel semble s'éclaircir petit à petit entre Téhéran et Ryad »*.

Le prince Saoud Al-Fayçal avait fait une visite officielle à Téhéran en mai 1985.

● *A Téhéran*, l'explosion d'une voiture piégée a fait deux morts et dix-huit blessés, samedi, dans le centre de la capitale. Dimanche matin, deux autres personnes ont été blessées par l'explosion d'une charge de faible puissance déposée dans un magasin, au rez-de-chaussée de l'immeuble abritant l'agence de presse iranienne Irna. — (*AFP*.)

politique

Situations 86

OISE : l'UDF maintient sa liste

De notre correspondant

Beauvais. — Les états-majors du RPR et de l'UDF ont défini, mercredi soir 4 décembre, la composition de la liste d'opposition pour les élections législatives. Derrière MM. Marcel Dassault (RPR) et Robert Hersant (app. UDF) figurent MM. Jean-François Mancel (RPR), *en troisième position*, Dehaine (RPR), en quatrième, Marchand (UDF), en cinquième ; les 6e et 8e places reviennent également à l'UDF. Jugeant ces conditions inacceptables, l'UDF de l'Oise a décidé de maintenir la liste conduite par M. François-Michel Gonnot, vice-*président du conseil régional* de Picardie et adjoint au maire de Compiègne. Sur cette liste figurent notamment MM. Michel Gorin, conseiller général de Beauvais, Jean Legendre (CNIP), maire de Compiègne, le Dr Dupuy, maire de Crépy-en-Valois, et Mme Du Grandrut, *adjointe au maire de Senlis*.

Cette liste risque de bouleverser l'échiquier politique pour les élections régionales. En effet, *pour réagir à cette « dissidence »*, le RPR pourrait vouloir faire cavalier *seul*. Ce qui, les deux partis étant quasiment en équilibre dans l'Aisne et dans la Somme, pourrait faire perdre la présidence de la région Picardie à l'UDF. — Ph. L.

FINISTÈRE : l'opposition est tout de même parvenue à un accord

De notre correspondant

Brest. — *Le RPR et l'UDF ont* fini par se mettre d'accord sur une liste commune aux législatives, mais l'accord s'est conclu *au détriment de* l'UDF. Le RPR a réussi à placer trois de ses hommes en position d'éligibilité contre deux à l'UDF. Il est en effet admis que dans le département l'opposition *unie doit* emporter cinq des huit sièges.

M. Jean-Louis Goasduff, député sortant RPR, conduira la liste devant MM. Charles Miossec (RPR) lui aussi député sortant, Jean-Yves Cozan (CDS), Ambroise Guellec (CDS), Alain Gérard (RPR) et Yannick Marzin (PR). *Le RPR s'est gardé de tout* triomphalisme à l'issue de ce bras de fer L'UDF, pour sa part, n'a pas souhaité, vendredi 6 décembre, faire de commentaires. Les militants chiraquiens ont réussi à imposer leur loi après le *coup de force de M. Goasduff,* qui avait annoncé, le 19 novembre, la constitution *d'une liste* autonome du RPR pour protester *contre la décision de l'UDF de* placer trois des siens en position *d'éligibilité.*

L'UDF a *cédé*, en dépit de l'accord passé en juillet entre les deux formations, pour faire élire M. Georges Kerbrat (RPR), maire de Brest. Aux termes de cet accord, les conseillers municipaux de l'UDF apportaient leurs voix à M. Kerbrat à condition que leur formation ait trois députés. Mais, en septembre, l'état-major finistérien du RPR *annonçait qu'il* n'avait *« jamais vu de trace de cet accord signé à Paris »*. Il faisait valoir, en outre, que son influence dans le département est plus grande que celle de l'UDF.

C'est donc à une union dans la douleur qu'est parvenue l'opposition. Une union dont M. Yannick Marzin, président départemental du PR, adjoint au maire *de Brest, pourrait faire les frais,* si l'opposition n'obtient que cinq *élus*. — G. S.

SEINE-MARITIME : le RPR donne satisfaction à M. Antoine Rufenacht

De notre correspondant

Rouen. — L'opposition de Seine-Maritime a *présenté* vendredi 6 décembre, à Rouen, sa *liste pour les élections* législatives, qui sera conduite par M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, sénateur et maire de Rouen.

La *mise au point de cette liste* a suscité bien des commentaires et des *polémiques au sein* du RPR après la publication d'une première mouture au mois d'octobre. M. Roger Fossé (RPR), député sortant et président du *conseil régional de* Haute-Normandie, y était le second de *M. Lecanuet, mais* M. Antoine Rufenacht (RPR), ancien secrétaire d'Etat de M. Chirac et ancien député havrais, se voyait rejeté au sixième rang, en position éligible *néanmoins* puisque l'UDF et le RPR réunis peuvent espérer *obtenir six ou sept sièges*. M. Rufenacht, élu du Havre, avait trouvé cette place *« inacceptable »*, et joint son mécontentement à celui de M. Jean-Louis Bourlanges, étoile montante du RPR à Dieppe, placé alors en *dixième position*. *« L'affaire »* trouve son origine dans les querelles qui secouent *le RPR* en Seine-Maritime depuis que M. Rufenacht a choisi de soutenir M. Michel Debré et non M. Jacques Chirac lors de l'élection présidentielle de 1981.

Mais elle plongeait M. Lecanuet, *« ardent défenseur de l'union de l'opposition »*, dans l'embarras. Président du conseil général de Seine-Maritime, il redoutait que ne resurgisse à cette occasion l'ancestral combat entre les deux grandes villes du département, Le Havre et Rouen.

En définitive, les instances nationales du RPR ont tranché en faveur du M. Rufenacht qui remonte à la quatrième place alors que M. Fossé, devenu sixième, se verra chargé de conduire la liste d'union *pour les* régionales. Et, bien que huitième sur la liste, *M. Bourlanges, le Dieppois*, peut espérer rejoindre l'Assemblée nationale en cours de législature.

L'occasion pourrait d'ailleurs se présenter dès les prochaines élections sénatoriales l'an prochain. M. Lecanuet, actuellement sénateur, *a en effet sacrifié* ce poste confortable pour conduire *l'opposition en mars, parce qu'il* se dit *« persuadé d'être utile »*. *« Si M. Fabius n'était pas premier ministre et candidat en Seine-Maritime, je ne me serais pas porté aux avant-postes. Je ne pouvais rester dans le confort du spectateur »*, a-t-il expliqué. Ainsi, sa place est-elle, selon lui, *à la tête d'une « immense ligue face à M. Fabius »*, ligue au sein *de laquelle figure en cinquième* position, M. Jean Allard (UDF), premier adjoint de M. Lecanuet à la mairie de Rouen, PDG du quotidien régional *Paris-Normandie*.

ÉTIENNE BANZET.

Point de vue

Le rideau tombe sur les Turenge

par BERNARD PONS (*)

A en croire *l'ancien ministre* de la Défense, l'affaire dite Greenpeace est, paraît-il, *« close »*. *Quant au premier ministre*, il estime — un peu tard peut-être — que la discrétion s'impose et que la publicité pourrait *nuire* aux démarches entreprises avec la *Nouvelle-Zélande*.

Ainsi les éclats, le scandale auxquels a donné lieu ce « coup tordu » s'estompent.

Pourtant le malaise persiste, parce qu'il y a eu mort d'homme, parce que deux officiers français ayant agi sur ordre purgent une *lourde peine de prison, parce que la* France *s'est* déconsidérée en usant de procédés que l'on croyait réservés à d'autres Etats et à d'autres systèmes politiques.

Le malaise tient aussi au fait *qu'en dépit des professions de foi* officielles, les véritables responsables de l'opération, de sa conception, de sa décision, de son exécution et surtut de sa dissimulation, *ne sont ni situés, ni sanctionnés.* Aussi la discrétion préconisée aujourd'hui paraît-elle bien hypocrite. Elle prétend n'être inspirée que par l'intérêt des « Turenge ». N'a-t-elle pas plutôt pour objet de faire écran *aux erreurs, aux maladresses, à l'incurie* du gouvernement ?

Nous nous sommes toujours refusé à polémiquer sur une affaire où *le renom* de la France, *ses intérêts moraux* sont en cause. Pour autant, nous ne pouvons fermer les yeux sur une telle accumulation de fautes. Qu'on ait cédé à la tentation de tout faire pour étouffer le scandale, on peut à la rigueur le comprendre, même si on ne peut le justifier. *Mais, du jour où le président* de la République, éclaboussé, a cru devoir monter en première ligne et *s'est vu contraint de sacrifier* Charles Hernu, son ami de toujours, on était en droit d'espérer que le gouvernement adopterait une attitude claire et réfléchie. Voilà pourtant *qu'il commence par dénoncer* l'attentat et promettre le châtiment à ses auteurs. Puis il reconnaît la responsabilité collective des services *secrets*, ce qui le dispense *d'identifier les coupables et lui permet* de diluer toutes les responsabilités, à quelque niveau que ce soit. C'est la théorie du « coup tordu », de l' « esprit malin », du « diable » — dénominations multiples de l'ir*responsabilité socialiste — qui* présente le double avantage de disculper tous les agents d'exécution sans *incriminer personne* au niveau supérieur.

En adoptant cette thèse, le gouvernement pouvait enfin chasser *tous les miasmes politiques de l'affaire* — ce qui, à l'approche des élections, n'est pas négligeable — et consacrer ses efforts à la noble tâche d'obtenir la libération rapide des « Turenge ». Sur ce terrain, au moins était-il assuré que le principe de son action ne serait pas *contesté*.

Mais on peut craindre qu'il ne soit guère plus capable d'atteindre cet objectif que ceux qu'il s'était assignés *précédemment*. Tout le démontre :

On laisse entendre imprudemment avant le procès qu'on négocie la modification du chef d'inculpation contre le fait de plaider coupable, la *peine encourue ne pouvant alors* qu'être *modérée*. *C'est méconnaître* le souci d'indépendance de la justice néo-zélandaise. Celle-ci se fait *un devoir de l'affirmer* et *prononce* une lourde condamnation.

On accrédite publiquement comme une certitude l'idée qu'on obtiendra l'expulsion des condamnés.

On pousse le souci du spectacle *jusqu'à faire diffuser par les* antennes de télévision les conversations téléphoniques du ministre de la défense avec le capitaine Prieur.

Une telle publicité aussi tapageuse que malsaine ne pouvait avoir *qu'un effet négatif sur l'opinion* publique et le premier ministre de Nouvelle-Zélande. Répliquant à la provocation, celui-ci déclare sèchement que les deux agents français *« accompliront leur peine »*.

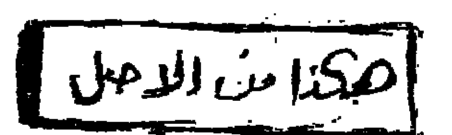
Il n'y a évidemment pas de quoi être fier, et l'on comprend mieux la *soudaine discrétion prônée par* M. Fabius, à la lumière du résultat obtenu.

Mais après tout, que seuls deux officiers payent le prix de ses erreurs et de ses maladresses n'est sans doute pour lui qu'un moindre mal.

(*) Ancien ministre, député RPR de Paris.







POLITIQUE

Les rapports du président de la République et du premier ministre

MM. Laurent Fabius et François Mitterrand se sont, chacun de son côté, exprimés à peu près dans les mêmes termes, le samedi 7 décembre, pour mettre fin à l'incertitude née de la déclaration du premier ministre à l'Assemblée nationale, le 4 décembre, après l'audience accordée par le chef de l'Etat au général Jaruzelski. M. Mitterrand, qui visitait, samedi matin, l'exposition Banlieues 89 à Enghien-les-Bains (Val d'Oise), a donné un avant-goût des propos qu'il avait confiés à TF 1 pour le journal de la mi-journée en indiquant qu'il n'avait pas l'intention de se « priver » d' *« un bon gouvernement »* et *« d'un bon premier ministre »*.

A M. Mitterrand, affirmant l'existence, entre son premier ministre et lui-même, d'une *« harmonie de pensée et d'action* [qui] *recouvre pratiquement tous les terrains »*, M. Fabius a fait écho en évoquant, le même soir, la *« communion étroite »* qui le lie au président de la République. Mme Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement, pouvait donc assurer, à Alès (Gard), qu' *« il n'y a pas de divorce »* entre les deux hommes.

A Elbeuf, dans son département de la Seine-Maritime, samedi matin, le premier ministre, venu poser la première pierre d'un hôpital, avait qualifié de *« roman-feuilleton, sans sens commun »* les rumeurs annonçant sa démission. La visite de M. Fabius à Elbeuf a été l'occasion, pour une centaine de militants CGT des usines Renault de Cléon, accompagnés d'élus communistes, de tenter d'affronter les forces de l'ordre, avant de se disperser sans incident.

Auparavant, devant les élus socialistes de la Seine-Maritime réunis en congrès à Amfreville-la-Mivoie, près de Rouen, le premier ministre avait opposé au PS, *« qu'on l'appelle socialiste ou social-démocrate, peu importe »*, les *« hommes du passé, dépassés, hommes du plus-que-parfait ou, plus exactement, du plus qu'imparfait »*, qui *« portent en eux un grand risque d'instabilité et de crise »*.

M. BÉRÉGOVOY A RTL-« LE MONDE »

Avec le premier ministre, « nous marchons main dans la main »

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a affirmé, le dimanche 8 décembre, lors du « Grand Jury RTL-*le Monde* », à propos de la venue en France du général Jaruzelski, qu'il n'est en désaccord ni avec le président de la République ni avec le premier ministre. *« Le président de la République,* a affirmé M. Bérégovoy, *a dit que cette affaire était terminée. Il a renouvelé sa confiance au premier ministre. Le premier ministre a dit la même chose, et je trouve cela très bien (...). Le travail avec Laurent Fabius est agréable et (...) je m'entends très bien avec lui (...). Nous marchons bien la main dans la main. »* M. Bérégovoy a affirmé qu'il n'avait pas voulu, vendredi soir à Château-Chinon, *« donner des leçons »* à M. Fabius (*le Monde* daté 8-9 décembre).

Le ministre a évoqué la condamnation par M. Valéry Giscard d'Estaing de la visite de M. Jaruzelski, pour affirmer : *« Quelle différence de nature y a-t-il entre le gouvernement de M. Jaruzelski et celui de M. Gierek ? (...) M. Gierek, ce n'était pas mieux et c'était même un peu plus grave (...) Alors, je dis qu'il y a des indignations qui ne sont pas justes. »*

A propos de l'après-mars 1986, M. Bérégovoy a émis l'hypothèse d'un PS *« entre 30 et 35 % des voix »* pour remarquer : *« Il est le premier parti de l'Assemblée nationale. A ce moment-là, le président de la République peut naturellement, c'est lui qui en est juge, faire appel à un premier ministre socialiste, lequel forme un gouvernement. Les groupes parlementaires se déterminent alors par rapport à ce gouvernement. Quant aux communistes, ils auront à choisir entre le retour de la droite (...) et le soutien au Parti socialiste. Je dis qu'avec 30 ou 35 % des voix, avec la proportionnelle et un président de la République issu de la même formation politique, il est parfaitement possible de gouverner. Et même mieux : il est possible d'assurer la stabilité politique qui ne serait assurée dans aucun autre cas de figure. »*

M. Fabius s'affirme en « communion étroite » avec M. Mitterrand

Il était près de minuit, le samedi 7 décembre, lorsque M. Laurent Fabius, après une soirée passée au spectacle de Michel Boujenah à l'Olympia, est arrivé au Pré-Saint-Gervais, où les socialistes de la ville avaient, comme chaque année, invité leurs amis à faire la fête au gymnase Séverine. L'entrée du premier ministre, accompagné de son épouse, a interrompu le premier *slow* de la soirée, instantanément abandonné par les musiciens pour la chanson du Parti socialiste (*« Francesocialiste, Puisque tu existes... »*).

Monté sur la scène avec les dirigeants et les élus socialistes de la ville et du département, M. Fabius a entendu le député de la circonscription, M. Claude Bartolone, qui est l'un des collaborateurs de sa campagne, déclarer que *« les socialistes n'ont pas d'états d'âme »*, puis souligner : *« Avant d'adhérer au Parti socialiste, nous avons, ici, adhéré au combat de François Mitterrand.*

A tes côtés, mon cher Laurent, le Parti socialiste se battra pour que l'expérience acquise aujourd'hui soit une grande force pour demain. »

M. Gilbert Bonnemaison, député, maire d'Epinay-sur-Seine, président du comité des maires pour la prévention de la délinquance, a, lui aussi, exprimé une confiance inébranlable dans l'issue des élections de mars prochain, avant que M. Marcel Debarge, sénateur, maire du Pré-Saint-Gervais, membre du secrétariat national du PS, évoque à son tour un homme *« qui, pour nous tous,* a-t-il dit, *est, bien sûr, le chef de l'Etat, mais reste pour chacun d'entre nous le premier des socialistes »*.

M. Debarge a souligné, ensuite, l'attachement des Gervaisiens pour la liberté et pour le droit à la différence. *« Il ne peut pas y avoir,* a-t-il dit, *de concession dans le combat qu'on mène contre le racisme. » « Aussi faudra-t-il passer à une étape complémentaire »*, a dit M. Debarge, en donnant le droit de vote aux immigrés pour les élections municipales. *« A partir d'un certain moment,* a conclu, sur ce point, le maire du Pré-Saint-Gervais, *il faut avoir, tout simplement, le courage de ses convictions. »*

Après cette allusion à la fermeté de M. Mitterrand sur la question des immigrés, M. Debarge a continué dans l'implicite en affirmant que les atteintes aux libertés, *« de quelque idéologie de référence qu'elles se réclament et dans quelque pays du monde qu'elles se produisent, sont insupportables »*. Cela dit pour le général Jaruzelski. Délicate attention envers M. Fabius. C'est que M. Debarge – il fallait que cela fût dit – ne fait pas partie des socialistes à *« allégeance, simple, double, ou même triple »*. *« Je suis,* a-t-il déclaré, *un partisan résolu – pas un courtisan – de François Mitterrand, un collaborateur loyal de Lionel Jospin, solidaire de l'action gouvernementale de Laurent Fabius. Je suis un socialiste heureux. Si nous sommes le parti de la diversité, nous devons être, et nous serons, le parti de l'unité. »*

Le premier ministre aurait-il des états d'âme ? Ne serait-il pas, lui, un socialiste heureux ? Allons donc ! *« Le socialisme,* a dit M. Fabius, *c'est, d'abord, une fraternité vivante. »* Il y est venu *« pour plusieurs raisons et pour trois hommes »*. Dans son *« Panthéon »* – lieu de culte, faut-il entendre, et non sépulcre, – siègent Jean Jaurès, Léon Blum et M. Mitterrand. Il a confié aux Gervaisiens que, devenu directeur du cabinet de celui qui était alors le premier secrétaire du PS, il y a dix ans, il est *« resté, avec des casquettes différentes, son plus proche collaborateur »*. Des années de travail au côté d'un homme créent, a continué M. Fabius, *« une communion étroite (...), qui n'est à la merci de rien »*.

Pour le premier ministre, M. Mitterrand est *« celui qui a redonné vie au socialisme en France »* et qui, à la différence de ses prédécesseurs, Jaurès et Blum, connaît *« ce qui fut sans exemple dans l'histoire de France et qui s'appelle tout simplement la durée »*. Celle-ci doit s'étendre bien au-delà de 1986 pour que les socialistes puissent accomplir leur œuvre, et il y faut *« une condition dont on ne parle jamais et qui est capitale pour gagner, c'est le vouloir »*. A la différence, a dit M. Fabius, de *« beaucoup de gens qui calculent, qui supputent et qui se contenteront de ceci ou de cela »*, il faut *« avoir confiance en soi-même »* et *« que cette volonté de vaincre devienne contagieuse »*.

La durée, M. Fabius en est assuré pour les mois qui viennent. *« Je suis,* a-t-il dit, *par le choix du président de la République, le premier ministre de la France. Je le serai jusqu'aux élections et, si tel est le choix des électeurs et du président de la République, au-delà de ces élections. »*

Il faut que la « communion » dont a parlé M. Fabius soit singulièrement forte pour qu'un premier ministre de la Ve République puisse parler avec une telle assurance. N'avait-on pas entendu, le mercredi 4 décembre, à l'Assemblée nationale, que cette communion avait été « troublée » ?

Voilà, sans doute, ce que M. Fabius a appelé, samedi matin à Elbeuf, du *« roman-feuilleton »*. De ceux où le résumé des épisodes précédents n'aide pas forcément à comprendre le chapitre du jour.

PATRICK JARREAU.

Propos et débats

M. Noir (RPR) : partage des pouvoirs

M. Michel Noir, député RPR du Rhône, invité dimanche 8 décembre au Club de la presse d'Europe 1, a déclaré à propos de la visite à Paris du général Jaruzelski *« qu'il avait du mal à imaginer que le président de la République puisse prendre une telle décision sans avoir eu au préalable une consultation avec le chef du gouvernement qui aurait marqué son désaccord ». « Lorsqu'il n'y a pas concordance entre le chef de l'Etat et le premier ministre soutenu par la majorité parlementaire, la constitution doit être respectée à la lettre dans le respect des pouvoirs de chacun. »*

Il a estimé par exemple que *« la seule autorité en matière de communauté européenne était le conseil des ministres et non pas le seul président de la République. »* Le chef de l'Etat ne pourrait donc, selon le député du Rhône, plus se rendre seul aux sommets européens.

M. Poniatowski (PR) : le président est tout nu

M. Michel Poniatowski, ancien ministre, président d'honneur du Parti républicain, interrogé dans *le Quotidien de Paris*, de ce lundi 9 décembre, sur la longévité de la cohabitation a déclaré : *« La réponse appartiendra au président de la République. Il n'aura ni charisme, ni prestige, ni crédit, ni l'autorité que donne la réussite pour le soutenir. Il est déjà tout nu ! (...) Que représentera-t-il encore ? Un masque de légitimité. Il n'est déjà plus que son propre ventriloque. Je suis convaincu qu'il fera tout pour tenter de rester : après le président naufrageur, nous aurons le président saboteur. »*

M. Marchais (PC) : une tragi-comédie

M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste, a parlé dimanche 8 décembre, à Villejuif (Val-de-Marne), de *« la tragi-comédie que MM. François Mitterrand et Laurent Fabius nous ont donné à voir sur le thème « partira, partira pas », au lendemain de la visite en France du général Jaruzelski ».*

« MM. Mitterrand et Fabius cohabitent déjà. Avant la vraie représentation prévue pour mars prochain (...). On a organisé tout simplement une répétition générale. »

M. Jack Lang (PS) : main dans la main

M. Jack Lang, ministre de la culture, a déclaré à RMC, dimanche 8 décembre : *« Si par malheur le trio des revenants ou la troïka des ringuards reprenait les rênes, la France irait sur les bas-côtés, ce serait la pagaille. »*

Estimant que le différend entre MM. Mitterrand et Fabius a été *« démesurément gonflé »*, M. Lang a affirmé : *« Le président de la République est l'un des meilleurs combattants pour les droits de l'homme et M. Fabius un remarquable premier ministre. Tous deux travailleront main dans la main, comme ils l'ont toujours fait depuis quinze ans, en plein accord spirituel et intellectuel. »*

● *M. Giscard d'Estaing « désapprouve » la réception à Paris du général Jaruzelski.* – M. Valéry Giscard d'Estaing, qui présidait samedi 7 décembre l'assemblée générale des clubs Perspectives et Réalités, a *« désapprouvé la réception à Paris du général Jaruzelski parce qu'elle rompt le consensus établi en France depuis l'été 1980 entre les dirigeants et les grands mouvements représentatifs de l'opinion publique consistant à n'encourager en Pologne que ceux qui agissaient dans le sens de la démocratisation du régime »*. En recevant le chef d'Etat polonais, M. Mitterrand a, selon l'ancien président de la République, *« blessé l'espoir du peuple polonais, qui lutte dans le silence et dans l'épreuve pour retrouver ses libertés démocratiques »*.



AFRICA N°1

RADIO ÉMETTANT DE MOYABI - GABON

IN AFRICA WE ARE THE BEST*

EN AFRIQUE
NOUS SOMMES LES MEILLEURS



AFRICA N° 1 - B.P. N° 1
LIBREVILLE - GABON
Tél. (241) 76 00 01, (241) 76 32 83
Télex : 097300 5588

Régie Internationale AFRICA N° 1
Régisseur Extra Local Exclusif
31, rue La Boétie - 75008 PARIS
Tél. 45 63 55 44 - Télex RIAFRIC 642111 F

*

	AUDIENCE SEMAINE 15 ANS ET PLUS				
	CAMEROUN	CONGO	CÔTE D'IVOIRE	GABON	SÉNÉGAL
AFRICA N° 1	29%	17%	13%	49%	5%
Radio Internationale n° 2	11%	13%	9%	8%	14%
Radio Internationale américaine	6%	3%	4%	4%	5%
Radio Internationale anglaise	1%	1%	1%	1%	2%

SOURCE : Marcomer-Gallup. Juin 85

AFRICA N°1 18 HEURES CHAQUE JOUR, EN FRANÇAIS

POLITIQUE

Les adversaires de la cohabitation renforcés

(Suite de la première page.)

M. Fabius situe M. Mitterrand au premier rang des valeurs sûres du socialisme, au même titre que Jean Jaurès et Léon Blum.

Pourtant, malgré ces professions de foi, la cassure est réelle. Mercredi dernier, avant l'arrivée du général Jaruzelski, l'explication entre les deux hommes a été orageuse. M. Fabius n'en a pas moins promis, selon l'Elysée, de dire à l'Assemblée nationale l'après-midi même qu'il avait été convaincu, malgré son trouble, par les arguments du président de la République. La promesse n'a pas été tenue, et M. Mitterrand *aurait jugé ce comportement « déloyal »*.

Quant au premier ministre, s'il a rendu un hommage appuyé au chef de l'Etat samedi soir, au cours d'une fête de la rose du PS organisée au Pré-Saint-Gervais, il l'a fait avec la tête d'un élève cabochard et puni.

Pour l'opposition en tout cas, l'incident n'est pas clos, et elle aurait tort de se priver de l'exploiter jusqu'aux élections législatives. Il donne raison en effet à M. Barre : une cohabitation malaisée entre un premier ministre et un chef d'Etat socialistes justifie son analyse selon laquelle elle serait intenable entre un président socialiste et un chef du gouvernement appuyé sur une majorité parlementaire de droite. Les amis de M. Barre utilisent ce filon et remarquent, tel M. François d'Aubert, député de la Mayenne, que M. Mitterrand accumule les *« casus belli »* pour l'après 1986. Le même souligne à ce propos l'attitude paradoxale de M. Chirac, qui, après avoir réclamé la démission de M. Fabius, serait bien en peine de rester longtemps à son poste s'il était le premier ministre de M. Mitterrand, puisque le conflit serait inéluctable.

L'affaire Fabius semble du même coup pousser le RPR vers une radicalisation de ses positions, déjà infléchies, sur la cohabitation. Après M. Philippe Seguin, député des Vosges — *« le premier ministre sera nommé, mais pas forcément choisi par le président de la République »*, — M. Michel Noir, député du Rhône, s'efforce de donner de M. Mitterrand la vision d'un « roi nu » après 1986. Parmi les prérogatives d'un président de cohabitation, il oublie tout simplement de citer la défense et les relations extérieures. Il le décharge, dans le même mouvement, de tout rôle influent dans les sommets européens. Il ne lui accorde en quelque sorte, la popularité en moins, que le destin de la reine d'Angleterre.

Ainsi, la pédagogie de la cohabitation que M. Mitterrand paraissait développer depuis plusieurs mois est sérieusement ébranlée. Les espoirs exprimés par les socialistes d'une remontée électorale puissante d'ici aux élections législatives sont atténués au moment où un sondage IFOP-RTL-*le Point* crédite le PS d'une embellie, à 27 % des intentions de vote (cette enquête avait été réalisée avant le différend Fabius-Mitterrand). Le souhait exprimé par M. Fabius de réunir 30 % des suffrages au moins en mars 1986 sera plus difficile à exaucer qu'il le paraissait hier. Il en va de même pour l'hypothèse développée par M. Bérégovoy à RTL-*le Monde* : la constitution d'un gouvernement socialiste minoritaire.

Certes, tous les socialistes ont fait face en se regroupant autour du président de la République. Certes, M. Mitterrand se comporte comme s'il n'était pas atteint, ou si peu, et l'explique en une « parabole des deux singes ». *« Le premier,* dit-il, *reçoit une décharge électrique régulière toutes les cinq minutes. Le second la reçoit de façon irrégulière, sans savoir à quel moment elle va se produire. Le premier vit très longtemps et le second meurt très vite. »*

Il n'empêche que les deux singes en question sont sur le même bateau et que le navire prend l'eau. *« A bord du* Titanic, *les bleus l'emportent sur les rouges »* : ainsi l'un des proches du chef de l'Etat commente-t-il le différend Fabius-Mitterrand. Qu'importe l'issue de ce combat à fond de cale, puisque sur le pont tout le monde y perd.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Les candidats du RPR à Paris...

Le comité central du RPR a définitivement réglé le 7 décembre la composition de la liste de ce mouvement pour les législatives à Paris. En revanche la liste parisienne pour les élections régionales n'a pas encore été définitivement constituée.

La composition de la liste législative, dont *le Monde* du 30 novembre avait donné dans l'ordre les neuf premiers candidats, a été l'objet de négociations longues, minutieuses et difficiles. Toutes les anciennes circonscriptions législatives de Paris (il y en avait dix-huit, les 1er et 4e arrondissements étant regroupés ainsi que les 2e et 3e) ont au moins un représentant dans la liste, qui comprend vingt-trois candidats dont deux suppléants ainsi que l'impose la nouvelle loi.

Cette publication confirme que M. Maurice Couve de Murville, député sortant du 8e a en définitive accepté, malgré ses réticences, de ne plus être l'élu de la capitale contre la promesse d'un mandat sénatorial en septembre prochain.

On constate aussi que M. Alain Devaquet, maire du 11e arrondissement, a refusé de figurer en neuvième position exigeant la septième place. Il avait déjà refusé d'être candidat dans d'autres départements comme l'Eure ou l'Eure-et-Loir ne souhaitant pas quitter Paris. M. Devaquet a également refusé de devenir tête de liste parisien pour les élections régionales comme le lui proposait M. Chirac. Il a même menacé de démissionner du RPR.

A. P.

Voici cette liste dans l'ordre de présentation des candidats : M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, député du 15e, maire du 13e arrondissement ; M. Jean Tibéri, dép. sort., m. du 5e ; M. Edouard Balladur, ancien secrétaire général de l'Elysée sous Georges Pompidou ; M. Bernard Pons, dép. sort. cons. de Paris, 17e ; M. Alain Juppé, cons. de Paris, 18e, adjoint au maire de Paris ; M. Pierre de Bénouville, dép. sort. du 12e ; M. Gabriel Kaspereit, dép. sort., m. du 9e ; M. Claude-Gérard Marcus, dép. sort., m. du 10e ; M. Jacques Ferron, CNIP, m. du 19e ; M. René Beguet, membre de la CGC, cons. de Paris, 18e ; Mme Françoise de Panafieu, cons. Paris, 16e, adj. au maire ; M. Jean-Pierre Lecocq, cadre de banque, cons. d'arrond., 6e ; M. Lionel Assouad, m. du 14e ; Mme Marie-Thérèse Hermange, cons. de Paris, 3e ; M. René Galy-Dejean, m. du 15e ; M. Jean-Philippe Hubin, cons. de Paris, 7e ; M. Claude Martin, anc. dép. du 11e ; Mme Brigitte Cazaux, resp. de Femme avenir, cons. d'arrond., 4e ; M. Gérard Leban, cons. de Paris, 16e ; M. Pierre-Marie Guastavino, cons. de Paris, 20e ; Mme Nicole de Hauteclocque, dép. sort., cons. de Paris, 15e ; premier suppléant : M. Henri Dominique Magnin, cons. de Paris, 7e ; deuxième suppléant : M. François Lebel, m. du 8e.

...et ceux de l'UDF

M. Jacques Dominati, député UDF-PR de Paris, a présenté la liste UDF qu'il conduira aux élections législatives à Paris et qui est ainsi composée :

MM. Jacques Dominati, dép. sort., PR, m. du IIIe arrondissement ; Georges Mesmin, dép. sort., CDS, m. du XVIe ; Georges Gantier, dép. sort., PR, cons. de Paris, XVIe ; Paul Pernin, dép. sort., CDS, m. du XIIe ; Jean-Pierre Pierre-Bloch, cons. de Paris, XVIIIe, anc. dép., PR ; Mme Nicole Fontaine, dép. européen ; MM. Alain Dumait, PR, m. du IIe ; Alain Destrem, cons. de Paris, PR ; Mme Annick Bouchara, cons. de Paris, PR ; MM. Jacques Miquel, cons. de Paris, CDS ; Jean-Louis Bergal, cons. de Paris, PR ; Philippe Mithouard, cons. de Paris, CDS ; Mme Michèle Fremy, MM. Adrien Bedossa, cons. d'arrondissement, PR ; Xavier de la Bournière, cons. de Paris, clubs Perspectives et Réalités ; Aldjia Aït Ouarab, cons. d'arrond., PR ; Mme Diane de Calon, cons. d'arrond., CDS ; MM. Justin Saint-Chely, cons. d'arrond., PR ; Mme Sylvie Dumaine, cons. d'arrond. (adhérent direct de l'UDF), collaboratrice de M. Barre ; MM. Jean Loygue, cons. de Paris, PR ; Lucien Finel, cons. de Paris, PR. Suppléants : MM. Dominique Pado, sénateur de Paris, cons. de Paris, CDS ; Pierre-Christian Taittinger, sén. de Paris, cons. de Paris, PR.

JOURNÉE DE RÉFLEXION POUR LES BARRISTES DU PR

M. D'Aubert : M. Mitterrand est le « superchampion de la non-cohabitation »

Près de trois cents personnes ont répondu samedi 7 décembre, à Courbevoie, à l'appel des barristes du PR, qui célébraient le premier anniversaire de la création du Contrat libéral, qui se veut, à l'intérieur du Parti républicain, non pas un *« courant fractionniste »* mais un *« pôle de réflexion »*. *« Il ne s'agit en aucune manière de contester l'analyse politique économique et sociale telle qu'elle apparaît dans le projet libéral,* explique M. Charles Millon, député de l'Ain, *mais de réfléchir sous l'angle tactique et stratégique aux élections de 1986. »*

« Le débat interne n'existe pas assez au PR », estime M. Pascal Clément, député de la Loire, qui regrette que les choix stratégiques du PR, tels qu'ils ont été exprimés par M. François Léotard lors du dernier conseil national du parti (*le Monde* du 26 novembre), ne soient pas soumis à discussion, notamment en ce qui concerne la participation du PR à un gouvernement de cohabitation.

Samedi, M. François d'Aubert, député de la Mayenne, s'est chargé de rappeler les raisons qui conduisent les barristes à s'opposer à toute forme de cohabitation, en laissant notamment entendre que la récente déclaration de M. Chirac invitant M. Fabius à démissionner après avoir été *« mis devant le fait accompli »* de la visite du général Jaruzelski ajoute au caractère *« paradoxal »* de l'attitude du RPR, et ne peut que renforcer les convictions des anticohabitationnistes.

« François Mitterrand, c'est le super-champion de la non-cohabitation puisqu'il a prononcé la dissolution », de l'Assemblée nationale en 1981, rappelle M. d'Aubert. Selon lui la cohabitation ne peut que *« déboucher sur une crise politique majeure à cause d'un président de la République qui accumule en ce moment les casus* belli *potentiels pour l'après-mars 1986 : qu'il s'agisse de la politique étrangère, en rencontrant le général Jaruzelski ; des dénationalisations, en faisant d'emblée un procès d'intention à l'opposition ; de l'audiovisuel, en autorisant dans d'inadmissibles conditions de secret, de privilèges et d'hypocrisie, une cinquième chaîne »*.

« La ligne Greenpeace-Berlusconi-Jaruzelski, c'est la politique des casus belli *pour l'après-mars 1986 »*, affirme M. d'Aubert, qui souhaite que *« la campagne de l'opposition ne s'égare pas sur des leurres en s'intéressant exclusivement à un Fabius en voie de fantomisation et en épargnant comme par miracle le président de la République »*.

Les membres du Contrat libéral qui ont reçu un message d'encouragement de M. Barre, se préparent à *« décentraliser »* leur action en développant leur réseau de *« correspondants » : « Nous avons déjà des barristes dans toutes les régions, nous en aurons désormais dans tous les départements »*, a indiqué M. d'Aubert. *« Le Parti républicain,* ajoute-t-il, *ne peut que tirer avantage à ouvrir le plus largement possible la porte barriste. »*

C. F.-M.

M. Chirac : les trois solutions du président de la République

Le comité central du RPR, réuni le samedi 7 décembre pour décerner les investitures de ses candidats aux élections régionales du 16 mars 1986, a examiné la situation de 93 départements. Dix-huit cas ont été réservés. Sur les 75 autres départements, le RPR a conclu des accords pour des listes d'union avec l'UDF dans 51 départements, dont 17 sont dirigées par un RPR. Il présente donc, pour le moment, des listes distinctes dans 24 départements.

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a souligné que, sur les quelque sept cents candidats investis par son mouvement, une trentaine de « socio-professionnels » étaient en position éligible, de même qu'une trentaine de femmes. Une dizaine de candidats également éligibles appartiennent au CNIP et autant à d'autres formations ou clubs. M. Toubon a reçu mandat pour régler tous les problèmes encore en suspens. Il a indiqué que ce comité central était le dernier avant les élections et il a appelé ses adhérents à *« se lancer dans la campagne afin que le RPR prenne toute sa part dans la victoire de l'union de l'opposition »*.

M. Chirac a regretté que le système de la représentation proportionnelle ait une *« influence démobilisatrice »* en laissant croire que les résultats sont acquis d'avance. Il a donc souligné que *« quelques pourcentages de voix de plus permettront dans de nombreux départements de gagner un siège »*. Le président du RPR a rappelé que le programme de l'opposition avait pour objet d'établir une double rupture avec le socialisme et avec l'évolution qui se marquait déjà avant 1981 : *« Il s'agit de donner un nouveau souffle de liberté grâce aux changements de structure qui ne seront pas de simples aménagements. »*

Le premier signe, a indiqué M. Chirac, sera une *« réduction du rôle de l'Etat qui sera atténué par une diminution immédiate et importante des prélèvements obligatoires »*. Evoquant l'éventuelle alternance de mars 1986, il a résumé les trois attitudes que pourrait, selon lui, prendre M. Mitterrand : *« Se retirer, et nous n'y verrions que des avantages ; laisser gouverner la nouvelle majorité, ce qui serait parfaitement démocratique ; chercher à mettre des obstacles, donc tenter d'ouvrir une crise politique, ce qui ne pourrait être que de sa seule responsabilité. »*

A. P.

M. GISCARD D'ESTAING : ni compromis ni surenchère

Lors de l'assemblée générale des clubs Perspectives et Réalités qui se tenait, le samedi 7 décembre, à Paris, et au cours de laquelle M. Alain Lamassoure a été confirmé dans ses fonctions de délégué général, M. Valéry Giscard d'Estaing a incité les clubs à *« préparer l'avenir plutôt que sanctionner le passé »*. *« Nous devons proposer un grand dessein pour le renouveau »*, a expliqué l'ancien chef de l'Etat, qui a annoncé qu'avant de passer à « L'heure de vérité », le 29 janvier, sur Antenne 2, il tiendrait, dans la semaine du 6 janvier, une conférence de presse au cours de laquelle il s'emploiera à *« préciser les conditions et les limites de la cohabitation »* et il tracera les grandes lignes de ce *« dessein pour le renouveau »*.

M. Giscard d'Estaing a énoncé « trois priorités » : *« L'union sans faille des forces politiques ; la reconnaissance claire et réaliste par les Français des conséquences de leur vote ; et un changement ferme et raisonnable sans compromis ni surenchère. »*

● *Le PCF, M. Juquin et la télévision.* — Le Parti communiste français a écrit à la rédaction de TF 1 pour lui demander de ne plus comptabiliser les interventions télévisées de M. Pierre Juquin dans le temps de parole du parti. Informée de cette requête, et estimant que, *« jusqu'à plus ample information »*, M. Juquin est toujours membre du PCF — il appartient au comité central, — la Haute Autorité de la communication audiovisuelle a rejeté la demande, jugée sans fondement.

SELON UN SONDAGE IFOP-RTL-« LE POINT »

Les intentions de vote en faveur du PS progressent

Selon un sondage IFOP-RTL-*le Point*, publié par l'hebdomadaire *le Point* de cette semaine (1), le PS enregistre 27 % d'intentions de vote (contre 24 % en octobre) pour les élections législatives de mars 1986. La coalition RPR-UDF est créditée de 45 % d'intentions de vote contre 49 % en octobre. Le PC obtient 11 %, le Front national 9 %, les écologistes 4 %, l'extrême gauche 2 %, le MRG et les divers droite 1 % chacun. En revanche, M. Laurent Fabius passe de 49 % de bonnes opinions en octobre à 42 %, avec 46 % de mauvaises opinions contre 37 % en octobre. M. François Mitterrand perd 3 % de bonnes opinions, passant de 46 % à 43 %. Le président de la République enregistre 48 % de mauvaises opinions contre 46 % en octobre.

M. Michel Rocard continue d'être « l'enfant chéri des sondages » puisque 43 % des Français souhaitent le voir diriger le pays. Il devance M. Raymond Barre de peu : 42 % des personnes interrogées souhaitent la même chose pour l'ancien premier ministre de M. Giscard d'Estaing, tandis que 44 % ne veulent pas le voir diriger le pays.

Enfin, 35 % des Français sont maintenant favorables à la cohabitation, contre 31 % qui n'y sont pas favorables.

Un sondage IFOP-*Journal du Dimanche*, publié par *le Journal du Dimanche* du 8 décembre (2), accorde à M. Mitterrand un pourcentage de *« très ou plutôt satisfait »* de 34 %, soit un gain de 2 % par rapport au sondage analogue du mois précédent (48 %, soit 2 % de moins que le mois précédent, ont un avis contraire). M. Fabius reste stable avec 33 % d'indice de satisfaction contre 44 % de *« plutôt ou très mécontent »*. 23 % des personnes interrogées continuent à ne pas se prononcer.

Dans l'opposition, Mme Simone Veil passe en tête avec 50 % d'opinions favorables (+ 2 %). M. Barre reste à 49 %. M. Valéry Giscard d'Estaing gagne un point en passant à 36 % et M. Jacques Chirac, à 35 %, perd 4 %.

(1) Sondage réalisé du 25 au 30 novembre auprès d'un échantillon national représentatif de 1 154 personnes.

(2) Sondage effectué du 26 novembre au 2 décembre auprès d'un échantillon représentatif de la population française, âgée de dix-huit ans et plus, de 1 655 personnes.

● PRECISION : *M. Débré nataliste.* — Dans *le Monde Aujourd'hui* daté 8-9 décembre (page VI), une erreur facétieuse nous a fait qualifier M. Michel Debré comme *« le père du naturalisme débridé ! »*. La confusion n'est excusable que si l'on considère que le *« natalisme »* — qu'il fallait lire — est une conséquence ou une cause du *« naturalisme »* et que la natalité est un phénomène qui ne va pas sans naturel.

A. P.

AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le PC continue de jouer la montre

Lundi matin le canard était toujours vivant... Malgré un travail acharné tout le week-end, jusqu'au lundi 9 décembre à 1 heure du matin, l'Assemblée nationale n'a pu venir à bout du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail. Après avoir contraint le gouvernement à utiliser la procédure du vote bloqué, les communistes ont donc marqué un nouveau point. *L'Humanité* publie ce lundi un titre de première page : *« Dur, dur pour les flexibles »*. Et les 400 000 exemplaires de *Liberté*, le quotidien communiste du Nord, rendent compte, comme l'avait promis M. Alain Bocquet, premier secrétaire de la fédération du Nord, des nombreuses interventions des députés communistes de la région contre M. Michel Delebarre, ministre du travail, mais aussi candidat socialiste dans le Nord...

L'ambiance a été plutôt détendue, comme entre ces catcheurs qui connaissent d'avance les coups que vont leur porter leurs adversaires. Mais cette fois pas question de se retrouver à la buvette à l'issue du combat. Ennemis sur le ring, on le reste à la sortie. D'autant que, la fatigue aidant, la tension fut parfois vive à de brefs instants. Comme lorsque M. Jacques Roger-Machart, qui, à la présidence, appliquait strictement le règlement, n'accepta pas que Mme Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis) qualifie son attitude d'*« arrogante »*.

La stratégie communiste n'a pas de faille, et la suppression de tout vote, n'a que peu accéléré les débats : tous les amendements sont défendus en utilisant à plein les cinq minutes permises par le règlement, grâce à des argumentaires soigneusement préparés dans les locaux du groupe. Dès que l'allure s'accélère un peu, M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine), qui répartit le travail comme un bon maître d'école, demande une suspension de séance, qui ne peut lui être refusée (huit pour la seule journée de dimanche). Résultat : en vingt-neuf heures vingt-cinq minutes de discussion des articles, il n'y a eu que cent quatre-vingt-deux amendements et sous-amendements examinés, dont cent soixante-sept déposés par le PC. La répétition ne lui fait pas peur : trois fois déjà, il a tenté d'exclure un par un du texte, à un moment ou à un autre, les seize branches économiques de l'INSEE et les treize secteurs plus ou moins liés aux transports.

La droite a, avec plaisir, laissé communistes et socialistes régler cette affaire de famille. Elle a été absente d'un bout à l'autre du week-end, ne venant même pas défendre les neuf amendements qu'elle avait déposés. Les socialistes, eux, ont adopté six modifications : trois pour des précisions rédactionnelles et trois pour mettre fin à une évolution de la jurisprudence sur les conditions de récupération des heures perdues. Mais M. Delebarre est intervenu longuement pour démentir les assertions communistes sur les conséquences de ce texte.

Le PC voudrait bien profiter de cette première victoire. Dans un communiqué, il explique qu'elle peut être totale *« si l'action s'amplifie dans le pays »*. M. Henri Krasucki partage cette analyse. Dans une déclaration à l'AFP, il souligne que les travailleurs ont *« la capacité de rendre ce projet finalement invotable et de le faire retirer »*. En attendant, il demande un débat télévisé *« d'urgence »* sur la flexibilité avec le premier ministre ou le ministre du travail.

Faute d'obtenir ce retrait, les députés communistes souhaiteraient obliger le gouvernement à engager sa responsabilité. On n'en est pas là. Pour éviter tout pronostic dans ce sens, l'ordre du jour de l'Assemblée pourrait être modifié afin que ce projet soit adopté avant mercredi et la réunion du conseil des ministres. Il reste soixante-quatre amendements à discuter, soit au rythme actuel quelque sept à huit heures de débat.

Th. B.

M. ERIC ARNOULT QUITTE L'ÉLYSÉE

M. Eric Arnoult, écrivain, plus connu sous le nom de plume d'Erik Orsenna, auteur de *Loyola's Blues*, *la Vie comme à Lausanne* et *Une comédie française*, qui avait été chargé de mission pour les affaires culturelles auprès du président de la République en mars 1983, a quitté ses fonctions le mercredi 4 décembre 1985, pour rejoindre le Conseil d'Etat en qualité de maître des requêtes. Dans une interview accordée au *Monde* lors de sa nomination, il avait déclaré : *« Etre conseiller technique, c'est la vie en miettes. Il faut sans cesse se rassembler, unifier les contraires, comme dans un roman »*, et reconnu : *« Sans l'écriture je conçois mal d'exister. »* Ses nouvelles attributions lui permettront sans doute ce salutaire « rassemblement ».

QUATRE ÉLECTIONS CANTONALES

Les socialistes reculent fortement

Quatre élections cantonales partielles se sont déroulées dimanche 8 décembre, dans le Jura, l'Oise, le Puy-de-Dôme et le Rhône. Il s'agissait des premiers tours de scrutin, et seul un canton, celui de Besse-et-Saint-Anastaise (Puy-de-Dôme) a été pourvu. Il reste acquis à l'opposition. Dans les autres cantons, un second tour sera nécessaire, le 15 décembre.

L'opposition, qui détenait deux des quatre sièges vacants par suite de décès, a partout amélioré ses positions. Elle gardera le canton de Nozeroy dans le Jura et semble en mesure de l'emporter dans celui d'Attichy (Oise) sur le PS, qui apparaît comme le grand perdant de ces quatre consultations. Il a été éliminé dès le premier tour pour n'avoir pas franchi la barre des 10 % des inscrits dans le Jura et dans le Rhône, où il a perdu plus de 12 points. Dans l'Oise, où le candidat du RPR est en ballottage favorable, le PS a subi un recul de près de 8 points, et dans le Puy-de-Dôme, une perte de plus de 10 points.

Le PC pour sa part a mieux résisté. Il paraît assuré de garder le canton de Vénissieux-Nord dans le Rhône où en dépit d'une faible participation et de nombreuses candidatures, M. Gerin, le nouveau maire communiste de Vénissieux, a recueilli 43,56 % des suffrages, un score à peine inférieur à celui réalisé par Marcel Houël au premier tour du renouvellement de mars 1982. Et si le PC a enregistré de faibles pertes dans le Jura (– 1,37 point) et dans le Puy-de-Dôme (– 1,97 point), il a progressé dans l'Oise (+ 1,21 point).

N. A.



JURA : canton de Nozeroy (1er tour).

Inscr., 2 482; vot., 1714; suffr. expr., 1695. MM. Muyard, UDF, 725; Fumey, UDF (barriste) 312; Lançon, PS, 223; Ferreux, RPR, 213; Dole, CDS, 144; Arnaud, RPR, 41; Vuitton, PC, 27; Vuillet-à-Cils, RPR, 10. Il y a ballottage.

[Six candidats d'opposition et deux candidats de gauche se disputaient la succession d'Henri Jeunet, RPR, décédé récemment. Il avait été réélu conseiller général de ce canton au second tour des élections cantonales de mars 1985, avec 978 voix contre 763 à M. Fumey pour 1 741 suffrages exprimés, 1 828 votants et 2 506 électeurs inscrits. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 2 506; vot., 1 834; suffr. expr., 1 752. MM. Jeunet, 833; Fumey, 636; Buzzacaro, div. g., 146; Faivre, div. g., 85; Vuitton, 52.

L'opposition gardera ce canton, dimanche 15 décembre, puisque le second tour de ce scrutin partiel verra s'affronter MM. Muyard (UDF) et Fumey (barriste). Aucun des six autres candidats n'a en effet franchi la barre des 10 % des inscrits indispensable pour se maintenir au second tour.]

OISE : canton d'Attichy (1er tour).

Inscr., 8 967 ; vot., 5 688 ; suffr. expr., 5 549. MM. Poujaud, PS, 1 928 ; Degauchy, RPR, 1 677 ; Cance, UDF, 963 ; Massieux, PC, 623 ; Maronneaud, FN, 358. *Il y a ballottage.*

[Un second tour sera nécessaire pour désigner un successeur à Henri Massein, PS, décédé le mois dernier. Il avait été réélu conseiller général de ce canton au second tour des élections cantonales de mars 1982 avec 3 642 voix contre 3 271 à M. Degauchy, RPR, pour 6 913 suffrages exprimés et 7 058 votants. Il y avait 8 873 électeurs inscrits. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 8 874 ; vot., 6 576 ; suffr. expr., 6 421. MM. Massein, 2 731 ; Degauchy, 2 706 ; Hapiot, PC, 643 ; Letourneur, écologiste, 341.

Le candidat du PS, M. Poujaud, qui est arrivé en tête au premier tour de ce scrutin partiel a recueilli 34,71 % des suffrages, alors qu'Henri Massein en avait obtenu 42,53 % au premier tour de mars 1982. Le candidat du PC, M. Massieux, a réalisé, en revanche, un score en pourcentage très légèrement supérieur à celui de M. Hapiot il y a trois ans (11,22 % au lieu de 10,01 %). Mais les deux candidats de la gauche n'ont pas recueilli ensemble la majorité des suffrages, comme au premier tour de mars 1982.

La droite a sensiblement amélioré ses positions, puisque le candidat du RPR et celui de l'UDF ont totalisé 47,57 % alors que M. Degauchy, candidat unique de l'opposition au premier tour du précédent scrutin, en avait recueilli 42,14 %. Avec le Front national (6,45 %) l'opposition a obtenu 54,02 % des suffrages.]

PUY-DE-DOME : canton de Besse-et-Saint-Anastaise (1er tour).

Inscr., 4095; vot., 2965: suffr. expr., 2909. MM. Pipet, div. opp., 1 865, *ELU*; Vidal, PS, 934; Mme André, FN, 80; M. Dantal, PC, 30.

[M. Pierre Pipet, opposition, l'a emporté dès le premier tour de ce scrutin partiel avec 64,11 % des suffrages. Il succède à son père, Alfred Pipet, UDF, décédé récemment, qui avait été réélu conseiller général de ce canton au premier tour des élections cantonales de mars 1982 avec 1 669 voix contre 1 300 à M. Delquaire, PS, et 92 à M. Manaranche, PC, pour 3 061 suffrages exprimés, et 3 164 votants. Il y avait 4 071 électeurs inscrits.

M. Pierre Pipet a sensiblement amélioré le score réalisé par son père en mars 1982. A gauche, le PC a enregistré une perte de près de deux points et le PS une perte de plus de dix points, par rapport au précédent scrutin.]

RHONE : canton de Vénissieux-Nord (1er tour).

Ins., 17 392 ; vot., 6 922 ; suff. ex., 6 786. MM. Gerin, PC, m. de Vénissieux, 2 956 ; Ferrari, RPR, 1 128 ; Mugneret, PS, 1 055 ; Dandrieu, FN, 958 ; Girma, UDF-PR, 364 ; Vasquez, div. g., 153 ; Simian, MRG, 104 ; Mme Chappaz-Rabut, ext. g., 42 ; Martinez, div. opp., 26. *Il y a ballottage.*

[Neuf candidats se disputaient la succession de Marcel Houël, conseiller général communiste et ancien maire de Vénissieux, décédé le 18 octobre. Il avait été réélu au second tour des cantonales de mars 1982 avec 6 662 suffrages contre 3 143 à M. Ferrari, RPR pour 9 805 suffrages exprimés, 10 237 votants et 18 506 inscrits. Au premier tour les résultats avaient été les suivants : ins., 18 496 ; vot., 10 298 ; suff ex., 10 040. MM. Houël, 4 518 ; Mantel, PS, 2 813 ; Ferrari, 2 709.

La multiplicité des candidatures et un taux d'abstention élevé (60,02 %) expliquent que seul M. Gerin, PC, nouveau maire de Vénissieux, ait franchi la barre des 10 % des inscrits indispensable pour se maintenir au second tour. M. Gerin, qui a réalisé un score à peine inférieur à celui de son prédécesseur en mars 1982 (43,56 % au lieu de 45 %), devrait l'emporter dimanche 15 décembre. La présence d'un candidat du MRG (1,53 % des suffrages) n'explique pas à elle seule le recul sensible du PS. Son candidat, M. Mugneret (CERES), a recueilli 15,54 % des suffrages alors que M. Mantel en avait obtenu 28,01 % au premier tour de mars 1982. Le Front national (14,11 %) a obtenu un score tout à fait comparable à celui qu'il avait réalisé dans ce canton lors des élections européennes de juin 1984.]

DÉMISSION DU MAIRE COMMUNISTE DE VAULX-EN-VELIN

(De notre correspondant.)

M. Jean Capiévic, maire de Vaulx-en-Velin, âgé de soixante-deux ans, a fait parvenir, le 5 décembre, sa lettre de démission au préfet du département. Le premier magistrat de Vaux-en-Velin a invoqué, indique-t-on dans son entourage, des raison d'ordre personnel. Le conseil municipal pourrait désigner, le 16 décembre, le successeur de M. Capiévic qui devrait être son premier adjoint, M. René Charpier.

M. Capiévic avait perdu son siège de conseiller général en mars dernier, face à un candidat du RPR. Il avait payé de son éviction du comité central du PCF, en mai 1979, l'échec du quotidien lancé par les communistes dans la région Rhônes-Alpes, *le Point du jour*. – G. B.

هكذا من الاجل

société

LES ATTENTATS AU PRINTEMPS ET AUX GALERIES LAFAYETTE

Des précédents dans les grands magasins

Sur les trente-cinq personnes blessées, samedi 7 décembre, entre 17 h 30 et 18 heures, à Paris, dans les attentats du Printemps et des Galeries Lafayette, douze ont dû être hospitalisées, atteintes de graves brûlures. Les enquêteurs de la brigade criminelle de la police judiciaire semblent privilégier l'hypothèse d'un acte isolé, commis par un déséquilibré, plutôt que celle d'une action terroriste organisée. Leur raisonnement s'appuie sur la nature des engins utilisés ainsi que sur la similitude avec de précédents attentats.

Selon les premières constatations du laboratoire de police scientifique de Paris, les deux attentats ont été provoqués par des engins incendiaires rudimentaires composés d'un bidon de plastique renfermant un liquide inflammable et mis à feu par un simple pétard relié à une minuterie bricolée sans doute à l'aide d'un réveil. *Il ne s'agissait* donc pas de véritables bombes, à l'instar des explosifs « brisants » de *type Semtex utilisés par les terroristes internationaux*, arméniens ou palestiniens, ou de la dynamite, explosif favori des euroterroristes des CCC belges ou d'Action directe. De fait, la quasi-totalité des blessés *souffrent* de brûlures *et non* de fractures *ou* de plaies ouvertes.

Les policiers ont, en outre, ressorti de leurs fichiers les descriptifs d'attentats précédents quasi similaires, dont le ou les auteurs sont peut-être les mêmes. A chaque fois, les cibles ont été des grands magasins, les engins étaient très artisanaux et aucune revendication – quand il y en eut, – à cause des détails permettant d'authentifier le message, n'a paru crédible.

Ainsi, les 26 juin, 2 décembre et 12 décembre 1978, *des bombes artisanales composées de boîtes de* chlorate de potasse, reliées à une minuterie rudimentaire, *avaient été placées à l'intérieur du Bazar* de l'Hôtel-de-Ville (BHV) de Paris. Seule celle du 2 décembre avait explosé, *tuant* une vendeuse et blessant deux personnes. Dans ces trois cas, comme pour un attentat manqué, le 12 décembre 1979, au BHV de Strasbourg les enquêteurs ont rapidement estimé qu'il s'agissait d'une vengence ou de l'acte d'un dément. Un suspect, identifié après plusieurs mois d'enquête, n'avait pu être confondu.

Aucune revendication sérieuse, non plus, pour les *trois attentats commis contre le magasin* Marks *and* Spencer à Paris, en 1976, 1981 et le 23 février 1985, *ce dernier faisant un mort et quatorze* blessés. Les policiers soulignent, enfin, la similitude des engins *utilisés samedi avec ceux employés le 2 janvier 1985*, lors de deux attentats aux magasins Trois-Quartiers *et Printemps, qui avaient été tenus secrets*. L'engin, qui, dans l'un des cas, était caché dans un jouet en peluche, *s'était déclenché pendant la nuit et avait* provoqué un début d'incendie sans faire de victimes.

Les enquêteurs ne croient donc pas aux diverses revendications politiques, parvenues sans aucun *détail concret après que les attentats aient été* annoncé à la radio et émanant du FLP (Front de libération de la Palestine), de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) ou du Djihad islamique. L'OLP (Organisation de libération de la Palestine), par la voix de son représentant en France, M. Ibrahim Souss, a condamné *« avec la plus grande vigueur les deux attentats sanglants »*. Même condamnation du MNA (Mouvement national arménien, politiquement proche d'une des deux branches de l'ASALA), qui a protesté contre *« l'utilisation anti-arménienne »* des deux attentats, *après l'arrestation récente à Paris* de Monte Melkonian, chef de l'ASALA-Mouvement *révolutionnaire*.

Après les deux attentats, les vitrines de Noël du *Printemps et des Galeries Lafayette ont attiré*, dimanche, leur cortège habituel de badauds. Seul *signe d'affolement, la multiplication des fausses* alertes à la bombe durant le week-end, notamment *au Parc des Princes, samedi soir, lors de la* rencontre PSG-Laval.

LES RÉACTIONS

● *M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, « a pris contact avec les* directions des Galeries Lafayette et *du Printemps pour examiner, en liaison* avec le ministre de l'intérieur, *les mesures propres à renforcer* encore davantage la sécurité des personnels et de la clientèle dans les magasins, et d'une manière générale dans les lieux ouverts au public, pour les fêtes de fin d'année. »

● *M. Jacques Chirac s'est déclaré* « profondément choqué par les attentats odieux qui ont été perpétrés samedi soir dans les grands magasins parisiens ». « Une fois de plus, *ajoute M. Chirac dans un communiqué*, la France et Paris sont la cible d'exactions terroristes dont les victimes sont encore aujourd'hui d'innocents passants préparant les fêtes de Noël. » « Je redemande solennellement au gouvernement, *ajoute le maire de Paris, de mettre tout en œuvre pour retrouver les auteurs de ces actes insensés, et que la justice les sanctionne lourdement. »*

● *M. Pierre Beregovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, interrogé dimanche au « Grand Jury-RTL*-le Monde, *condamnant* « avec la plus grande énergie le terrorisme aveugle qui frappe des innocents », *a indiqué :* « Le gouvernement n'a pas à prendre des mesures nouvelles. Il a fait ce qu'il fallait sous l'autorité du premier ministre et de M. Pierre Joxe pour éviter le *développement* du terrorisme, (...) pour rechercher les coupables. » « Il peut arriver qu'un certain nombre de femmes et d'hommes, en particulier des jeunes, croient que leur cause mérite ce sacrifice – on le voit dans d'autres pays. Je voudrais *leur dire qu'ils dénaturent la cause* pour laquelle ils croient, et que jamais le terrorisme sous sa forme la plus aveugle, qui consiste à frapper *des innocents, n'a fait avancer* quoi que ce soit dans la bonne direction. »

● *M. Jean-Marie Le Pen :* « Une fois de plus, les terroristes ont ignoblement agressé la population parisienne. Quels qu'ils soient, ils méritent la mort, mais on sait, hélas ! que s'ils l'infligent, ils ne la risquent pas », *affirme le président du Front national dans un communiqué*. « Le Front national, *ajoute-il*, dénonce inlassablement le terrorisme ainsi que les complaisances, voire les complicités dont il bénéficie dans certains milieux gouvernementaux et auprès de l'intelligentsia de gauche. Il affirme que le laxisme dont ceux-ci font preuve à l'égard de l'immigration clandestine, de la criminalité et du terrorisme est un encouragement au crime. *Il avertit solennellement le pays des dangers mortels que cette politique fait courir à la population française. Celle-ci est complètement désarmée face à une offensive terroriste urbaine du genre de celle que connut Alger et que connaît Beyrouth. »*

● *Jean-Pierre Pierre-Bloch, conseiller de Paris (UDF) :* « Le rétablissement de la peine de mort est nécessaire pour lutter contre de lâches attentats », *tels ceux commis aux Galeries Lafayette et au Printemps.*

« La société est en état de guerre contre le terrorisme. Il faut qu'elle se défende. Pas avec des mots, avec des actes, *ajoute M. Pierre-Bloch*. La police doit faire son métier, et le ministre de l'intérieur le sien. Mais on se demande s'il y a encore un ministre de l'intérieur et un gouvernement. »

La terreur aveugle

(suite de la première page.)

« Nous ne sommes pas passés loin d'une incroyable catastrophe », nous confiait l'un des commissaires chargé avec ses hommes, de recueillir les *premiers témoignages*. A cette heure, un samedi, tout le quartier des grands magasins est un véritable guêpier. Des ruelles et le boulevard Haussmann asphyxiés par les embouteillages. Des parkings souterrains. La station de *métro du RER*, dédale de couloirs interminables, avec des sorties directes au sous-sol des Galeries Lafayette. Par chance encore, les militants de SOS-Racisme avaient eu la bonne idée de manifester en bas de la rue de l'Opéra, *à l'heure de l'attentat et*, en quelques minutes, le dispositif policier et hospitalier a pu planter là les beurs et se frayer un passage jusqu'au boulevard Haussmann.

Mais s'il a pu éviter les mouvements de panique de la foule et de la rue ; pendant que les blessés recevaient les premiers soins, au huitième étage des *Galeries Lafayette*, ce premier dispositif n'a pu réguler, pendant presque une heure, les flux de voitures et de piétons, et c'est au milieu d'un désordre indescriptible que sont arrivés, au début, les vagues successives d'ambulances et de voitures de police.

Nouvelle tension aussi lorsque, après le second attentat, les policiers ont réalisé qu'ils avaient peut-être affaire à *« une chaîne d'explosions »*. Que d'autres mouvements *d'horlogerie pouvaient encore se* déclencher, quelques dizaines de mètres plus loin. Une fausse rumeur a ainsi fait courir des gardiens de la sécurité publique, pendant de longues minutes d'angoisse, dans les couloirs du RER ; puis le magasin Marks and Spencer, qui fait face au Prin*temps sur le boulevard*, a *été* lui aussi évacué et minutieusement fouillé. Enfin, les artificiers quittaient précipitemment le quartier pour aller inspecter, avant le match Paris - Saint - Germain - Laval, le Parc des Princes, donné pour *« prochaine cible »* par le premier message de revendication – celui du Front de libération de la Palestine (FLP) – reçu à l'Agence centrale de presse (ACP).

Tout le week-end, les enquêteurs *sont restés discrets sur leurs* premiers constats et sur la valeur qu'ils accordaient aux revendications successives. Des témoins se rappellent bien avoir aperçu au premier sous-sol des Galeries Lafayette un individu portant une combinaison et un casque de motard, et qui s'éloignait tranquillement pendant que tout le monde se jetait à terre. Mais, de l'avis même des policiers de la brigade criminelle, les indices, dimanche, paraissaient bien minces. Simplement apprenait-on que le Printemps avait connu, l'année dernière, une mésaventure similaire bien après l'heure de la fermeture, pendant la nuit de la Saint-Sylvestre.

Cette information avait été gardée secrète et la direction du magasin s'était contentée de fermer, pour travaux, l'étage visé, endommagé déjà par un engin incendiaire de *composition* artisanale. Selon certaines informations non confirmées, le système d'horlogerie de l'attentat de l'an dernier, comme ceux employés ce samedi, pourrait être de fabrication allemande.

Un « geste isolé » ?

Alors, attentat terroriste ou geste plus individuel ? Faute d'éléments précis contenus dans les messages, les revendications du FLP, du Jihad *islamique et* de l'ASALA *(Armée* secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) ne retiennent qu'assez peu, pour l'instant, l'attention des enquêteurs. Les organisations terroristes savent authentifier leurs actes. La plupart des crimes commis par des groupes proche-orientaux sont signés à Beyrouth ou par des filières désormais connues, et les extrémistes de l'ASALA ou d'Action directe savent très bien, dans leurs appels, se faire connaître des policiers français.

Sans l'avouer expressément, certains enquêteurs, spontanément, opteraient plutôt pour ce qu'ils appellent pudiquement un *« geste isolé »*. Un racket ? Pourquoi pas ? La vengeance d'un employé remercié ? Peut-être.

Plus sûrement sans doute, à en *croire la gêne de certains policiers*, un acte de désespoir meurtier commis par l'un de ceux qui ne supportent plus, à l'approche des fêtes de fin d'année, l'agressif étalage de richesses, vanté, asséné par la publicité et offert, en concentré, par des *magasins devenus symboles trop* voyants dans les sociétés occidentales. Un attentat au BHV en 1978, un autre, sans signature, chez Marks and Spencer en février dernier... D'autres cas non élucidés, répertoriés en République fédérale d'Allemagne ou en Italie, des actes commis le plus souvent avec les *moyens du bord, du bricolage.*

C'est pourquoi les policiers n'excluent pas tout à fait que Paris, comme d'autres villes à l'opulence, ce mois-ci, très exposée, ait pu connaître, ce samedi boulevard Haussmann, après les suicides des nuits de Noël, les dépressions nerveuses ou les hold-up de fin décembre, *les attentats de la solitude ou de* la misère.

PHILIPPE BOGGIO.

LA LUTTE DU FLNC CONTRE LA DROGUE

Attentats contre deux bars de Bastia

De notre correspondant

Bastia. – Deux attentats ont été commis dans la nuit du samedi 7 au dimanche 8 décembre, contre des bars situés au centre de Bastia. *Les* dégâts sont peu importants. Sur place, les enquêteurs ont retrouvé des tracts émanant du Front de libération nationale de la Corse, qui dénoncent le trafic de drogue auxquels se livreraient les deux établissements visés : *« La drogue, basta ! Vous participez activement à la destruction de notre jeunesse. L'avertissement de ce soir devrait vous convaincre que notre prochaine action sera à la mesure de votre récidive »*, menace l'ex-FLNC.

De leur côté, les propriétaires des établissements visés indiquent qu'ils n'ont *« rien à voir avec la drogue »*. De plus, il leur est impossible, disent-ils, d'*« exercer un contrôle sur leurs clients »*. Enfin, ils indiquent qu'ils n'ont jamais fait l'objet d'une fermeture administrative.

L'organisation clandestine dissoute avait indiqué, le 26 octobre dernier, qu'*« elle s'attaquerait au problème de la drogue, dans les semaines à venir »*. Fustigeant ce *« fléau immonde »*, l'ex-FLNC avait indiqué qu'il viserait *« les lieux publics où se vend et où s'utilise la drogue, les propriétaires de ces lieux ainsi que les dealers »*.

Les organisations publiques proches du Front ont engagé à sa suite une campagne de sensibilisation contre les stupéfiants, à travers leur presse militante des affiches et des débats et l'organisation de la jeunesse nationaliste corse (CGNC), est à la pointe de ce nouveau combat.

La Corse a été longtemps préservée par le phénomène de la drogue. Mais, depuis cinq ans, l'utilisation des stupéfiants s'est considérablement développée dans l'île, et les spécialistes estiment que près de 80 % de jeunes Corses ont été tentés, au moins une fois, par l'usage de narcotiques. Si plusieurs filières ont été démantelées ces derniers mois, surtout dans la région bastiaise, le trafic de haschich et d'héroïne ne semble pas avoir diminué pour autant.

DOMINIQUE ANTONI.

RELIGION

LE RAPPORT FINAL DU SYNODE

L'Eglise catholique va se donner un catéchisme universel

Le rapport final du synode extraordinaire des évêques a été publié lundi 9 décembre. La veille, au cours de la messe solennelle de clôture, Jean-Paul II a lancé un appel à tous les catholiques pour *« que les orientations et les directives du concile Vatican II soient assimilées et traduites dans la vie concrète, avec cohérence et amour »*.

Elaboration d'un exposé complet des principes, réexamen du statut des conférences épiscopales : tout en réaffirmant les orientations de Vatican II, le synode a marqué un certain recentrage.

De notre envoyé spécial

Cité du Vatican. — *« Je reçois de vos mains le rapport final qui, avec mon approbation, fera l'objet de publication. »* C'est la première fois qu'un pape autorise la publication du document final voté par un synode. La tradition veut en effet que les propositions des évêques restent secrètes et soient remises au pape, qui en tire ses propres conclusions.

Par ce geste exceptionnel, Jean-Paul II n'a pas seulement voulu rendre hommage au travail fourni pendant quinze jours par les cent soixante-cinq pères du synode. Il exprimait une évidente satisfaction quant à la tournure d'un événement dont on avait critiqué la convocation précipitée et souligné les risques d'impréparation et de confusion.

Les objectifs premiers du pape ont été largement atteints : le vingtième anniversaire de la clôture du concile a été célébré, et l'équivoque entretenue avec excès sur son manque d'attachement à Vatican II définitivement levée. Bien plus, le synode lui a permis de vérifier la légitimité de ses orientations actuelles, souvent contestées, et de les faire prendre plus directement en charge par les épiscopats du monde entier représentés à Rome.

Vatican II reste la *« grande charte »* de l'Eglise, comme dit le cardinal Danneels, rapporteur général du synode, et le pape le meilleur garant de son application. La formule adressée hier aux intégristes *« Dire oui au pape, c'est dire oui au concile »* peut aujourd'hui se retourner : *« Dire oui au concile, c'est dire oui au pape »*. C'est autour de lui qu'il faut refaire l'unité toujours menacée de l'Eglise.

Une manifestation d'unité

Unité. Le déroulement du synode, au risque de l'uniformité, a voulu en être une manifestation. Il a été maîtrisé de bout en bout. Rien qui rappelle l'opposition des courants moderniste et conservateur dont le concile lui-même avait été le témoin. Le cardinal Ratzinger n'est intervenu qu'une fois. Les patriarches orientaux et les prélats africains ont fait valoir l'originalité de leur situation. Hormis le brésilien Ivo Lorscheiter, les évêques latino-américains, divisés, sont restés muets en séance plénière sur la théologie de la libération. Ceux des pays de régime marxiste ont ou bien gardé le silence, ou bien donné le change, comme le primat de Hongrie, parlant de saint Etienne et du compositeur Liszt pendant les huit minutes de son intervention.

Seuls les travaux des groupes linguistiques ont permis des défoulements contre certaines dérives du concile. De même, la rédaction du message de clôture, principalement confiée à l'archevêque de Paris, le cardinal Lustiger, a été laborieuse, sa première mouture ayant été jugée trop abstraite et pessimiste par une quinzaine d'évêques, notamment le Canadien francophone Mgr Hubert.

Ce collège épiscopal solidaire, au-delà des différences de culture et de sensibilité, a voulu également raffermir l'unité compromise dans l'Eglise autour des grands principes de la foi et de la morale catholiques. A ce point de vue, la décision la plus concrète de ce synode — et ce n'est pas un hasard — a été la rédaction prochaine d'un *compendium* de Vatican II, une sorte d'exposé complet de ses enseignements, une réaffirmation des exigences doctrinales et dogmatiques de l'Église.

Le concile de Trente déjà avait eu son catéchisme. Vatican II en aura un à son tour, qui, assure-t-on, ne se substituera pas aux catéchismes nationaux existants, mais constituera un ouvrage de références fondamentales pour la foi catholique, un rappel des normes face à l'envahissement, souvent dénoncé, du subjectivisme dans la morale personnelle et la pratique religieuse. Cela rejoint les vœux du cardinal Ratzinger.

Unité enfin dans le fonctionnement de l'Église : l'étude annoncée sur le statut exact des conférences épiscopales — la deuxième décision importante de ce synode — n'a pas d'autre but que de délimiter plus strictement leur rôle et de rappeler les liens privilégiés entre l'évêque dans son diocèse et l'évêque de Rome. Comme l'a dit à plusieurs reprises l'archevêque de Paris, l'autorité du pape et de la curie est sûrement le meilleur garant de l'indépendance des Églises locales contre les pouvoirs en place, mais il est clair aussi que Rome n'entend pas renoncer à ses prérogatives face au poids grandissant des conférences épiscopales.

Recentrage

Au total, ce synode a pu paraître très introverti. Il est vrai que l'excessive polarisation qui l'avait précédé — rénovation ou enterrement de Vatican II — a contraint, plus qu'il ne fallait, chaque père du synode à se positionner par rapport au concile. La réflexion sur l'adaptation de l'Eglise aux questions nouvelles posées depuis vingt ans par la société et le monde a fait défaut, et l'excuse du temps n'est pas entièrement justifiée.

En fait, la préférence donnée à une réflexion sur la *« nature »* de l'Eglise plutôt que sur sa *« mission »* dans le monde avait une signification bien précise. A l'objectif de l'« unité » (*« Eglise-communion »*), qui a mobilisé face aux tendances centrifuges le pape et les évêques, le synode a joint une opération de recentrage sur l'identité de l'*« Eglise-mystère »*.

Le texte final du synode, l'allocution du pape, le message de clôture au *« peuple de Dieu »*, convergent : comme s'il voulait mettre un terme à la lecture sociologique et politique de la mission de l'Eglise qui a pu dominer après le concile en Europe de l'Ouest, en Amérique du Nord ou du Sud, ce synode a rappelé que l'Eglise *ne peut agir valablement* dans l'histoire et le monde qu'unie sur des valeurs sûres et en s'affirmant de manière *« visible »*. L'engagement de l'Eglise est une conséquence de cette identification et non un préalable. Elle ne jouera son rôle qu'à partir de ce qu'elle est réellement et sans chercher à se substituer aux forces politiques ou sociales existantes. Le synode a tenté de remettre au centre de la vie de l'Eglise et des fidèles des valeurs spirituelles fortes, comme la prière, la conversion, la pénitence et la sainteté.

L'avenir dira si ces inflexions constituent ou non des « replis », mais comment ne pas y reconnaître d'abord l'inspiration directe de Jean-Paul II et considérer ce synode comme la ratification des orientations de son pontificat ?

HENRI TINCQ.

« Promouvoir l'application du concile »

Rédigé par le cardinal Danneels, le rapport final du synode extraordinaire a été voté le samedi 7 décembre. Il reprend les orientations et les propositions de l'assemblée.

« Unanimement et avec joie, est-il écrit, *nous avons vérifié que le concile était bien l'expression légitime et valable du dépôt de la foi, conforme à la Sainte Ecriture et à la Tradition de l'Eglise. »* Les évêques se sont mis d'accord *« sur la nécessité de promouvoir sa connaissance et son application »*.

Après avoir rappelé *« les ombres et les lumières »* de l'application de Vatican II, le rapport final du synode souligne que, *« malgré la sécularisation, des signes de retour au sacré traduisent une nouvelle faim et une nouvelle soif de Dieu »*.

A la vision qui s'impose d'une *« Eglise-mystère »*, signe de l'union avec Dieu, *« on ne peut substituer*, écrit encore le rapporteur, *une vision unilatérale et fausse de l'Eglise comme phénomène purement hiérarchique reposant sur une conception sociologique, elle aussi unilatérale »*.

A propos des théologiens, tout en rappelant leur *« nécessité spécifique »* et leur utilité pour *« une fidèle interprétation et une fructueuse application du concile »*, le texte final du synode ajoute cette mise en garde : *« Il nous déplaît que les discussions théologiques créent parfois de la confusion parmi les fidèles. Une communication et un dialogue réciproques sont nécessaires entre les évêques et les théologiens pour une compréhension plus profonde de la foi. »*

Un catéchisme de référence

C'est pour la même raison que *« beaucoup d'évêques ont exprimé le désir que soit réalisé un catéchisme ou un* compendium *de toute la doctrine catholique, touchant à la foi et à la morale, afin qu'il devienne un point de référence pour les catéchismes en préparation dans les différentes régions du monde. La présentation de cette doctrine devra être biblique et liturgique. Il doit s'agir d'une saine doctrine adaptée à la vie actuelle des chrétiens »*. Il est ajouté que la formation des futurs prêtres devra faire l'objet de soins particuliers.

L'unité est particulièrement importante pour le monde contemporain, car *« l'Eglise est unique comme signe et instrument d'unité et de réconciliation, de paix entre les hommes, les nations, les classes et les pays... La communion ecclésiale avec Pierre et ses successeurs n'est pas un obstacle mais, au contraire, l'anticipation et le signe prophétique d'une plus grande unité »*.

A propos de la collégialité, le rapport dit encore qu'elle ne doit pas rester enfermée dans des règles juridiques : *« L'esprit collégial est l'âme de la collaboration entre les évêques sur le plan régional, national et international. »* La nécessité des conférences épiscopales est soulignée : *« Personne ne doit douter de leur utilité pastorale, mais elles doivent viser le bien de l'Eglise, c'est-à-dire le service de l'unité et la responsabilité inaliénable de chaque évêque. »*

« Nous souhaitons, indique encore le rapport, *qu'on explicite plus largement et plus profondément l'étude de leur statut théologique et surtout la question de leur autorité doctrinale. Cette étude doit examiner le point de savoir si le principe de subsidiarité en vigueur dans la société humaine peut être appliqué à l'Eglise, dans quelle mesure et dans quel esprit il doit être appliqué. »*

Le synode demande enfin à toute l'Eglise de faire sienne l'*« option préférentielle pour les pauvres »*, qui avait été adoptée par les évêques latino-américains lors de leur conférence de Medellin (1968), la pauvreté étant définie dans son sens le plus large : *« L'Eglise doit dénoncer, de manière prophétique, chaque forme de pauvreté et d'oppression, défendre et promouvoir partout les droits fondamentaux et inaliénables de la personne humaine. »*

H. T.

● *Décès du cardinal FLorit, ancien archevêque de Florence.* — Le cardinal Ermenegildo Florit, quatre-vingt-quatre ans, est mort le dimanche 8 décembre à Florence. Ordonné prêtre en 1925, il avait enseigné à l'université pontificale du Latran, avant d'être *nommé* par Jean XXIII en 1962 archevêque de Florence, fonction qu'il avait conservée jusqu'à sa retraite en 1977. Il avait été créé cardinal par Paul VI en 1965. Sa mort ramène la composition du Sacré Collège à cent quarante-neuf membres, dont cent dix-huit électeurs, âgés de moins de quatre-vingts ans, en cas de conclave.

● *Un comité pour le Liban.* — Seize cardinaux et présidents des conférences épiscopales d'Europe occidentale ont constitué, jeudi 4 décembre, un *comité pour soutenir* au Liban les « Eglises chrétiennes sœurs ». Dans un message aux patriarches et évêques du Liban, ils écrivent notamment : *« Ayez la certitude que nous voulons être à vos côtés dans votre immense épreuve. »*

Les signataires de cet appel sont NN. SS. Godfried Danneels (Bruxelles), Albert Decourtray (Lyon), Jean-Marie Lustiger (Paris), George Hume (Westminster), Joseph Hœffner (Cologne), Thomas O'Fiaich (Armagh), Ugo Poletti (Rome), Antonio Ribeiro (Lisbonne), Adrianus Simonis (Utrecht), Angel Suquia Goicoechea (Madrid), Henri Schwery (Sion), Jean Vilnet (Lille), Thomas Winning (Glasgow), Karl Berg (Salzbourg), Manuel d'Almeida Trinidade (Aveiro), et Jean Hengen (Luxembourg).

FAITS DIVERS

Un pharmacien de Boulogne-Billancourt détenait l'arme du quadruple crime de la tour Tokyo à Paris

Le propriétaire de l'arme — une carabine — qui a été utilisée pour l'assassinat de quatre Cambodgiens, le 4 mars dernier, *dans la tour Tokyo à Paris* (treizième arrondissement) (*le Monde* du 9 mars), a été interpellé, le 6 décembre, par les inspecteurs de la brigade criminelle et entendu Quai des Orfèvres, avant d'être mis à la disposition de M. Yves Corneloup, juge d'instruction, le 6 décembre au soir. *M. Vuong Huu Le a été inculpé* et incarcéré à la prison de la Santé.

Il *s'agit d'un pharmacien* de soixante-quinze ans, Français d'origine vietnamienne, résidant à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Celui-ci n'a fait aucune difficulté pour reconnaître qu'il était bien propriétaire de l'arme — une carabine 22 long rifle retrouvée chez *lui — et qu'il l'avait achetée*, en 1974, *« pour se défendre en cas d'agression dans son officine »*. Il a, en revanche, affirmé qu'il était totalement étranger au quadruple crime de la tour Tokyo et qu'il n'avait jamais confié sa carabine à quiconque. Les enfants du pharmacien et des parents plus éloignés ont été également entendus, mais sans résultat.

Le 5 mars, tour Tokyo, quatre personnes avaient été froidement exécutées, dont Try Meng Huot, âgé de quarante ans, attaché de travaux pratiques de chimie analytique à l'Ecole polytechnique et ancien responsable khmer rouge. Le passé de cette victime avait amené les enquêteurs à suivre la piste d'une éventuelle vengeance politique, sans toutefois négliger d'autres mobiles : drogue, fausses factures, confection clandestine.

Après l'arrestation du pharmacien, une nouvelle piste est évoquée par le quotidien de langue chinoise *Europe-Journal*, qui écrit, dans son édition de lundi 9 décembre, que *« la piste d'un trafic de médicaments à destination du Vietnam n'est pas à écarter »*. Le journal souligne que, faute de pouvoir envoyer de l'argent au Vietnam, *« des groupes parallèles ont organisé un véritable trafic »*, portant sur des sommes très importantes. Pour *Europe Journal*, M. Vuong Huu Le pourrait bien être étranger au meurtre de M. Try Meng Huot. L'affaire s'avère compliquée.

MISSILE ANTICHAR CHERCHE PROPRIÉTAIRE

C'est une grande caisse, haute de 1 mètre, large de 40 centimètres. Elle est posée dans un appartement vide du centre de Rouen, abandonné par son locataire, un étudiant marocain, depuis près d'un an.

Dans la caisse, il y a un missile. Rien de sophistiqué, un vieux missile antichar vieux de vingt ans, en dotation classique dans l'armée.

Le propriétaire, inquiet de cette étrange découverte, appelle la police, qui, vendredi 6 décembre appelle les artificiers. L'engin est, semble-t-il, chargé, toujours opérationnel.

Trop bavard sans doute, un policier rouennais a raconté à un ami journaliste l'affaire qui s'est ébruitée un peu trop tôt. L'étudiant — si c'est lui qui a abandonné le missile — ne risque pas de remettre les pieds dans l'appartement.

DÉFENSE

AU COLLOQUE « SCIENCE ET DÉFENSE »

Forces et faiblesses de la « guerre des étoiles »

La défense spatiale anti-missiles, celle qu'on appelle abusivement la « guerre des étoiles », n'est pas ce que l'on croit : loin d'être la panacée, elle est imparfaite et à ce bouclier, qui n'est pas étanche, on peut continuer d'opposer une épée suffisamment affûtée pour être encore efficace. C'est du moins le sentiment de nombreux chercheurs et militaires qui ont participé, jeudi 5 décembre à l'Ecole polytechnique à Palaiseau (Essonne), à une journée « Science et Défense » organisée par le ministre de la défense selon une formule instaurée il y a deux ans.

A ce forum devenu traditionnel, la parole est tour à tour donnée aux militaires, qui exposent leurs besoins sur le terrain, et aux scientifiques, qui expliquent comment on peut y répondre. La guerre navale ? Le combat aérien ? Le combattant dans son environnement ? Autant de thèmes qui contraignent les chercheurs et les « opérationnels » à découvrir un langage qui leur soit commun et qui témoigne de l'interdépendance de ces deux corporations.

Le thème « Espace et Défense » a été l'occasion de rappeler que si, depuis 1977, cent cinquante lancements réussis de satellites ont été enregistrés chaque année dans le monde, dont les trois quarts à des fins d'observation et de communications militaires, en revanche, depuis 1983, on ne doit pas exclure la possibilité de nouvelles utilisations de l'espace : des armes emportées par des satellites et chargées d'intercepter des missiles adverses. Cette perspective, le président des Etats-Unis l'a dégagée avec son Initiative de défense stratégique (IDS) en 1983.

Pour l'instant limitée à des recherches, l'IDS pourrait déboucher sur des prototypes, puis sur des premières réalisations à la fin de ce siècle, avant le déploiement, au mieux pour les années 2005 à 2010, d'un véritable système opérationnel. *Le but est de concevoir une défense capable d'intercepter des missiles balistiques assaillants au début de* leur vol, lors de ce qu'on appelle la phase propulsée, avant que les charges nucléaires emportées n'aient eu le loisir de se disperser dans l'espace.

Compte tenu des portées envisagées pour les armes spatiales et des délais très courts pendant lesquels elles devraient intervenir pratiquement sans intermédiaire humain, seules des armes dites à énergie dirigée (le laser chimique continu et, le cas échéant, le laser impulsionnel) seraient utilisables. A la condition, de surcroît, de mettre au point, à côté de ces lasers, des matériels (imagerie infrarouge, radars et grands ordinateurs) qui permettent de détecter, d'identifier et de localiser l'agression, puis d'organiser (on dit *« gérer »*) la riposte.

6 000 Hiroshima

Des spécialistes français ont calculé que, pour être mondiale et permanente, une telle couverture requiert jusqu'à cinq cents satellites armés de lasers. Car, il y a du déchet. Du fait de leur mouvement relatif par rapport à la Terre, 95 % des satellites en orbite seraient, à un instant donné, hors du volume de l'interception souhaitée et, dès lors, ils seraient inutilisables pour enrayer une agression sans préavis. On imagine la fragilité et, du même coup, la vulnérabilité d'un tel dispositif.

Le fait que seule une très faible proportion (5 %) de satellites serait à bonne distance pour intervenir n'est pas l'unique handicap. Des parades existent, qui réduisent l'efficacité prévisible d'une défense spatiale. Contre une arme laser dans l'espace, on peut *« durcir »* les propulseurs du missile, grâce à des revêtements protecteurs. On peut encore faire tournoyer le propulseur sur lui-même pour éviter que le laser ne dépose son énergie toujours au même endroit du missile. On peut aussi réduire la phase propulsive du missile. On peut enfin grouper les tirs de missiles pour saturer la défense, chaque satellite ne pouvant intercepter en pratique qu'un seul missile assaillant à la fois.

Directeur adjoint des recherches et études techniques à la délégation générale à l'armement, M. Paul Ivan de Saint-Germain estime que l'effet de ces mesures, assez simples, oblige à multiplier par dix, voire par cent, l'émission d'énergie du laser. Sans compter que le laser est à peu près inefficace contre le missile de croisière, ces avions sans pilote navigant dans l'atmosphère.

Aucun des participants à la journée « Science et Défense » n'a pour autant proposé que la France s'endorme sur ses deux oreilles face aux imperfections de l'IDS. Un défi technique est lancé et une grande *« vigilance des cerveaux »* s'impose. Il s'agit, disent les experts, d'assurer aux missiles français un degré suffisant d'immunité contre une éventuelle défense spatiale, en accentuant les recherches sur le pouvoir de pénétration de ces missiles qui, aujourd'hui, emportent l'équivalent de six mille bombes d'Hiroshima.

J. I.

● *M. François de Grossouvre chez Dassault.* — Ancien chargé de mission auprès du président de la République, M. François de Grossouvre a *été nommé conseiller pour* la promotion des ventes à l'exportation au sein de la société Dassault-International. Filiale de la société mère Dassault-Breguet aéronautique, la société Dassault-International est chargée de la diffusion et de la vente des matériels aéronautiques (civils et militaires) pour les marchés à l'exportation. M. de Grossouvre, qui est âgé de soixante-sept ans, est un ami personnel du chef de l'État pour lequel il a rempli des missions à l'étranger quand il était chargé de mission l'Élysée.

SCIENCES

M. Curien pour le synchrotron à Grenoble

M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, a *réagi, vendredi 6 décembre, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle)*, à la décision du tribunal de Strasbourg d'annuler le choix du gouvernement en faveur d'une implantation du synchrotron européen (ESRF) *à Grenoble. Tout en soulignant qu'il ne lui appartenait pas de commenter cette décision de justice*, M. Curien a déclaré qu'il lui paraissait « bien difficile » de modifier le lieu d'implantation de cet équipement scientifique lourd. *« La France*, a-t-il remarqué, *qui participe au synchrotron à hauteur de 39 %, doit tenir compte de ses partenaires. »*

M. Curien a estimé toutefois que cette affaire ne doit pas être de nature à porter un discrédit au contrat de Plan passé entre l'Etat et les régions. — *(Corresp.)*

URBANISME

Pas de palace à l'Ile-aux-Moines

Sur requête de trois associations de défense de l'environnement, le tribunal administratif de Rennes a ordonné, jeudi 5 décembre, le *sursis à exécution de deux permis de construire controversés à l'Ile-aux-Moines* (Morbihan). Le maire, M. Henri Bestin, avait déposé deux demandes de permis pour la construction d'un « centre de revitalisation » — avec *hôtel* quatre étoiles de cent vingt chambres — sur le site sauvage de Kerbozec et d'une résidence de quarante duplex à la pointe de Penharp. Ces projets, *combattus par un groupe d'Iliens et* les propriétaires de résidences secondaires, *avaient déclenché une* campagne très active intitulée *« Touche pas à mon île »*.

JUSTICE

L'Association professionnelle des magistrats mène campagne contre le « laxisme actuel »

« La justice n'est plus au rendez-vous de M. Badinter, mais au rendez-vous des citoyens. » Dès le début de son discours, M. Jean Pringuez, président de l'Association professionnelle des magistrats (APM), donne le ton de cette troisième assemblée annuelle réunie au Palais de justice de Paris, samedi 7 décembre.

L'APM a, en effet, été créée fin 1981 pour faire entendre une autre voix, majoritaire selon elle, dans la profession, et opposée à celle des magistrats de gauche. *« Association plus que syndicat »*, l'APM déclare, aujourd'hui, grouper environ cinq cents adhérents — soit un magistrat sur cinq.

Procureur adjoint au tribunal de Béthune (Pas-de-Calais), le président Pringuez sait être jovial. Mais il ne mâche pas ses mots pour fustiger les réformes menées par le garde des sceaux et les juges « paléo-gauchistes ». *« Qu'est-ce qu'il leur met !)*, murmure, satisfait, le doyen André Decoq, un des universitaires invités à l'assemblée.

Sous le *« Jus et lex »* frappé en lettres d'or de la salle de réunion de la cour d'appel. près de ceux cents spectateurs, pour la plupart magistrats, marquent leur approbation par des applaudissements mesurés. L'appel aux citoyens du président Pringuez, c'est d'abord la mobilisation *« contre le désarmement de la justice et l'insuffisante neutralité de certains juges »*. Les réformes *« bâclées »* par la gauche ont enlevé *« toute efficacité à l'instruction et toute intimidation à la peine »*. Retard, donc, selon l'APM, des procédures, et allongement des détentions provisoires. « Laxisme... »

« S'il plaît à Dieu »

Mais l'association a des projets pour redresser la barre, après mars 1986, après le verdict des élections législatives. Il faut *« retrouver la neutralité, déréglementer et punir »*. Par la voix de son trésorier, M. Jean-Michel Parlange, premier substitut à Paris, l'assistance apprend comment *« la justice pénale doit être renforcée »*. Dans la crise actuelle où la règle est celle de *« la bourse ou la vie »*, *« on donne le repos à celui qui met le feu, et on persécute celui qui sonne le tocsin »*, révèle M. Parlange. Il faut pouvoir *« saisir immédiatement le tribunal, créer un référé pénal »*. Un justice plus rapide est *« une garantie supplémentaire pour le justiciable »*.

Dans cette perspective, *« le parquet doit être impérativement en possession de la procédure pour pouvoir prendre sa décision »*. Selon le même orateur, le parquet devrait avoir le même pouvoir que le juge d'instruction — *avoir par exemple* la possibilité d'émettre un ordre de recherche qui vaudrait réquisition.

Sur le rétablissement de la peine de mort, l'APM ne se prononce pas car la décision est, pour M. Parlange, *« éminemment politique »*. Deux solutions sont envisagées : *« Ou on rétablit la peine de mort, ou on institue une peine effectivement perpétuelle. »* Car *« l'inapplication des peines est devenue le dogme.* M. Parlange est fortement applaudi.

Puis interviennent à la tribune de la cour d'appel divers orateurs invités. Mme Solange Troisier, médecin pénitentiaire, évoque son « calvaire » de Marseille. Elle y fut accusée d'avoir fourni des certificats de complaisance en faveur de grands criminels. Mme Troisier remercie ces *« magistrats qui lui ont rendu son honneur »* et se prononce *« pour des peines incompressibles »*.

Au doyen André Decoq appartient l'art de la vision historique. *« C'est la dernière assemblée que nous tenons sous le socialisme. Dans quelques jours, cette page lamentable aura été tournée s'il plaît à Dieu. Sans haine, mais sans crainte, il faudra alors défaire tout ce qui vient d'être fait. »*

DANIELLE ROUARD.

Le secret et la profession d'avocat

UNE LETTRE DE Me TIXIER-VIGNANCOUR

Me Jean-Louis Vignancour, avocat à la cour de Paris, nous a adressé la lettre suivante :

Dans votre numéro daté du 3 décembre, vous avez rendu compte d'un congrès de l'Association française de droit pénal. Au cours de ce congrès, M. Di Martino a déclaré notamment en ce qui concerne les écoutes téléphoniques, d'un avocat : *« L'écoute demeure justifiée (...) lorsque l'avocat joue le rôle d'informateur, fournissant à un tiers des renseignements sur le contenu de dossiers d'instruction dans lesquels celui-ci n'est ni inculpé ni partie civile. »*

Cette prise de position rejoint exactement les réquisitions du substitut Bilger dans l'affaire récemment appelée à l'audience de la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris (1) et omet le commentaire qui en a été fait par Me Vergès et moi-même.

En effet, un tiers, qui n'est ni inculpé ni partie civile, peut être soupçonné et, à raison de ce soupçon, placé sur écoute téléphonique. Il consulte son avocat et c'est dans le cadre de la consultation que celui-ci lui donne des informations.

L'ordre des avocats considère que le secret doit couvrir aussi bien la consultation que donne un avocat que la préparation de la plaidoirie de celui-là.

M. Di Martino peut recevoir peut-être l'ordre du Mérite au titre de sa contribution à l'accusation portée contre deux confrères, mais il n'en a pas moins commis une erreur sur le secret devant entourer l'exercice de la profession d'avocat.

(1) *Le Monde* du 30 novembre.

● *Deux mois de prison avec sursis pour M. Eddy Laurent.* — Le tribunal de grande instance de Nanterre a rendu son jugement dans l'affaire de la Maison des associations et coopératives de Sèvres (*le Monde* du 9 octobre) : M. Eddy Laurent, l'animateur inculpé de coups et blessurs à agent — à l'occasion de son interpellation, — a été condamné à deux mois de prison avec sursis.

Un verdict qui atteste, selon le comité de soutien de M. Laurent, l'embarras du tribunal.

IMMIGRATION

LA MANIFESTATION DE SOS-RACISME A PARIS

Le bonheur de cohabiter

Une manifestation ? Plutôt une *immense et joyeuse marmaille*, impatiente de crier, de chanter, sur tous les tons, sa haine et son amour, *« Racisme, je te hais, égalité, je t'aime. »*

En quelques mots simples, tout était dit. Vingt-cinq mille jeunes de toutes les couleurs ont battu, trois heures durant, le pavé parisien, de la Bastille au Palais-Royal, pour témoigner d'une évidence : ils vivent ensemble, et s'en trouvent bien.

Ce n'était pas le raz de marée *qu'avaient espéré certains, mais au* moins la preuve que la petite main de *« Touche pas à mon pote »* a su capter l'héritage d'enthousiasme et de révoltes, légué par la « Marche pour l'égalité » de 1983, et *par* « Convergence 84 », où elle avait fait sa première apparition, voilà tout juste un an, à Paris.

La casquette d'Edmond Maire

Malgré les maladresses qui ont éloigné certains jeunes Arabes soucieux de leur autonomie, et *leur ont* fait préférer un défilé séparé (*le Monde* du 3 décembre), le symbôle des « potes » ne semble pas avoir perdu de sa magie pour la jeune génération des années 80, qui, toutes origines mêlées, cohabite dans les mêmes lycées, fréquente les mêmes concerts, et pointe aux mêmes ANPE, cette génération qui, comme l'a rappelé Harlem Désir, *« est plus proche de l'an 2000 que de 1962 et de la guerre d'Algérie »*.

Ces jeunes, qui préfèrent les formules généreuses aux arguments *politiques*, ont adopté samedi les cinq nouveaux commandements inventés pour eux par SOS-Racisme : « J'aime qui je veux », « Je vis où je veux », « Je bouge ou je veux », « Le travail, j'en veux », et « Le vote, je veux ».

Les marcheurs de SOS qui ont traversé la France *des cités, depuis* six semaines, et les représentants d'associations de jeunes Franco-Maghrébins défilaient en tête. Entre eux et le long désordre des collectifs antiracistes locaux *venus nombreux* des quatre coins du pays, mais aussi de *Belgique* et *des Pays-Bas*, les « politiques » marchaient silencieusement. On se bousculait pour apercevoir un coin de la casquette d'Edmond Maire et contempler le *sourire de Jack Lang, rayonnant* sous l'averse.

Françoise Castro, Olivier Stirn, *François Doubin et Jacques Pommatan* achevaient de colorer le défilé en rose, tandis que plus loin Bernard-Henri Lévy, Marek Halter, deux des parrains de SOS-Racisme, Daniel Cohn-Bendit *et Brice Lalonde, marchaient* d'un pas autonome. Mais ils ne formaient qu'une parenthèse dans ce défilé juvénile et enjoué. Presque incongrue aussi, la délégation du Parti socialiste, minuscule et isolée jurant imperturbablement que *« contre le racisme, le PS est là »*, sous la pluie de confettis qui déferlait sur tout le cortège.

La foule des teenagers s'en tenait à la ligne fixée par les animateurs : l'égalité dans la fête, la colère contre les *fauteurs de racisme. Djamel*, lycéen à Grenoble, dansait le reggae au son d'un orchestre antillais, juché sur une camionnette qui accompagnait la manifestation. Il avait fait le voyage *« pour que Le Pen laisse tranquilles les Arabes »*. Une nuée de ballons multicolores lancés en l'air rebondissaient sur les marcheurs. Noyée dans la fumée de ses premières cigarettes, Carole, élève de cinquième à Paris, s'époumonnait avec ses copains, au rythme d'une grosse caisse : *« Blacks, blancs, beurs, j'aime qui je veux. »*

Jusqu'à l'aube au Bourget

Ça et là, dans ce carnaval bigarré, surgissaient des revendications plus précises, comme celle *du droit* de vote, ou de la justice égale pour tous, exprimée par le recours à un slogan imagé : *« S'il vole un œuf, un beur est condamné. S'il tue un beur, un beauf est acquitté. »*

Tirant les enseignements de la colère des jeunes Arabes, SOS-*Racisme* avait nettement recentré son message sur les injustices dont ils sont les premières victimes : *« Les jeunes Maghrébins en ont assez de faire peur, et d'avoir peur de vivre »*, a résumé Keissa Titous, ancienne marcheuse de « Convergence 84 », *aujourd'hui engagée dans SOS.*

Quelques associations de jeunes Arabes exprimaient leur réserve à l'égard de *« l'anti-racisme à grande surface »*, de SOS-Racisme, comme par exemple les « nanas beurs », qui lui reprochent son silence lors du raid israélien sur Tunis, *« acte barbare d'extermination raciste »*. Mais elles avaient néanmoins choisi d'être présentes, de marcher à quelques enjambées de l'Union des étudiants juifs de France, qui réclamaient justice *pour les juifs d'URSS. Seule* rupture dans cet œcuménisme apparent, la très brève altercation qui opposa, au Châtelet, une vingtaine de pro-Palestiniens (extérieurs à la *manifestation) au service d'ordre.*

A la nuit *tombée*, les *manifestants* butèrent, à la hauteur du Palais-Royal, sur un podium dressé en travers de la rue de Rivoli. Un étrange spectacle les attendait : enveloppés dans des combinaisons blanches, le visage masqué d'un voile d'argent, tels des spectres, une trentaine de saxophonistes du groupe Urban Sax rythmaient le soir des gémissements de leurs instruments. Puis, brisant cette mélopée funèbre, dans la vapeur des fumigènes, surgirent les scooters du Tour de France antiraciste de SOS, qui dévalèrent une rampe *pour terminer leur course* au cœur de la foule.

Jusqu'à l'aube, au Bourget, les musiques de plusieurs continents allaient prolonger cette communion multicolore.

Harlem Désir avait appelé à la création d'une *« Haute Autorité de l'antiracisme »*, et annoncé pour *mars prochain un « événement international »* en solidarité avec les Noirs d'Afrique du Sud.

Depuis leur fête réussie à la Concorde, le 15 juin dernier, les « potes » n'ont pas perdu leur sens *de la mise en scène.*

PHILIPPE BERNARD.

sports

VAINQUEUR DES INTERNATIONAUX DE TENNIS D'AUSTRALIE

Edberg, le petit frère de McEnroe

Correspondance

Melbourne. — Perturbés par de nombreux orages, les soixante-quatorzièmes Internationaux d'Australie se sont achevés lundi 9 décembre avec vingt-quatre heures de retard. En battant en finale et en trois petits sets seulement (6-4, 6-3, 6-3) son compatriote Mats Wilander, tenant du titre depuis deux ans, le Suédois Stefan Edberg a remporté le premier tournoi majeur de sa carrière. Agé de dix-neuf ans, l'ancien champion du monde juniors disputait de surcroît sa première finale dans le cadre d'un tournoi du Grand Chelem. Gratifié d'un chèque de 100 000 dollars pour sa victoire, Edberg termine sa saison à la cinquième place de la hiérarchie mondiale. Cette finale 100 % suédoise était également la première de ce type depuis l'institution du Grand Chelem. Cette consécration du tennis scandinave qui récompense deux joueurs toujours d'égale humeur, parfaitement respectueux des règles, intervient au moment précis où Ivan Lendl et John McEnroe, têtes de série numéro un et numéro deux du tournoi, ont été contraints de quitter Melbourne, pénalisés tous deux pour mauvaise conduite, d'une suspension automatique de vingt et un jours.

La demi-finale marathon Edberg-Lendl, disputée dimanche 8 décembre, fut de ce point de vue parfaitement symbolique. Durant cinq sets (6-7, 7-5, 6-1, 4-6, 9-7), le Tchécoslovaque a usé des pires subterfuges pour tenter d'entamer la patience de son jeune adversaire. Malgré ses multiples protestations, Lendl, un moment en possession de trois balles de 4-2 dans le deuxième set, ne put contrarier la marche en avant du plus incisif des Suédois.

En finale, Edberg, qui avait dû sauver deux balles de match face au modeste Australien Willy Masur en huitièmes de finale, boucla son affaire en une heure et demie seulement. Parfaitement concentré, intraitable au service (six aces), auteur d'un match parfait, il ne concéda en tout et pour tout que deux balles de break à son adversaire

L'éventuel déclin de John McEnroe ne devrait pas nous rendre plus amer que cela. S'il paraît peu probable qu'à vingt-six ans ce tennisman inventif entre tous retrouve assez de force d'âme pour redevenir numéro un mondial ou remporter le Grand Chelem, comme on le lui promettait il n'y a pas si longtemps, tout laisse à penser que, dans les années à venir, son héritage pèsera lourdement sur l'évolution du jeu tout entier.

Au-delà des mésaventures australiennes du champion américain, le déroulement de ces Internationaux du bout du monde offre quelques raisons d'espérer. L'avènement de son vainqueur en quart de finale, le Yougoslave Slobodan Zivojinovic, la consécration du séduisant Stefan Edberg, l'excellente opposition offerte par Henri Leconte, les perpétuels progrès offensifs de Mats Wilander et d'Ivan Lendl, confirment pareillement l'étonnante métamorphose du jeu de haute compétition.

C'est ce que McEnroe, jeune collégien, débarqué sur la planète tennis en 1977 alors qu'il était encore amateur, a offert de plus concret à ses pairs, c'est la folie créatrice d'un véritable auteur. Cette aptitude lui a permis de renverser Björn Borg de son piédestal, de contredire un système défensif apparemment incontournable et de rendre à son sport ses vertus d'imagination et d'inspiration.

Après sa victoire en cinq sets face à Henri Leconte, en huitième de finale, McEnroe faisait justement remarquer que l'émulation qu'il suscite depuis quelques années auprès des plus jeunes n'était pas la moindre de ses fiertés. De voir Edberg, Leconte, Becker, calquer leur jeu sur le sien n'était pas pour lui déplaire dans la mesure où leur style conquérant garantissait forcément un spectacle de qualité. Anticipant sa défaite au tour suivant face à Slobodan Zivojinovic, un solide gladiateur de 1,98 m pour 90 kg, il poursuivit sa démonstration jusqu'à regretter que cette évolution ait malheureusement tendance à privilégier les gros gabarits, les très gros serveurs, plutôt que les funambules de son espèce, capables de redresser à tout moment les situations les plus compromises.

« *Arrivera peut-être un jour,* ajoutait-il, *où il faudra, à cause de cela, modifier les règles du jeu en diminuant par exemple la taille du carré de service, ou — pourquoi pas ? — en augmentant la hauteur du filet.* » En disant cela, McEnroe, bien évidemment, prêchait pour sa propre paroisse. Ce qu'il oubliait de signaler, c'est l'énorme travail consenti, en coulisse, par les prétendants à sa succession, c'est l'application avec laquelle ses contradicteurs ont assimilé ses théories jusqu'à mettre au point, chacun de son côté, une stratégie encore plus redoutable que la sienne.

Ce n'est sans doute pas un hasard si Ivan Lendl et Mats Wilander, en compagnie de leurs coaches respectifs, Tony Roche et Jon Anders Sjögren, ont, petit à petit, contredit leur instinct premier au point de flirter désormais avec le filet chaque jour avec davantage d'audace et de persévérance. Si Ion Tiriac, chantre du tennis défensif dans l'ombre de Guillermo Vilas, a accouché en l'espace d'une saison des deux athlètes les plus musclés et les plus entreprenants du circuit : Boris Becker et Slobodan Zivojinovic. Si, enfin, Percy Rosberg, qui, en son temps, forma et encouragea le métronome Björn Borg, soutient désormais son contraire : Stefan Edberg.

Jusqu'à quatorze ans, Edberg, comme tous les autres Suédois, était un adepte du jeu de fond de court, du lift à outrance et du revers à deux mains. Et ce n'est qu'en lui imposant de s'entraîner le bras gauche collé le long du dos que Rosberg parvint à lui démontrer les vertus de l'attaque.

Malheureusement, pour le champion américain, il semble que cette prise de conscience quasi planétaire n'ait pas encore effleuré l'Amérique, seul représentant des Etats-Unis en quarts de finale à Melbourne, lâché par sa propre fédération, privé de Coupe Davis, boudé par une partie de l'opinion, abandonné par son partenaire de double, Peter Fleming, John McEnroe n'a désormais plus que ses yeux pour pleurer la fin de l'hégémonie américaine, confirmée par l'affiche de la toute prochaine finale de la Coupe Davis (20, 21 et 22 décembre) qui opposera, à Munich, comme par hasard, l'Allemagne fédérale de Boris Becker, champion de Wimbledon, à la Suède des deux finalistes de Kooyong : Mats Wilander et Stefan Edberg.

B. M.

FOOTBALL

Une bouffée d'oxygène pour le CTN

A l'issue du séminaire tenu par les clubs professionnels, les 6 et 7 décembre au château des Maffliers, dans l'Oise, M. Alain Calmat, ministre de la jeunesse et des sports, a annoncé le déblocage par les pouvoirs publics de 17 millions de francs pour la construction du futur Centre technique national (CTN) à Clairefontaine (Yvelines). Grâce à cette subvention budgétaire exceptionnelle, le CTN, dont la première tranche de travaux est estimée à 80 millions de francs, pourra voir le jour dès 1987. « *Sans cette subvention, je dois aujourd'hui l'avouer, le centre était condamné* », a affirmé M. Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération française de football.

Les présidents de club ont eu la confirmation avec satisfaction de la suppression de la taxe additionnelle sur les spectacles (taxe Mazeaud) en 1986. Le football fournissait 30 des 48 millions de francs que rapporte la taxe.

Président de la Ligue nationale de football (LNF), M. Jean Sadoul a par ailleurs estimé que le contrat avec Canal Plus allait devoir être rapidement révisé. La chaîne verse actuellement 470 000 de francs pour une retransmission en direct. « *Nous en exigerons beaucoup plus (de 1,5 à 2 millions)* », a annoncé M. Sadoul. A la demande de l'ensemble des présidents de club, la chaîne ne pourra d'ailleurs vraisemblablement plus diffuser en direct des rencontres de championnat (sauf un match avancé ou reculé). Canal Plus pourrait en revanche être le commanditaire d'une nouvelle épreuve en 1986, la Coupe de la Ligue, destinée à apporter des recettes aux clubs pendant la Coupe du monde.

RUGBY

L'ovale se met en quatre

Après le mise hors Loto sportif du championnat de France de rugby (*le Monde* du 26 novembre), le président de la Fédération, Albert Ferrasse, s'est décidé à faire sortir les clubs de haut niveau de la gangue d'une première division à quarante clubs. Toutefois, la solution retenue pour la saison prochaine ménage la chèvre et le chou : il n'y aura pas de véritable première division, mais la répartition en deux groupes des clubs opérant actuellement dans le groupe A. Le nouveau groupe A 1 divisé en deux poules, comprendra les vingt meilleures équipes de l'année précédente. Le groupe A 2 sera composé des vingt autres équipes, sur une base régionale, pour favoriser les derbys. Originalité de la formule : les trois premiers des deux poules du groupe A 2 pourront rencontrer en huitièmes de finale les cinq premiers des deux poules du groupe A 1. Bref l'intention est louable, mais la réalisation paraît extrêmement compliquée à mettre en œuvre, donc difficile à suivre pour le public.

A. G.

SPORTS ÉQUESTRES

« Milton » gagne son paradis

Le Britannique John Whitaker, sur Milton, a remporté, dimanche 8 décembre, le Grand Prix du concours de sauts d'obstacles international (CSI) de Bordeaux comptant pour la Coupe du monde. Cette victoire lui permet de se hisser à la première place du classement provisoire de cette épreuve.

Milton, le cheval vainqueur âgé de huit ans, et John Whitaker ne sont associés que depuis trois semaines. Pour leur première sortie à Berlin, à la mi-novembre, l'équipage terminait troisième. A Bruxelles, la semaine passée, il était deuxième.

L'aisance de Whitaker a stupéfié les observateurs. Il est rare qu'une marge supérieure à 2 secondes sépare le lauréat de son dauphin. L'Allemand Jurgen Kenn a concédé, en effet, 2 sec 1/100 à son vainqueur. Même le malchanceux de l'épreuve, Pierre Durand, déséquilibré à la sortie d'un obstacle et lourdement pénalisé, aurait été incapable de brouiller les cartes.

Cette épreuve a révélé une excellente préparation des chevaux et une parfaite maîtrise des cavaliers : quatorze d'entre eux, dont cinq Français, avaient franchi la première manche sans faute. Seul Français à passer l'obstacle suivant, le Bordelais Pierre Durand, grâce à sa troisième place, peut figurer à nouveau parmi les postulants à la victoire finale en Coupe du monde, épreuve qu'il a terminée à la troisième place l'année dernière.

HOCKEY SUR GLACE

Les Français volants balayent devant leur cage

En battant (4-3) les Français volants 4-3 samedi 7 décembre au Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB) l'équipe de Saint-Gervais a pris une sérieuse option sur un deuxième titre national consécutif de hockey sur glace. La domination exercée en championnat par les deux équipes est telle que pour espérer remonter leur handicap de 4 points au classement, les Français volants devraient remporter leurs deux matches contre Saint-Gervais en poule finale.

Les Français volants ont probablement perdu une bataille. Celle du championnat 1985-1986. Mais ils ont conquis le public parisien : 11 198 spectateurs payants ont été enregistrés à Bercy pour ce choc au sommet. Il faut remonter au temps du Vél' d'hiv avec les premiers Français volants pour retrouver trace d'une pareille assistance.

Tout était cette fois réuni pour faire de ce choc au sommet le match de l'année. Le « plateau », avec la présence dans les deux équipes de seize internationaux français. L'enjeu avec le quitte ou double des Parisiens pratiquement condamnés à vaincre pour conserver leur chance de conquérir le titre. Et pour ajouter un peu de piment au débat, une petite odeur de scandale avec une affaire de fausses licences, concernant les matches de Saint-Gervais en coupe d'Europe, dénoncée par M. Thierry Lacarrière, le président des Français volants.

De ce match, le public retiendra sans doute quelques images d'un choc de Titans illustré par l'affrontement très physique entre Frank Pajonkowski, vingt et un ans, 1,94 m, 97 kg, attaquant des Français volants, surnommé « le Gros » et Jean-Philippe Lemoine, vingt et un ans, 1,95 m., 105 kg, défenseur de Saint-Gervais, dit « le Grand ». Il se souviendra aussi de la belle partie du gardien savoyard, Charles Tillien, parfois aidé par la nervosité et la maladresse des attaquants parisiens. Mais que restera-t-il du coup d'éclat du président des Français volants ?

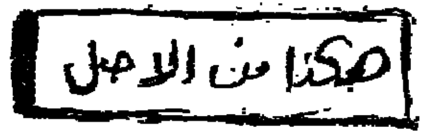
Même s'il parle de « *coïncidence fâcheuse* », c'est quatre jours avant ce match décisif que M. Lacarrière a annoncé son intention de présenter, mardi 10 décembre, la démission collective de la commission des licences dont il est le président. Cette commission entend ainsi dénoncer la délivrance au club de Saint-Gervais de quatre licences fédérales à des joueurs des Français volants (Daley, Richer et Ville) et de Nice (Almasy), appelés en renfort pour deux matches de Coupe d'Europe contre les Polonais de Sosnowiecz.

Apparemment surprenante pour l'éthique et l'équité sportive, cette pratique n'est pas nouvelle en Coupe d'Europe de hockey sur glace. Avec l'accord de leurs adversaires, les représentants des petites nations de ce sport, comme la France, peuvent se renforcer, voire disputer les matches aller et retour sur leurs patinoires moyennant un dédommagement. Ce fut le cas avec les Polonais qui, malgré leur surprenante élimination (5-3 et 3-3) ont reconnu par lettre que « *les deux matches qui se sont déroulés à Saint-Gervais, les 19 et 21 novembre, ont eu lieu dans le plus grand respect des règles de la ligue internationale et qu'en conséquence, aucune contestation du club ne peut intervenir* ».

M. Lacarrière est-il plus royaliste que le roi ou avait-il quelque arrière-pensée ? « *Je ne voulais pas déstabiliser Saint-Gervais ni prendre la place de quiconque,* répond-il. *Comme président des Français volants, j'avais autorisé la participation de mes trois joueurs sous réserve de l'accord de la Fédération internationale. Ils auraient alors pu jouer ces matches avec leur licence des Français volants et auraient été couverts par notre assurance. Je dénonce la délivrance par la fédération française de fausses licences pour quarante-huit heures sans consultation de la commission des licences.* »

A la fédération française, on ne conteste pas cette pratique, essentiellement à cause des assurances, mais M. Jean Ferrand, le président, regrette l'attitude de M. Lacarrière qui « *fait beaucoup de tort à la fédération pour pas grand-chose* ». Le président des Français volants estime au contraire l'heure propice à une nouvelle croisade. « *Le hockey était une petite famille de quelques milliers de licenciés et de quelques dizaines de dirigeants,* dit-il. *La dernière assemblée fédérale a dû consacrer plus de 12 heures à régler des litiges à propos des licences. Aujourd'hui, nous avons presque rempli Bercy et le hockey sur glace est l'un des sports qui monte en France. Il faut devenir crédible aux yeux du public. La fédération se doit désormais de montrer l'exemple en ne cautionnant pas les tricheries.* »

GÉRARD ALBOUY.



SPORTS

SKI ALPIN

Une coupe en débord

A Sestrières (Italie), le slalom féminin de la Coupe du monde de ski alpin a été gagné le 8 décembre par l'Autrichienne Roswitha Steiner *devant les Suissesses* Erika Hess et Brigitte Oertli, la Française Perrine Pelen, se classe huitième. La veille, le super-géant avait été remporté par l'Allemande de l'Ouest Marina Kiehl devant sa compatriote Michaela Gerg et la Yougoslave Mateva Svet, la Française Anne-Flore Rey terminant septième. Le même jour, à Val-d'Isère, la descente homme était enlevée par le géant italien Michael Mair devant le Néo-Luxembourgeois Marc Girardelli et l'Autrichien Peter Wirnsberger, les Français Philippe Verneret et Franck Piccard terminant septième et quatorzième. *Le super-géant, qui devait se disputer* dimanche, a été annulé en raison du manque de neige. Toutefois, les skieuses disputeront, à Val-d'Isère les 12 et 13 décembre, deux descentes initialement prévues à Puy-Saint-Vincent (France) et Villars-sur-Ollon (Suisse).

Annulations, reports, déplacements : la Coupe du monde de ski alpin est à peine commencée que son calendrier est déjà bouleversé. On ne sait plus qui court, ni où, ni quand. Le redoux en est la raison apparente. Mais, plus profondément, c'est l'organisation même de cette épreuve qui est en cause.

Quand elle a été mise sur pied, en 1967, il s'agissait de pallier une carence des instances internationales du ski qui n'avaient pas réagi à l'explosion des sports d'hiver. Cette tentative d'organisation d'un circuit a *d'ailleurs été un succès*. Mais un succès dévorant. Alors que cinq nations, tout au plus, s'intéressaient au ski il y a dix-huit ans, une vingtaine de pays sont désormais concernés et entendent voir passer *sur leur territoire*. — c'est une très forte promotion pour les stations — le cirque blanc. Le calendrier s'est ainsi démesurément allongé : cette saison, le coup d'envoi a *été* donné au mois d'août 1985 en Argentine et le Trophée de cristal sera attribué en mars *1986* au Canada. *Le* territoire courvert est de plus en plus vaste : les coureurs se transforment en véritables rallymen *qui* foncent d'une station à l'autre entre deux courses.

L'absurdité de cette situation est évidente : la conjugaison des aléas climatiques et du dispersement des stations provoque la multiplication des incidents de parcours. Bref, l'intérêt pour des épreuves aussi dissolues décroît, seules résistent quelques grandes classiques, comme *Wengen, Adeboden et Kitzbuhel.*

Dans l'intérêt de ce sport qui a su retrouver de grands champions *capables de briller* dans toutes les disciplines, comme le Suisse Zurbriggen et le Néo-Luxembourgeois Girardelli, il serait souhaitable que les organisateurs de la Coupe du monde révisent sérieusement leur programme. Pourquoi, par exemple, ne pas organiser une seule étape par an dans chaque pays concerné où se retrouveraient pendant une semaine *filles et garçons ? Ce serait l'occasion* de recréer autour des courses une ambiance de fête qui fait désormais singulièrement défaut. Et coureurs, commanditaires et amateurs y retrouveraient assurément leur compte.

A. G.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Quatorzième journée)

*Villeurbanne b. Challans	81-67
Monaco b. *Le Mans	99-89
*Antibes b. Caen	106-91
*Orthez b. RCF Paris	96-91
*Stade Français b. Limoges	93-78
*Avignon b. Vichy	90-87

Classement. — 1. Villeurbanne, 27 pts ; 2. Monaco, 24 ; 3. Antibes et Orthez, 23.

Boxe

CHAMPIONNAT DU MONDE DES MI-MOYENS

Donald Curry, surnommé le « cobra », est devenu champion du monde unifié des mi-moyens (WBA-WBC-IBF) en battant par KO à la deuxième reprise Milton McCrory, le 6 décembre à Las Vegas. Curry envisage maintenant de tenter sa chance chez les moyens pour ravir le titre à Marvin Hagler.

RÉUNION DE MONTRÉAL

Le Français Christophe Tiozzo a gagné son deuxième combat professionnel, le 8 décembre à Montréal, en battant le poids moyen américain Vint Hammock par arrêt de l'arbitre à la troisième reprise.

Football

COUPE INTERCONTINENTALE

A Tokyo, la Juventus de Turin a battu Argentinos Juniors aux coups de pied au but (4 à 2). A l'issue de la prolongation, le score était de 2 à 2.

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Vingt-troisième journée)

*Paris-SG b. Laval	5-1
*Nantes b. Metz	1-0
*Nancy et Bordeaux	1-1
*Lens b. Marseille	2-1
*Strasbourg et Monaco	1-1
Le Havre b. *Nice	3-0
Auxerre b. *Brest	3-1
*Rennes b. Toulouse	2-1
*Toulon et Bastia	1-1
*Sochaux b. Lille	3-1

Classement. — 1. Paris-SG, 38 pts ; 2. Nantes, 33 ; 3. Bordeaux, 31 ; 4. Lens, 28 ; 5. Monaco, 26.

Deuxième division
(Vingt-deuxième journée)
GROUPE A

Saint-Etienne b. *Grenoble	3-0
Alès b. *Tours	2-0
*Lyon b. Istres	3-0
*Le Puy et Montceau	0-0
*Béziers et Montpellier	1-1
*Sète b. Martigues	2-1
*Gueugnon b. Thonon	1-0
Red Star b. *Chaumont	2-1

Classement. — 1. Saint-Etienne et Alès, 30 ; 3. Lyon, 27 ; 4. Sète, 25.

GROUPE B

Guingamp b. *Lorient	4-0
*Mulhouse b. Sedan	2-0
*Caen b. Dunkerque	1-0
Rouen b. *Niort	4-1
*Abbeville b. Limoges	2-1
*Reims et Quimper	2-2
*Angers et Besançon	1-1
*Valenciennes b. Beauvais	2-0

*RC Paris-Orléans, le 10 décembre.

Classement. — 1. RC Paris, 34 ; 2. Guingamp, 32 ; 3. Mulhouse, 31 ; 4. Caen, 25.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Seizième journée)

St-Gervais b. *Français Volants	4-3
*Gap b. Rouen	11-1
*Grenoble b. Viry-Châtillon	9-3
*Tours b. Villard-de-Lans	10-4
*Megève b. Amiens	8-1
*Besançon b. Chamonix	5-3

Classement. — 1. Saint-Gervais, 30 pts ; 2. Français Volants, 26 ; 3. Briançon, 22 ; 4. Gap, 20 ; 5. Megève, 19 ; 6. Rouen et Amiens, 16 ; 8. Viry-Châtillon, 14 ; 9. Grenoble, 11 ; 10. Villard-de-Lans, 8 ; 11. Chamonix et Tours, 5.

Jeu à XIII

COUPE DU MONDE
(Eliminatoires)

La Nouvelle-Zélande a battu la France par 22-0, à Perpignan, au cours du second test-match de la tournée des Kiwis en France.

Judo

COUPE D'EUROPE DES CLUBS

Le JC Orléans a gagné par 4 à 1 la finale aller de la Coupe d'Europe des clubs disputée le 7 décembre à Orléans contre les Autrichiens du JC Manner Vienne.

Natation

RÉUNION D'AUSTIN

L'Américain Tom Jager, dix-neuf ans, a établi un nouveau record du monde du 50 mètres nage libre le 7 décembre à Austin : 22 s 40 contre 22 s 52 au Suisse Dano Halsall en juillet dernier.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Onzième journée)
POULE 1

*Romans b. Lombez-Samatan	20-7
*Narbonne b. Brive	10-9
*Graulhet b. Béziers	6-0
*Mont-de-Marsan b. Toulouse	6-4
Boucau b. *Bagnères	9-3

Classement. — 1. Béziers, 28 pts ; 2. Narbonne, Toulouse, 27.

POULE 2

*Lavelanet et Pau	13-13
*Toulon b. Castres	54-15
Hyères b. *La Voulte	19-13
*Oloron b. Valence	16- 3
Biarritz b. *Bayonne	6- 0

Classement. — 1. Toulon, 27 pts ; 2. Biarritz, 25 ; 3. Valence, 24.

POULE 3

*Montauban b. Hagetmau	24-12
*Tyrosse b. Lourdes	9- 6
*Tulle b. Dax	13- 6
*Le Creusot b. Nîmes	25- 9
*Agen b. Aurillac	16- 7

Classement. — 1. Agen, 33 pts ; 2. Nîmes, 25 ; 3. Hagetmau, 23.

POULE 4

*Bègles b. Bourgoin	9-4
*Nice b. Perpignan	9-6
*Grenoble b. Carcassonne	40-7
*Tarbes b. Montferrand	21-9
*Racing b. Marmande	20-0

Classement. — 1. Perpignan, 28 ; 2. Montferrand, Nice, Racing, Tarbes, 25.

Tennis

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE
(Finales)

Simple messieurs. — Edberg (Suè.) b. Wilander (Suè.), 6-4, 6-3, 6-3.

Simple dames. — Navratilova (E-U), b. Evert-Lloyd (E-U) 6-2, 4-6, 6-2.

Double dames. — Navratilova-Shriver (E-U) b. Kohde-Bukova (RFA-Tch), 6-3, 6-4.

Double messieurs. — Annacone-Van Rensberg (E-U - Afr.-S.), b. Edmondson-Warwick (Aus.), 3-6, 7-6 (7-1), 6-4, 6-4.

Volley-ball

COUPES D'EUROPE
(Deuxième tour, matches aller)

COUPE DES CHAMPIONS

*Panathinaïkos (Grè.) b. Grenoble 3-0

COUPE DES COUPES

*Cannes b. TSC Berlin (RDA) ... 3-0

COUPE CONFÉDÉRALE

*Deltalloyd (P-B) b. Montpellier .. 3-2
*Kruikenburg Ternat (Bel.) b. Asnières ... 3-1

COUPE DES CHAMPIONS FÉMININE

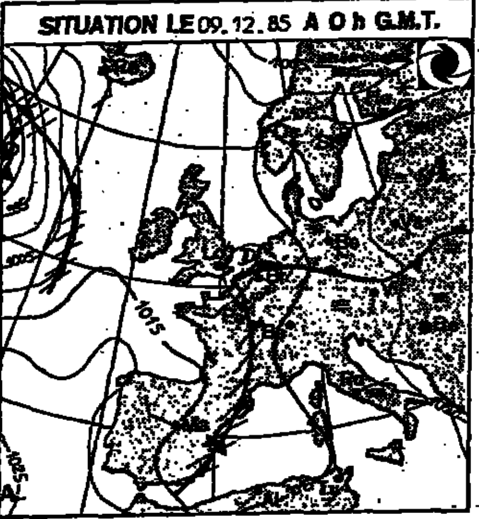
Czerni Slupek (Pol.) b. *Clamart . 3-0

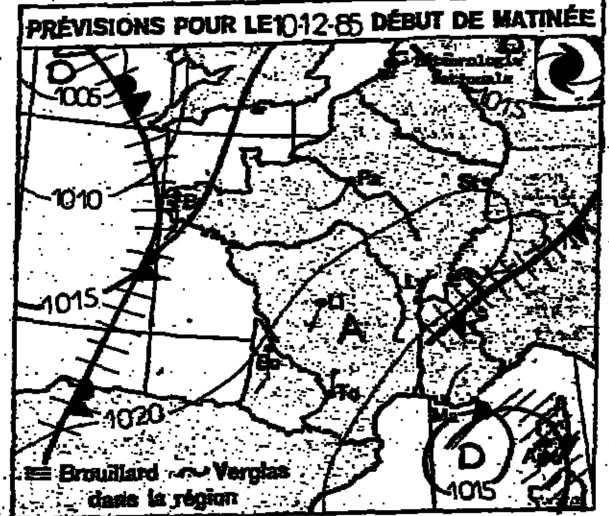
COUPE CONFÉDÉRALE FÉMININE

Feuerbach (RFA) b. *Saint-Maur 3-0
*Temse Dames (Bel) b. Stade Français 3-0

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 9 décembre à 0 heure et le mardi 10 décembre à 24 heures.

Situation générale :

Deux perturbations concerneront le pays au cours de la période.

Mardi matin : La première maintiendra un ciel couvert des frontières du nord-est aux régions situées à l'est du Rhône et sur la Corse. Des précipitations encore *assez fortes pourront se produire* des Alpes à la Corse. L'après-midi, le ciel deviendra plus changeant sur toutes ces régions avec quelques averses. La deuxième perturbation donnera un ciel couvert avec des pluies modérées le matin en Bretagne. L'après-midi de la Normandie au Poitou, en soirée du Nord au Bassin parisien et au Limousin. Des Charentes à l'Aquitaine, les nuages n'apporteront que des pluies faibles et éparses. L'après-midi, en Bretagne, des éclaircies se développeront et quelques averses se produiront.

En dehors de ces deux zones perturbées, le temps sera brumeux le matin avec quelques brouillards locaux. Puis des éclaircies apparaîtront.

Les températures minimales resteront positives avec 10 à 12 degrés sur le pourtour *méditerranéen, de l'ordre de* 8 degrés en Bretagne, 3 à 6 degrés du Nord-Est aux Alpes et de la Normandie à la Vendée, 2 à 4 degrés ailleurs. Les maxima seront de 12 à 14 degrés sur le pourtour méditerranéen, 6 à 8 degrés dans le Nord-Est, 8 à 12 degrés ailleurs du Nord au Sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 8 décembre, le second le minimum de la nuit du 8 décembre au 9 décembre) : Ajaccio, 18 et 10 degrés ; Biarritz, 12 et 7 ; Bordeaux, 10 et 3 ; Bréhat, 10 et 5 ; Brest, 9 et 4 ; Cannes, 12 et 11 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 12 et 5 ; Dijon, 8 et 6 ; Dinard, 11 et 4 ; Embrun, 7 et 3 ; Grenoble-St-M.-H., 9 et (n.c.) ; Grenoble-St-Geoirs, 9 et 5 ; La Rochelle, 10 et 5 ; Lille, 8 et 6 ; Limoges, 8 et 6 ; Lorient, 9 et 0 ; Lyon, 12 et 7 ; Marseille-Marignane, 15 et 10 ; Nancy, 9 et 7 ; Nantes, 10 et 1 ; Nice-Aéroport, 11 et 9 ; Paris-Montsouris, 10 et 8 ; Paris-Orly, 10 et 7 ; Pau, 10 et 6 ; Perpignan, 13 et 7 ; Rennes, 9 et 2 ; Rouen, 8 et 7 ; Saint-Etienne, 11 et 6 ; Strasbourg, 10 et 6 ; Toulouse, 10 et 6 ; Tours, 10 et 6.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 9 ; Genève, 7 et 2 ; Lisbonne, 9 et 8 ; Londres, 8 et 4 ; Madrid, 8 et 3 ; Rome, 15 et 7 ; Stockholm, −10 et −17.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 7 décembre :

DES DÉCRETS

• Nº 85-1285 du 3 décembre 1985 modifiant le code des marchés publics et pris pour l'application de l'article 13 de la loi nº 81-1 du 2 janvier 1981 facilitant le crédit aux entreprises, modifiée par la loi nº 84-46 du 24 janvier 1984.

• Nº 85-1289 du 3 décembre *1985 modifiant le décret* nº 71-360 du 6 mai 1971 portant application de la loi nº *68-1181 du 30 décembre* 1968 relative à l'exploration du plateau continental et à l'exploitation de *ses* ressources naturelles, *ainsi* que le décret nº 80-470 du 18 juin 1980 portant application de la loi nº *76-646 du 16 juillet 1976 relative* à la prospection, à la recherche et à l'exploitation des substances minérales *non visées à l'article 2 du* code minier et contenues dans les fonds marins du domaine public métropolitain.

• Nº 85-1292 du 3 décembre *1985 modifiant le décret nº 46-2959* du 31 décembre 1946 relatif à l'application du livre IV du code de *la sécurité sociale en ce qui concerne* l'indemnisation permanente consécutive à un accident de travail.

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 8 décembre :

DES DÉCRETS

• Nº 85-1293 du 6 décembre 1985 modifiant l'article 7 du décret du 28 février 1852 sur les sociétés de crédit foncier et approuvant les modifications apportées aux statuts et l'augmentation du capital du Crédit foncier de France.

Nº 85-1294 du 5 décembre 1985 modifiant le décret nº 47-2241 du 19 novembre 1947 modifié fixant le statut particulier du corps de l'inspection générale de l'industrie et du commerce.

• Nº 85-1285 du 4 décembre 1985 fixant la composition et les *règles de fonctionnement des* conseils de discipline des praticiens hospitaliers et des praticiens exerçant *leur activité à temps* partiel dans les établissements d'hospitalisation publics régis par les décrets nº 84-131 du 24 février 1984 et nº 85-384 du 29 mars 1985.

UNE CIRCULAIRE

• Du 25 novembre 1985 relative à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale.

UNE LISTE

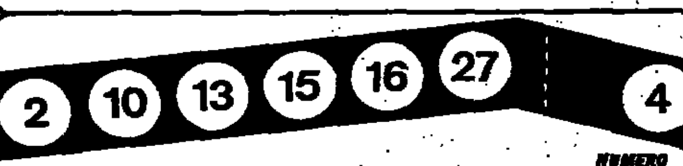
• Supplémentaire d'admission à l'Ecole navale en 1985.

JEU GAGNANT Nº 16 — LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2					Equipe 1	Equipe 2			
1	LENS	MARSEILLE	X	N	2	9	PARIS-S.G.	LAVAL	X	N	2
2	BREST	AUXERRE	1	N	X	10	NICE	LE HAVRE	1	N	X
3	STRASBOURG	MONACO	1	X	2	11	GRENOBLE	ST-ÉTIENNE	1	N	X
4	NANTES	METZ	X	N	2	12	LYON	ISTRES	X	N	2
5	TOULON	BASTIA	1	X	2	13	LE PUY	MONTCEAU	1	X	2
6	RENNES	TOULOUSE	X	N	2	14	MULHOUSE	SEDAN	X	N	2
7	SOCHAUX	LILLE	X	N	2	15	LORIENT	GUINGAMP	1	N	X
8	NANCY	BORDEAUX	1	X	2	16	NIORT	ROUEN	1	N	X

Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Vendredi 6 Déc.1985 : 1 5 7 8 9 11 15

NATIONAL LOTO Nº 49 — TIRAGE DU SAMEDI 7 DECEMBRE 1985



PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 11 DECEMBRE 1985 ET LE SAMEDI 14 DECEMBRE 1985

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nºˢ	4	2 000 920,00 F
5 BONS Nºˢ + complémentaire	68	54 925,00 F
5 BONS Nºˢ	2 058	5 700,00 F
4 BONS Nºˢ	113 361	100,00 F
3 BONS Nºˢ	2 007 119	8,00 F

SUPER BONUS DE DECEMBRE 189 075

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 8 F X 10 = 80,00 F

EN BREF

LEVALLOIS-PERRET

LA VILLE DONT LE PRINCE EST UN ENFANT. — Jusqu'au 12 janvier 1986, l'enfant sera roi à Levallois. Les jeunes Levalloisiens disposeront de 3 500 mètres carrés de la place de Verdun aménagés et décorés spécialement pour eux. Ils se promèneront en *bateau sur la « rivière enchantée »* et au cours de leur voyage découvriront une maison de poupée géante (10 *mètres de haut*), meublée, éclairée et animée d'automates, visiteront la « forêt de sucettes » (certaines atteignant 3 mètres de hauteur) et le village de gâteaux (les maisons sont des pâtisseries au chocolat et à la crème). Un peu *plus* loin, les attendent le village du Père Noël et ses jouets, la grotte du bonhomme de neige avec ses stalactites et ses stalagmites, pas très loin de... la grotte tropicale avec ses palmiers, ses cocotiers et ses fleurs exotiques. Enfin, jusqu'au 15 janvier, 50 000 ampoules et 3 000 mètres de guirlandes feront de Levallois-Perret une véritable « ville-lumière ».

SOLIDARITÉ

CANCER. — Le dix-septième arrondissement ne compte pas moins de trois cent quatre-vingt-douze auteurs de livres. C'est pourquoi M. Pierre Rémond, maire du dix-septième, a *décidé* d'organiser une journée littéraire, le vendredi 13 décembre, de 15 heures à 20 *heures, dans les salons d'honneur* de la mairie, 16-20 rue des Batignolles. Parmi les artistes et *écrivains qui signeront leurs* œuvres, Philippe Bouvard, Micheline Dax, Maria Pacôme, *Jean-Marie Proslier, Pierre Tchernia*. Les fonds seront versés au comité de Paris de la Ligue nationale contre le cancer.

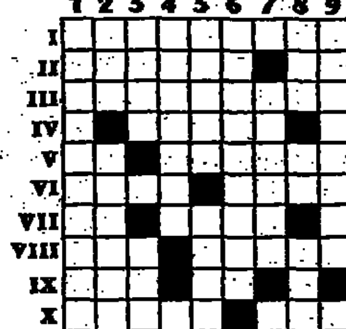
Le 8 janvier, de 18 heures à 21 heures, une vente aux enchères, dirigée par Mᵉ Hervé Chayette, est organisée au BHV-Rivoli au profit de la Ligue nationale contre le cancer. Les dons d'objets anciens de la part des particuliers seront les bienvenus.

★ Ligue nationale française contre le cancer : 45-84-14-30, poste 483.

ESPOIR COLOMBIE. — Constitué le 14 novembre dernier au lendemain de l'éruption volcanique de Colombie, le collectif Espoir Colombie regroupe onze organisations (21-juin, Comité France-Colombie, Emmaüs international, Solidarités internationales, Frères des hommes, CIMADE, Comité français contre la faim, Action d'urgence internationale, Collectif pour la recherche et l'information sur l'Afrique et les pays arabes, Comité catholique contre la faim et pour le développement, et Terre des hommes). Dès le premier jour de sa création, il a envoyé deux représentants sur place et il agit en étroite liaison avec la cellule d'urgence mise en place par le ministère des relations extérieures *et le ministère de la coopération*. On peut lui envoyer des dons à son adresse : 24-26, rue des *Bateliers*, 93400 Saint-Ouen. CCP NR 100050 F Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4114



HORIZONTALEMENT

I. Retirer des traces ou laisser une marque. — II. Prend la parole quand elle est à table. Pronom. — III. Papillons de nuit. — IV. Femme de lettres. — V. Vieux jeu. Est très frais. — VI. Fait des réflexions à tout propos. Passé. — VII. Sans effets. Ne reconnus pas. — VIII. Personnel. Sème des grains mais empêche les pieds de lever. — IX. Dans une question. Abréviation religieuse. — X. Est à conserver mais ne conserve pas. Plan. — XI. Figure aux traits réguliers.

VERTICALEMENT

1. Donne donc toujours une bonne image de lui-même. — 2. Service rapide. Un trou dans la couverture. — 3. N'ont rien dans les jambes. Couche de terre. — 4. Petit amoureux des fleurs. En rogne. — 5. Un homme qui est favorable aux échanges. Tout feu, tout flamme. — 6. Lis dans un lit. — 7. Bras de mer breton. Tête de série. — 8. Arrive parfois avec douceur. Personnel. Est donc attendu. — 9. Bonne réserve. Partie de l'Asie.

Solution du problème nº 4113

Horizontalement

I. Gardien de but. — II. Dépeuplé. Nô. Hie. — III. E.N.A. Si. Ovule. — IV. Métamorphosable. — V. R.N. Foi. Israël. — VI. Naissance. Ogive. — VII. Alde. Ct. Bled. — VIII. Gué, Et. Empesés. — IX. En. Sport. — X. Miaou. G.I. Do. — XI. Essuie-plume. Ver. — XII. N.S. *Isolation. Lt.* — XIII. Ta. Lénitif. Aloi. — XIV. Gale. Et. Etiage. — XV. Délestée. Rondes.

Verticalement

1. Déménagement. — 2. Gêne. Alunissage. — 3. Apatride. As. Al. — 4. Ré. Anse. Souille. — 5. Dû. Epuisées. — 6. Ipso facto. Eon. — 7. Eliront. Repliée. — 8. Ne. Pic. Et. Latte. — 9. Oh ! Cuti. — 10. Envoi. B.P. Mi-fer. — 11. Boussole. Géo. To. — 12. Larges. Nain. — 13. Thébaïdes. Lad. — 14. Lev. Délogé. — 15. Révélée. Sorties.

GUY BROUTY.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— François et Dominique AZIERES,
Julie et Chloé,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Quentin,

le 4 décembre 1985.

8, rue Coutureau,
92210 Saint-Cloud.

— Marie-Anne et
Franck MONTCHAMP

sont heureux de faire part de la naissance de

Pierre-Henri,

le 4 décembre 1985.

28, rue Basfroi,
75011 Paris.

— Béatrice HOUCHARD
et Jacques PORTEVIN

ont la joie d'annoncer la naissance de

Claire.

Paris, le 8 décembre 1985.

— Charles-Olof
et Annie SKUNCKE, née Bacri,

ont la joie d'annoncer la naissance de leur deuxième enfant,

Marianne Lucie,

à Slependen, Oslo,
le 22 novembre 1985.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Robert CAMPBELL,
mathématicien, philosophe, écrivain,
professeur honoraire
à l'université de Caen,

survenu le 2 décembre 1985, à Caen.

— Henri et Dorés Febvre,
Michel, Maryse, Jacqueline, Edouard et Marianne,
Lucile et Jean-Pierre Richard,
François, Thérèse, Jean-Claude, Judith, Antoine et Michèle,
Paulette et Donal O'Farrell et Kieran,
Julien, Eléonore, Sarah et Samuel,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part de la mort, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de

Mme Lucien FEBVRE,
née Suzanne Dognon,
agrégée de l'Université,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure
de Sèvres.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Saint-Amour (Jura), le 5 décembre 1985.

1, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.
30, rue Vauquelin,
75005 Paris.
Le Souget,
Saint-Amour, Jura.

— Mme Vital Gayman,
Mlle Sandrine Gayman,
M. et Mme Jean-Marc Gayman
et leur fille, Lili,

ont la douleur de faire part du décès de

Vital GAYMAN,
ancien commandant
de la base d'Albacete
des Brigades internationales,
ancien déporté politique à Aurigny,
ancien directeur des informations
de la RTF,
ancien secrétaire de la rédaction
de *la Dépêche du Midi*,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à son domicile, le 3 décembre 1985, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le vendredi 6 décembre 1985.

131, rue du Château,
75014 Paris.
40, boulevard du Temple,
75011 Paris.

— Mme Max Hanon,
M. et Mme Bernard Hanon
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Max HANON,

leur époux, père et grand-père,
le 1er décembre 1985, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— **Roger LEENHARDT,**
chevalier de la Légion d'honneur,

est décédé le mercredi 4 décembre 1985, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Ses amis se réuniront au temple du Luxembourg, 58, rue Madame, à Paris-5e, le mercredi 11 décembre, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu à Calvisson, le jeudi 12 décembre.

Ni fleurs ni couronnes, à Paris.

Envoyez vos dons à Médecins sans frontières ou à Médecins du monde.

De la part de
Yvonne Leenhardt,
Blaise et Mylène Leenhardt,
Michel Moitessier,

Cet avis tient lieu de faire-part.

30426 Calvisson.
5, passage Saint-Ambroise,
75011 Paris.

(*Le Monde* du 6 décembre.)

— Brita,
son épouse,
Pierre,
son fils,
M. et Mme Puech
et leurs enfants,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès, le *5 décembre 1985*, de

M. Marcel POUGET,
artiste-peintre et sculpteur,
précurseur de la nouvelle figuration,
fondateur de la psychopeinture.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse, le mercredi 11 décembre, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Grenoble. Paris. Montpellier. Villejuif. Nîmes.

Mme Charles Robequain,
M. et Mme Daniel Robequain
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Loup Robequain
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Simon
et leurs enfants,

ont le regret de faire part du décès de

Mlle Lucie ROBEQUAIN,
agrégée de l'Université.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Mens (38), le jeudi 5 décembre 1985.

— M. et Mme René Girault
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Clodière
et leur fille,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Esther Gherstenfeld,
sa belle-sœur,

ont la douleur de faire part du décès de

M. David VECSLIARSCHII,

le 3 décembre 1985, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

15, rue Faidherbe,
75011 Paris.
4, résidence du Clos-d'Orléans,
94120 Fontenay-sous-Bois.
194, rue du Château-des-Rentiers,
75013 Paris.

— Ses enfants,
M. Dominique Worms,
Mme Lucile Moon
et son époux Sir Peter J. S. Moon,
Mme Anne-Marie Goldschmidt
et son époux Gabriel,
Le docteur Daniel Worms
et son épouse Annie,
Ses huit petits-enfants,
Les familles Mac Inerny, Godar, Worms, Du Pontavice, Huitric, Jouanguy, Le Stir, Gander,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 30 novembre 1985, de

Mme Georges WORMS,
née Camille Huitric.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Charles de Morlaix, le 3 décembre, dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée ultérieurement.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire de la disparition du

docteur Bernard BARDIAUX,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et apprécié.

« Qui peut donner au monde son superflu, sinon celui qui détient en lui le Tao ? »

— Ceux qui ont connu

Henri GAUTHIER,
professeur des universités,

et qui ont conservé vivant dans leur *mémoire le souvenir de l'ami, du balzacien,* de l'enseignant, voudront bien se *rappeler qu'aujourd'hui est le jour du* cinquième anniversaire de sa mort, le *9 décembre 1980, au CHU de Tours.*

De la part de Mme Henri Gauthier, née Anne-Louise Darmancier.

138, boulevard Whitlock,
1200 Bruxelles.

— Il y a un an, le 10 décembre 1984,

Odette de LASCOUPS,

entrait dans l'éternité, après dix-huit mois de calme courage face à une maladie inexorable.

Ceux qui l'ont connue se souviennent.

Messes anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire de la mort de

Bernard COLMET-DAÂGE,

une messe sera célébrée le dimanche 15 décembre 1985, à 10 heures, en l'église de Neufmoutiers-en-Brie (Seine-et-Marne), à la demande de tous ceux qui ont eu la joie de le connaître.

De la part des anciens des lycéens qui espèrent se retrouver nombreux.

— Sous la présidence de Mgr Kude Nakashian, archevêque en l'Eglise apostolique arménienne. Une messe anniversaire sera célébrée, le dimanche 22 décembre 1985, à 11 h 30, 15, rue Jean-Goujon, à Paris-8e, à la mémoire de

M. Archak DJAMALIAN,
ministre de la République arménienne
et leader du Parti socialiste,
fondateur de la Croix bleue en France,
Europe, Etats-Unis et Moyen-Orient,
ainsi que la première Maison
de la culture arménienne en France
à Décines en 1930,

et à la mémoire de son épouse, compositeur et cantatrice de bel canto,
et de son fils,

M. Armik DJAMALIAN,
juriste international.

— *Pour le seizième anniversaire du* décès de

Eric TRUSSON,

une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec la messe qui sera célébrée en l'église Notre-Dame de Versailles, le jeudi 12 décembre 1985, à 9 heures, *chapelle du Saint-Sacrement.*

Remerciements

— Mme Gabriel Bracque,
Mme Christine Ventadour,
Mme Raymonde Renard,
M. et Mme Pierre Bracque,
leurs enfants,
et petit-fils,
Et toute la famille,
adressent leurs vifs remerciements à toutes les personnalités, associations, ainsi qu'aux amis de son village et des alentours qui ont pris part à leur peine *et qui, sous des formes multiples, leur* ont témoigné leur sympathie lors des *obsèques de*

M. Gabriel BRACQUE.

Communications diverses

— Le Conseil régional de l'ordre des experts-comptables organise le mardi 10 décembre, de 17 heures à 20 heures, au Palais des congrès, une conférence-débat sur le thème : « L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL), aspects juridiques, fiscaux et sociaux », avec la présence effective de M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, et la participation de notaires et d'experts-comptables.

Renseignements : 45-38-65-00.

— L'Association pour la fidélité à la pensée du président René-Cassin invite tous ceux qui gardent le souvenir de l'artisan de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 à venir à l'inauguration de la place René-Cassin, Prix Nobel, compagnon de la Libération, le *mardi 10 décembre, à 16 heures,* nouveau quartier des Halles, flanc sud de l'église Saint-Eustache.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-III, lundi 9 décembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Marie-Claude Hoock-Demarle : « Bettina Trentano von Arnim (1785-1859), ou la mise en œuvre d'une vie. »

— Université Paris-II, lundi 9 décembre, à 14 h 30, salle des Commissions, M. José Luis Gonzalez Rubio : « L'Etat mexicain : sa politique en matière de communication et ses rapports avec les systèmes nationaux de radio-diffusion. »

— *Université de Reims-Champagne-Ardenne*, lundi 9 décembre, à 14 h 30, salle du Conseil, *M. Mimoun Charqi* : « Les sociétés transnationales en droit international contemporain : contradictions, normes, théories, réalités ».

— Université Paris-II, lundi 9 décembre, à 14 heures, salle des Conseils, M. Louis Vogel : « Concentration économique et systèmes de droit de la concurrence. »

PARIS EN VISITES

MARDI 10 DÉCEMBRE

« L'hôtel de Lauzun et l'île Saint-Louis », 14 heures, tél. : Paris Passion 42-33-08-95 et 42-72-36-13.

« La IIIe République, peinture, sculpture, mobilier au Petit Palais », tél. : 47-42-03-47, Mme Ben Salem.

« Bercy des XVIIe et XVIIIe siècles et celui des entrepôts », 14 h 30, métro Dugommier (M. Banassat).

« L'arsenal de Sully », 14 h 30, s'inscrire : 42-80-71-62 (sauf lundi matin), après 18 h 30 : 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« *L'Opéra : les fastes de la vie mondaine au XIXe siècle* », 13 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Le théâtre de l'Athénée », 15 heures, 4, square de l'Opéra devant entrée (Paris et son histoire).

« Exposition Victor-Hugo, dessins et manuscrits », 15 heures, entrée Petit Palais (Approche de l'art).

« Les salons de réception de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant poste, sortie métro Hôtel-de-Ville (M. Ragueneau).

« Hôtels, églises et ruelles du vieux Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

« Retour aux sources, la Grèce notre mère à tous. *Dans la foulée des Dieux,* des météores à l'Acropole », 17 h 30 *(M. Maumene), gare de l'Est, salle souterraine* ATC, porte 18.

Centre Rachi, 30, bd de Port-Royal, 20 h 30, « Judaïsme : objectif de l'éducation ».

26, rue Bergère, 19 h 30 : « L'envers et l'endroit : l'envers du décor... », Marie-Claire Eskinazi, docteur en psychologie, psychothérapeute.

Mairie du 1er arrondissement, 4, place du Louvre, 17 h 30 : « Le féminisme de l'impératrice Eugénie » (M. Henri Rollet, docteur ès lettres.

Salle Chaillot-Galliera, 18, avenue George-V, 14 h 30 : « Les trois grands du Prado : Greco, Velasquez, Goya et quelques autres... », et 17 heures : concert imaginaire à travers les chefs-d'œuvre des musées » (Marc Meunier-Thuret).

62, rue Madame, 19 heures : « Egypte : la basse époque ».

1, rue Descartes, amphi Poincaré, 18 h 30 : « Reiner Wiehl : la rationalité du singulier », débat ouvert par Jacques Poulain.

ÉCHECS

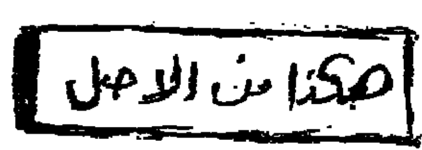
A Montpellier

TIMMAN QUALIFIÉ POUR LES DEMI-FINALES DU TOURNOI DES CANDIDATS

Mikhaïl Tal ne réussira pas l'exceptionnelle performance réalisée il y a deux ans par son compatriote et « confrère » Vassili Smyslov : aller en finale du Tournoi des candidats. L'ancien champion du *monde soviétique, âgé de quarante-*neuf ans, a été éliminé de la course au titre par le Néerlandais *Jan Timman*, trente-quatre ans, après un match en six parties disputé à Montpellier.

Bien que le score final soit de trois partout (une victoire chacun et quatre nulles), c'est Timman qui a été déclaré vainqueur grâce à un plus grand nombre de victoires obtenues au Tournoi des candidats de Montpellier, où il avait terminé quatrième ex-aequo avec Tal (*le Monde* du 5 novembre).

Seul « étranger » à pouvoir menacer la supériorité soviétique sur les échecs, Timman rencontrera du 8 janvier au 2 février prochains Youssoupov, tandis que l'autre demi-finale du Tournoi des candidats opposera, aux même dates, Vaganian à Sokolov. Mais, en attendant, le grand maître néerlandais doit disputer, vers la mi-décembre aux Pays-Bas, un *match amical en* six parties contre le champion du monde Garry Kasparov.



culture

Grands prix nationaux des arts et lettres

M. Jack Lang, ministre de la culture, a proclamé, lundi 9 décembre à 12 heures, dans le grand foyer de l'Opéra de Paris, le palmarès des grands prix nationaux 1985. Décernés depuis trente-cinq ans par l'Etat, les grands prix concernent tous les domaines de l'activité artistique. Les membres des différents jurys sont désignés par arrêté du ministre, les lauréats récompensés « sans condition d'âge ni acte de candidature ».

ARCHÉOLOGIE

Jean Guilaine

A s'en tenir à ses titres, Jean Guilaine a tout de l'image du scientifique rébarbatif préoccupé par ses seules études. Pourtant, ce directeur de recherches au CNRS, né en 1936 à Carcassonne, loin de s'enfermer dans la contemplation des sociétés rurales du néolithique et de l'âge du bronze, sa spécialité, s'est toujours attaché à la formation des jeunes chercheurs ainsi qu'à la diffusion, auprès du public le plus large, d'un savoir volontiers considéré comme aride.

Actuellement directeur d'études à l'EHESS et responsable des centres d'anthropologie des sociétés rurales de Toulouse, il est l'auteur de nombreux ouvrages. Pour ne citer que les derniers : Récits et contes populaires du Languedoc *(Gallimard, 1978), ou* la France d'avant la France *(Hachette, 1980).*

F. E.

CHANSON

Eddy Mitchell

Claude Moine, alias *Schmoll, dit Eddy Mitchell, né à Paris en 1942, fonda Les Chaussettes noires au début des années 60. Sa carrière de crooner solitaire commence en 1964, jalonnée d'admirables cantiques,* Bye-bye prêcheur, S'il n'en reste qu'un, Fortissimo, *et d'un nombre respectable de rocks savoureux. Inventeur de « La dernière séance », qu'il présente sur la troisième chaîne, il est également remarquable comédien dans* Coup de torchon.

M. B.

CINÉMA

Claude Miller

Né en 1942 à Paris, diplômé de l'IDHEC, il travaille comme assistant de Carné, Bresson, Godart, Truffaut. Son style personnel, tendre et cruel, éclate dès son premier film, la Meilleure Façon de marcher, *en 1975, avec Patrick Bonchitey. Le succès arrive avec* Garde à vue, *recule un peu avec* Mortelle randonnée *(Serrault et Adjani, remarquables) et ne saurait que revenir au galop pour* l'Effrontée, *bientôt à l'écran, avec Charlotte Gainsbourg.*

M. B.

Philippe Sarde

Il se dit « plus l'homme de l'image que de la musique », *mais il a déjà à son actif une centaine de partitions de films (jusqu'à dix par an !). Né le 21 juin 1948, à Neuilly-sur-Seine, Philippe Sarde rencontre Claude Sautet en 1969. Il habillera tous ses films* (les Choses de la vie, Max et les ferrailleurs, César et Rosalie...) *d'une musique efficace et affective, superbement orchestrée par Hubert Rostang. Pierre Granier-Deferre, Marco Ferreri, Robert Bresson, feront aussi appel à Philippe Sarde qui a manqué de peu l'oscar en 1981, pour* Tess, *de Roman Polanski, et reçut deux césars mérités pour les partitions du* Juge et l'Assassin, *de Bertrand Tavernier, et de* Barocco, *d'André Téchiné.*

M. B.

CIRQUE

Annie Fratellini

Elle n'a pas trahi. Comme son père Victor, comme ses oncles Paul, François, Albert, comme toute la famille, elle est entrée dans le cercle magique. Le cirque est sa patrie. Annie Fratellini a débuté à l'âge de treize ans sur la piste de Medrano, puis a mené parallèlement une carrière de comédienne au cinéma (Zazie dans le métro, le Grand Amour, les Clowns) *et au théâtre* (A quoi on joue). *Fondatrice, en 1972, de la première école française de cirque, elle communique désormais sa passion et ses dons aux jeunes, dont sa fille Valérie.*

M. B.

CRÉATION INDUSTRIELLE

Roger Tallon

Dernier né des Grands Prix nationaux avec celui de la traduction, le premier prix de « création industrielle » récompense un nom peu connu du grand public, alors que ses créations lui sont plus que familières. Roger Tallon est en effet un des chefs de file du design industriel : train Corail, TGV, RER, il y a peu de grands projets de la SNCF et de la RATP, notamment, où il n'ait mis sa griffe, avec l'agence Design programmes qu'il dirige depuis 1973. Il est d'autre part professeur à l'ENS des Arts décoratifs.

F. E.

DANSE

Jean-Claude Gallotta

Une vocation tardive de danseur, un prix de chorégraphie au Concours de Bagnolet en 1976, un démarrage sous forme de canular avec un groupe nommé Emile Dubois... En quelques années, Jean-Claude Gallotta, installé à la Maison de la culture de Grenoble, élabore sans précipitation une œuvre d'une écriture entièrement originale. Ulysse, Grandeur nature, Daphnis é chloé, Yves P., les Aventures d'Ivan Vaffan, Mamamme, *que vont suivre bientôt* les Louves *et* Pandora, *chaque ballet appelle une suite et l'ensemble compose une saga de notre temps.*

La dynamique de la compagnie s'inscrit dans l'explosion chorégraphique que connaît actuellement la France. A travers Jean-Claude Gallotta, ce Grand Prix consacre la danse française actuelle, une danse d'auteur (comme on dit cinéma d'auteur), en quête de nouveaux espaces et de nouveaux comportements.

M. M.



Jean-Claude Gallotta (photo Marc Tulane)

HISTOIRE

Michelle Perrot

Née en 1928 à Paris, Michelle Perrot a passé l'agrégation d'histoire en 1951 et a été professeur de lycée à Caen de 1951 à 1957.

Attachée de recherche au CNRS de 1957 à 1960, puis professeur au lycée Camille-Sée à Paris, elle entre en 1962 à la Sorbonne, où elle est l'assistance d'Ernest Labrousse. Elle passe en 1971 sa thèse d'État sur les Ouvriers en grève, *travail qui vient d'être réédité sous le titre* Jeunesse de la grève, 1871-1980 *(Seuil, « L'univers historique », 1984).*

Après l'histoire ouvrière, elle s'intéresse à celle des prisons sous l'influence de Michel Foucault (l'Impossible Prison. Recherche sur le système pénitentiaire au dix-neuvième siècle, *Seuil 1980), puis à l'histoire des femmes* (Une histoire des femmes est-elle possible ? *Rivages 1984 ;* Journal intime de Caroline B (1864-1870), *Montalba 1985). Elle travaille actuellement au tome IV, sur le vingtième siècle, de* l'Histoire de la vie privée *en cours de parution au Seuil.*

D'origine catholique, Michelle Perrot a été très influencée dans son travail d'historienne par les courants d'idées qui ont traversé la société ces trente dernière années : le marxisme d'abord, puis le mouvement de mai 1968 et le féminisme. Elle raconte cet itinéraire intellectuel, caractéristique d'une génération, dans un article, « Histoire d'une femme, histoire des femmes », publié dans le dernier numéro de la revue le Débat *(nº 37, novembre 1985).*

F. G.

LETTRES

André Pieyre de Mandiargues

André Pieyre de Mandiargues est né le 14 mars 1909 à Paris. Vers l'âge de vingt ans, il commence à écrire des poèmes ; il lit les romantiques allemands, les élisabéthains, Lautréamont et les surréalistes. Réfugié à Monte-Carlo pendant la guerre, il publie en 1943 son premier recueil de poèmes en prose et des petits contes d'inspiration fantastique, Dans les années sordides. *Le long poème* Hedera ou la persistance de l'amour pendant une rêverie *(1945) et* le Soleil des loups, *couronné en 1951 par le prix des critiques, confirment les affinités de Mandiargues avec le surréalisme.*

Après deux essais sur l'art, Bomarzo *(1957) et* le Belvédère *(1958), il obtient en 1960 le prix de la nouvelle pour* Feu de braise. *Son premier roman,* la Motocyclette *(1963), et surtout* la Marge *(prix Goncourt (1967) permettent à Mandiargues d'atteindre un plus large public.*

Le talent de Mandiargues et son goût du fantastique excellent surtout dans les contes et les nouvelles : du Musée noir *(1956) au* Deuil des Roses *(1983), en passant par* Mascaret *(1971). En 1979, le Grand Prix de poésie de l'Académie française venait couronner son œuvre.*

P. F.

MÉTIERS D'ART

Fernand Mourlot

Il apprit la lithographie sur le tas, dans l'imprimerie de son père. Il fit des études aux arts décoratifs et, après la première guerre mondiale, orienta l'entreprise familiale vers la production d'affiches et de lithographies : affiches pour les expositions (celles des musées nationaux), affiches et lithographies originales. Assurés de la qualité de ses prestations et intéressés par l'étendue du champ chromatique qu'il propose, plusieurs générations d'artistes ont défilé et défilent chez lui : Matisse, Braque, Picasso, Léger, Dubuffet, Giacometti, Masson, Matta... Fernand Mourlot est né en 1895. Il reçoit le Grand Prix des métiers d'art pour ses quatre-vingt-dix ans.

G. B.

MUSIQUE

Pierre Henry

Judicieuse idée que de décerner le Grand Prix national de la musique à Pierre Henry l'année où il achève sa puissante « tétralogie » sur Victor Hugo. Disciple et collaborateur de Pierre Schoeffer lors de l'invention de la musique concrète, marquée en 1950 par l'éclatante apparition de la Symphonie pour un homme seul, *il est, à cinquante-huit ans le 8 décembre, le plus grand sans doute des créateurs solitaires de musique électro-acoustique, à la tête d'une œuvre considérable réalisée dans son studio personnel :* le Voyage, Variations pour une porte et un soupir, Messe pour le temps présent, l'Apocalypse, Futuristie, *et bien d'autres.*

J. L.

PATRIMOINE

Club du Vieux Manoir

C'est pour l'une de ses dernières réalisations que le Club du Vieux Manoir, qui compte maintenant quatre mille membres, se trouve récompensé. Mais, depuis la création de l'association par Maurice Duton dans les années 50, bien d'autres sauvetages ou restaurations mériteraient l'attention. Avoir primé l'abbaye-royale du Moncel à Pontpoint (Oise), c'est souligner en fait le sens de l'ouverture qui anime les actions du club. En effet, l'abbaye du Moncel a permis la formation de centaines de jeunes, un accueil exemplaire du public, un lien réel avec le milieu local (Club du Vieux Manoir, 10, rue de la Cossonnerie, 75001 Paris).

E. E.

PEINTURE

Antoni Tapiès

Tapiès le Catalan, ami de Miro et fondateur en 1948 de la revue Dau Al Set, *abandonna le répertoire plastique surréaliste au début des années 50, lors de son séjour à Paris, où il rencontra notamment Fautrier, Wols, Dubuffet, et Michaux. Il se livra alors à l'expérimentation de matériaux extra-picturaux, pauvres : sables et poudres, donnant à sa peinture l'aspect de murs lépreux, chargés de mémoire. Aux tracés en graffiti, aux empreintes, aux incisions, il ajouta, dans les années 60, des objets familiers jouant sur la présence-absence de l'homme, et de plus en plus conçut ses tableaux comme des espaces de méditation (à l'orientale) envahis de grands plans d'ombre et de lumière chaude comme du miel.*

G. B.

PHOTOGRAPHIE

Guy Bourdin

Né en 1933, à Paris, Guy Bourdin passe à juste titre pour un des photographes les plus illuminés de la planète. Il découvre la photographie alors qu'il est vendeur d'objectifs à la Samaritaine. Entre à Vogue. *Devient génial. Son délire communicatif lui permet de tyranniser les plus jolis mannequins de chaque saison, les inconnus et les gloires. Un seul obstacle, l'absence d'humour chez les autres : pendant la guerre d'Algérie, il est arrêté comme sympathisant du FLN pour avoir fait poser ses modèles au milieu d'un troupeau de chameaux en face du Palais-Bourbon.*

M. B.

POÉSIE

André Frénaud

André Frénaud est né le 26 juillet 1906 à Monceau-les-Mines, au pays des crassiers et des vignobles. Après des études de philosophie et de droit à Paris, il devient en 1930 lecteur à l'université de Lvow, ville alors située en Pologne et voyage en particulier en URSS et en Espagne. En 1937, il entre dans une administration publique ; il restera fonctionnaire jusqu'en 1967. Mobilisé en 1939 et fait prisonnier, il réussit à regagner Paris et participe aux combats de la résistance.

Son premier recueil, les Rois Mages, *paraît en 1943 chez Seghers.* Il n'y a pas de paradis, *en 1962, et* la Sainte Face, *en 1968 (Gallimard) sont les éditions collectives d'un grand nombre de poèmes ayant fait l'objet de publications partielles. Le dernier recueil de Frénaud,* Haeres *paraît en 1982, toujours chez Gallimard. Il est couronné en 1973 par l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre poétique.*

La poésie de Frénaud est tout entière une quête de l'être, et dans l'Impatience de se sentir enfin existant *retrouve le goût des « choses simples », l'épaisseur de la « vraie vie ».*

P. K.

SCULPTURE

Pol Bury

Né en 1922, en Belgique, Pol Bury participa aux recherches surréalistes et s'associa au groupe Cobra, en tant que peintre et amateur de musique pratiquant le cornet à pistons. Converti à la sculpture après sa découverte de Calder, en 1953, il sera dans le mouvement cinétique : il fera agir le souffle de la respiration, et les moteurs électriques sur des volumes simples, boules, cubes, cylindres, en bois, en plastique ou en acier brillant, exploitant les sons insolites nés de rencontres aléatoires et de glissements. Un de ses dadas, ce sont les jeux d'eau, comme en témoignent les deux fontaines symétriques récemment inaugurées dans le péristyle du Palais-Royal, à Paris.

G. B.

THÉATRE

Ariane Mnouchkine et le Théâtre du Soleil

Avec Ariane Mnouchkine et sa troupe, le jury des grands prix nationaux a consacré la réussite exceptionnelle d'un groupe qui depuis vingt ans suit une ligne obstinée.

Des Petits-bourgeois *de Gorki (1964), jusqu'à* Norodom Sihanouk *(1985), Ariane Mnouchkine bâtit son rêve d'un théâtre poétique et direct, généreux, qui parle de la condition humaine.*

La Cuisine *(1967),* les Clowns *(1969), et puis l'entrée à la Cartoucherie,* 1789, 1793, l'Age d'or, Mephisto, *Shakespeare... quelques noms, quelques titres qui racontent un phénomène rare : la confiance du public. Et non seulement en France, en Italie, où a été créé* 1789, *en Allemagne, où* Mephisto, *histoire de comédiens pendant le nazisme, a débloqué une situation de silence, à Los Angeles, où des milliers de spectateurs ont regardé, ont écouté émerveillés Shakespeare en français.*

Aujourd'hui, avec l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge, *d'Hélène Cixous, Ariane Mnouchkine, une fois de plus, a défié l'impossible et réussi à mettre en représentation le monde contemporain.*

C. G.

TRADUCTION

Pierre Leyris

En décernant à Pierre Leyris le Grand Prix national de la traduction, le ministère de la culture n'a pas seulement récompensé une œuvre de traducteur exemplaire, mais aussi un véritable découvreur d'écrivains irlandais, anglais et américains.

C'est à Leyris et à sa collection du « Domaine anglais », au Mercure de France, que l'on doit la révélation des textes de John Cowper Powys, de Jean Rhys, d'Edith Warton ou de Stephen Crane. Mais Pierre Leyris, qui a également été le premier à traduire en France une nouvelle de Kafka, en 1930, alors qu'il n'était âgé que de vingt-trois ans, s'est d'abord fait connaître par ses traductions très fines, à la poésie subtile, de William Blake, de Charles Dickens, d'Herman Melville, de Thomas S. Eliot et de Yeats. Il a également dirigé au Club français du livre, de 1954 à 1962, une édition des œuvres complètes de Shakespeare qui renouvela complètement l'approche du texte shakespearien.

Très récemment, Pierre Leyris a publié une nouvelle version de Wuthering Heights, *parue aux éditions G.F. Flammarion, sous le titre* Hurlevent des monts.

P. L.

M. ERNEST FLEISHMANN NE DIRIGERA PAS L'OPÉRA DE PARIS

M. Ernest Fleishmann, directeur de l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, après avoir démissionné de son poste pour prendre, à la demande du ministère de la culture, celui d'administrateur général de l'Opéra de Paris (*le Monde* du 29 novembre) en remplacement de M. Bogianckino, fait savoir qu'il n'est pas « *en mesure d'accepter ce poste des plus prestigieux.* » Il ajoute que « *l'idée l'avait enthousiasmé et qu'il avait déjà établi des plans et pris des contacts* », mais qu'il ne pouvait quitter un orchestre avec lequel il travaille depuis 1969.

PRIX DE LA FONDATION MUMM POUR LA PRESSE ÉCRITE

Les deux prix de la Fondation Mumm pour la presse écrite (le Pulitzer français) seront décernés pour la deuxième année consécutive le 22 janvier prochain.

Le jury, composé de Jean d'Ormesson, Jean Daniel, André Fontaine, Alain Gesnestar, Claude Imbert, Patrick Poivre d'Arvor, Philippe Tesson et Roger Thérond, se prononcera sur un ensemble de parutions sélectionnées par un comité restreint formé de Françoise Giroud, Bernard Pivot et Ivan Levaï, également membres du jury.

Les candidatures spontanées sont toutefois admises au niveau national, sous réserve de communiquer un exemplaire de la publication avant le 25 décembre, au secrétariat de la Fondation Mumm, 19, avenue du Président-Wilson — 75116 Paris. (Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Camp, 47-23-72-33.)

La Fondation Mumm décerne deux prix de 100 000 francs chacun : l'un pour le meilleur reportage ou la meilleure enquête, l'autre pour le meilleur article (chronique, critique, commentaire) ou le meilleur dessin. Le premier lauréat, en 1984, fut notre collaborateur Pierre Georges.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

SURTOUT QUAND LA NUIT TOMBE : Jardin d'Hiver (42-55-74-40), 21 heures (4).
LES TOURLOUROUS : TEP (43-64-80-80), 20 h 30 (10).

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles suventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 20 h : Roméo et Juliette.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.

☞ *CHAILLOT* (47-27-81-15), Grand Foyer 20 h 30 : Michel Deguy ; Grand Théâtre, (dim. soir, lun.), à 20 h 30.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Cinéma-Vidéo 17 h 30) : Plus jamais d'Hibakusha, de M. Duckworth ; 16 h, Sacred hearts, de J. Bonnano ; 19 h, Tiens, Paulette, faut que j'te dise, on part au Sénégal, de A. Guérin ; Vidéodisques Opéra 16 h, les Contes d'Hoffmann/Offenbach ; *19 h : Intermezzo/R. Strauss* ; Le cinéma indien à travers ses stars se reporter à la rubrique Festivals de cinéma ; Concerts-Spectacles : Musique au Centre.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), concert, 20 h 30 : T. Zylis Gara ; Ch. Ivaldi (Chopin).

Les autres salles

☞ A. DÉJAZET (48-87-97-34), 21 h : la Repasseuse.

☞ ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : *l'Amour en visite.*

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel ; 22 h : Jeanne d'Arc et ses DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ *DIX HEURES* (46-06-07-48) (D.) 20 h 30 : Femmes.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : M. Jolivet.

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25) 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.

HUCHETTE (43-26-38-99, 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Surtout quand la nuit tombe.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99) 21 h, 15 h : la Voisine.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) I. 18 h : Garde le vol en mémoire ; 20 h : les Marraines de Dieu. – II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.

☞ *MARAIS* (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Petite Salle 20 h 30 : On ne sait comment.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : l'Ecole des femmes.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), Rencontres : 20 h 30 : la Montansier.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) 20 h 30 : *Noces de sang.*

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. 20 h 30 : Huis-clos.

☞ THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02). 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? : 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : Danger amour.

☞ THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid.

☞ THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88), 21 h : Lysistrata.

Les concerts

Église Saint-Louis-en-l'Isle, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Schutz, Palestrina, de Pablo, Brahms, Bleuse).

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : B.-L. Gelber (Beethoven, Liszt).

Théâtre de l'Athénée, 20 h 30 : A. Naffé, M. Zanetti.

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. : C. Bardon (Tchaïkovsky, Bartok).

Théâtre de Paris, 20 h 30 : A. Chellan, Y. Bellec (Bach, Petrini, Breval, Challan, Tortelier).

Cité internationale universitaire, 20 h 30 : C. Marin (Bach, Barrios, Gomez, Crespon, Granados, de Falla).

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : W. Chodack (Mozart, Beethoven, Scriabine, Brahms).

Institut autrichien, 18 h 30 : Streichquartet de Salzbourg (Haydn, Berg, Brahms).

Salle Rossini, 20 h 30 : C. Emery, L. *Lovano* (Ameller, Challine, Dehan, Lemeland, Mari).

Festival de l'Ile-de-France

(47-23-40-84)

Paris, église Saint-Louis-en-l'Ile, à *21 h : Groupe vocal de France (Hakffter, Monpou, Flecha).*

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

21 h, Séances réservées aux abonnés : Ombre et secrets, de P. Delarbre ; l'Effrontée, de D. Miller (en avant-première et en présence de l'auteur).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Rétrospective du Festival des 3 Continents : 15 h, Terre jaune, de Chen Kaige (v.o., s.-t. ang.) ; 17 h, Par monts et par *vaux, de Cen Fan (v.o.) ; 19 h, Dix ans de* cinéma français à redécouvrir : la Voix de son maître.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'AMOUR OU PRESQUE (Fr.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; *Pathé Clichy, 18e* (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia *Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio* 43, 9e (47-70-63-40).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CAGE AUX FOLLES N° 3 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (35-22-46-01) ; *Gambetta,* 20e (46-36-10-96).

Lundi 9 décembre

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LE CHATIMENT DE LA PIERRE *MAGIQUE* (Aus., v.f.) : *Paris Ciné, 10e* (47-70-21-71) ; Cigale, 18e (46-06-11-75).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Forum, 1er, (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) : PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-97).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) : *Olympic Entrepôt, 14e* (45-43-99-41).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ELSA, ELSA (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; *Rialto, 19e (46-07-87-61).*

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e *(45-62-41-46).*

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Club, 9e (47-70-81-47).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

EXTERMINATOR II (A., v.f.) (**) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FLETCH AUX TROUSSES (A., v.o.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; *George-V,* 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Mistral,* 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HOLD UP (Fr.) : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; UGC *Normandie, 8e (45-63-16-16).*

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : *République,* 11e (48-05-51-33).

L'HOMME AUX YEUX D'ARGENT (Fr.) : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (45-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MÉMOIRES DE PRISON (Brésilien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Saint-*Ambroise, 11e (47-00-89-16).*

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

OUTRAGES AUX MŒURS (Fr.) (**) : Bergère, 9e (47-70-77-58).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PARENTÈLE, (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-95-95).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

PORTÉS DISPARUS N° 2 (A., v.f.) (*) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

PROFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88).

LE *QUATRIÈME POUVOIR* (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RAMBO II (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; *Colisée,* 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : *Forum Orient* Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-24-42) ; UCG Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; *UGC* Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; le Club, 9e (47-70-81-47).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ROUGE BAISER (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UG Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; *14-Juillet Bastille,* 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; 14-Juillet Beaugrenelle, *15e (45-75-79-79) ; Images, 18e* (45-22-47-94).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; *George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-*Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ;* Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Gaumont *Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg,* 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Forum, *1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e* (42-36-83-93) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Ermitage, 8e* (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, *16e (46-51-99-75)* ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE TEMPS DÉTRUIT (Fr.) : Reflet Logos, 15e (43-54-42-34).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e *(42-33-54-58).*

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., *v.o.*) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; *Gaumont Convention, 15e* (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VERTIGES (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; *Monte-Carlo,* 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARROSEUSE ORANGE, film hongrois de Kezdi Kovacs (v.o.) : Studio 43 , Zsolt, 9e (47-70-63-40) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

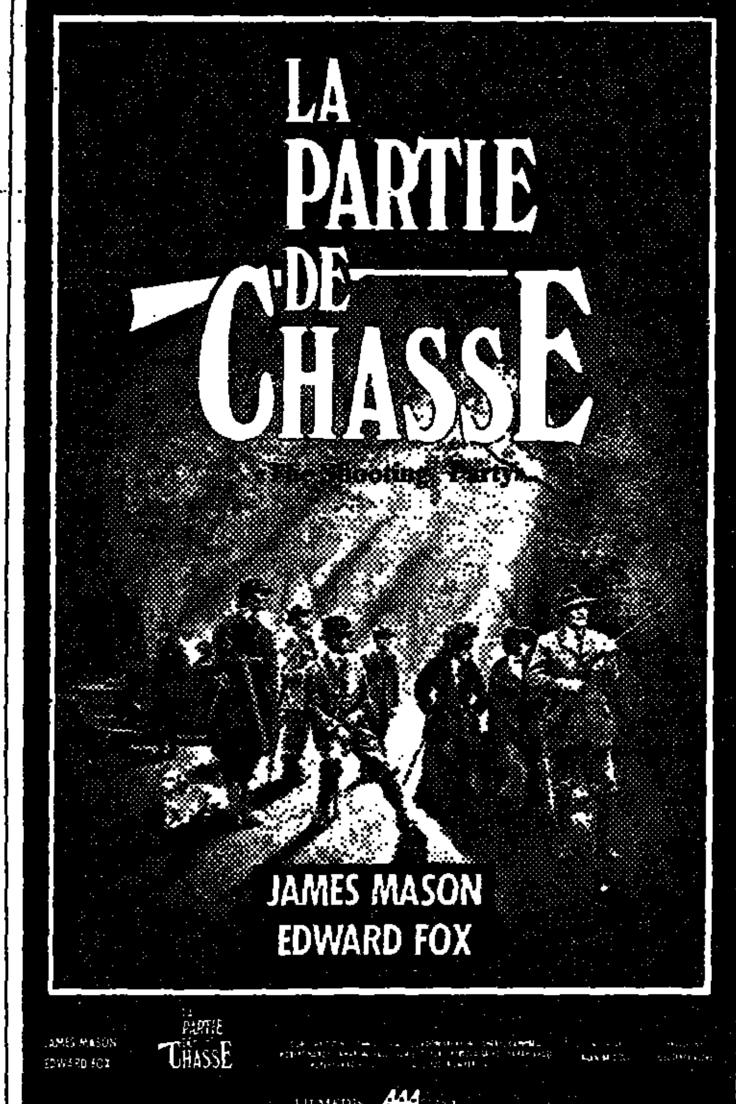
CUORE, film italien de Luigi Comencini (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain-Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

DROLE DE MISSIONNAIRE, film britannique de Richard Loncraine (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES GOONIES, film américain de Richard Donner (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Paramount Odéon,* 6e (43-25-59-83) ; (v.f.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; (v.o.) : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; (v.o.) (v.f.) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; (v.f.) : *Richelieu,* 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Paramount Maillot,* 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SANS TOIT NI LOI, film français d'Agnès Varda : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, *11e (43-57-90-81) ; Escurial,* 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MERCREDI





RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Le ciné-club des entreprises

Si vous faites partie de ces gens qui ont encore l'œil ouvert aux environs de minuit, vous avez une chance de tomber à partir de ce lundi 9 décembre sur une petite émission présentée sous le sigle RFE (Régie française d'espace). Cela s'appelle « Quand l'entreprise fait du cinéma » : vous *la retrouverez chaque semaine* à la même heure sur TF 1.

La Régie française d'espace *propose depuis près d'un an* maintenant aux entreprises et institutions des *horaires libres sur* l'une ou l'autre chaîne, pour se faire connaître. Tôt le matin, tard le soir... pour environ un million et demi de téléspectateurs plus ou moins réguliers.

Cette émission sera le *« premier ciné-club du film d'entreprise »*, un type de cinéma peu connu qui représente pourtant le tiers du chiffre d'affaires de la production cinématographique française ! Cefilm, association créée en 1958, accréditée par le CNPF (c'est elle qui organise le Festival du film d'entreprise de Biarritz) propose aux annonceurs de les accueillir dans cette tranche (20 minutes) pour une somme forfaitaire de 83 000 F (1). Pour ce prix, elle offre un « plateau » réunissant quelques invités, les commanditaires, les producteurs, *le réalisateur, puis diffuse le film* de l'entreprise.

On a vu le premier, réalisé par Serge Gainsbourg pour Total. Un document de six minutes — beaucoup de clichés ! — qui a coûté 2 millions de francs (une autre version, plus longue, seize minutes, sera diffusée parallèlement dans deux cent cinquante salles de cinéma en France après le western *Silverado*). C'est peut-être rigolo pour le monde publicitaire ; pour le téléspectateur moyen, c'est... plus que moyen.

CATHERINE HUMBLOT.

(1) C'est relativement peu cher quand on sait que le tarif de base de location de l'espace sur les trois chaînes est de 250 000 F hors taxe l'heure. Soit environ 83 000 F pour vingt minutes. Si on comptait les frais de production, il faudrait ajouter une somme d'environ 60 000 F hors taxe.

Lundi 9 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : Il Bidone.
Film italien de F. Fellini (1955), avec B. Crawford, G. Masina, R. Basehart, F. Fabrizi (N.).
En Italie, trois hommes se livrent à des escroqueries minables, en particulier en se déguisant en prêtres. Le plus âgé, après quelques épreuves, trouve son salut. Une œuvre de Fellini portée par une idée chrétienne, et plus austère que la Strada *et* les Nuits de Cabiria.

22 h 25 Étoiles et toiles.
Magazine de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
Ciné-westerns, ciné indien et une rencontre avec Lawrence Kasdan, scénariste des Aventuriers de l'Arche perdue, *de* l'Empire contre-attaque, *etc.*

23 h 25 Journal.

23 h 40 C'est à lire.

0 h RFE : Quand l'entreprise fait du cinéma.
(Lire notre article.)

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Série : Les derniers jours de Pompéi.
D'après E. Bulwer-Lytton, réal. P. Hunt. Avec L. Olivier, F. Nero.
C'est à Pompéi, loin de la Rome superbe qui rayonne sur le monde, que l'aristocratie aime passer ses vacances. Les affaires vont bon train, on s'amuse. Les jeux du cirque succèdent aux réceptions tandis que les premiers chrétiens sont envoyés aux lions. Esclaves, prostituées, poètes, commerçants, prêtres, tout un petit monde s'agite, complote, aime, déteste ; dialogues sommaires. Ce péplum adapté du roman de George Bulwer-Lytton est une coproduction italo-américaine plutôt affligeante. A moins de le prendre au second degré, ce qui est du dernier chic !

22 h 10 Série documentaire : le cerveau.
De M. Tosello, M. Gosset, P. Philippe et T. Landan.
Nº 7. *Les deux cerveaux. Chacun des deux hémisphères du cerveau joue un rôle différent dans la personnalité : celui de gauche est le centre du langage et du raisonnement, celui de droite donne la sensibilité aux formes, aux couleurs, à l'émotion esthétique.*

23 h 5 Journal.

23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : le Viager.
Film français de P. Tchernia (1972), avec M. Serrault, M. Galabru, J.-P. Darras, R. Varte, O. Laure, C. Brasseur, Y. Robert, J. Richard.
Au début des années 30, un expert-comptable achète en viager la maison d'un homme âgé et en fort mauvaise santé. Mais le temps passe, et il ne meurt pas. Malgré une pincée d'humour noir, cette comédie satirique est sans méchanceté. Elle est jouée par des acteurs fameux.

22 h 20 Journal.

22 h 45 Tous en scène.
Magazine du théâtre de Pierre Laville.
Le Balcon, *à la Comédie-Française ;* le Cid, *au Théâtre du Rond-Point : Mémoire : Madeleine Renaud ; Festival d'automne ; le théâtre en Grèce : rencontre avec Mélina Mercouri ; théâtre sur la 3 :* Sarah ou le cri de la langouste.

23 h 25 Prélude à la nuit.
Musique traditionnelle kurde, par Ezzadin Temo.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

16 h, Cycle chantons français : la Veuve joyeuse, film d'E. Lubitsch ; 17 h 50, la Mémoire aux images ; 18 h, Magazine des sports ; 18 h 50, la Panthère rose ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, le Vainqueur, film de S. H. Stern ; 22 h 15, Etoiles et buts ; 22 h 30, les K.O. de Canal Plus ; 23 h 30, Football américain ; 1 h 30, les Crapauds, film de G. McCowan.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Mary contre Mary », de P. Rose. Avec C. Sellers, M. Rayer, C. Platiau.

21 h 30 Latitudes, musiques de Laponie.

22 h 30 La nuit sur un plateau, avec Jean-Luc Godard.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de l'église Notre-Dame-du-Travail) : *Tif'Ereth*, de E. Nunes, par l'Orchestre national de France, dir. L. Segerstam et A. Tamayo ; sol. Becquet, trompette ; M. Bourgue, hautbois ; A. Gantiez, cor ; R. Pasquier, violon ; F. Stochl, contrebasse ; S. Gualda, percussion.

23 h Les soirées de France-Musique : Vienne, la fin d'un empire (1880-1920), œuvres de Lanner, Strauss, Brahms.

Mardi 10 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : Au plaisir de Dieu.
D'après le roman de J. d'Ormesson, réal. R. Mazoyer, avec J. Dumesnil, F. Lambiotte, L. Barjon... (Rediff.)
La famille du duc Sosthène de Plessis-Vaudreuil continue d'évoluer avec le siècle, après la mort de trois de ses fils à la guerre. Le dernier, Paul, devient industriel. Ce troisième épisode s'ouvre sur la réunion de toute la famille pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de mariage de Paul — devenu député — et Gabrielle.

22 h 5 Série : Le plus grand musée du monde.
Réal. J.-M. Leuwen. La Méditerranée romaine.
La quatrième émission est consacrée surtout aux Étrusques, peuple énigmatique qui a laissé de nombreux monuments et des sculptures, ainsi que ses premiers rois, à l'antique Rome. Ce sont Isabelle Huppert et Jean-Claude Brialy qui nous font visiter les antiquités romaines du Louvre.

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

23 h 35 Tify.
Magazine de l'informatique.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 Cinéma : Pain et chocolat.
Film italien de Franco Brusati (1974), avec N. Manfredi, A. Karina, J. Dorelli, P. Turco, U. d'Alessio, F. Scrobogna.
Les mésaventures et les difficultés d'un chômeur italien, immigré en Suisse, où il s'acharne à trouver du travail. La mise en scène part de l'observation réaliste pour aboutir à l'humour noir et à une sorte de fantasmagorie de l'existence. Nino Manfredi devient, en quelque sorte, le « Charlot » de nos temps modernes.

22 h 35 Mardi cinéma.
Avec B. Lafont, C. Laure, J.-C. Brialy.

23 h 35 Journal.

0 h 5 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : le Shérif aux poings nus.
Film américain de H. William (1966), avec B. Darin, E. Banks, L. Nielsen, D. Rhodes, D. Galloway.
A Abylène, au lendemain de la guerre de Sécession, les éleveurs de bétail font la loi et le nouveau shérif les soutient. Ce western de série B n'a pas le moindre intérêt.

22 h Journal.

22 h 30 Emissions régionales.
Chaque station régionale compose son propre programme. La région de Bordeaux diffuse « Mardi politique », avec Y. Guéna, J. Barrière, H. Emmanuelli, J. François-Poncet ; Marseille-Nice-Corse propose une rencontre avec la presse régionale ; Rouen-Caen retransmet un concert, etc.

23 h 30 Prélude à la nuit.
Sonate pour hautbois et piano *de Saint-Saëns, par M. Bourgue, hautbois, et C. Kling, piano.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 13, Top 50 (et à 12 h 07, 20 h) ; 7 h 38, Cabou Cadin (et à 16 h 55) ; 8 h 30, Rue Carnot ; 8 h 50, l'Année des méduses, film de C. Frank ; 10 h 35, Vive la comédie (la Demande en mariage ; un Jeune homme pressé) ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Direct ; 14 h, Apocalypse 2024, film de Don Johnson ; 15 h 20, Oh la la ! Magazine de la mode ; 15 h 30, Vigilante, film de W. Lustig ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 56, 20 h 30) ; 19 h 03, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, les Cavaliers de l'orage, film de G. Vergez ; 22 h 20, le Léopard, film de J.-C. Sussfeld ; 23 h 50, la Rupture, film de C. Chabrol ; 1 h 50, Série : Mike Hammer ; 2 h 35, Superstars.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 *Le journal du corps.*

21 h 30 Diagonales : portrait de F. Battiato ; Y. Dautin et « l'Ile aux trésors ».

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du studio 104) : *Quatuor à cordes en mi majeur*, de Vachon ; *Quatuor à cordes en si mineur*, de Hiller ; *Trio à cordes*, de Dao ; *Quator à cordes nº 1 en la majeur*, de Boëly, par le Trio à cordes de Paris, C. Frey et E. Pops, violons, M. Michalakakos, alto, J. Grout, violoncelle ; à 22 h 30 en direct du grand auditorium : Récitals G. Pludermarcher, au piano, œuvres de Chopin et Schubert.

0 h Les soirées de France-Musique : chanteurs de demain.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 7 décembre).

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 9 DÉCEMBRE

— *M. François Mitterrand* est invité à l'émission « Découvertes », sur Europe 1, à 18 heures.

— *M. Charles Fiterman*, ancien ministre des transports, membre du secrétariat et du comité central du PCF, est reçu à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 20.

COMMUNICATION

LE DÉBAT SUR LA CINQUIÈME CHAINE

Le ministre de la culture souhaite une renégociation du contrat

Un meeting est organisé, ce lundi 9 décembre à la Mutualité à Paris, pour protester contre l'attribution de la concession au projet de cinquième chaîne de MM. Seydoux, Riboud et Berlusconi. M. Jack Lang, ministre de la culture, qui avait tu jusqu'ici les réserves qu'il formulait sur la « 5 », a manifesté son « trouble » sous forme de souhait, au micro de Radio Monte-Carlo.

« Je souhaite de toutes mes forces que les clauses du contrat de concession de la cinquième chaîne soient révisées de manière à faire confiance d'abord aux créateurs français. Par cette déclaration au « Forum » de Radio-Monte-Carlo, le 8 décembre, le ministre de la culture, M. Jack Lang, a rompu le silence qu'il s'était imposé depuis plus de deux semaines. Rappelant le succès des films et des artistes français à la télévision, le ministre estime que l'*« intérêt bien compris »* des responsables de la « 5 » est d'ouvrir des négociations pour que la majorité des émissions soient d'expression française. *« S'ils veulent réussir*, ajoute M. Lang, *ils savent très bien que le public a besoin de se reconnaître à travers ses auteurs, ses réalisateurs, ses interprètes. »*

La déclaration du ministre de la culture n'est pas la première fausse note au sein de la majorité sur le lancement de la cinquième chaîne. M. Michel Rocard et M. Bernard Schreiner, président de la Mission « TV-Câble », avaient déjà fait connaître publiquement leurs réserves et leurs inquiétudes. Mais, jusqu'à présent, les membres du gouvernement avaient observé la stricte solidarité réclamée par M. Laurent Fabius lors du conseil des ministres du 20 novembre. On sait, de source sûre, que M. Lang et son cabinet ont été tenus à l'écart des négociations sur le contrat de la « 5 ». Le ministre de la culture n'a pris connaissance des clauses du cahier des charges qu'après le conseil des ministres du 20 novembre.

Choqué par des décisions qui vont à l'encontre de la politique qu'il mène depuis plus de quatre ans, M. Jack Lang a fait pourtant passer sa fidélité au président de la République avant ses convictions. En rompant le silence aujourd'hui, cède-t-il, comme certains le suggèrent, à la pression des professionnels du cinéma et des créateurs ou au souci de son image personnelle ?

Il est plus probable, que, inquiet par la radicalisation de la polémique, M. Jack Lang plaide sincèrement pour l'ouverture de négociations entre tous les partenaires. Loin de vouloir provoquer une crise politique ou de remettre en question la décision gouvernementale, le ministre de la culture prend bien soin de rappeler les *« ambitions culturelles du président de la République »* et souhaite que la création française ne *soit pas tenue à l'écart des nouvelles* télévisions.

La balle a été d'ailleurs immédiatement reprise au bond par M. Jérôme Seydoux, interrogé ce même 8 décembre à l'émission « 7 sur 7 » de TF 1. Le principal actionnaire de la cinquième chaîne se dit *« très heureux des déclarations de M. Lang, si elles permettent d'ouvrir le dialogue avec les producteurs et les créateurs français »*. M. Seydoux, qui a beaucoup insisté sur sa volonté de coproduire avec des partenaires européens des œuvres de qualité, s'est défendu de *« vouloir démolir le cinéma français »*.

De part et d'autre, on est surtout inquiet des risques de rupture entre les créateurs et la cinquième chaîne. Après le dépôt par sept organisations d'auteurs et de réalisateurs de recours administratifs contre le contrat de la « 5 », un meeting réunit ce lundi soir 9 décembre à la Mutualité de nombreuses personnalités de la télévision et du cinéma. Dans ce contexte difficile, la déclaration du ministre de la culture peut apparaître comme une offre de médiation.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Service public ?

« Voilà un contrat unique dans les annales de la République ! » Les députés UDF et RPR approuvent de la tête, et M. Michel Péricard (RPR) continue : *« Un cahier des charges qui n'impose aucune charge, un contrat de concession qui s'apparente à une suite de concessions... D'un contrat de service public, il n'a guère que le nom, et certaines de ses clauses sont tellement léonines qu'on peut se demander s'il est juridiquement valable. »* Et le député des Yvelines d'ajouter : *« Il ne sera peut-être même pas nécessaire d'abroger ce qui pourrait être tout bonnement annulé. »* C'était à l'Assemblée nationale, le mercredi 4 décembre.

Aucune critique n'aura décidément épargné la cinquième chaîne de télévision, et principalement le contrat signé le mardi 19 novembre entre l'État (représenté par M. Georges Fillioud) et MM. Seydoux, Riboud et Berlusconi. Aucune critique... et aucune menace. Car, après les discours sur l'opportunité, la procédure, l'identité des concessionnaires, les répercussions sur le service public et sur le cinéma, les débats glissent aujourd'hui sur le terrain du droit. Consultés par l'opposition ou simplement intéressés, les juristes ont donc chaussé leurs lorgnons, *rassemblé* codes, traités, arrêts de jurisprudence et *revues doctrinales*, et étudient le texte de la concession.

Sans doute la démarche est-elle classique, la contestation juridique apparaissant souvent comme l'arme ultime d'un camp battu dans le débat politique, pour retarder ou annuler un texte qu'il réprouve. Et l'on ne saurait s'étonner de voir l'opposition rechercher activement les moyens de dénoncer un contrat qui lui lie les mains si elle retourne prochainement au pouvoir. Pourtant, l'importance des remous provoqués cette fois par l'octroi de cette concession mérite qu'on y regarde de plus près. Le débat passionne déjà des juristes et met en lumière un domaine mal connu de notre droit et pratiquement sans jurisprudence : l'espace hertzien.

Sa nature juridique ? Elle suscite déjà des questions. Certains le mettent dans le domaine public, le consacrant sans hésitation comme propriété de l'État. D'autres le classent parmi les *res communis*, autrement dit les *« biens insusceptibles d'appropriation »*, au même titre que l'espace atmosphérique et la mer territoriale. Un bien qui n'appartient à personne en particulier, à moins que ce ne soit à tout le monde, *mais* sur lequel l'État peut exercer un pouvoir de police et de régulation et le droit d'organiser des services publics.

De la même façon que l'État octroie une concession de service public à une compagnie de navigation maritime ou aérienne souhaitant fournir au public une liaison entre deux ports ou deux points du globe, il pourra donc attribuer une concession de service public à une société soucieuse d'exploiter un service public de télévision sur le spectre hertzien. C'est ce que prévoit explicitement l'article 79 de la loi sur la communication audiovisuelle du 29 juillet 1982, qui dispose : *« Les services de télévision par voie hertzienne destinés au public en général (...) ne peuvent faire l'objet que de contrats de concession de service public conclus par l'État avec des personnes morales de droit public ou de droit privé »*. La cause est entendue ; c'est dans ce cadre qu'intervient l'accord passé entre l'État et le groupe Seydoux-Riboud-Berlusconi.

Avantages et obligations

Mais y a-t-il vraiment service public ? C'est la question que se posent aujourd'hui un certain nombre de juristes, parmi lesquels M. Pierre Delvolvé, professeur de droit public à l'université de Paris-II et auteur, avec MM. Moderne et de Laubadère, d'un traité des contrats administratifs, qui est enclin à répondre par la négative.

Aucune définition ne précise rigoureusement la notion de service public, toute activité ayant vocation à le devenir si l'État en manifeste la volonté. La jurisprudence a toutefois permis de dégager un certain nombre de caractéristiques relatives au service public, caractéristiques dont on ne trouve pas trace dans les textes de la concession, si ce n'est une obliation *« d'impartialité et d'objectivité »* et une obligation *« de continuité et d'adaptation du service »*. Le cahier des charges de la « cinq » n'est guère plus explicite : le concessionnaire y reçoit notamment mission de *« distraire, informer, éduquer »* les téléspectateurs. Missions banales qui, par nature, ne relèvent pas du service public. Quant aux règles visant à protéger le cinéma français, elles ne sauraient constituer à elles seules, selon M. Delvolvé, les preuves d'une mission de cette nature.

Alors ? Eh bien ! si l'on estime avec les traités de droit public que le service public peut se définir comme *« une activité d'intérêt général prise en charge — directement ou indirectement — par une collectivité publique et selon un régime spécial qui comporte des sujétions et des prérogatives »*, il reste à vérifier l'équilibre de ces dernières. Les avantages fournis normalement au concessionnaire devant être la stricte contrepartie de ses obligations.

Pour M. Delvolvé, la série de clauses tendant à protéger et à garantir le concessionnaire contre toute modification du paysage audiovisuel et lui fournissant un nombre remarquable de privilèges (meilleure fréquence, meilleur site d'émission, meilleur contrat...) sont loin d'être compensées ou justifiées par des charges auxquelles il serait contraint. Le contrat est déséquilibré et le concessionnaire *« surprotégé »* au détriment du concédant.

Absence de missions de service public et déséquilibre du contrat au détriment de l'État... Cela s'appelle, conclut le professeur Delvolvé, *« une dénaturation de la concession de service public »*, voire *« un détournement de procédure »*, ce qui suffirait, selon lui, à faire reconnaître par le juge administratif, la nullité de ce contrat de concession.

La thèse, bien sûr, est rejetée par le gouvernement et le service juridique et technique de l'information, où l'on invoque la loi du 29 juillet 1982, prévoyant les concessions de service public, tout en reconnaissant le flou de la notion en matière de télévision...

Un débat juridique est lancé.

ANNICK COJEAN.

LES ARTISTES ET LES INDUSTRIELS DU CINÉMA VEULENT OBTENIR L'« ABROGATION » DU CONTRAT DE LA CINQUIÈME CHAINE

Quarante-trois organisations, dont trente-quatre regroupées dans l'Union nationale des auteurs et des artistes (UNAA), et cinq dans le Bureau de liaison des industries cinématographiques, se sont réunies le 6 décembre pour réagir *« face à la terrible menace que représente pour la création la concession exorbitante accordée à la cinquième chaîne par le gouvernement »*.

Rappelant qu'ils *« ne sont pas hostiles à la multiplication des réseaux de diffusion publics et privés »*, ils se déclarent décidés à *« mettre tous les moyens en œuvre pour obtenir l'abrogation du contrat de concession et du cahier des charges »* de la « 5 ». Ils ont, d'autre part, décidé de réunir *« dans les plus brefs délais »* des *« assises nationales de la création et de la production audiovisuelle »*.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

NOTRE ECOLE d'

Enseignement Supérieur Commercial, *qui forme depuis plus de 20 ans des généralistes de* **haut niveau** dans la fonction commerciale, recherche un

Directeur *HF* 280 000 F

De formation supérieure (Grandes Ecoles d'Enseignement Supérieur Commercial, Sciences-Po, Universités, Ecoles d'Ingénieurs) associée à une expérience de l'entreprise (Direction Commerciale), ou de l'Enseignement de la spécialité, ou du Conseil : un spécialiste des sciences et techniques commerciales et du marketing.

Si vous souhaitez mettre en valeur votre expérience et vos connaisances, assurer le bon fonctionnement de notre école *(basée à PARIS) et pratiquez bien l'anglais...*

...Envoyez à notre Conseil, Chantal BEAUVAIS, votre dossier (lettre manuscrite, curriculum vitae, *photo), sous réf. S/DEC/LM, qui vous garantit toute discrétion.*

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants

74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BA

Directeur technique

SPORTSWEAR MASCULIN

Notre entreprise, filiale d'un important Groupe international textile, fabrique et commercialise plusieurs lignes de produits. Le poste de Directeur Technique de notre département Sportswear masculin (100 MF de chiffre d'affaires) est à pouvoir. Ce collaborateur, aidé d'une équipe d'assistants techniques, assure la responsabilité de la production de tous les articles (400.000 pièces par an) au travers d'un réseau de façonniers ; il est l'interlocuteur privilégié du créateur, supervise les travaux du bureau d'études chargé de l'établissement des dossiers techniques et suit l'activité de l'ordonnancement-lancement ; il recherche en permanence des façonniers performants et négocie avec eux les conditions de collaboration. Ce poste convient à *un ingénieur textile (ou équivalent) âgé de 35 ans environ, ayant une expérience de production d'articles de confection (PAP* de couturier par exemple), capable de comprendre les contraintes d'un produit haut de gamme et habitué au dialogue avec un créateur. Le poste est basé à 150 km à l'Est de Paris. La taille et le développement de notre Groupe peuvent permettre à un candidat à fort potentiel de faire une longue route avec nous.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 527.85 M à notre conseil - 61 boulevard Haussmann - 75008 Paris.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

DIRECTEUR TECHNIQUE

ULTRASONS ANNEMASSE

N°1 français du nettoyage ultrasons (120 p. CA 53 MF), nous cherchons notre DIRECTEUR TECHNIQUE.

AM, ECL ou INSA G.Méca., à 35 ans minimum, donnez votre pleine mesure. Rattaché au PDG, véritable chef de site, vous organisez, animez et gérez Études, Recherche, Logistique et Qualité.

Des outils modernes sont en place : MAPICS sur IBM 36 DAO et PC.

Un plan d'investissements agressif prépare vos actions futures.

Lettre, CV, photo et prétentions seront adressés (réf. 103/LM) à

Michel PERROT
AROPA Conseil en recrutement
BP 16 - Sain Bel
69210 - L'ARBRESLE.

AROPA

MEDIA BA

Directeur d'agence

Spie-Trindel

Région ouest - Le département électricité de cette filiale du groupe SPIE-BATIGNOLLES, spécialisé dans les installations électriques, électromécaniques, d'automatismes et d'instrumentation pour les domaines de l'énergie, des transports, de l'industrie... recherche un directeur d'agence pour la région ouest. Dans le cadre d'une très large délégation de *pouvoir et de moyens, sa mission sera d'assurer le développement commercial*, technique et financier de sa région en s'appuyant sur la synergie nationale et internationale du groupe. Il définira les marchés les plus prometteurs où l'effort technologique du groupe sera le mieux valorisé et saura mobiliser les hommes et les compétences internes pour apporter les meilleures solutions technologiques. Son équipe se composera d'un effectif de 120 personnes dont 8 ingénieurs. Ce poste convient à un candidat, diplômé d'une école d'ingénieurs et possédant une expé*rience de cinq ans au moins dans le domaine de l'installation électrique*. Il aura, si possible, une expérience d'animation d'équipe et de gestion d'un centre de profit. Le salaire annuel de départ sera fonction des compétences acquises. Ecrire à J.B FOURNIER en précisant la référence A/1390M.

PA

1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. 40.48.48.82

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Jeune directeur assurance qualité

ITT CANNON

Toulouse - Cette division de la S.A. Composants et Instruments, *filiale* de CANNON U.S.A. (240 personnes, 130 millions de francs de chiffre d'affaires), est spécialisée dans la fabrication de connecteurs destinés à l'aéronautique, l'informatique et le spatial. Dans le cadre de son développement et d'un important programme d'investissements, elle crée le poste de directeur assurance qualité. *Rattaché au directeur général, il aura pour* mission, en étroite relation avec la clientèle et les fournisseurs, de développer et promouvoir une politique qualité à tous les niveaux de l'entreprise (lancement des produits, process de fabrication, audit qualité...). De formation ingénieur, le candidat que nous recherchons devra justifier d'une expérience de la fonction dans un secteur de fabrication moyennes ou grandes séries ; qualiticien de haut niveau, il devra posséder des aptitudes à la négociation, réflexion et communication et avoir une bonne connaissance des nouveaux concepts qualité. La pratique de l'anglais est nécessaire. Ecrire à Arlette BIEBUYCK en précisant la référence A/T 7053M.

PA

71, bis allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. 61.63.70.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

URGENT

Société de gestion d'équipements thermiques recherche pour faire face à son développement en **Région Parisienne**

DIRECTEUR D'AGENCE

30 à 45 ans.

Formation thermicien (ingénieur ou technicien supérieur).

Expérience professionnelle indispensable. Goût des contacts et qualités pour animer une équipe de 50 personnes.

Adresser lettre manuscrite, CV, prétentions sous référence 20608 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

emplois internationaux

INGÉNIEUR VENTES / SERVICE
pour nos opérations en
AFRIQUE OCCIDENTALE
parlant parfaitement anglais et français, avec expérience pratique et théorique en extrusion, soufflage, injection et thermoformage ; résidence partiellement en Europe, puis probablement au Togo.
Les candidats sont priés de s'adresser à chiffre 44-83 171,
PUBLICITAS
case postale
CH-8021 ZURICH (Suisse).

Important cabinet de commissar. aux comptes
recherche pour maîtriser son expansion

UN AUDITEUR
ayant expér. cabinet d'audit

DEUX EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

Situation évolutive pour éléments dynamiques.
Ecrire AP - BP 459, DAKAR.

GROUPE SEB

Au sein de notre direction financière holding : une responsabilité opérationnelle et d'organisation

Coté à la Bourse de Paris, le groupe SEB développe une stratégie d'innovation et de développement international, concentrée prioritairement sur ses produits clefs pour lesquels il est leader mondial ou national (Marques SEB, TEFAL, CALOR). Il réalise un chiffre d'affaires de 3,2 Milliards de Francs dont *50%* à l'International, emploie *7 500* personnes et compte 25 sociétés dont 16 filiales étrangères.

Animant une équipe de 7 personnes, dont 4 cadres, vous assurez la responsabilité pleine et entière de :
- l'élaboration des principes Groupe (comptabilité, fiscalité) - mise en place et suivi dans les filiales,
- la consolidation des comptes - analyse et commentaires,
- *la coordination des missions de contrôle interne et externe,*
- le développement des applications informatiques et bureautiques de votre service.

Rattaché au Directeur Financier Holding, vous l'assistez également sur certaines opérations clefs.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur, vous avez acquis une expérience solide - 7 à 10 ans - en Cabinet et en Entreprise. Vous parlez anglais et *avez une bonne connaissance des opérations de consolidation, de la fis*calité, de l'environnement informatique et de la gestion. Vous avez fait vos preuves sur le terrain dans des responsabilités opérationnelles. Votre exigence personnelle de qualité et fiabilité, votre souci d'autonomie et d'engagement, votre aisance relationnelle tant vis-à-vis de l'intérieur que *de l'extérieur, votre hauteur de vue, complétée par une approche très* pragmatique, vous permettront pleinement de vous exprimer, et d'évoluer au sein de l'état-major financier de notre Groupe, à Lyon.

COFROR, notre Conseil en recrutement, étudiera votre dossier en toute confidentialité et vous remercie de le lui adresser sous référence SF 691 M.

COFROR
13 rue Grolée - 69289 Lyon Cedex 02

SOURCES

BANQUE
en fort développement

à vocation générale, de dimension humaine, disposant d'un réseau d'agences couvrant le territoire national, innovatrice et performante (tant sur le plan de ses produits et des services rendus à sa clientèle qu'en ce qui concerne sa politique sociale), recherche le

Directeur
de son agence de
Bordeaux

qui connaît, elle-même, une croissance rapide.

Ce poste sera confié à un professionnel de l'exploitation bancaire, âgé de 30 à 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur. Le candidat retenu sera doté d'une forte personnalité, animé d'un esprit d'entreprise et souhaitera faire évoluer sa carrière vers plus d'autonomie et d'initiative. Rémunération de l'ordre de 250.000 F.

Adresser curriculum vitae détaillé à
Bernard Mangou, sous réf. 2160/M,
17 rue la Rochefoucauld
75017 Paris.

SEARCH

média-system



Nous sommes fabricant d'ordinateurs de réputation mondiale. Notre gamme de produits s'étend des claviers aux ordinateurs portables et possède l'unique MS DOS basé sur l'ordinateur MEGA aux fonctions multiples.

Ceux-ci sont commercialisés dans le monde entier et pour faire face à notre expansion rapide, notre département Européen des Ventes désire implanter des filiales en Europe et souhaite s'adjoindre un

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE

Afin de lancer et développer une vaste campagne et introduire nos produits auprès des fournisseurs et distributeurs.

Le candidat justifiera d'une bonne réussite dans le domaine de la vente en informatique, et possèdera impérativement un enthousiasme, un sens aigu et une perspicacité prononcée des affaires pour un produit haut de gamme.

Cette opportunité de carrière est unique pour un Directeur Commercial dynamique, ambitieux, capable de participer activement au rapide développement d'une société performante et désireux d'accéder vers un poste clé.

Sous l'*autorité immédiate du Directeur des Ventes Europe, le titulaire du poste* aura une large autonomie dans ses actions et la gestion de son équipe.

Un salaire motivant + commissions seront offerts avec une participation aux bénéfices.

Si vous avez le goût du challenge, si vous souhaitez promouvoir votre avenir, adressez-nous en anglais votre C.V. et une photo récente sous réf. 42769 à COFAP 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

cofap

EUROFORMATION
recherche pour groupe international

DIRECTEUR GÉNÉRAL

(PARIS)

- Responsable fonctionnel et opérationnel d'un centre de profit et particulièrement du développement Marketing.
- Quarantaine. Formation supérieure.
- Expérience de la gestion en grande ou moyenne entreprise, *acquise dans le domaine* de la chimie légère.

Ecrire avec C.V. détaillé à
EUROFORMATION 139, rue du Ranelagh,
75016 PARIS.
Totale discrétion assurée.

IMPORTANT ORGANISME MÉDICAL, PARIS

- Association loi 1910.
- 350 employés.
- Budget 150 000 000 F.

RECHERCHE

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

IL SERA CHARGÉ :

– De la gestion administrative, financière et comptable ;

– Des relations avec le corps médical et les administrations de tutelle.

Ce poste convient de préférence à un candidat ayant occupé des fonctions similaires pendant 10 à 15 ans dans le secteur hospitalier ou médical.

Adresser lettre manuscrite, c.v., salaire actuel à :
M. CANTIN, A.U.R.A.
25, rue des Peupliers, 75013 Paris.

هكذا من الاصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

THOMSON GRAND PUBLIC ORLÉANS

UNE FONCTION ÉVOLUTIVE : CHEF DU SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

BILAN ACTUEL
28 ans minimum. DECS complet.
Vous avez à votre actif une expérience de 4 à 5 ans minimum comme chef de groupe en entreprise ou dans un cabinet d'expertise.

Outre une connaissance parfaite de la comptabilité générale, vous maîtrisez la fiscalité ainsi que la comptabilité paie et les déclarations fiscales.

BILAN PRÉVISIONNEL
Dans un premier temps, vous intégrez notre filiale la CEPEM (Fours, cuisinières, plaques de cuisson. C.A. : 350 MF, 1300 personnes). Vous prenez alors en charge la responsabilité complète de la comptabilité générale, clients, fournisseurs, bilan, consolidation.

Ultérieurement, votre réussite vous ouvrira des évolutions de carrière motivantes au sein de notre groupe.

Envoyez lettre manuscrite, C.V. détaillé + photo et rémunération actuelle sous référence 81704 à M. Philippe DESAGE – THOMSON GRAND PUBLIC – 74, rue du Surmelin, 75020 PARIS.

THOMSON GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT

GRENOBLE

THOMSON-CSF
DISPOSITIFS ÉTAT SOLIDE

Au sein de la DIVISION TUBES ÉLECTRONIQUES, notre département produit des dispositifs capteurs d'images sur silicium (technologie MOS VLSI) destinés, en particulier, à des applications médicales et spatiales. La croissance de notre activité (+ 50% en 1986) nous amène à rechercher, pour renforcer nos équipes de fabrication et d'études, des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

INGÉNIEUR LIGNES PRODUITS (rendements, évolution...).
INGÉNIEURS PROJETS (conception de circuits dans le cadre de nos activités spatiales).
INGÉNIEUR TEST (développement de programmes de test et mise en place d'équipements nouveaux).
INGÉNIEUR RESPONSABLE MAINTENANCE.

Ces postes nécessitent quelques années d'expérience, si possible dans un environnement semi-conducteur.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à : H. THIERRY – THOMSON CSF DTE/TDI – BP 55 – 38120 SAINT-ÉGRÈVE.

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT

Ford

Pour l'expansion des activités automobiles de son unité de
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

RECHERCHE

ANALYSTE FINANCIER

Intégré au sein du service financier, il sera chargé de la préparation et du contrôle des budgets de fonctionnement. Il devra à ce titre faire preuve de dynamisme, de rigueur et de disponibilité.
Nous souhaitons rencontrer un jeune candidat débutant ou avec quelques années d'expérience, diplômé E.S.C. ou équivalent.

L'anglais est indispensable. **Référence 4615 MO.**

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Dans le cadre d'un nouvel atelier de fabrication de sous-ensembles automobiles, il sera placé en assistance à la production et sera plus particulièrement chargé au sein de ce service de l'intervention sur les machines automatisées et les automates programmables (programmation, mise en œuvre, analyse des incidents de fonctionnement...).
Titulaire d'un BTS ou DUT Automatismes Industriels (ou équivalent), le candidat aura 2 à 3 ans d'expérience dans un domaine similaire. Les candidatures de débutants pourront être envisagées.

L'anglais constituera un atout. **Référence 3413 MO.**

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste souhaité à S. REYMOND, Relations Industrielles, B.P. 228, 08102 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES CEDEX.

Une volonté de perfection. **Ford**

BRETAGNE

INGÉNIEUR ÉTUDES ET MÉTHODES

Société de service, filiale d'un groupe leader dans son domaine, recherche un ingénieur généraliste diplômé, débutant ou 1 à 2 ans d'expérience.

Rattaché au Responsable du service, il sera chargé d'études relatives à des produits nouveaux ou aux *méthodes de production. Le poste nécessite curiosité,* esprit d'analyse et de synthèse, polyvalence, aptitude à l'animation.

Adr. candidature sous forme lettre manuscrite et C.V. dét. à Responsable Etudes, CT.CUB, 12, rue Coat Ar Gueven, 29283 BREST CEDEX.

Sté de services et d'ingénierie informatique (800 personnes - C.A. 280 M.F.) partenaire d'un groupe industriel de taille internationale recherche pour

LA BRETAGNE

INGENIEURS-INFORMATICIENS

ayant 5 ans d'expérience minimum et des connaissances dans le domaine de la téléphonie.

Merci d'adr. lettre manuscrite, CV, photo, prétentions **N. 4996 -Publicités Réunies - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transm.**

SOCIÉTÉ INFORMATIQUE
basée à Mamers (72)

recherche

UN COLLABORATEUR

Bac + 3 à + 5.

Envoyer C.V. sous référence 4343S
AGIR CONSEIL
B.P. 645-09 - 75423 PARIS CEDEX 09.

Cabinet de conseils juridiques

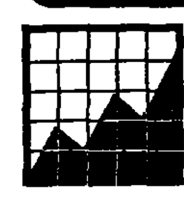
recherche

région TOURS

SPÉCIALISTE DE DROIT DES SOCIÉTÉS

pratique antérieure notariale appréciée

Ecrire sous le n° 314.457 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

Directeurs de filiale

[illegible]sion et la vocation internationales de notre Groupe nous amènent à recruter pour les filiales de distribution de la Lainière de Roubaix des cadres de haut niveau [illegible]cole de Gestion, BAC + 5) ayant déjà une expérience du commerce international de produits de grande consommation, textile de préférence. Il est souhaitable que cette expérience ait été acquise dans une filiale étrangère.
[illegible]er la gestion d'une filiale sur l'ensemble d'un territoire et prendre la responsabilité [illegible]merciale d'une de nos marques, voilà la mission exaltante qui requiert une grande autonomie d'action mais surtout une capacité à animer, diriger et gérer un circuit de distribution.
Le statut préférentiel de nos Directeurs de filiale, la puissance et l'envergure de [illegible]otre Groupe constituent une évolution de carrière déterminante pour un candidat maîtrisant parfaitement la pratique de l'anglais et/ou l'allemand.
Si tel est votre cas, merci d'adresser votre candidature sous réf. P/DF à : Madame Nadine FOURNIER - LAINIERE DE ROUBAIX - 149, rue d'Oran - 59100 ROUBAIX.

PROUVOST S.A.

l'étranger vous va bien
ALLEMAGNE GRANDE-BRETAGNE

PINGOUIN
RODIER

MEDIA PA

Directeur de Publication

Notre groupe se développe au rythme de 40% l'an. C'est le résultat de notre ambition, de notre combativité et de la qualité de nos hommes. Nous vous proposons de nous rejoindre pour prendre la responsabilité d'un journal local.
Votre mission : animer l'équipe pour lui donner l'élan et les motivations nécessaires à la réussite (objectifs, CA...) ; assurer une gestion rigoureuse et prévisionnelle d'un centre de profit ; *développer* les relations publiques (être un leader dans sa région)...
Vous, de formation supérieure, homme de communication et de dialogue ayant prouvé votre efficacité dans la vente grand public et à l'encadrement, vous êtes désireux d'agir dans une large autonomie avec comme objectif la croissance, la qualité et la rentabilité.
Zone d'action : l'Ile-de-France.
SEFOP remercie les personnes intéressées d'adresser leur dossier sous réf. PU 1299 M.

SEFOP **11 rue des Pyramides, 75001 Paris.**
MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTEUR DE CENTRES COMMERCIAUX



SERGECIM

Société de Gestion de Centres commerciaux en plein développement, recherche pour le Sud de la FRANCE

DIRECTEUR DE CENTRES COMMERCIAUX

Après une période de formation au Siège à Paris, il devra être à même de prendre en charge le lancement, l'animation et la gestion de nouveaux centres commerciaux.
Le candidat diplômé d'études supérieures, doit pouvoir justifier une expérience réussie de plusieurs années dans un poste similaire dans une société de distribution.
Le poste requiert d'excellentes qualités de contact et une grande habitude des négociations commerciales.
De réelles perspectives d'avenir seront offertes à un candidat de premier plan ainsi qu'une rémunération motivante.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à SERGECIM, Direction du Personnel, 63, rue la Boétie, 75008 Paris.

CONTESSE

Notre société employant 200 personnes, connue sur le plan national, disposant de moyens **DIGITAL, VAX 750** recherche pour diriger ses services comptables et relations humaines son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

rattaché au directeur général.
Il dirigera une équipe d'une dizaine de personnes.
Il possédera le niveau du DECS, connaîtra la législation sociale et fiscale du bâtiment, aura dirigé un service comptable.
Lieu de travail banlieue sud-ouest
Ecrire avec C.V. et prétentions
ARIES COMMUNICATIONS
298, avenue du Général de Gaulle
92140 CLAMART, qui transmettra
sous réf. RA 01/5.

ARIES COMMUNICATIONS - 46 30 22 33

PATRON INGENIEUR

LA FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL **recherche un patron ingénieur capable de diriger et d'assurer le développement international d'une unité aérospatiale** de 50 personnes dont 13 ingénieurs, chargé de la conception, du développement, de la fabrication et de la commercialisation de générateurs électrochimiques pour des applications spatiales.

Gestionnaire d'un centre de profit, il doit animer son unité et établir des relations étroites avec les maîtres d'œuvre.

De formation grande école, il a une expérience industrielle réussie d'au moins dix ans. Il parle l'anglais couramment. Le poste est en Région Parisienne.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 20493 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Consultant senior

Marketing de «matière grise»

Lyon - Cette jeune Société de Conseil, très performante et en fort développement apporte une assistance commerciale et marketing *spécifiquement destinée au secteur tertiaire supérieur* : **ingénierie, conseil, recherche, formation, etc...**

Pour renforcer son équipe actuelle, elle recherche un consultant de haut niveau, ingénieur ou diplômé d'une école supérieure de commerce (ou équivalent), ayant une expérience de 6-7 ans minimum dans l'un des domaines cités ci-dessus et ayant assuré lui-même le développement commercial de son activité.

A la fois concepteur et réalisateur, il conduira ses interventions depuis leur définition et leur négociation jusqu'à la réalisation finale et le suivi. Il participera aux décisions générales de la Société.

Merci d'adresser votre lettre *manuscrite* sous réf. A 045/M avec CV, photo et niveau de rémunération à C. GELLER, SEMA-SELECTION, 12, rue Pr. Depéret 69160 TASSIN LA DEMI LUNE. Les entretiens auront lieu à Lyon et/ou Paris.

Membre de Syntec

SM SEMA•SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse



INGENIEUR DE PROJET H/F

Au sein du groupe d'applications électroniques, sous *l'autorité directe du responsable local*,
Il sera chargé :
- de l'étude des sytèmes électroniques, tant en terme de logique, de prototype, que de mise au point.
- de la mise en œuvre expérimentale de ces prototypes,
- du suivi des essais tant en laboratoire qu'en situation réelle,
- du suivi du lancement de la mise en fabrication.

Il travaillera en étroite relation avec l'ingénierie locale, ainsi qu'avec l'équipe basée en Amérique du Nord.

Nous souhaitons intégrer un jeune ingénieur mécanicien (ENSAM, ICAM, IDN ou équivalent) ayant si possible un début d'expérience, connaissant les *systèmes d'asservissement* en électronique, la micro-informatique et pratiquant couramment l'anglais.

Ce poste nécessitera un certain nombre de déplacements tant en France qu'à l'étranger.

Adresser C.V., photo et prétentions à l'attention de Jacques Kremer - Division Ressources Humaines MASSEY FERGUSON, Avenue Blaise-Pascal, B.P. 307, 60026 Beauvais cedex.

MF Massey Ferguson

Filiale industrielle du Groupe SCHLUMBERGER, la *division CONTROLE INDUSTRIEL*, conçoit des systèmes NUMERIQUES de process-control. Nous recherchons pour notre unité de ROSHEIM (140 personnes), près de STRASBOURG, 3 Ingénieurs Electroniciens.

Responsable du Bureau d'Etudes

(basé près de Strasbourg)

Véritable patron du B.E., il aura la double mission de :
- développer notre nouvelle gamme de régulateurs (architecture logicielle et matérielle, respect du cahier des charges et industrialisation des produits) ;
- structurer la croissance du Bureau d'Etudes (organisation du *travail de 20 personnes, recrutement des techniciens, planification des délais etc...*) Réf. 5114M

Vous avez une trentaine d'années et vous êtes Ingénieur Electronicien confirmé. Vous avez fait vos preuves dans les *programmes de développment HARD et SOFT. Passionné par la* direction des hommes et la réalisation des objectifs, vous donnerez une nouvelle dimension à votre fonction.

Deux Ingénieurs électroniciens

(basé près de Strasbourg) 180 000 F +

Tous deux responsables de leurs projets d'études, le premier assurera plus particulièrement l'architecture logicielle de nos réseaux, les protocoles et perfectionnera la méthodologie du développement software. *Le second* aura la charge du développement des régulateurs NUMERIQUES (E/S industrielles, Bas Niveau, logiciel temps réel). Réf. 5115M

Jeunes ingénieurs, vous avez 2 à 3 ans d'expérience et vous *êtes créatifs, rigoureux et enthousiastes.*

Sensible à votre qualité de vie, dans une ville et une entreprise très agréables, vous *découvrirez une région attachante où il fait* bon vivre.

Bernard *Julhiet* Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci *d'écrire* sous référence choisie, 4 quai Kléber 67056 STRASBOURG CEDEX. Les entretiens pourront avoir lieu à STRASBOURG ou à PARIS.

Bernard Julhiet Psycom ALSACE

SOURCES

SEREG
Schlumberger

L'Assemblée nationale
recrute PAR CONCOURS

UN SECRÉTAIRE DES DÉBATS

chargé de

L'ANALYSE DES DÉBATS PARLEMENTAIRES

- Emploi de haut niveau.
- Rémunération en conséquence.
- Licence ou diplôme équivalent exigé.

Clôture des inscriptions : 30 janvier 1986.
Séances de préparation facultatives : dimanche 19 et 26 janvier 1986 à 9 h 30, 101, rue de l'Université, 75007 PARIS.

Pour tous renseignements s'adr. au service du personnel de l'Assemblée nationale, 233, boulevard Saint-Germain, 75355 Paris Cedex 07. Tél. : 42-97-87-19.

Spécialisée dans la Réalisation Clés en main d'ensembles industriels à l'exportation, *la filiale d'une importante Société de Biens d'Equipements* recherche

2 INGENIEURS B.E.

Poste n° 1 : formation Bâtiment Travaux Publics
Responsable d'une section Structure-clos couvert

Poste n° 2 : formation Electro-Mécanique
Responsable d'une section Utilités-Procédés

En coordination avec les études conduites dans les diverses sections du Bureau d'Etudes, ils orienteront et contrôleront les études menées dans leur section, *soit au stade Devis, soit au stade Réalisation.*

Les candidats seront ingénieurs diplômés. Agés d'environ 40 ans, ils auront *l'expérience :*
- des affaires EXPORT tant en Bureau d'Etudes qu'en Réalisation
- de l'encadrement et de l'animation.

Ces postes comportent des missions à l'étranger et nécessitent un anglais courant.

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite à N. 4970 - PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.



un poste clé pour un jeune financier performant

UNISABI, société française du groupe international MARS Inc, ce sont 1000 collaborateurs de 34 ans d'âge moyen, 3 usines ultra modernes, 2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires (en croissance de 20% par an) et des produits performants : Pal, Whiskas, Brekkies, Frolic... etc. Nous recherchons un :

VARIABLE COSTS MANAGER

Vous êtes un(e) auditeur dans un cabinet international ou un(e) jeune cadre financier dans une entreprise de taille nationale ou internationale. Vous avez prouvé votre capacité à dominer des problèmes d'une complexité ou d'une taille significative (sup. à 1 milliard de francs). Vous avez par ailleurs 2 ans d'expérience environ et une formation solide.

Vous dirigerez une équipe très qualifiée de 5 personnes, au sein d'un département Finances de 45 personnes et utiliserez des moyens informatiques puissants, tant systèmes lourds que micro-informatique.

Dans un contexte de délégation budgétaire poussé, vous assurerez le support financier et le conseil des départements Achats et Recherche/Développement, tant sur le plan de leurs résultats (contrôle comptable et budgétaire) que de leurs prévisions (Planification court terme) pour un budget d'1,5 milliard de francs.

Votre salaire de départ sera de l'ordre de 180/200 000 francs et susceptible d'évolution rapide en fonction de vos performances.

Bien entendu, votre anglais est « opérationnel ».

Le poste est à pourvoir dans un environnement agréable, proche d'Orléans à 1 h 30 de Paris.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V., photo, sous référence 48912, à Isabelle Boyer, TEG - 113, rue de l'Université, 75007 Paris.







CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 285.10.46



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Responsable administratif et financier

Gabon

Important Groupe Français recherche pour l'une de ses filiales à *PORT-GENTIL (GABON)* un Responsable administratif et financier.

Agé d'environ 35 ans, de formation commerciale supérieure et titulaire du DECS complet, vous avez une solide expérience de la fonction, de préférence en entreprise.

Un séjour à l'expatriation serait un plus.

Rattaché au Directeur de la filiale, vous prendrez en charge *tous les aspects de la gestion financière* : comptabilité, trésorerie, budgets, procédures...

MEDIA BA, 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét., s/réf. LM/ 343/RAF, à

MEDIA BA

Géologues de sonde

Notre cliente, une importante société de service pétrolière multinationale, recrute actuellement des géologues de sonde expérimentés, dans le cadre de ses opérations internationales. Un bon niveau de français et d'anglais, parlé et écrit, est essentiel.

La première mission serait sur la base d'un forfait journalier, avec possibilité d'un poste permanent dans un avenir proche.

Veuillez faire parvenir un C.V. complet, détaillant votre expérience antérieure à :

WALTER JUDD LTD (Réf. L. 715)
Incorporated Practitioners in Advertising)
La, BOW LANE, LONDON EC4M 9EJ, ANGLETERRE

INTERPRETES PARA LA SECCION DEL IDIOMA ESPANOL DE LAS NACIONES UNIDAS

El próximo mes de marzo de 1986 se hará un examen de compentencia para cubrir vacantes en la seccion de interpretación al español. *Este examen se realizará* en Nueva York, Ginebra y otras ciudades que se determinarán en funcion del numero de candidatos que sean aceptados. Los candidatos deberan estar dispuestos a ingresar en la plantilla de las Naciones Unidas en Nueva York y servir durante varios años. Los aspirantes deberan tener :

1. El idioma ESPANOL coma lengua materna o lengua principal.
2. Dominio del ESPANOL y concocimiento cabal del INGLES y de otro idioma oficial des las Naciones Unidas, es decir, el ARABO, el CHINO, el FRANCES o el RUSO.
3. Titulo universitario o diploma de una institución de categoria equivalente.
4. Una EXPERIENCIA MINIMA DE 200 DIAS como *interprete de conferencias.*

El sueldo basico bruto inicial es de 29.815 dolares al año, mas un ajuste por lugar de destino (actualemente de 8.069 dolares netos al año, pero sujetos a cambios) y prestaciones por familiares a cargo.

Para obtener información adicional y formularios de solicitud dirijirse a :

Secretariat Recruitement Section (Spanish interpreters), Personnel Service – Room 247, United Nations Office at Geneva, Palais des Nations, CH-1211 Geneva 10, Switzerland, adjuntando un sobre de 30×22 cms con su propria dirección.

Las solicitudes deberán llegar antes del 31 diciembre de 1985.

Science Journalist

We are seeking the persen who will be responsible for the development of *a newsletter dealing* with the biotechnologies.

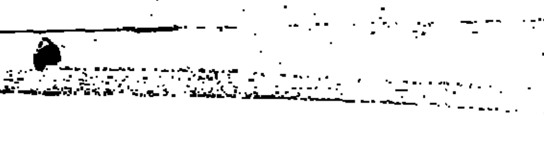
This responsability demands a training in biology, a *knowledge of research and development* in the biotechnologies.

The *main working* language will be english.
The candidate is willing to travel in Europ half of the time. His domicile is of little significance.

Please write in confience to Claude JACQUEMAIN ref. 400.

Curriculum

CURSUS CONSEIL
16, rue de la Paix 75002 Paris. Tél. 42.96.34.32



هكذا من الاصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



A Angers, la chimie fine

SIPSY, Filiale du Groupe Pharmaceutique JOUVEINAL enregistre une croissance exceptionnelle grâce à la qualité de ses produits et de son management. Nous renforçons notre encadrement de haut niveau et recherchons

1 ingénieur de production (Réf. L/IPS/LM)

Vous avez une formation supérieure de Chimiste, une expérience de responsable en milieu de production, et de réelles qualités de Chef.
Vous encadrerez les effectifs de production de nos ateliers de synthèse organique : 12 réacteurs fonctionnant en postes et représentant 150 batchs/mois en 2 à 7 étapes de synthèse.
Vous dépendrez du chef du Département de Production et entretiendrez avec vos homologues des Services Développement, Ordonnancement-Lancement les relations les plus fructueuses.

1 ingénieur recherche de procédés (Réf. L/IRS/LM)

Jeune Ingénieur Chimiste ou Universitaire orienté vers la recherche et le développement de nouvelles Voies de synthèses, vous dépendrez du chef du Département Développement.
Vous bénéficierez de l'appui du Laboratoire et de la Documentaliste ainsi que du Service Recherche de la Société-mère.
Vous êtes un créatif mais vous avez un solide bon sens et vous savez garder les pieds sur terre.
Merci d'adresser votre dossier complet, sous la référence choisie à notre Conseil Alain CHABANE qui vous garantit toute discrétion.

MEDIA BA



EN BORDURE ATLANTIQUE

JEUNES INGENIEURS GRANDE ECOLE DEBUTANTS

NOUS POUVONS METTRE EN COMMUN NOS ATOUTS

- Technologies avancées performances, innovation.
- Une position de leader Européen en électro-ménager.
- L'évolution et les opportunités d'un grand groupe, (112 000 personnes).
- Une Entreprise de 2 000 personnes fortement décentralisée.
- Un encadrement jeune, un management participatif.
- Et l'Atlantique tout proche.

C'est dans cet environnement évolutif et mobilisateur que nous vous offrons de réelles responsabilités au sein d'unités autonomes à taille humaine.

METHODES : Participe à l'amélioration des techniques qualité et productivité en tôlerie, outillage, assemblage, peinture et fil.
CONTROLE RECEPTION : Partenaire privilégié du service achats, il est en contact avec tous les services pour assurer la gestion des urgences et le suivi des modifs.
SERVICES GENERAUX : Conçoit, réalise et négocie les projets de renouvellement et/ou d'investissement en matériels ou équipements.
QUALITE : Analyse le taux de pannes et recherche en groupe de travail les corrections à apporter, (notions d'électronique et de métrologie).

Nous souhaitons rencontrer rapidement des généralistes à dominante mécanique, bien sûr organisateurs, gestionnaires et animateurs, mais aussi créatifs, mobiles dans tous les sens du terme, impliqués et résolument tournés vers la productivité et l'optimisation des ressources techniques et humaines de l'Entreprise.

Merci de préciser le ou les choix de départ en adressant lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à notre conseil.

Michel AUBRY 1 et 3, place de la Vendée 85000 LA ROCHE SUR YON

Pierre Lichau S.A.

Organisme de formation recherche

1 ANIMATEUR ÉLECTRONICIEN-AUTOMATICIEN

MISSION : assurer l'animation d'un stage technicien en automatique et robotique (partie électronique microprocesseurs).

PROFIL :
— une ingénieur (25-35 ans) électronicien automaticien ou
— BTS ou DUT électronique, automatismes, possédant 2 à 5 ans minimum d'expérience en entreprise spécialisée en automatismes industriels et ayant l'expérience des applications de la micro-électronique et de la robotique.
Expérience pédagog. appréciée.

Env. candid. et c.v. à ASFO 86. MAISON DE LA FORMATION Moulin Apparent, centre de gros BP.496 86012 Poitiers Cedex. Tél. : 49-88-78-61.

RÉCHARD — F.G.A. expertise comptable et commissariat aux comptes recrute COLLABORATEURS CONFIRMÉS 25, rue Baugier, 79028 NIORT.

Responsable Produit

Région EST

Société multinationale, spécialisée dans les biens d'équipements, recherche, pour sa Direction Commerciale un Responsable Produit.
Intégré à cette Direction, vous interviendrez sur le marché national, serez chargé de proposer la politique commerciale (évolution du produit, prix, conditions de vente, moyens de promotion).
Puis vous assumerez cette mise en œuvre à travers un réseau commercial d'une dizaine d'agences locales.
Ingénieur de grandes écoles, débutant ou petite expérience, avec une formation complémentaire commerciale, ou gestion type ISA, vous aurez à prouver vos qualités d'homme de terrain, de gestionnaire, de conceptuel.
Ce poste, très complet, vous permet dans notre groupe, une évolution vers l'export, le marketing ou la gestion/finance.
Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., sous référence 70508 M, à Madame Claude FAVEREAU.

EMPLOI centor 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

ACORUM

SAVOIE

INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE

Filiale de l'un des premiers groupes industriels français, cette société propose, aux industries de pointe, une gamme variée de produits métallurgiques spéciaux. Sa position au 2e rang mondial et son évolution technologique la conduisent à rechercher un ingénieur métallurgiste.
Au sein d'un centre de recherche de 130 personnes, il accède en permanence aux techniques les plus puissantes et modernes d'analyse. Il prend en charge les expertises, études approfondies et mise au point de nouvelles nuances métallurgiques.
Ingénieur ENSEEG, MINES, CENTRALE ou ENCT, il possède un DEA et éventuellement une thèse de Docteur Ingénieur en métallurgie.
Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un homme de terrain, animateur d'hommes, ayant un sens du dialogue développé.
L'évolution prévue et les conditions offertes (rémunération, logement...) sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M15/477 AH à :

EGOR RHONE-ALPES
TOUR DU CRÉDIT LYONNAIS
129, RUE SERVIENT - 69431 LYON CEDEX 3

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

TOURS

SKF

SKF est un groupe international, 1er fabricant mondial de roulements. Son CA français — 1,8 milliard de F est réalisé par 2500 personnes.

Pour poursuivre sa modernisation, l'Unité de production située à Tours - 1400 collaborateurs - recherche

3 INGENIEURS METHODES, A & M OU EQUIVALENT

Débutant ou ayant quelques années d'expérience, vous serez directement rattaché au Responsable Méthodes : votre mission ira de la conception d'outillage, postes de travail et lignes de production, jusqu'au suivi de la réalisation et la mise au point. Ceci implique des qualités d'innovateur basées sur le concret, le sens du progrès, l'attention aux conditions de travail et l'esprit d'équipe. Une formation en CAO sera appréciée. Connaissance de la langue anglaise nécessaire. Ces postes sont à pourvoir pour un atelier de travail des métaux en feuilles et pour un atelier d'usinage très moderne ; ils sont promis à évolution dans divers services, principalement en production.

Notre Conseil, Pascale GALAMPOIX, vous remercie de lui adresser votre candidature (lettre man., CV, prét.) sous réf. 85/37/378.

Dominique Leligois conseils,
MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT
1 rue Grecourt, BP 1522, 37015 Tours cédex TOURS-NIORT

Si vous êtes INGENIEUR GENERALISTE à dominante mécanique, voici NOTRE PLAN, faites-en VOTRE CARRIERE...

Nous sommes une PME (330 personnes) travaillant les métaux en feuille, solidement implantée (3me génération), et performante dans sa commercialisation, ses investissements, son innovation.
Le développement technique, et la recherche de produits et procédés nouveaux sont notre souci constant. En ce domaine, et parce que les spécificités de nos clients sont très variées, il faut du temps pour se mettre dans le bain.
Ce temps, nous voulons le prendre avec vous. Pour réussir ensemble.
Vous passerez donc 2 ans par diverses responsabilités, avant d'intégrer la Direction Technique. A ce poste, vous verrez alors vous-même se dessiner les contours de votre avenir : large et ouvert. Et vous aurez tout juste 35 ans.
C'est dire dans quelle tranche d'âge nous cherchons cet Arts et Métiers créatif, approfondisseur, réaliste, homme de long terme (sans oubli du quotidien...).

Merci d'adresser, sous identification F 924, votre C.V. détaillé, avec photo et identification de salaire au

BRETAGNE SUD

CEIP Conseil d'Entreprises 56270 PLOEMEUR.

Crédit Mutuel Océan

recherche un

RESPONSABLE H/F CREDITS PROFESSIONNELS

De formation supérieure, justifiant de 5 années d'expérience dans le domaine Crédits Professionnels, conforté par un stage pratique de l'exploitation bancaire et capable de concilier rigueur et dynamisme.

Mission : Sous l'autorité du Directeur Départemental, il(elle) devra animer une équipe de 10 personnes, appliquer et faire appliquer la politique générale des crédits, développer la promotion des crédits tout en maîtrisant les risques.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle à Jean-Jacques BOSSIERE, 34, rue Léandre-Merlet, 85001 La-Roche-s/Yon cedex.

CONTESSE

POUR ÉTOFFER SON ÉQUIPE DE VENTE

LA SOCIÉTÉ AUBERY FRÈRES
GROUPE LINCRUSTA
production et diffusion de boîtes pliantes destinées à l'industrie, recherche

CADRE COMMERCIAL

pour région parisienne et proche province.
Rémunération : fixe important selon expérience plus frais de route et indemnité kilométrique.

Pour toute candidature téléphoner à : Mme Christine BOURRE au 90-37-36-62.

COMPAGNIE GENERALE DE BANQUE CITIBANK

recherche pour son réseau d'agences

RESPONSABLES CLIENTELE D'ENTREPRISES PME-PMI

MISSION :
- prendre en charge une partie de la clientèle existante
- développer le fonds de commerce par l'accroissement du courant d'affaires avec cette clientèle et par la recherche de nouveaux contacts.

PROFIL :
Cadre H.F. 30 ans env. - Formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP de CO, SC PO)
Une expérience de 3 ans minimum dans un poste similaire est nécessaire. La connaissance de l'anglais est impérative.
Ces postes sont à pourvoir dans deux grandes villes du Sud-Ouest.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo - Direction du Personnel, C.G.B. CITIBANK, B.P. 704, 75821 Paris cedex 17.

CONTESSE

chef de projet

systèmes de péage

Notre division Terminaux et Systèmes propose un poste de premier ordre à un ingénieur expérimenté : l'analyse et la conception complète des logiciels destinés à nos systèmes de péage (métro, chemins de fer en France et à l'export).

Intervenant sur mini-calculateurs, microprocesseurs et microcontrôleurs, vous évoluerez après intégration vers la responsabilité de l'équipe dédiée à un projet (budgets logiciel de 1 à 5 M.F.).

Votre expérience informatique (3 à 5 ans), votre formation d'ingénieur (ENSIMAG, INSA, ENSEIHT...) et vos goûts vous donnent l'envie de conduire des projets dans un environnement technique de haut niveau. Rejoignez nos équipes, à Valence.

Crouzet

Envoyez votre dossier de candidature au responsable du recrutement, Crouzet S.A., 25, rue Jules-Védrines, 26027 VALENCE Cédex, en précisant la référence SPG/LM.

LOGISTIQUE

VAL DE LOIRE 250 000 F +

G.P.A.O. dans un environnement IBM

Nous sommes filiale d'un des premiers Groupes Industriels français. Dans cet Etablissement de plus de 1000 personnes, vous assurez la Gestion des Produits Finis : expéditions, transports, organisation et suivi administratif. En vous appuyant sur une douzaine de collaborateurs. En participant activement à la mise en oeuvre de la G.P.A.O dans un environnement IBM pour l'ensemble du Service Logistique.
Ce poste important et évolutif ne peut convenir qu'à un Ingénieur de plus de 30 ans ayant impérativement une expérience réussie d'un projet de G.P.A.O côté utilisateur industriel.

Adressez votre dossier sous no LM 881
GABRIEL MARCU
154, Bd Malesherbes 75017 Paris.

Chargé d'études paie

Normandie

Nous sommes un groupe spécialisé sur les marchés meuble, décoration, bâtiment, industrie et emballage. Notre développement nous conduit à étoffer notre structure et à rechercher pour notre Direction Administrative et Sociale Groupe un

Chargé d'études paie (H/F)

Votre mission consistera à poursuivre le processus d'informatisation de la paie au niveau de l'ensemble du groupe ainsi qu'à assurer les études relatives au transfert d'applications existantes sur notre nouveau matériel.
Par ailleurs, vous traiterez des problèmes inhérents à la fonction personnel : statistiques, tableaux de bord, bilan social...
Agé de 30-35 ans, de formation comptable ou DUT Gestion du Personnel, vous avez une expérience réussie de l'informatisation de la paie et une connaissance des matériels BULL et IBM (langage COBOL).
Votre esprit d'analyse et de synthèse, vos qualités pédagogiques alliés à votre excellent rédactionnel sont autant d'atouts pour réussir dans ce poste basé à proximité d'une grande ville universitaire.
La rémunération sera fonction de l'expérience des candidats.
Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo, sous la référence ME/851203, à notre Conseil Patrick BOLENTIN - CAPFOR NORMANDIE - Péricentre 4 - 149, rue de la Délivrande - 14000 CAEN.

MEDIA BA

CAPFOR
PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - CAEN
ANGERS - BREST - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER - RENNES

JEUNES INGENIEURS (AM, ICAM...)

PRENEZ LE BON DEPART !

Après une formation réussie, vous êtes soucieux à juste titre de votre carrière ; le Groupe PROUVOST l'a bien compris. Leader national au plan textile, nous sommes plus connus sous les marques : RODIER, PINGOUIN, STEMM, CREATEX, KORRIGAN, etc.

Aujourd'hui, c'est pour nos unités de production basées à Cambrai et Roubaix (bonneterie, filature) que nous recherchons des candidats à fort potentiel et témoignant d'un réel intérêt pour nos produits, créatif et à l'affût des nouveautés.

Après une période de formation où ils apprendront à connaître nos produits, notre fabrication et nos méthodes de management, ils se verront confier un poste à responsabilités dans le secteur Production.

Si vous êtes concerné par cette opportunité, adressez votre dossier de candidature sous réf. LM/JI à Madame Nadine FOURNIER
PROUVOST S.A.
149, rue d'Oran
59100 ROUBAIX.

PROUVOST S.A.

MEDIA BA

Dans le cadre de l'expansion de notre département GÉNIE LOGICIEL, nous recherchons

GROUPE SYSECA

ingénieurs informaticiens

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, maîtrise. De 4 à 5 ans d'expérience.
Désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :
- traduction de langages
- systèmes d'exploitation (UNIX)
- moniteurs temps réel
- analyseur de complexité
- atelier logiciel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M 912/FM à GROUPE SYSECA - Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SYSECA (280 MF de C.A., 800 collaborateurs dont 85% d'ingénieurs) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises

Filiale (300 personnes) d'un très important Groupe Industriel International (8 000 personnes) exerçant son activité dans un domaine très spécialisé
(métallurgie fine métaux non ferreux)

la Direction Technique
recherche

Responsable production

(Ingénieur Métallurgiste - 30 ans minimum)

ayant une bonne connaissance de la métallurgie physique et de la transformation des métaux si possible non ferreux.

Expérience du fonctionnement des machines, laminoirs, etc...

Expérience du commandement et de la gestion générale d'une unité de 50 personnes.

Ces responsabilités permettront par leur réussite d'envisager une nette évolution de la fonction.

Cabinet Leconte — *nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.*

Pierre Lichau S.A.

4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS Réf. 50259

ETUDES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

De la banque d'affaires à l'animation d'un centre de profit

Mines, ECP... + MBA

Une division en forte expansion d'un grand groupe du secteur tertiaire, ayant une activité de conseil dans les domaines : économie, finances, organisation industrielle, auprès de grandes entreprises françaises et étrangères, étoffe ses structures et recherche son

Chef de service
études économiques et financières

Ce poste qui implique autonomie, initiative et prise en charge complète d'un service fonctionnant en centre de profit, conviendrait à un ingénieur grande école (Mines, ECP...) + formation complémentaire en gestion (MBA, ISA, ou INSEAD...) et disposant d'une expérience d'environ 10 ans acquise de préférence dans une banque d'affaires ou cabinet spécialisé. La réussite dans ce poste implique une réelle compétence ainsi qu'un dynamisme commercial marqué et des qualités d'animation et d'innovation.
Anglais indispensable.

Poste à Paris. **Rémunération : 300.000 F. +**

Ecrire sous réf. DY 251 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris — etap

Membre de Syntec



emplois régionaux

Ecole Internationale d'Art
recherche

2 PROFESSIONNELS
ART ET COMMUNICATION BILINGUES FRANÇAIS-ANGLAIS

1. Coordinateur département communication visuelle, exp. multimédia dont vidéo, nouveaux médias, pédagogie.
2. Responsable cellule médiation, exp. journalistique, culture générale et artistique, rôle : recherche, traitement, diffusion information, gestion projets, relations extérieures nationales et internationales.

Ecrire avec C.V. + photo, Ecole d'Art Marseille, 13288 MARSEILLE-LUMINY, Cédex 9 C 912.

PETITE SOCIÉTÉ DE FABRICATION INFORMATISÉE DE LA PRESSE, DU LIVRE ET DE LA PUBLICITÉ
recherche

UN(E) AGENT COMMERCIAL

pr assurer son dével.
- Travail basé à Lyon
- Fixe + commission
- Embauche immédiate.

Renseignements : TEXTEL Tél. : 78-42-72-38 P. Ferret.

Organisme Régional Formation et Développement recherche d'URGENCE

– UN INFORMATICIEN

DUT informat. ou maîtrise informat. pour animation centre ressources et vulgarisation. Exp. format. perman. appréc.

– UN CHARGÉ D'ÉTUDES ET DE FORMATION

Niveau bac + 4, Sc. po/Lettres. Exp. format. perman. nécess.

Adr. C.V. et prét. à M. le Directeur de l'Université Populaire Nord-Franche-Comté, Cité des Associations, 2, av. du Capitaine-de-la-Laurence, 90000 BELFORT.

CERCI

Société d'ingénierie en informatique industrielle recherche pour GRENOBLE

ASSISTANT(E) D'INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Titulaire d'un BTS ou possédant une expérience dans la fonction, vous aurez la responsabilité de la tenue et de la gestion de dossiers d'affaires.
Vous serez en relation avec les Ingénieurs d'Affaires les Chefs de Projet les fournisseurs et les clients

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 1.145 à Nicole VIAUD CERCI - Direction du Personnel 56, rue Roger-Salengro 94128 Fontenay-ss-Bois Cedex.

TEZIER

UNE DES TOUTES PREMIÈRES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES DE SEMENCES POTAGÈRES ET FLORALES

recherche

UN CHEF DE PRODUIT GRAND PUBLIC
FORMATION ESC OU ÉQUIVALENT

- Ayant 2 ou 3 années d'expérience dans la distribution grand public.
- Une expérience marketing serait un plus.

Rattaché à la direction marketing, il contribuera à l'élaboration de la politique marketing et suivra sa mise en œuvre.

UN JEUNE CONTROLEUR DE GESTION
FORMATION ESC OU ÉQUIVALENT

En liaison directe avec le responsable de service, il aura pour mission le suivi des prix de revient et la réalisation d'études spécifiques.

Ce poste peut convenir à un débutant.

Ces deux postes sont basés à Valence.

Envoyer lettre manuscrite, photo et prétentions à Tezier.
D.R.H., 471, avenue Victor-Hugo, B.P. 223, 26002 VALENCE Cedex.

CENTRE INTERNATIONAL DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE

CIMI

Créé en 1982 par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loir-et-Cher, cet organisme conçoit et organise des actions de formation (60 personnes dont 35 permanents) dans tous les domaines techniques tels que maintenance, mécanique, automatismes, électricité, robotique, etc., en FRANCE et à l'ÉTRANGER.
Pour développer ses ventes, il CRÉE à BLOIS le poste :

RESPONSABLE COMMERCIAL

Relevant du Directeur du CIMI, il animera une équipe de 4 personnes. Il participera aux études de marchés, à la définition de la politique commerciale et aux moyens nécessaires pour atteindre les objectifs. Assisté par 2 commerciaux, il bénéficiera **d'une large autonomie** pour étudier les besoins des entreprises, commercialiser les produits de formation et négocier les contrats.

Déplacements en France.

Le candidat, de formation technique, aura une expérience de vente de services. Il sera sensible aux problèmes de formation.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. CI 66 M, en indiquant votre salaire actuel, à notre conseil Richard BENATOUIL – **GROUPE BBC** – 1bis, place de Valois, 75001 PARIS.

Réponse rapide et discrétion absolue assurées.

HAVAS CONTACT

Conseils aux PME - PMI

Organisme de développement économique - Clermont Ferrand -
Cet organisme recherche, pour renforcer l'équipe du département promotion industrielle, deux conseillers. Dans le cadre d'une large autonomie, ils seront chargés d'initier et de mener des actions de conseils auprès d'une population de PME-PMI du département (diagnostic industriel, choix d'investissements, analyse financière, organisation commerciale). Selon les opportunités, ils pourront être intéressés soit à des projets d'informatisation, soit à des missions d'aide à la création d'entreprises. Ces postes s'adressent à de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs, de commerce...), ayant acquis une expérience significative en PMI, ou bien à des candidats ayant exercé des fonctions similaires au sein d'organismes de même type. La rémunération sera liée à l'expérience du candidat retenu. Ecrire à M.O. VAGNON en précisant la référence A/3910M.

PA

78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. 78.93.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

RECHERCHONS
INGÉNIEUR
ÉLECTRONICIEN, expérience Libre de suite. 47-84-74-52.

Sté commissaire aux comptes recrute
RÉVIS. EXPÉRIMENTÉS
B.T.S. + D.E.C.S. ou équival.

Nombx déplac. en province. Adresser c.v. + prétentions à Gérard BECQUART, 6, rue Emile-Dubois, 75014 PARIS.

CENTRE DE GESTION AGRÉÉ recherche

PUPITREUR

Matériel BULL 61 DPS. Contrat à durée déterminée. Expérience minimum requise.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. et photo au CENGECVI, 17, rue Goubet, 71019 PARIS.

SERVICE TITRES

BANQUE PRIVÉE
PARIS-9e
DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT
recherche :

GRADÉ(E) CLASSE II

ayant de bonnes connaissances des opérations de titres.

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 5 012 M à OCBF SERVICES, 86, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS.

IMC INFORMATIQUE

MÉTHODE-CONSEIL filiale du groupe SIETAM (2 000 personnes) recherche pour renforcer son potentiel de développement de logiciels en informatique industrielle.

2 INGÉNIEURS LOGICIELS

réf. 1 334
2 à 3 ans d'expérience sur systèmes temps réel à base de micro-processeurs.

2 CHEFS PROJETS

réf. 1 335
la connaissance des systèmes d'exploitation XENTS, RSX 11 M, RT11 et la maîtrise des langages assembleurs 68000 assembleur MACRO 11 FORTRAN et C seront particulièrement appréciées. Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions s./réf. du poste choisi à Philippe CHEVRETEAU IMC, 38-40, av. du Pdt-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

TRADUCTEUR TECHNIQUE

français en anglais
AÉRONAUTIQUE
SOGICA ETT. 2, rue des Couronnes, 20e. 43-66-50-92.

ASSISTANT (E) RÉVISEUR

Niveau DECS (ancien rég.) pr commissariat aux comptes Société COTÉES-PME
Envoyer C.V., prét. et photo à Cabinet BERNARD ROUSSEL 8, rue Regnault LA DÉFENSE 92400 COURBEVOIE.

VILLE DE CORBEIL-ESSONNES
recherche pour son service URBANISME

UN CADRE A.

Cette personne sera chargée de l'encadrement du secteur « URBANISME », « URBANISME OPÉRATIONNEL ».
Elle devra promouvoir :
- d'une part, les perspectives de traitement de textes et d'informatisation du secteur ;
- d'autre part, une assistance juridique à divers dossiers d'URBANISME en cours sur la commune.

Les compétences requises sont les suivantes :
- Formation juridique souhaitable ;
- Goût du contact avec le public ;
- Esprit d'initiative ;
- Expérience souhaitée d'environ 2 ans.

Les candidatures sont à adresser : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, Place Galignani, 91100 CORBEIL-ESSONNES.

La communication et le marketing les outils de notre expansion

PUISSANT GROUPE DU SECTEUR TERTIAIRE (CA 13 *milliards*) **plusieurs branches d'activité, toutes en expansion et toutes concernant des produits grand public,** renforce la structure commerciale d'un important secteur (4000 personnes - 200 points de vente) et **crée deux postes de bon niveau et évolutifs** pour HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent.

• Responsable publicité et communication

Ses principales missions :
- développer la stratégie et le plan de communication commerciale,
- poursuivre et accroître l'effort d'information, par un plan média élargi,
- inventorier, homogénéiser et développer les "supports commerciaux",
- éditer un bulletin d'information interne concernant le réseau.

Son profil :
5 à 8 ans de vie professionnelle avec si possible une expérience en agence (gestion de budget de préférence pour société de service) ainsi qu'en entreprise pour développer un plan de communication. **référence ZP 273 AM**

• Responsable marketing direct

Ses principales missions :
- développer et intensifier les actions marketing (mailing, publi-postage, phoning...),
- intensifier les liaisons avec les agences extérieures, les chefs de produit et le réseau,
- assurer la gestion des fichiers existants et leur enrichissement (connaissance en micro-informatique nécessaires).

Son profil :
Une première expérience, au moins 5 ans en marketing direct est indispensable.
référence AR 274 AM

Ces postes impliquent des relations étroites avec les organismes prestataires de services, des liaisons permanentes avec les filiales et plus particulièrement, le réseau de vente.

Des qualités imaginatives et de réalisme associées à un réel dynamisme sont nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre une politique de communication et de marketing direct performant.

Rémunérations motivantes suivant compétences.
Postes à Paris

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris — etap

Membre de Syntec

Important Groupe de Distribution
recherche **pour son service Audit Interne**

Auditeur Adjoint H/F

De formation DECS ou école de commerce + 2 à 3 ans d'expérience audit acquise de préférence en cabinet comptable.

Pour ce poste les missions seront les suivantes :
- contrôle et suivi des procédures administratives et comptables
- audit social
- révision des comptes des filiales du groupement.

Ce poste nécessitant autonomie, esprit d'initiative, disponibilité sera basé à Paris avec de nombreux déplacements en province.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions
sous référence **1704 M** à **Lévi Tournay/Asscom**
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

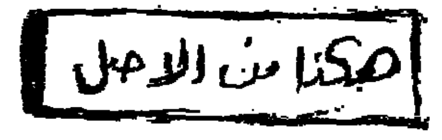
Importante société française d'électronique et d'informatique recherche :

Responsables Administratifs

Attaché à un établissement commercial autonome, chacun de ces cadres se verra confier, après une période de formation, la responsabilité de la gestion de cette *unité*.
Avec l'aide d'une équipe d'assistantes commerciales qu'il encadrera et l'appui d'un système informatique performant, il coordonnera les contacts téléphoniques avec notre clientèle (négociation des prix, délais, et modalités de paiement) le traitement des commandes et le règlement de certains litiges ; le suivi de la balance clients et le recouvrement des créances ; dans certains cas : la tenue de la comptabilité et le contrôle de gestion.
Une première expérience dans le domaine de la gestion serait appréciée. Toutefois les candidatures de débutants (ESC ou équivalent) seront également examinées avec intérêt.

4 postes sont à pourvoir : proche région parisienne (respectivement Ouest, Sud et Est) et région Rhône-Alpes.

Merci d'adr. lettre manuscr., CV, photo et prétent. s/réf.1708 à Lévi-Tournay/Asscom
31, Bd. Bonne-Nouvelle 75083 PARIS Cédex 02, qui transmettra.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

cegos

Stratégie Management

La division stratégie management de la CEGOS recherche

Assistante de gestion et micro-informatique

Réf. 71704/M

Rattachée à la Direction de cette Division, elle sera responsable, d'une part :
— de l'établissement des tableaux de bord de la Division,
— de l'analyse de résultats,
— d'études à caractère statistique,
— *d'améliorations de méthodes/circuits administratifs,*
d'autre part :
— du développement et de l'emploi optimal de la micro-informatique, bureautique de la Division.

Enfin, elle participera à l'élaboration et l'exploitation des diverses enquêtes CEGOS DSM auprès de entreprises.

Cette activité peut impliquer éventuellement des possibilités de travail à 4/5 ème du temps. Elle s'adresse à une diplômée d'études supérieures en gestion - Grandes Ecoles, Universités, etc.. - ayant *une première expérience - 2/3 ans - d'une activité comparable.* Possibilités d'évolution vers l'animation de stages ou le conseil.

Junior consultant

HF

Réf. 71707/M

La CEGOS développe conjointement 2 activités très liées : le conseil et la formation.

C'est en vue des activités de "Formation" que nous proposons à un diplômé d'études supérieures - Grandes Ecoles, Universités - de participer au développement de celles-ci : il aurait la responsabilité *de la conception technique et pédagogique de séminaires relatifs* aux systèmes de Gestion, comptabilité analytique, finances, ainsi que leur animation.

La pratique de l'anglais est nécessaire.

L'expérience de la vie en entreprise d'au moins 3 ans - contrôle de Gestion, finances, etc. - est indispensable.

Evolution prévue vers le conseil.

Adresser lettre man., CV détaillé et photo, sous référence choisie, à R. VERDET, Sélé-CEGOS , Tour Chenonceaux, 204, Rd Pt du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

Publival



Filiale française (125 MF) d'un groupe d'origine américaine, notre société s'impose, parmi les leaders de sa spécialité grâce à la qualité et à l'innovation de ses produits.
Notre développement rapide nous conduit à étoffer la Direction Financière et à créer le poste de :

Adjoint au Controller

*Vous animez une petite équipe et prenez la responsabilité de la comptabi*lité générale, du reporting à la maison-mère, des déclarations fiscales, de *l'élaboration et du suivi des budgets,* de la *gestion de la trésorerie* à court terme et des études financières ponctuelles.

De formation comptable supérieure (*ESCAE, DECS...*) vous avez une première expérience de 2, 3 ans de la gestion, acquise en milieu industriel anglo-saxon si possible. A présent vous souhaitez prendre des responsabilités plus opérationnelles où vous mettrez en oeuvre vos qualités de rigueur et votre réelle ouverture d'esprit.

Le poste est basé en Eure et Loire, à 100 km de Paris dans une région agréable.

Merci d'adresser lettre manuscrite de candidature, CV détaillé + photo sous réf. M 48812 à Isabelle BOYER, TEG, 113 *rue de l'Université - 75007 Paris.*

DESSEIN

The Executive Group (France) Management

Responsable financier

Rattaché au Directeur Financier d'un jeune groupe de services, restauration et commerces, en pleine croissance (né en 1982, CA 300 millions de F, effectif 400 personnes), il est responsable de la comptabilité, de la trésorerie, de la fiscalité des sociétés du groupe ; il anime une équipe de 7 personnes. Il participe, en outre, aux études de développement, aux plans de financements et à l'informatisation de nos sociétés. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 28 ans, ayant acquis une expérience réussie d'environ 4 ans, au *cours de laquelle il a fait preuve d'un esprit novateur et réaliste, en cabinet d'audit ou en entreprise.* Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et prét. s/réf. 1145/M à Michèle RUDLOFF, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 *BOULOGNE CEDEX.*

Membre de Syntec

sélé CEGOS

BIAO

AFRIBANK

formation bancaire

LA BIAO RECHERCHE POUR SON DEPARTEMENT FORMATION UN CADRE DIPLOME ITB OU CESB, DESIREUX DE COLLABORER PENDANT QUELQUES ANNEES AU PERFECTIONNEMENT DES COLLABORATEURS FRANCAIS ET AFRICAINS DU GROUPE, AVANT UN RETOUR PROMOTIONNEL VERS L'EXPLOITATION.

Adresser C.V. détaillé à la Direction du Personnel
BANQUE INTERNATIONALE
POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE
9, avenue de Messine - 75008 PARIS

Nous sommes une jeune société, filiale d'un grand groupe industriel, spécialisée dans les radiocommunications civiles.

AUJOURD'HUI POUR LES COMMUNICATIONS DE DEMAIN

Nous investissons dans le développement d'importants projets à vocation nationale et internationale.
Participer à cette entreprise, c'est ce que nous proposons à des :

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES (H/F) DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS

INGÉNIEURS ÉTUDES :

Pour conception de matériels et de systèmes de radiocommunication. Programmation et mise au point de logiciels. *Ingénieurs électroniciens spécialisés radio et/ou Traitement du Signal.*

INGÉNIEURS PROJETS – AFFAIRES :

Après étude du besoin client, élaboration de propositions en liaison avec les services commerciaux. Suivi des propositions et réalisations d'affaires FRANCE-EXPORT.

Ingénieurs électroniciens première expérience orientée Télécommunications et/ou Informatique.

CHEFS DE PRODUIT :

Responsable de l'évolution des produits. Suivi marketing des phases développement. Lancement commercial. Vente produits.

Ingénieurs électroniciens, première expérience Marketing et/ou Commerce.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN :

Responsable de l'atelier logiciel sur VAX, sera egalement chargé de la diffusion d'une méthodologie et participera au développement de projets logiciels.

Informaticien, première expérience dans l'un des domaines suivants : Télécommunications, méthodologie, microprocesseurs, temps réel.

Tous ces postes sont à pourvoir au sein de notre établissement situé en proche banlieue Nord-Ouest.

Adresser dossier de candidature (C.V., photo, prétentions) sous réf. 79328 à HAVAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

Comptabilité - finances trésorerie

Notre entreprise distribue depuis 30 ans des produits de grande consommation à travers un réseau de plus de 350 franchisés.
Notre chiffre d'affaires est de 300 millions de F. ; notre structure est solide et rentable.
Nous recherchons le

RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

Rattaché directement à la direction générale et s'appuyant sur une équipe de 10 personnes, il prendra en charge la comptabilité générale (informatisée sur IBM 34), la surveillance des crédits clients et la gestion de trésorerie (très importante dans notre activité). Il exercera en outre un rôle de consultant auprès de nos franchisés.

L'homme recherché a une formation comptable supérieure (DECS minimum), une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire et la capacité de communiquer aisément avec nos franchisés (petits commerçants) et avec nos banquiers.

le poste est situé à Paris Sud.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 512 059 M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

PARIS - LYON - NEW-YORK

PARIS
Proche banlieue Nord

250.000 +

ADJOINT DU DIRECTEUR EXPORT

Figurant déjà parmi les 7 leaders mondiaux, une société d'équipements électro-acoustiques à usage civil et militaire développe ses implantations à l'Export. Selon son acquis, l'adjoint recherché pourra être chargé d'un territoire particulier, mais aussi de seconder étroitement son directeur avec lequel, en tout état de cause, il *devra constituer un tandem efficace.*

Ce poste convient soit à des *ingénieurs dotés d'une forte aptitude à la négociation,* soit à des commerciaux capables d'étendre leur culture technique à une gamme de produits spécifiques. Agés d'environ 35 ans, les candidats auront à faire *état d'une* expérience réussie d'au moins 5 ans en matière d'exportation de biens d'équipement. Au cours de leurs déplacements, qui pourront occuper le tiers de leur temps, ils pratiqueront l'anglais courant des affaires.

La nature de la fonction, comme la rémunération, sera liée au potentiel du candidat retenu.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + prétentions, sous référence 513 M à

ETCHEVERRY S.A.
32, rue Pierret - 92200 NEUILLY.



Exploitants Grande Clientèle

Vous pratiquez le métier de banquier d'entreprise et vous avez eu l'occasion d'en explorer toutes les facettes, y compris celles liées au commerce international que vous possédez particulièrement.
Les nouveaux instruments financiers vous intéressent, vous les avez peut-être abordés et vous souhaitez négocier dans de bonnes conditions les évolutions en cours sur le marché financier.
Rejoignez l'équipe d'exploitants Grandes Entreprises d'une banque privée importante en expansion sur ce créneau.
Ce poste peut-être le prolongement d'une première expérience bancaire réussie pour un candidat à fort potentiel-universitaire ou Grandes Ecoles.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 8158 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris.

Société micro-informatique industrielle
basée à NANTERRE

recherche
en qualité d'adjoint au Directeur Technique

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

« HARD ET SOFT ».

3 années minimum d'expérience.

Envoyer C.V. à notre Conseil sous référence 4.122F
AGIR CONSEIL
B.P. 645-09 - 75423 PARIS CEDEX 09.

MCDONNELL DOUGLAS

Solidement implantés en France (1985 CA : 170 Millions de F et 250 personnes) nous sommes la filiale française du groupe pour ses ACTIVITES INFORMATIQUES (CA 85 : autour de 1 Milliard de $).

Nous proposons aux grandes entreprises des solutions basées sur des moyens informatiques performants. Nous les concevons et les réalisons dans des domaines applicatifs variés : Banque-Assurance, Industrie, Distribution, CFAO, Santé ...

Diplômé Grande Ecole
Scientifique ou Gestion

Vous avez plusieurs *années d'expérience concrète en informatique* (SSII ou Constructeur) et une forte motivation pour la négociation, *rejoignez-nous comme*

■ INGENIEUR COMMERCIAL

au sein d'une de nos divisions : Applications, CFAO, Ordinateurs, réseaux. Responsable d'affaires vous aurez à promouvoir nos systèmes d'information auprès des grandes entreprises Françaises et Internationales.
Réf. 120/M

Vous avez une première expérience dans la gestion et vous êtes attiré par l'application de l'informatique aux techniques de pointe de la gestion, *rejoignez-nous comme*

■ CONSULTANT

Vous prendrez progressivement la responsabilité d'une clientèle de grandes entreprises auprès desquelles vous exercerez un métier de conseil, d'assistance et de mise en place d'applications. ***Réf. 122/M***

Vous avez plusieurs années d'expérience Marketing en tant que chef de produit et une forte motivation pour la haute technologie et le service, rejoignez-nous comme

■ CHEF DE PRODUIT

Responsable d'une gamme de produits, vous aurez à réaliser les études d'opportunités, gérer les plans produits et suivre leur marketing interne et externe. ***Réf. 121/M***

Vous avez de solides connaissances en informatique et une réelle expérience, rejoignez-nous comme

■ INGENIEUR LOGICIEL

Vous participerez à des projets variés, en logiciel de base ou en logiciel d'application ; vous en prendrez progressivement la responsabilité complète de la conception à la mise en place. ***Réf. 123/M***

Rejoignez une équipe de professionnels

■ Téléphonez (46 02 70 12) ou adressez votre dossier de candidature, CV, photo sous la référence choisie à Raymonde TOURNOIS, **MCDONNELL DOUGLAS INFORMATION SYSTEMS**, 106, Bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud.

Publicat

INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS
en conseil et organisation *informatique*

Vous avez :
- une expérience de 3 à 7 ans en informatique et organisation,
- le goût du challenge et la passion du management,
- le goût des opérations sur le terrain,
- une formation ingénieur grande école ou assimilé,

le **CESIA**
centre d'études des systèmes d'information des administrations
ÉTABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL

vous offre au sein de son équipe une possibilité unique de travailler sur les projets nationaux mettant en œuvre des techniques de pointe. Lieu de résidence PARIS.

Monique COPPE attend votre lettre manuscrite, votre curriculum vitae avec photo au CESIA : B.P. 139 - 13267 Marseille cedex 08.

Gestion d'affaires internationales

Paris - Cette très importante société, filiale d'un groupe français mondialement connu, conçoit, fabrique et commercialise des biens d'équipement à dominante électromécanique. Elle est leader en Europe et premier exportateur au monde sur son marché. Actuellement en plein développement, elle crée le poste de gestionnaire des affaires internationales. Dépendant du directeur commercial, il prendra en charge toute la partie administrative des ventes (budget, suivi des résultats, statistiques...) et la logistique internationale. Dans un premier temps, il analysera les procédures existantes, puis concevra et proposera l'organisation administrative à mettre en place pour optimiser le service rendu. En outre, il représentera le directeur commercial dans certaines réunions de coordination. Ce poste ne s'adresse qu'à un candidat impérativement diplômé soit d'une grande école de gestion *(HEC, ESSEC, ESCP...), soit d'ingénieurs (ECP, ECL, AM, ENSI), âgé d'au* moins 33 ans, et ayant acquis l'expérience d'une fonction similaire, au moins en partie, de préférence dans l'ingénierie. La pratique courante de l'anglais est obligatoire. La rémunération sera fonction de l'expérience acquise ; elle pourra atteindre 300.000 francs. Ecrire à P. GYSELINCK en précisant la référence A/3909M.

PA

78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. 78.93.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Ingénieur des ventes pétrochimie

La division chimie de la filiale française d'un important groupe pétrolier international renforce son activité commerciale dans le domaine des additifs pour lubrifiants, des antigels, ainsi que des spécialités (durcisseurs époxys, polyols pour mousses rigides, catalyseurs pour polyuréthanes) et recherche un ingénieur des ventes. Basé à la Défense et sous l'autorité de la direction générale, il prendra en charge le développement des ventes de ces produits auprès d'une clientèle de pétroliers, d'industriels du graissage et de revendeurs, ainsi qu'auprès des utilisateurs des *spécialités ci-dessus. Ce poste s'adresse à un ingénieur* chimiste, *si possible* de formation IFP / ENSPM ou équivalent, âgé de 28 ans minimum et ayant au moins trois ans d'expérience de la vente des additifs pour lubrifiants et éventuellement de celle des autres produits. Il devra être fortement motivé par la vente et possèdera une bonne compréhension des problèmes techniques. La pratique de l'anglais est indispensable. La rémunération, de bon niveau, tiendra compte de l'expérience. Ecrire à H. MICHERON en précisant la référence A/R 9125M.



PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

La Direction du Personnel d'une Banque de taille moyenne

recherche une

Gradée III

Pour animer et coordonner les activités administratives (hors *gestion de la paye) relevant du secrétariat* (3 personnes).

Une formation de type BTS de secrétariat complétée par une *expérience d'au moins 5 ans au sein d'un service du personnel d'une* banque est nécessaire pour cette fonction.

Au cours de *celle-ci vous avez acquis une connaissance diversifiée* des différents aspects de la gestion administrative du personnel *ainsi qu'une première approche des problèmes* juridiques.

Outre des qualités fondamentales d'organisation et de méthode, *vous manifestez un goût pour le travail d'équipe et les contacts.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 1395 à PLAIN CHAMPS - 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS.

Rendez-vous avec... le marché des capitaux...

La Chambre Syndicale des Agents de Change a pour mission, entre autres, de centraliser et de gérer d'importantes liquidités. Pour seconder son Chef du Service Trésorerie-Emissions, elle recherche un jeune spécialiste

Trésorerie francs et devises

Responsable de la cellule TRESORERIE-DEVISES, il participera plus généralement à la politique de gestion des fonds et au *montage des différentes opérations sur les marchés de capitaux, concevra et mettra en place un système de gestion* informatisé.

De formation supérieure (niveau *I.T.B. ou équivalent*), ayant deux ans minimum d'expérience, il devra bien connaître le marché Monétaire et celui des Changes, posséder une bonne pratique des mathématiques financières. De bonnes notions d'an*glais seraient appréciées.*

René DAGIRAL, notre Conseiller, attend votre résumé de carrière, sous référence V/TFD/LM, qu'il traitera en toute discrétion.

AFCOREM **Raymond Poulain Consultants** 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BA

Dans le cadre de son expansion
une SOCIETE de PROTECTION JURIDIQUE de l'INDIVIDU et de l'ENTREPRISE
recherche pour renforcer son équipe
sur la région parisienne, un

Diplômé d'études supérieures en droit *HF*

possédant de solides aptitudes COMMERCIALES

Après une période d'intégration à la *Société, il sera chargé de développer la* commercialisation de nos produits auprès des agents et courtiers d'assurances des ***départements 60-93-95*** *et il* participera au développement des moyens permettant d'apporter à notre clientèle une assistance individualisée.
De réelles aptitudes à la communication sont l'indispensable garantie de réussite dans ce poste largement autonome destiné à un candidat voulant évoluer vers des responsabilités polyvalentes au sein d'une structure à taille humaine particulièrement *performante.*
Ecrire au **CABINET GATIER**, 91 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris, ***sous référence* 053.**

Cabinet Gatier

PB International Management

CONSULTANTS EN RECRUTEMENT FINANCIER
8, rue Georges-Ville, 75116 PARIS

Un IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL recherche pour son SIEGE PARISIEN un jeune

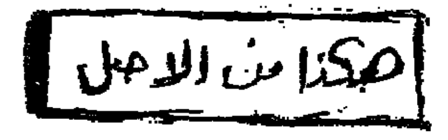
CADRE FINANCIER INTERNATIONAL

Vous avez 27-30 ans, un diplôme grande Ecole de Commerce, et votre anglais est courant.
Vous avez une première expérience financière orientée de préférence sur la Trésorerie Internationale au sein de la Direction financière d'une grande entreprise ou dans une importante banque d'affaires.
Nous souhaitons vous confier la *Direction du Service TRESORERIE et à ce titre, vous assurerez avec une équipe de 6 person*nes la gestion informatisée au jour le jour de la Trésorerie Francs et Devises (Encaissements, décaissements, budgets, prévisions) ainsi que les relations avec les organismes financiers, bancaires et douaniers, et la Gestion du risque de Change.
De réelles perspectives d'évolution sont envisagées au sein du Groupe pour un candidat ayant des qualités de leader et faisant la preuve d'un fort potentiel.

Vous pensez être le candidat que nous cherchons ; alors adressez rapidement une lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. *CFI/12* à notre Conseil Patrick BRUNETEAU

AFCOREM

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL



Nous sommes le siège européen d'une société multinationale, implanté à LA DEFENSE. Nos 2000 collaborateurs basés à Paris bénéficient aujourd'hui d'un ensemble de couvertures sociales (Retraite - Prévoyance - Plan de Participation - avantages divers) que nous souhaitons revoir et faire évoluer.

Cette mission est complexe et diversifiée : Rattaché à la Direction des Relations Humaines, votre mission consistera dans un premier temps à établir un inventaire complet de nos différents régimes, à étudier ensuite d'autres alternatives, à en négocier les aspects financiers et contractuels avec vos interlocuteurs extérieurs (caisses de retraite, compagnies d'assurances), et internes, à suivre la mise en place du système choisi, à en assurer l'information des collaborateurs par un programme de communications approprié.

Elle implique, sur le plan des compétences, une parfaite connaissance de la réglementation des régimes de retraite par répartition ainsi que des modalités de fonctionnement des *régimes de capitalisation. Le profil sera fondamental* : esprit d'analyse et de synthèse, bonne connaissance des mathématiques financières, créativité, persévérance, sens des contacts humains.

Nous recherchons pour assumer cette responsabilité un candidat âgé d'environ 30 ans, justifiant d'une formation supérieure (BAC + 5) présentant une expérience professionnelle réussie de 4 - 5 ans qui peut être la suivante :
- au sein d'un service financier ou adhésion d'une caisse de retraite,
- en tant que concepteur d'un régime de retraite complémentaire dans une compagnie d'Assurances, un organisme financier ou un cabinet de courtage.
- avoir exercé des fonctions comparables dans d'autres sociétés.

Le caractère international de notre activité implique une connaissance parfaite de l'Anglais, lu, écrit et parlé.

La rémunération sera à la hauteur de cette responsabilité et ne saurait être qu'attrayante.

Merci d'adresser votre C.V. lettre manuscrite s/réf. 12007 à notre Conseil.

IMAGINER ET METTRE EN PLACE LE REGIME DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE DANS UNE MULTINATIONALE

psyCHE

PSYCHE
16 rue Vignon 75009 Paris.

RESERVE AUX GAGNEURS

VALORISEZ VOTRE CARRIERE

Suivez nous dans notre : Expansion et Diversification
Filiale d'un important groupe français recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS
(H ou F) **ou**
INGENIEURS INFORMATICIENS
(H ou F) **débutants ou confirmés**

Deux niveaux de fonction sont proposés :
— Chefs de produit technique "SENIOR" de 2 à 5 ans d'expérience.
— Chefs de produit technique "JUNIOR" débutant ou faiblement expérimentés, *une formation approfondie étant assurée* par l'entreprise.

En qualité de **chef de produit technique** vous serez responsable de la technicité, la fiabilité, les performances, la rentabilité, la stratégie de développement du **produit informatique** qui vous sera confié.

Cette fonction conduira à de nouvelles responsabilités dans le cadre de l'expansion et de la diversification de l'entreprise.

— **Ingénieur commercial** "grands comptes"

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous référence SP131 à ABAX SELECTION, 3, rue Rosenwald - 75015 PARIS. Discrétion assurée.

ABAX sélection

Ingénieurs technico-commerciaux dans des industries d'avenir

Paris

Ce Groupe important (plus de 2000 personnes en France) renforce constamment ses structures et recherche des Ingénieurs Technico-Commerciaux

COMPOSANTS - MICRO-ORDINATEURS - CARTES ET SYSTEMES...

- Vous voulez réussir dans un Grand Groupe qui vous offre une ambiance, une rémunération motivante, une possibilité d'évolution,
- Vous êtes capable d'assurer la promotion et la vente de cette technologie,
- Vous êtes à l'aise dans les bureaux d'études et les industries qui construisent les ordinateurs — les automatismes — la téléphonie etc.,
- Vous possédez une bonne formation de base (Ingénieur ou Technicien),
- Vous êtes d'un très bon niveau en Anglais, en Allemand.

Merci d'envoyer votre dossier complet aux consultant de CAPFOR, sous réf. 1180,
CAPFOR - 15, rue de la Paix - 75002 PARIS.

CAPFOR
PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - CAEN
ANGERS - BREST - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER - RENNES



SIGO

Société de Services Informatiques,
filiale du premier groupe bancaire du continent africain,
nous proposons des postes de

Consultants confirmés

à des ingénieurs informaticiens
— ayant conduit d'importants projets en secteur tertiaire, si possible en banque et finance,
— maîtrisant l'anglais courant,
— acceptant soit une expatriation de 2 à 3 ans, soit des missions de 4 à 6 mois alternant avec des travaux au siège parisien.

Les candidatures seront examinées rapidement et avec discrétion par le Directeur Général de la SIGO
36, rue La Bruyère - 75009 PARIS

SLIGOS

SLIGOS (2000 personnes, 730 millions de chiffre d'affaires), un des plus fort taux de croissance du marché européen des SSII (30% par an) recherche pour sa Direction des Applications Informatiques et Télématiques son :

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE
Jeune Ingénieur — 2 ans d'expérience environnement IBM/MVS

Votre mission : Vous prendrez en charge l'ensemble des opérations de mise en production des nouveaux développements, vous définirez nos méthodes et nos outils de production, vous réaliserez l'automatisation et l'optimisation de l'ensemble de nos applications. Vous garantirez, la qualité globale de notre service.

Votre profil : Vous désirez prendre des responsabilités de commandement et animer une équipe. Vous avez le goût du contact et le sens de l'organisation. Lorsque vous aurez réussi votre mission, vous pourrez évoluer aisément vers *d'autres* fonctions dans l'entreprise.

Merci d'adresser votre lettre de candidature sous réf. 73811LM (C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée) à Mme CLERE, Tour Chenonceaux, 204 Rond-Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX

PROBLEMES D'ENERGIE, DE SECURITE, D'ENTRETIEN :

Grande société française de distribution, notre parc immobilier est très important, à Paris comme en *province. Notre Direction Technique,* soucieuse d'en optimiser la gestion, crée ce poste de **Cadre d'exploitation.**

Il s'agit, globalement, d'analyser l'ensemble des problèmes énergétiques, de contrôler la sécurité liée aux équipements (ascenseurs, escaliers mécaniques...); et de procéder à des analyses diverses (état/bilan et évaluation des bâtiments et *équipements, contrôle des budgets de* fonctionnement.

Intégré dans un service de 4 techniciens, vous aimez le travail en équipe, êtes doté d'un très bon sens relationnel...

... Des qualités que vous avez *développées au cours de précédentes* expériences professionnelles dans les domaines électricité, chauffage, climatisation. Mais nous restons également ouverts à la candidature d'un débutant, si vous êtes diplômé d'une **Grande Ecole d'Ingénieurs (ESE, Centrale, ENSAM)** *avec si possible des* connaissances en électromécanique.

Poste basé à Paris, impliquant quelques déplacements en province.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 4923 à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS.

AVEC VOUS, IL Y A TOUJOURS UNE SOLUTION.

Pour accentuer sa percée dans l'activité systèmes, MOTOROLA crée un nouveau poste.

INGENIEUR D'AFFAIRES

responsable de la définition, de la réalisation et de la mise en route de Systèmes de Radiocommunications, fixes et mobiles, pilotés par ordinateur.
De formation Ingénieur-électronicien, le candidat aura déjà une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire comportant la responsabilité de la gestion complète de projets (budget, planning, négociations avec nos partenaires, relations avec nos usines, etc.). Une expérience de la négociation avec des grandes entreprises publiques et privées serait appréciée. L'anglais courant est indispensable.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions au Service du Personnel, Motorola S.A., Division Communications, 14, allée du Cantal, Z.I. de la Petite Montagne-Sud, 91020 Evry Cedex.

MOTOROLA SA
DIVISION COMMUNICATIONS

BANQUE NATIONALE
à taille humaine
recherche

EXPLOITANT ÉTRANGER H.F.

pour développer la clientèle à vocation internationale d'une importante *agence parisienne et coordonner l'information et la formation étranger* de l'équipe d'exploitation de cette unité.
Ce poste nécessite une bonne connaissance des opérations internationales et une expérience d'environ 5 années de l'exploitation étranger où vous aurez apporté en outre la preuve de votre dynamisme commercial.
La réussite dans cette fonction détermine votre développement de carrière.
Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 1394 à PLAIN CHAMPS, 37, rue Froidevaux, 75014 Paris, qui transmettra...

PRIME Computer

Nous sommes l'un des leaders mondiaux de l'informatique. Pour mieux répondre aux besoins de notre marché en développement, nous faisons évoluer notre organisation interne.

Dans le cadre de cette restructuration, notre Direction Administrative et Financière recherche :

RESPONSABLE ADMINISTRATION GENERALE

Ce poste est une création et regroupe l'Administration des Ventes, le service Après-Vente et l'Administration Générale.

Le responsable est l'Adjoint direct du D.A.F.; il anime une équipe de 12 personnes.

Déplacements en France et à l'étranger.

Vous avez une formation supérieure (HEC/ESSEC/DAUPHINE), environ *30 ans et 5 ans d'expérience d'une fonction similaire en entreprise, si* possible dans le secteur informatique, et vous avez déjà animé avec succès une équipe. Réf. 9001

ASSISTANT DU CONTROLLER

Rattaché au Responsable Financier, il devra concevoir et mettre en *place des procédures financières, suivre et contrôler leur application.*

Vous avez environ 28 ans, une formation supérieure (Ecole de Commerce ou de Gestion) et deux ou trois années d'expérience en cabinet d'audit ou dans une entreprise multinationale. Réf. 9002

Pour les deux postes : opportunités d'évolution réelle et attractive, anglais indispensable et lieu de travail : SURESNES.

Si ces perspectives vous intéressent, merci de transmettre votre dossier de candidature (en précisant la référence du poste) à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une discrétion absolue.

264 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris



COMPOSANTS ELECTRONIQUES

LOGISTIQUE PROGRAMMATION ET GESTION DE STOCKS... 190 000 +

...Une fonction à développer au sein d'un Groupe Industriel International, plus *précisément pour l'une de ses divisions de produits grande série.*

- Responsable du magasin commercial, vous mettez en place une logistique assurant les opérations post productions (emballages, expéditions,... etc) dans des délais de livraisons les plus performants.
- Vous faites la synthèse et la supervision de la programmation industrielle, représentez vis à vis des industriels les exigences des commerciaux en matière de délais et de synthèse des programmes de fabrication.
- Vous jouez enfin un rôle important au niveau de la gestion des stocks dont vous devez définir la politique et assurer la mise en place.

Homme de métier capable de résoudre les nombreux problèmes quotidiens dûs aux aléas industriels et aux exigences pressantes des clients, vous savez prendre en outre le recul nécessaire pour proposer de nouvelles procédures dans un environnement informatisé.

Ouvert et aimant communiquer vous savez vous imposer sur les plans technique et humain.

Poste basé au siège (Paris) au sein d'une division en pleine expansion.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. 4920 à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS.

DESSEIN

GROUPE BANCAIRE

recherche

1 ATTACHE DE DIRECTION HF

Ce groupe bancaire et financier implanté nationalement se développe de manière régulière et renforce actuellement la structure de la direction de son réseau.

Il recherche **UN ATTACHE DE DIRECTION** qui participera aux *missions de développement de l'exploitation de ses agences.*

Rattaché à la direction du réseau, il sera particulièrement chargé :

1) de l'analyse dynamique des fonds de commerce,
2) de synthèses touchant à l'activité du réseau,
3) de l'organisation et de la mise en œuvre des réunions commerciales,
4) de la recherche documentaire permettant l'élaboration de brochures techniques et de diffusion promotionnelle.

Le candidat souhaité a une formation supérieure (ESC Gestion *ou équivalent)* et une première expérience professionnelle de 2 à 3 ans de préférence dans l'exploitation bancaire où son goût des relations, du travail en équipe et son sens de la rigueur, auront *déjà pu s'exprimer.*

Ce poste implique de réelles possibilités d'évolution à terme.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 4980 **PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.**

Responsable de l'audio-visuel

POUR UN IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL

Véritablement passionné par l'expansion audio-visuelle au service de l'entreprise, vous saurez jouer pleinement votre rôle de producteur. Conception de scénarios et de messages, puis sélection des équipes techniques de réalisation, gestion de la production, suivi et analyse de l'impact obtenu. Capable d'organiser des opérations de communication (internes et externes) et d'animer une petite équipe, vous êtes avant tout *un authentique professionnel,* fiable et organisé. Vous êtes au fait des dernières innovations technologiques et passionné par votre métier. Vos objectifs : respect des délais, finition parfaite, résultats concrets. Bon niveau de rémunération.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 8620 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

NOS INGÉNIEURS SIMULENT VRAI.



Parmi les têtes de file au sein de THOMSON-CSF, à la pointe de l'innovation, la Division SIMULATEURS a su :

DÉCIDER d'avoir une activité diversifiée et cohérente dans tous les domaines de la simulation et une présence à l'exportation dans plus de 30 pays à travers le monde.

ENTREPRENDRE la mise en place d'équipes pluridisciplinaires réparties dans ces trois Centres d'Études et de Développement.

RÉUSSIR – deux exemples récents :
Logiciel du système RITA pour l'U.S. ARMY et 6 simulateurs du nouvel AIRBUS A 320.

C'est surtout un carnet de commandes de près de 1 milliard de Francs.

La Division Simulateurs de THOMSON-CSF, c'est donc : une philosophie mais surtout une réussite, des technologies très sophistiquées mais aussi des talents très évolués.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Nous vous proposons de venir rejoindre nos 450 Ingénieurs et Cadres (sur un effectif global de 1100 personnes) dans l'environnement moderne des villes nouvelles (CERGY-PONTOISE, SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES) à moins d'une 1/2 heure du centre de Paris,... et TOULOUSE.

NOS AIGLES SONT AVANT TOUT DES HOMMES DE TALENT.

Contacts directs :

A. de BEJARRY	G. SONNEBORN	R. DELSOL
Etablissement de Cergy	*Etablissement de Trappes*	Centre Electronique de Toulouse
B.P. 226	B.P. 116	Boulevard du Général-Eisenhower
95523 CERGY-PONTOISE CEDEX	78192 TRAPPES CEDEX	31023 TOULOUSE



HAVAS CONTACT

IMPORTANT REGROUPEMENT D'ASSOCIATIONS SECTEUR ACTION SOCIALE ET SANTÉ

recherche pour renforcer son équipe nationale, un

CONSEILLER EN GESTION

Compétent en contrôle de gestion et droit des affaires
Pour études et conseils aux entreprises associatives
Formation sup. et première expérience souhaitées

Env. lettre manuscrite et C.V *sous le n° 314.279 M*
LE MONDE PUBLICITÉ
5, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

Constructeur informatique offre 2 postes à

INGÉNIEURS

orientés système ou télécom. Libres de suite. 47-84-74-62.

SAINT-GOBAIN SYSTEMES ASSISTES PAR ORDINATEUR

Société de conseil en techniques nouvelles, met à la disposition des entreprises l'expérience acquise dans le Groupe SAINT-GOBAIN et recrute des

chefs de projet - C.F.A.O.

- ingénieurs diplômés
- expérience confirmée en milieu industriel
- ayant déjà eu un contact direct avec les techniques C.F.A.O.
- langue étrangère appréciée.

L'un des postes à pourvoir concerne le domaine de la Mécanique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) à *Mme MICHEL S.G.A.O. LES MIROIRS - Cédex 27 -*
92096 PARIS LA DEFENSE.

DES PASSERELLES ENTRE METIERS ENTRE PAYS ENTRE SOCIETES



Publiva

Nous sommes une société française de rang international spécialisée dans du petit matériel électromécanique de haute technicité *destiné aux industries de* pointe : informatique, électronique, aéronautique et armement.

Nous recherchons pour notre **Service Export**

UN JEUNE

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

De formation électronique, électromécanique ou électrotechnique.

La connaissance de l'anglais ou de l'allemand et une grande disponibilité pour les voyages sont indispensables.

Écrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 02351 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

Un super analyste pour développer nos projets en informatique industrielle

Notre entreprise leader sur ses marchés conçoit et commercialise des systèmes de stockage et de manutention, des plus simples aux plus complexes.

Au sein de notre direction technique, la jeune équipe chargée de l'activité "automatismes" joue un rôle primordial. Elle se développe et a besoin d'un nouvel équipier : ***un crack de l'analyse***

En relation avec d'autres départements de la Direction Technique et en contact avec les clients, sa mission principale consiste à assurer la mise en œuvre des "menus" d'utilisation des systèmes de pilotage de nos installations.

Pour mener à bien cette mission, ses responsabilités comprennent :
- l'établissement des analyses et spécifications,
- l'élaboration et la maîtrise des cahiers des charges pour les sous-traitants.

Titulaire d'un DUT informatique ou équivalent, vous avez 2 à 5 ans d'expérience professionnelle en informatique industrielle et de réelles connaissances en conduite de processus temps réel. Vous avez le goût des contacts humains, l'esprit d'équipe et vous êtes *prêt à effectuer de courts déplacements sur toute la France.*

Ecrivez à MS JONCTION sous référence 82382
36, boulevard Haussmann 75009 PARIS qui nous transmettra votre candidature.
Nous vous rencontrerons rapidement.

Jonction

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Recruter la banque de demain.

Cette grande banque française est réputée pour son dynamisme national et international. Elle le doit à l'efficacité des cadres de tous horizons qu'elle a su intégrer au fil des ans. Cette politique très qualitative du recrutement se poursuivra maintenant grâce à vous : vous identifierez, sélectionnerez et... convaincrez ceux qui, par leur fort potentiel d'avenir, feront la banque de demain.

Des études supérieures de généraliste (HEC, ESSEC, Sciences Po, droit + 3ème cycle...) et une forte motivation pour la gestion des ressources humaines vous ont amené(e) à débuter dans la fonction Personnel. En deux à quatre ans, vous avez acquis, en matière de recrutement de cadres notamment, une première expérience que vous souhaitez valoriser dans un contexte évolutif.

Vous trouverez un environnement qui privilégie la mobilité fonctionnelle et géographique. Vous-même serez particulièrement bien placé, après réussite dans ce poste, pour faire évoluer votre carrière en fonction de vos objectifs personnels. Venez en parler avec les consultants du cabinet SIRCA - 64 rue La Boétie 75008 Paris - en charge de cette recherche. Ecrivez dans un premier temps sous référence 464 520 M. Merci de préciser votre niveau actuel de rémunération. Localisation : Paris 8ème



Sirca

Membre de Syntec

SOURCES

Démonstrations machines
Conseils clientèle

Au nord de Paris, se situe l'agence commerciale d'une entreprise industrielle du Sud-Ouest de l'Allemagne, existante depuis plusieurs décennies et de renommée internationale. Fabriquant des *machines d'usinage spécifiques et ultra-modernes qui sont utilisées dans presque toutes* les industries, cette société, bien introduite sur le marché français, est un partenaire puissant.

Au sein de la filiale française, les services techniques présentent les machines aux clients et procèdent à des essais. A cet effet, nous recherchons un

Technicien
en construction mécanique

Le candidat aura une solide *formation d'outilleur, ainsi qu'une expérience approfondie dans* le domaine des machines-outils et dans celui des presses d'injection pour matières plastiques. Ses connaissances en équipements mécaniques ainsi qu'en outillages lui permettront de conseiller efficacement les clients.

Cette fonction, de nature variée et intéressante, s'adresse à une personne de moins de 35 ans, de nationalité française et parlant couramment allemand (ou un allemand parlant couramment le *français)*.

Veuillez vous adresser à M. B.M. LICHTWER (conseiller) par téléphone (711) 221564 jusqu'à 17 heures ou envoyer lettre de candidature manuscrite, curriculum vitae, photocopies des diplômes et certificats de travail en mentionnant vos prétentions. Confidentialité assurée.

Industrieberatung MEYER-MARK GmbH Stuttgart
Königstrasse 68, Postfach 891, D-7000 Stuttgart 1 - City (Allemagne)

MEYER MARK

Si vous n'êtes pas vous-même la personne que nous cherchons, peut-être la connaissez-vous ?

CONTESSE

Jeune Responsable du Crédit aux Artisans

Nous sommes l'établissement de crédit d'un important groupe agro-alimentaire. Dans la gamme des services apportés aux clients de notre Groupe, nous proposons une aide au financement de leurs *investissements*. Notre objectif de renforcer cette activité nous amène à créer à Paris le poste de Responsable Crédit.

Rattaché à la Direction de notre Etablissement, en liaison étroite avec nos services commerciaux, juridiques, les organismes de caution mutuelle, vous aurez à développer aux conditions de risque *minimales les prêts accordés aux artisans : analyser les demandes de crédit sous l'angle des risques,* proposer les garanties jugées nécessaires, présenter les dossiers aux décisionnaires, les gérer, les *mener à bonne fin, assumer le contentieux.*

A environ 28 ans, titulaire du brevet de banque complété par une formation juridique, une première expérience vous a donné *une bonne maîtrise de l'appréciation des risques clients, une connaissance* des techniques de crédit aux artisans, une compétence en analyse financière. Vous possédez, de plus, de bonnes capacités relationnelles, le sens de la négociation, de l'analyse.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 45 8801 M, à notre Conseil qui vous garantit la confidentialité.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS

INGENIEURS THERMICIENS

Filiale du Groupe
elf aquitaine Paris/Province

Notre société (effect. 800, CA 700 MF, 25 implantations en province) souhaite intégrer à ses équipes en province et à Paris de jeunes ingénieurs que tente un métier très opérationnel. Leur formation et si possible une première expérience les ont préparés à notre métier : conduite, maintenance, transformation des installations avec le souci permanent d'une optimisation de la gestion de l'énergie.

Adressez votre CV + photo + prétentions sous réf. 912M à
Céplad, 135 avenue de Wagram - 75017 Paris.



DESSEIN

Patron commercial bâtiment

ILE DE FRANCE

CITRA

□ Assumer complètement les actions de prospection commerciale sur l'Ile de France élargie.
□ Réaliser en amont les montages d'opérations nécessaires.
C'est l'essentiel de la très valorisante mission que vous propose CITRA, première filiale du groupe SPIE BATIGNOLLES pour sa Direction «Région Parisienne».
De formation supérieure technique, à 35 ans environ, vous pouvez opposer les résultats de votre action tant au plan commercial qu'à celui du montage d'opérations dans ce secteur en Ile-de-France.
Professionnel du Bâtiment, vous êtes résolument commerçant et souhaitez développer ces aptitudes dans un environnement particulièrement motivant par les objectifs prévus et le niveau d'exigence requis.

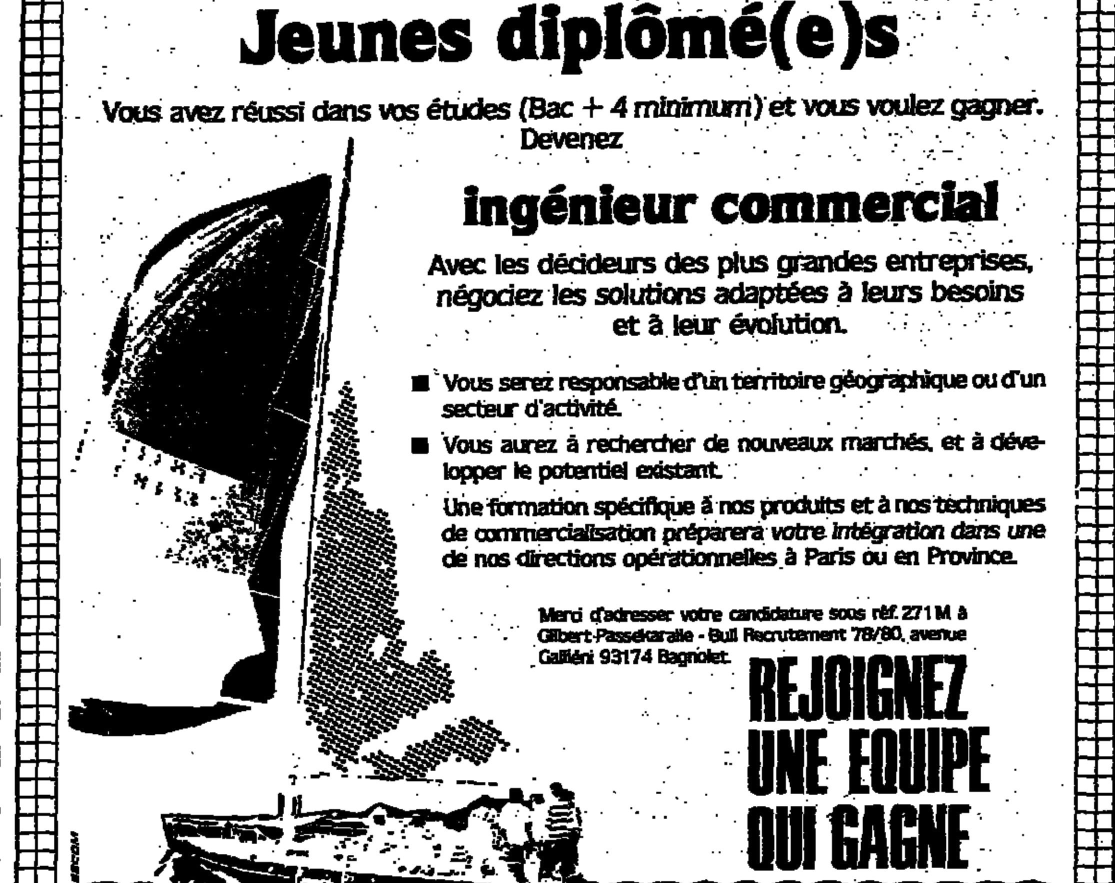
Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite s/réf. 1116D à Olivier CHAUMETTE - OC CONSEIL, 15, rue du Louvre, 75001 Paris à qui nous avons confié cette recherche.



OC conseil
Ressources humaines

PARIS LYON

ACCOREM



Jeunes diplômé(e)s

Vous avez réussi dans vos études (Bac + 4 *minimum*) et vous voulez gagner.
Devenez

ingénieur commercial

Avec les décideurs des plus grandes entreprises,
négociez les solutions adaptées à leurs besoins
et à leur évolution.

- Vous serez responsable d'un territoire géographique ou d'un secteur d'activité.
- Vous aurez à rechercher de nouveaux marchés, et à développer le potentiel existant.

Une formation spécifique à nos produits et à nos techniques de commercialisation *préparera votre intégration dans une* de nos directions opérationnelles à Paris ou en Province.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 271 M à Gilbert-Passekaraile - Bull Recrutement 78/80, avenue Galliéni 93174 Bagnolet.

REJOIGNEZ UNE EQUIPE QUI GAGNE

Bull

Gérer les hommes d'aujourd'hui
Recruter ceux de demain

Raychem est une société réputée pour son dynamisme national et international. Notre réussite économique, nous la devons à l'enthousiasme des collaborateurs que nous nous sommes choisis et à leur efficacité. C'est par la qualité des recrutements que commence notre politique des affaires sociales : en tant que

Responsable du Personnel

Ce sera une de vos premières responsabilités. Aux côtés du Directeur du Personnel, vous gérerez le potentiel humain d'une division. Dans une structure décentralisée où les Directeurs de divisions assurent en direct la gestion de leurs équipes, vous apporterez votre conseil et assistance dans les domaines de la gestion de carrières, des rémunérations, de la *formation et de la communication* interne.

Votre formation supérieure, universitaire ou grande école, est *nécessaire*, ainsi que l'anglais parlé. Nous souhaitons que votre première expérience réussie dans cette fonction *ou dans l'un de ses aspects* vous permette *de* saisir l'opportunité d'entrer dans notre groupe international.

Raychem est implanté dans 80 pays, nous consacrons 10 % de notre C.A. à la recherche et au développement.

Nos technologies de pointe dans le domaine des polymères conducteurs, des plastiques *thermotransformables* et des métaux à mémoire apportent des solutions originales dans les secteurs industriels porteurs tels que : aéronautique, énergie, offshore et télécom.

La filiale française du groupe comprend 400 personnes, avec un taux d'encadrement élevé (30 %).

Les hommes d'aujourd'hui sont prêts à vous rencontrer dès demain.

Prenez un premier contact avec Annie PICOT en adressant votre C.V. avec photo et prétentions sous référence 600 M à :
RAYCHEM - B.P. 738 - 95004 Pontoise Cédex.

Raychem

media system

PARIS
SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

JURISTE CONFIRMÉ H/F

Spécialiste du droit des garanties

Agé d'environ 35 ans, il aura un rôle d'étude et de conseil en matière de garanties y *compris dans le domaine international.*

Ce poste, qui nécessite esprit de rigueur et imagination, implique :
- *de concevoir des solutions juridiques* à des questions importantes et diversifiées mettant en jeu des techniques nouvelles ;
- de travailler en équipe dans le cadre d'un service spécialisé ;
- d'avoir des relations suivies avec les directions, agences et filiales du groupe, les autres établissements bancaires et les organismes *professionnels.*

Il convient à un candidat de formation supérieure en droit privé, disposant d'une solide expérience de droit interne et de droit international acquise dans le cadre du service juridique d'une banque, d'un cabinet d'avocats ou d'une *grande entreprise.*

Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous la réf. J.G. à :



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS

bleu

Juriste d'Entreprise
Haut Niveau



GROUPE EMC

Entreprise Minière et Chimique contrôle environ 150 filiales et participations en France et à l'Etranger (13 000 salariés ; C.A. consolidé : 13,5 milliards de F).

Nous recherchons pour notre Siège Social à Paris (13ème) un **JURISTE D'ENTREPRISE CONFIRMÉ.**

Auprès du Secrétaire Général de l'établissement holding, vous serez directement responsable de tous les problèmes juridiques de l'entreprise, et pourrez être appelé à apporter votre concours aux filiales. De formation Supérieure en Droit ou Sciences Po + Droit, vous êtes un homme de contact et d'intervention, capable de négocier à haut niveau, y *compris en environnement international* (anglais indispensable). Une expérience de 5 à 7 ans à un poste de responsabilités similaires dans un groupe industriel ou commercial et / ou dans un Cabinet d'avocats d'affaires est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 56 7403 M, à Christian SUTTER qui traite confidentiellement cette recherche.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 42.93.18.72





Matra Espace Vélizy recherche dans le cadre de développements actuels et de projets spatiaux : (H/F)

Ingénieurs d'Etudes

pour concevoir des Algorithmes de Traitement d'Images

Grandes Ecoles (X - Mines - ESE ...).

Ils seront responsables de la conduite d'études théoriques et valideront les résultats obtenus au moyen de simulations menées sur un calculateur. SM/1279

Ingénieurs d'Etudes

en Architecture Informatique

Grandes Ecoles (X - Télécom ...) ayant de bonnes connaissances en mini-calculateur et réseau.

Pour participer à la conception et au développement de Centres de Traitement d'Image. SM/1280

Nous confierons ces postes à des ingénieurs possédant quelques années d'expérience, mais les candidatures de débutants seront étudiées attentivement.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo, en indiquant la référence du poste choisi au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres – Centre de MONTIGNY – 3 avenue du Centre – 78182 SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

PARITRANCE ANNONCES

MATRA ESPACE

UNE AFFAIRE DE SPECIALISTES

Notre cabinet est une signature prestigieuse dans le monde entier. Il aide les entreprises à décider en pleine connaissance de cause. Nos consultants sont diplômés de grandes écoles et possèdent une première et solide expérience opérationnelle de 3 à 5 ans. Nous recrutons aujourd'hui pour développer notre activité **GESTION DE PRODUCTION** des ingénieurs du meilleur niveau, motivés par tous les domaines de pointe de l'activité industrielle : *GPAO, CAO, FAO, Robotique, Ateliers flexibles,... Consultant* en gestion de production, vous serez homme d'ouverture, d'écoute, de création. Notre cabinet a beaucoup d'ambition et une éthique de rigueur et de compétence reconnue. Nous intervenons en véritables « spécialistes » sur des problèmes sans cesse nouveaux. Des équipes jeunes et pluridisciplinaires sauront vous accueillir avec confiance.

Michel NEUVE-EGLISE étudiera avec attention votre candidature (lettre manuscrite, photo et C.V.). Réf. 10420M. Faites-lui part de vos aspirations et motivations. COOPERS & LYBRAND Associés - 56, rue de Ponthieu, 75008 Paris.

C&L

Une signature pour la compétence...

URGENCE INFORMATIQUE EUROPE

recherche

pour projet industriel important à l'exportation

INGÉNIEURS
METRA

Déplacements à prévoir

pour Paris

INGÉNIEURS
VAX SYSTÈME

PAC BASE CICS

INGÉNIEURS
MINI 6 SYSTÈME

Tél. : 48-74-36-23 M. Dubois 52, chaussée d'Antin, Paris-9e.

DEVANLAY Groupe textile français performant leader de sa branche qui fabrique et commercialise

Timwear ... ORLY Exciting ... LACOSTE

souhaite engager pour sa **Division LACOSTE** un

JEUNE DIPLOME ECOLE DE COMMERCE OU MAITRISE DE GESTION + DECS

Dépendant du Directeur Administratif de l'activité basé à TROYES, il aura pour première mission, pendant 2 ans dans la société de commercialisation à *PARIS* de prendre en charge et de développer la fonction Contrôle de Gestion en particulier la comptabilité analytique et le contrôle budgétaire en veillant au respect des procédures.

Il deviendra ensuite

contrôleur de gestion *de l'activité LACOSTE*

Basé alors à *TROYES* il interviendra dans l'ensemble des unités (2800 personnes), optimisera les procédures et fournira aux responsables des outils de gestion performants.

Ce poste convient à un candidat d'environ 28 ans ayant une première expérience de 2 à 3 ans en Contrôle de Gestion ou Audit interne comportant l'utilisation de l'informatique, mobile, sachant se faire accepter par ses compétences et son ouverture d'esprit.

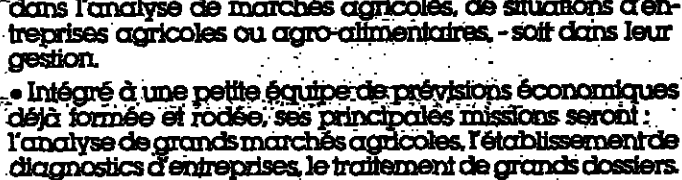
Les activités de la Division à l'étranger impliquent une très bonne connaissance de l'Allemand et si possible de l'Anglais.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo, niveau de rémunération actuelle) sous référence 2403-M, seront traitées en toute discrétion par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY

Jeune professionnel de l'agro-alimentaire...

• De formation universitaire : agro-économiste, économiste de l'agro-alimentaire ou écoles de commerce, il peut aujourd'hui justifier d'une expérience réussie - soit dans l'analyse de marchés agricoles, de situations d'entreprises agricoles ou agro-alimentaires, - soit dans leur gestion.



• Intégré à une petite équipe de prévisions économiques déjà formée et rodée, ses principales missions seront : l'analyse de grands marchés agricoles, l'établissement de diagnostics d'entreprises, le traitement de grands dossiers.

• Aptitude à travailler en petite équipe, à établir des contacts à tous niveaux, grande disponibilité, goût pour les voyages alliés à un esprit constructif et imaginatif permettront à un candidat de valeur de réussir au sein de l'entreprise ou de la branche car les possibilités d'évolution sont importantes.

Adresser CV, lettre, photo et prétentions à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, (réf. 6823) 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

Société négoce international matières premières dérivés du pétrole et industrie chimique recherche pour compléter son équipe

JEUNE CADRE COMMERCIAL

Dynamique, trois à quatre années d'expérience de la vente, apte à assimiler des techniques simples. Anglais, allemand exigés.

Adresser c.v. avec photo, références et prétentions à nº M 2 609 BLEU 17, r. Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui tr.

Association de formation recherche

JEUNE PHARMACIEN

pour promouvoir auprès des laboratoires nouvelles formules de formation. Première expérience de l'industrie appréciée. Contrat d'un an.

Adresser candidature au : nº M. 2 535 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

S.C.M. en création cherche

PÉDICURE PODOLOGUE CHIRURGIEN-DENTISTE INFIRMIÈRE

SUD 92

Ecrire sous nº 6 840 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Pour PARIS - OPÉRA

JURISTE DROIT SOCIAL

et Droit des Sociétés aimant vie des entreprises dans PME dynamique 80 personnes, secteur prestation

Préf. D.E.A. et expér. 10 ans. Haute rémunération

Ecrire L. CLAUZEL 8, rue Boucry 75008 Paris, qui transmettra

Toutes candidatures confidentielles.

CONSEIL - Paris PUBLICITÉ EXTÉRIEURE cherche

COLLABORATEUR

– Environ 25 ans.
– Format. écoles ou Bac+4.
– *Permis B+2 ans.*
– Déplacements fréquents.

Env. c.v., photo + prétentions sous le nº 314.399 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

JEUNE INGENIEUR

GRANDE ECOLE

LA SOCIETE DES PRODUITS DU MAIS recherche pour son usine de NANCY un jeune Ingénieur Grande Ecole (A et M ou équivalent) :

- à fort potentiel, pouvant occuper, à terme, d'importants postes de responsabilité,
- de formation Ingénieur Grande Ecole (orientation mécanique, électromécanique ou électronique).
- débutant ou première expérience (production ou entretien).
- *anglais souhaité.*

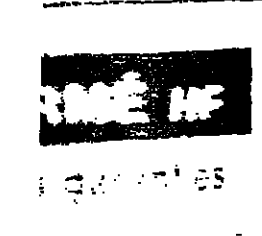
Le début de sa carrière pourra se dérouler dans un service entretien, organisation ou conditionnement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Mme F. FRIOCOURT - SPM - 379, av. du Général-de-Gaulle - 92142 CLAMART.

spm

MAIZENA Knorr Gerber

MEDIA 84



Rejoignez L'EQUIPE de FORMATION d'un cabinet d'expertise comptable d'implantation nationale

VOUS :

- êtes diplômé d'une école de commerce ou équivalent, et avez quelques années d'expérience dans un cabinet d'expertise comptable,
- voulez évoluer vers un poste de communication qui vous permette de mettre en valeur vos qualités pédagogiques et d'animateur de groupe tout en utilisant vos compétences techniques.

NOUS VOUS PROPOSONS :

- de vous former aux techniques et méthodes de l'animation de groupes,
- de participer à la conception pédagogique de nos stages,
- d'animer sur le terrain des stages dont vous aurez l'entière responsabilité,
- de maintenir et développer continuellement vos connaissances techniques professionnelles,
- une évolution de carrière au sein de notre groupe.

Si vous êtes intéressé adressez CV, photo et rémunération actuelle à Monsieur GOIMIER 2bis rue de Villiers, 92309 LEVALLOIS PERRET Cedex.

L'IMAGINATION QUI TIENT LA ROUTE...

Un vent de créativité souffle sur la communication de recrutement. L'annonce classée n'est plus une annonce classique, elle s'enjolive d'une accroche ou évolue vers la publicité institutionnelle de recrutement.

Néanmoins, ce métier requiert aussi rigueur et méthode car il repose sur des techniques avérées, média planning, technique rédactionnelle et de communication.

Vous êtes un

CHEF DE PUBLICITÉ

complet, flexible mais rigoureux, créatif et méthodique.

Vous aimez rédiger et vous savez persuader.

Venez prendre avec nous en "Imagination contrôlée" le virage de la publicité de recrutement.

HAVAS-CONTACT, agence leader, filiale du Groupe EUROCOM, tient bien la route sur ce marché et recherche un co-pilote ayant une formation supérieure (Bac + 4, ESCAE, CELSA...) et une première expérience de la publicité de recrutement ou commerciale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous réf. 90669/LM à HAVAS-CONTACT – 1, place du Palais-Royal, 75001 Paris

HAVAS CONTACT

Le Recrutement...

Dans les dédales de la Finance, suivez le fil qui conduit à notre cabinet, correspondant d'un grand Conseil International, spécialisé dans la recherche de cadres.

Vous allez prendre en charge nos missions de recrutement, conseiller nos clients dans la recherche de leurs cadres comptables et financiers. La Finance est en effet un domaine qui commence à vous être familier : en 3 ou 4 ans, au sein d'une direction financière ou d'un cabinet Conseil, vous en avez appris les moindres recoins. Vous connaissez ses «habitants», savez les aborder, les apprécier à leur juste valeur. Vous n'hésitez pas, s'il le faut à prospecter, négocier... fidéliser. A 28/30 ans env., vous êtes doté d'une excellente formation financière de type anglo-saxon, *d'un dynamisme à toute épreuve et* le domaine du Conseil vous passionne. Dans notre environnement il vous faudra parler couramment l'anglais.

Si notre proposition vous intéresse, écrivez en toute confidentialité *sous réf. 4921 à l'agence DESSEIN*, 15 rue du Louvre 75001 PARIS.

Via la Finance

DESSEIN

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

recherche

UN RESPONSABLE DE L'ORGANISATION

- Il effectuera, avec une équipe de trois cadres, des études portant sur les procédures et méthodes administratives de gestion. Il devra concevoir et mettre en place des solutions adaptées, impliquant éventuellement *l'utilisation d'outils bureautiques et informatiques.*
- Il travaillera en étroite collaboration avec le service informatique.
- Diplômé d'études supérieures de gestion ou d'administration des entreprises (Grande Ecole ou niveau universitaire *équivalent*).
- Formation complémentaire type IESTO appréciée.
- *8 à 10 ans d'expérience professionnelle, dans le secteur* tertiaire, dans les domaines de la gestion, de l'organisation ou de la conception de systèmes d'informations.
- Expérience de l'encadrement et aptitude aux contacts de tous niveaux.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à C.C.I.P. - Direction du Personnel et des Relations Sociales - 8, *rue Chateaubriand 75008 PARIS.*

ASSOCIATION NATIONALE DE FORMATION ET D'ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE

RECHERCHE

UN(E) ADJOINT(E)

AU RESPONSABLE DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE

La personne est chargée de développer et de coordonner pour la région académique de Versailles les activités de l'association en matière de formation, d'animation, de conseil et d'assistance techniques et pédagogiques auprès de ses adhérents.

Elle est responsable d'une unité de travail et, à ce titre, assure les fonctions personnel, administration, marketing et finances.

Formation : Niveau II.
Salaire : 134.000 F/an.

L'association recherche un professionnel ayant une très bonne pratique en matière de conception et de réalisation de projets d'animation des vacances et des temps de loisirs, une expérience de formateur et une compétence affirmée en matière de gestion.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite sous le nº 314.419 M, LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

هكذا من الاصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

CHEF PRODUITS GRANDE CONSOMMATION : SI VOUS EN CONNAISSEZ UN RAYON.

On ne vous demande pas forcément de connaître le rayon des produits d'entretien, mais en revanche, celui de la grande consommation pour y avoir tenu, pendant 3 ans au moins, un poste de Chef de Produits. La Société O-Cédar est à votre image : performante, ambitieuse, exigeante. Elle a un faible pour les diplômés d'une école de commerce (option Marketing) et la force nécessaire pour vous proposer un job aux perspectives de développement très intéressantes. L'anglais est indispensable.

Envoyer lettre man., CV, photo et prét. à Christiane Bathelier, O-CEDAR, 10 impasse Guéménée, 75004 PARIS.

O-Cedar — Jex — Woolite — desTop — Wizard

DESSEIN

adjoint du secrétaire général

PARIS

Nous sommes une Société Financière, 30 milliards de bilan, appartenant à un réseau de notoriété nationale. L'homme ou la femme que nous recherchons sera appelé (e) à seconder le Secrétaire Général et aura plus particulièrement la charge de l'administration générale, des affaires juridiques et fiscales, de la gestion du personnel (effectif 100 personnes). Ce poste s'adresse à un généraliste ayant une formation de base type Sciences Po, Maîtrise de Droit Social,... et pouvant justifier d'une expérience de 3 à 5 ans dans l'une ou plusieurs des fonctions précitées. Merci d'adresser votre candidature, curriculum vitae et rémunération souhaitée ainsi qu'une photo, sous référence ASG à notre Conseil CEPIG, 16, rue Franklin - 75116 Paris qui la traitera en toute confidentialité.

CEPIG

BREVATOME

recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

grande Ecole (Arts et Métiers, Centrale, Mines, etc.) I.N.S.A., et COMPIÈGNE pour un poste de spécialiste en BREVETS.
- Compétences annexes en Electronique appréciées.
- Anglais courant indispensable.
- Allemand souhaité.
- Formation assurée si candidat débutant.

Ecrire avec C.V. 25, rue de Ponthieu, 75008 Paris.

LTX (France) s.a.

LEADER MONDIAL DU TEST AUTOMATIQUE, DE COMPOSANTS LINÉAIRES ET MIXTES

recrute

UN COMPTABLE UNIQUE

- Capable de faire toute la comptabilité, les déclarations, le reporting, etc.
- Parlant anglais.
- Salaire en rapport avec expérience.
- Position assimilé(e) cadre ou cadre suivant expérience.

Poste à pourvoir immédiatement.

Ecrire avec c.v., photo et prétentions à : LTX (FRANCE) s.a. Direction Générale, 50, boulevard Rabelais, 94100 Saint-Maur. (DISRÉTION ASSURÉE.)

LA TRESORERIE D'UNE GRANDE ENTREPRISE

Nous sommes un des premiers groupes de distribution français, réalisant un C.A. de 18 milliards.

Adjoint du trésorier

vous l'assisterez notamment dans les fonctions suivantes :
- établissement des prévisions et suivi de la gestion de trésorerie du Groupe et plus particulièrement des filiales spécialisées,
- assistance aux affiliés en gestion de trésorerie,
- contrôle de la fiabilité des systèmes de gestion de trésorerie,
- suivi du respect de l'application des conditions bancaires.

De formation supérieure, vous possédez une expérience d'au moins 3 ans acquise dans une grande banque ou dans les services de trésorerie d'une grande entreprise.

Au sein d'un centre de profit, vous devrez faire preuve d'initiative, de dynamisme, de rigueur, de qualités d'adaptation et de communication.

Cette fonction comporte de réelles responsabilités dans des domaines variés d'activités avec de nombreux contacts à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 869 M à l'Agence CURRICULUM 4, rue Tronchet 75008 Paris, qui nous la transmettra en toute confidentialité.

S.A. d'H.L.M.-PARIS

recrute

SON CHEF DE PROGRAMMES

Il aura la responsabilité du secteur « maîtrise d'ouvrage » chargé de la prospection, du montage et du suivi des opérations de construction. Il animera et coordonnera une équipe de 4 personnes.

Expérience similaire de 5 ans minimum.

Adresser c.v., photo et prétentions sous n° 314 427 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

NOUS RECHERCHONS

pour diriger notre service SICAV et fonds communs de placement :

1 COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

dans la gestion comptable et administrative des O.P.C.V.M.

Expérience professionnelle de 5 ans au moins très appréciée.

Sérieuses références exigées

Adresser lettre manuscrite, avec prétentions, C.V. et photo sous le n° 8084, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Notre société élabore du matériel de haute qualité destiné aux secteurs industriels de pointe tels que électronique et aéronautique.

Nous recherchons pour la Région Parisienne

TECHNICO-COMMERCIAL

Formation électronique, électrotechnique ou électromécanique.

Quelques déplacements en province de courte durée sont à prévoir.

Écrire avec C V détaillé et prétentions sous réf. 02350 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX

INFORMATIQUE DE QUALITÉ

Société de Service (SSII) en plein expansion

recherche

JEUNE COMMERCIAL ACCROCHEUR

(HEC - ESSEC - SUP. DE CO) devra prendre en charge le développement commercial de la Société.

Nous exigeons :
DYNAMISME - RIGUEUR - CONTACT - AMBITION - OUVERTURE D'ESPRIT.

Envoyer C.V., photo et lettre man. s/n° 314.289 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75017 Paris.

Vous êtes libre de suite
INGÉNIEUR
LOGICIEL en bureautique
Tél. pour R.V. 47-84-74-52.

CH. PROF. AGRÉGÉ mathématiques, physique, chimie, angl., pr mise à niv. concours grandes écoles. Tél. : 46-38-34-14.

Rech. pour place de B.T.S.
PROFESSEUR DE TECHNIQUES CCIALES
12 heures par semaine lundi, mardi, si possible
Ecrire Direction ISEA - ITL 92, av. Ch.-de-Gaulle - Neuilly.

formation professionnelle — formation professionnelle

- VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI ;
- VOUS AVEZ UNE FORMATION BAC + 4 ;
- VOUS AVEZ UNE SOLIDE EXPÉRIENCE EN GESTION ;

Vous pouvez devenir :

CONSEILLER(E) EN INFORMATIQUE DE GESTION

- STAGE DE 1.200 HEURES A TEMPS PLEIN GRATUIT ET RÉMUNÉRÉ PAR L'ÉTAT
- SÉLECTION EN COURS.

CONTACTER D'URGENCE :
LE GROUPEMENT DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE HAINAUT-CAMBRESIS
INSTITUT INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Centre Tertiaire, rue Henri-Matisse, 59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES.
Téléphone : 27-30-18-10.

Cadres diplômés enseignement supérieur en congé formation ou demandeurs d'emploi

IBIA propose un stage

micro-informatique pour cadres

Objectif : apporter une formation à l'utilisation des outils micro-informatique appliquée aux différentes fonctions de l'entreprise.

Durée 3 mois recrutement immédiat.

Téléphoner IBIA
Michèle ZILBERMAN
45.72.02.08

BC

Formation Professionnelle d'Analyste-Programmeur en 7 mois = 1000 h.

sur 30 micros et gros système IBM. Niveau requis : BAC et assimilés. Assistance au placement. Entretien et sélection sur R.D.V. Crédit étudiant 100 %

Centre agréé par ERICSSON
Centre International d'Etudes et Formation Professionnelle en Informatique

ciefpi — 11, r. de la Gare - 94230 CACHAN
Tél. (1) 740.12.22
Mº Arcueil-Cachan - 10' des Halles

PLURIAL



ANGLAIS RAPIDE ET EFFICACE

COURS INTENSIFS
(1 A 4 SEMAINES)
9 H-13 H
SPÉCIAL INTENSIF NOËL
16-23-30 DÉCEMBRE
- ANGLAIS COURANT
- ANGLAIS « VIE DES AFFAIRES »

1, rue de la Pépinière, 75008 Paris.
Face gare Saint-Lazare. - Tél. : 45-22-51-18.

VERS L'EXPERTISE COMPTABLE

PRÉPARATION AU **decs**

AUTRES FORMATIONS :
INFORMATIQUE - DROIT - MARKETING

ecs-INFO Tél. 46.34.21.99

ECS l'école chez soi
Enseignement privé à distance
1, rue Thénard - 75240 Paris cedex 05

EC 901

DEMANDES D'EMPLOIS

CABLEUR PS ÉLECTRONIQUE 36 ans, 10 ans exp. ch. rég. paris. poste stable C.I., peigne, toron, rack, câble, téléphone, audio, vidéo, signal. Libre de suite. Tél. : 30-38-74-94.

J.F. 31 ans, diplômée commerce international, bil. angl. + 2 lang., habitude voyages cherche POSTE RESPONSABILITÉ SECTEUR INTERNATIONAL préf. export ou promo, communication entreprise dynamique, secteur tertiaire, mais étudie ttes proposit. T. 43-35-01-92 ou écrire : C. PALLEC 109, avenue du Maine, 75014 PARIS.

J.F. 34 ans, études sup. lettres classiques et droit, exp. enseignement et vie associative, dynamique, sens organisation, cherche poste à responsabilité domaine artistique culturel. Temps plein ou partiel. Libre de suite. Tél. : (1) 43-40-42-48.

Couple cinquantaine, seul, recherche place gardiens ou intendants, connaissance chevaux. Tél. : (16) 97-85-08-30.

PROGRAMMEUR COBOL CICS sur 4331, BASIC sur TRS 80, recherche emploi. CAREL, 32, rue de Dijon, 94 Alfortville. Tél. : 43-78-97-85.

L'Europe centrale. J.H. 30 ans, études sup., polyglotte, recherche un emploi ou une mission relatifs aux pays de l'Europe centrale. Étudie toutes propositions. Tél. : 45-47-05-47.

Homme 29 ans, CADRE Maîtrise éco. et gestion, exp. 2 ans : adm. et logistique, ch. nouvelles responsabilités :
- Contrôle de gestion ;
- Administration des ventes ;
- Analyse éco. et financière.

Disponible et mobile. Tél. : (16) 43-85-20-21.

J.F. 23 ans, maîtrise de droit, trilingue anglais, espagnol (MST), recherche emploi stable. Étudie toutes propositions. Ecrire sous le n° 8 093 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

RESPONSABLE BUREAUTIQUE Solide expérience en bureautique ARROS, formation, organisation conseil, recherche nouvelle opportunité de direction. Ecrire sous le n° 3 308 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DIRECTEUR DU PERSONNEL 55 ans, rech. emploi temps complet ou partiel ou CDD. Ecrire sous n° 3 311 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 37 ans, assistante direction, bilingue anglais, cherche poste motivant. Bon niv. intell. Peut voyager. T. : 42-29-71-43.

J.H. 28 ans, DESS gestion + DECS + CSJF + CSREEI, cherche place dans gde entrep. ou cabinet France ou étranger. Tél. : (1) 45-85-74-66.

secretaires

Recherchons **SECRÉTAIRE** Connaissant télex et sachant conduire. Lieu de travail : La Plaine-St-Denis. Téléphone : 43-43-84-28.

ORGANISME DE FORMATION D'ADULTES recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

35 ans, sachant rédiger seule gérer et suivre des dossiers prendre des contacts avec l'extérieur. Excellente dactylo, sténo appréciée. Adr. C.V., photo et prétentions à INFREP 14, rue du Général-Humbert 75014 PARIS.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ PARIS-17e recherche **SECRÉTAIRE CCIALE** minimum 5 ans expérience 42-27-53-53, pour R.V.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402 - 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS

capitaux propositions commerciales

Petite société industrielle disposant de 3 brevets recherche partenaires pour développement. Tél. 61-48-89-38.

travail à domicile

Artisans effectue tous travx de traitement de texte et dactylographie. Tél. 34-61-14-22.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS ROYAL s/Fontaine Molière, rare 2 p., 90 m². L'IMMOBILE 43-25-48-82.

5e arrdt

Mº JUSSIEU, beau studio, cuisine, bains, etc., 30 m², 2e ét., bel imm., soleil, 360.000 F. Téléphone : 45-77-74-38.

6e arrdt

VIEUX COLOMBIER 150 m² caract. 47-03-32-44.

PROX. LUXEMBOURG Vends 110 m², terrasses, soleil. Achète R.G. 200 m². Téléphone : 47-03-32-31.

DUROC IMMEUBLE RÉCENT BEAU STUDIO TT CFT 495.000 F - 45-67-22-88.

15e arrdt

EN CONSTRUCTION !
168 bis, RUE CROIX-NIVERT STUDIOS à part. 497.000 F
16 RUE D'ALLERAY (Près Vaugirard)
2 PIÈCES à part. 724.000 F
4 PIÈCES ..... 1.315.000 F
(Prestations de qualité)
CECOGI S.A. 45-75-62-78.

Studio pr. Mº [illegible] s/cour claire, 1er ét., salle-douche, coin cuis. 43-29-38-65.

16e arrdt

PRÈS JARD. DU RANELAGH 2 p., ét. élevé, calme, tt cft 850.000 F. Tél. 46-05-10-08.

AVENUE G.-MANDEL Appt duplex, 430 m² + jardin 280 m², 2 chambres de service. Garage. J.-M. LEVET Téléphone : 42-25-12-03.

PAUL DOUMER, 4 p., cuis., w.-c., bains, 5e asc. 2.100.000 F. AG. BRANCION, 45-75-73-94.

17e arrdt

MAIRIE 17e Dans imm. rénové, 3 appts 45 m² à refaire, poss. commercial. Tél. : 45-67-22-88.

18e arrdt

R. Ganneron, studio 2e ét., asc., chff. centr., imm. pierre. 238.000. Prévoir peintures. Tél. : 42-66-19-00.

19e arrdt

RUE MANIN. Imm. moderne, 2 p., cuis., bns. 46 m², ét. élev. 400.000 F. 42-39-60-22.

92 Hauts-de-Seine

MONTROUGE, PTE ORLÉANS 5 P., 106 m² + Terrasse et balc., 80 m². Impeccable, dernier ét., imm. 1979. Parking sous-sol. 1.350.000 F AG. VAILLANT. 42-53-41-45.

NEUILLY RÉSID. PRÈS MÉTRO de pte maison provinc., duplex, gd charme sur verd., 60 m² tr. calme. 42-50-04-28.

appartements achats

ORPI 1re force de vente à PARIS recherche tous appartements RÉALISATION RAPIDE **ORPI - 45-66-00-75.**

Recherche 1 à 3 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

viagers

LIBRE. J. Joffrin, rue Gustave-Rousenet, petit 2 p. ou studio, cuis., s. de bains, w.-c., chff. centr., prévoir peintures. 98.000 + 1.150/mois. Tél. : 42-66-19-00.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France. INDICATEUR LAGRANGE Fondé en 1876. 6, rue Greffulhe, 75008 Paris. Tél. : 16 (1) 42-66-46-40.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE 8, avenue de Messine 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE. Corps diplomatique et cadres et de stés multinationales. **45-62-78-99**

Pour cadres supérieurs et personnel importants Sté française Pétroles rech. à louer Paris et environs appts 2 à 8 p., studios, villas. Loyer élevé accepté. Tél. : 45-03-30-83.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour Cadres. (1) 48-89-89-66, 42-83-57-02.

locations meublées offres

Etranger

Louerais belle villa 7 pces à prox. d'Alger, bord de mer à société fr. (1er ét., terrasse, garage, tél.). Appeler à partir du 20-12 à Alger le 80-28-46.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIÈCES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** bureaux, secrétariat, télex **CONSTITUTION STÉS** Prix compétitifs. Délais rapides. **ASPAC 42-93-60-50 +**

ÉTOILE BUREAUX MEUBLÉS TRÈS HAUT NIVEAU SALLE DE RÉUNIONS DOMICILIATIONS SECRÉTARIAT - TÉLEX Tél. : (1) 47-27-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** SARL - RC - RM Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques. **43-55-17-50**

SIÈGE SOCIAL Secrétariat + bureaux neufs, démarche R.C. et R.M. SODEC SERVICE Champs-Elysées 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81

VOTRE SIÈGE SOCIAL TÉLEX SECRÉTARIAT DÉMARCHES CONSTITUTIONS (sans frais honoraires) **AGECO 294-95-28** STATIONNEMENT AISÉ

DOMICILIATION 8e, 2e Secrétariat, tél., télex. Location bureaux. Toutes démarches pour constitution de sociétés. **ACTE - 43-59-77-55**

locaux industriels

Locations

Disponible pleine zone industrielle nord, proximité du port autonome de Marseille. 8.000 m² de terrain non couvert pour stocker tous genres de marchandises. Magasinage et manutention pouvant être assurés. Pour tous renseignements tél. au 91-02-40-13.

Le Monde

ECONOMIE

Les Espagnols comme partenaires

Le Japon a triplé en quatre ans ses investissements en Espagne. Les industriels français doivent réagir.

LES Espagnols ne nous aiment guère. L'aurait-on oublié, qu'un sondage de la SOFRES, effectué en mai dernier, viendrait à point pour nous le rappeler. Pas plus de 16 % de nos voisins affirment éprouver de la sympathie pour la France, 55 % croient que nous leur sommes hostiles et 61 % vont jusqu'à nous trouver gênants.

Image peu flatteuse et toujours surprenante pour les arrière-petits-fils de Louis XIV qui eux, en toute innocence, jugent à 63 % que les Espagnols sont agréables et à 73 % que la péninsule ibérique est un pays ami. Ses habitants, en définitive, ne sont trouvés gênants que pour 16 % d'entre nous.

Cette façon aimable de regarder de l'autre côté des Pyrénées est ressentie par les Espagnols comme la marque suprême de la condescendance, justement notre plus gros défaut à leurs yeux. Aussi est-ce en partie pour tenter de corriger cette fâcheuse impression que Mme Edith Cresson, ministre français du redéploiement industriel et du commerce extérieur, a entrepris, les 28 et 29 novembre, un voyage à Madrid et à Barcelone, en se faisant accompagner, comme elle en a souvent l'habitude, d'un certain nombre d'industriels (1).

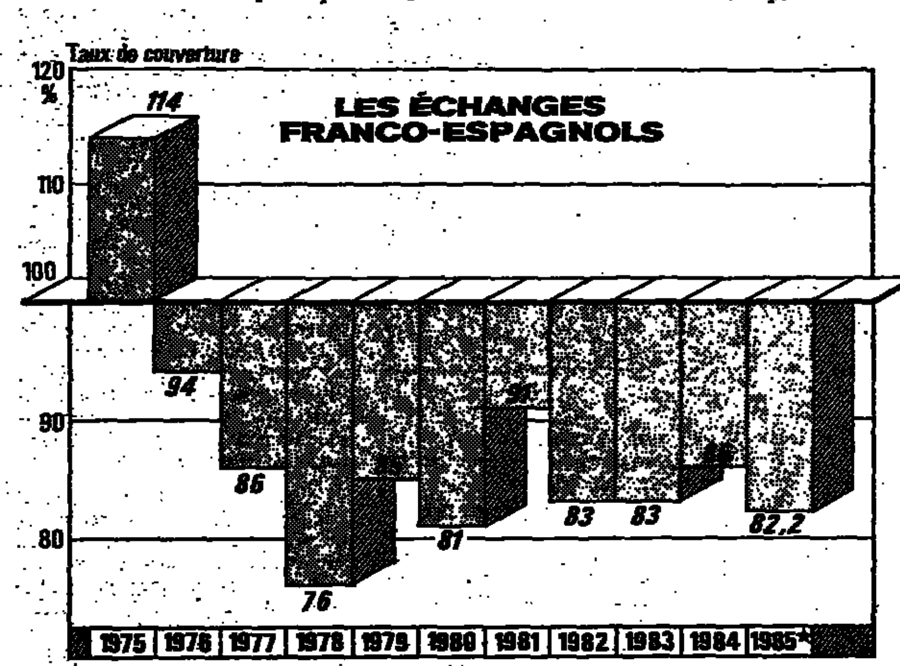
Le mot d'ordre, dans les rangs de la délégation française, était clair : convaincre les interlocuteurs espagnols que nous tenions à les considérer comme des partenaires dont nous avons besoin, au moins autant qu'ils ont besoin de nous.

Le message a-t-il été reçu ? On pourrait le croire à en juger par l'accueil sympathique réservé aux industriels français, mais il est encore trop tôt pour le dire. Au vrai, la partie qui se joue en cette fin d'année, dépasse largement le cadre des missions d'ambassade. Dans trois semaines, l'Espagne entrera officiellement dans le Marché commun. Cette nouvelle, connue depuis fort longtemps, pourrait paraître anodine si, dès lors, ce pays ne devenait l'enjeu de convoitises commerciales de la part d'Etats aussi peu associés à la Communauté économique européenne que les Etats-Unis ou le Japon. Les premiers avaient déjà pris pied sur la péninsule avec IBM, General Electric, Hewlett Packard ou Brown Boveri ; les seconds se sont soudain pris de passion pour une terre qu'ils délaissaient jusqu'alors.

En peu de temps, ils y ont installé des têtes de pont avec leurs puissantes machines de guerre – économique – que sont Nissan, Sony ou Fujitsu. Alors qu'il n'est encore que le huitième fournisseur du pays avec 3 % seulement des importations totales, le Japon a triplé ses investissements en Espagne au cours des quatre dernières années les portant à 6 % des investissements étrangers.

N'est-il pas temps de réagir ? Certes, la position de la France n'est pas négligeable au moment où s'amorcent les grandes manœuvres des concurrents étrangers. Pour aussi hautes qu'elles soient, les Pyrénées sont plus faciles à franchir quand on en est le riverain.

Troisième fournisseur, après les Etats-Unis et la RFA, avec 8,6 % des importations, notre pays est, par ses entreprises nationales, le deuxième employeur, après l'Etat espagnol. Il reste, en termes de stocks, le premier investisseur, même s'il est passé au huitième rang en moyenne annuelle.



*Dix premiers mois

Jusqu'en 1975, la France a constamment bénéficié d'un excédent dans ses échanges commerciaux avec l'Espagne. La rupture s'effectue à partir de 1976. Six ans auparavant, l'Espagne avait conclu avec la CEE un accord de libre-échange qui lui a permis d'établir des droits de douane compris entre 15 % et 20 %.

L'abaissement progressif des barrières tarifaires, à partir du 1er janvier 1985, conduira à une diminution de ces droits de 52,5 % au bout de trois ans. Il en résultera un gain de compétitivité de l'ordre de 7 % à 8 % pour les entreprises françaises.

Les pouvoirs publics comptent également sur les produits agro-alimentaires pour rétablir l'équilibre des échanges. La situation s'est déjà considérablement modifiée en 1985, puisque, sur les neuf premiers mois, le taux de couverture sur ces produits s'établit à 45 % contre 24 % pour toute l'année 1984. En ce domaine, nos ventes en Espagne ont augmenté de 74 % au cours des trois premiers trimestres.

Le léger redressement de la situation en 1981 tient essentiellement à la vente exceptionnelle d'Airbus. En 1984, l'amélioration est due au solde de nos exportations d'automobiles.

Pignon sur site

Les grandes entreprises qui y ont pignon sur site industriel détiennent parfois des parts très importantes de marché. Les constructeurs automobiles, Renault et Peugeot, réalisent plus de la moitié des ventes de voitures, Michelin détient plus de la moitié également du marché du pneu, Saint-Gobain y est de loin le premier producteur avec les trois quarts du marché de la construction, 70 % du marché de la fibre de verre et 25 % du verre plat destiné à l'automobile.

La liste n'est pas exhaustive, puisque l'on peut citer encore Rhône-Poulenc, deuxième producteur de fibres synthétiques, Thomson qui, outre une bonne implantation dans l'électronique grand public, détient 35 % du marché de l'électro-médical, et enfin les banques qui conservent la première place parmi les établissements financiers installés en Espagne (2).

Il n'en reste pas moins que notre pays connaît depuis dix ans un déficit permanent de ses échanges, en raison principalement des conditions inégales de désarmement tarifaire résultant de l'accord de libre échange entre la CEE et l'Espagne, conclu en 1970.

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 38.)

(1) Les industriels qui accompagnaient Mme Cresson étaient les représentants de Thomson, Aérospatiale, Matra, Bull, CGE, SG 2, Eurosoft robotique et IN-Informatique.

(2) Données fournies par le ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur.

Le grand large plutôt que les lambris dorés

Il faut renforcer et moderniser la présence française à l'étranger. Pourquoi pas des TUC outre-mer ?

par XAVIER DE VILLEPIN (*)

LES débats au cours des prochains mois vont surtout se polariser sur la situation économique et sociale, notamment sur le chômage et l'immigration. Les Français voteront sur ces problèmes. Il serait cependant regrettable de se concentrer exclusivement sur l'Hexagone, de ne pas prendre en compte l'environnement international, et de négliger ainsi la réflexion sur la présence de la France à l'étranger.

Est-ce une priorité ? Ou une question mineure ? Est-elle suffisante ? A l'époque du « village global », de l'Atlantique à 900 francs, de l'émergence du Pacifique, des difficultés des pays en développement, on ne peut écarter la dimension internationale de notre pays.

Le problème n'est pas seulement celui de notre prestige, de notre réputation, de notre crédit. Il est probablement difficile d'évaluer sa propre image, de porter un jugement sur soi-même ; mais nous pouvons, en tout cas, multiplier les efforts pour mieux nous faire connaître et souligner nos transformations.

Les Français de l'étranger ont une mission essentielle pour défendre cette image. Leur nombre paraît plutôt en diminution si l'on en juge par les immatriculations de nos compatriotes dans les consulats : 963 098 en 1985 contre 1 002 769 en 1975. On aurait pu s'attendre à une tendance inverse : exode des cerveaux, nouvel état d'esprit pionnier.

Un être d'exception

Tout semble indiquer au contraire que le Français candidat à l'expatriation est encore un être d'exception. Malgré le martèlement du grand large, l'avenir risque de ne pas être différent, compte tenu des tendances démographiques, des contraintes de travail des ménages, des inquiétudes suscitées par la réinsertion ultérieure. On peut certes douter des statistiques, assurer qu'il faut ajouter près de 500 000 Français non immatriculés, tenir compte d'un certain reflux de l'Afrique compensé sur d'autres continents.

La tendance n'en reste pas moins celle d'un certain déclin de la présence française à l'étranger qui s'accompagne de désengagements budgétaires et de réductions de notre part de marché dans le commerce international. Fermer les consulats, c'est diminuer notre rayonnement, perdre des positions commerciales, c'est abandonner le terrain à nos concurrents.

Est-on conscient qu'en 1984 les quatre dragons du Sud-Est asiatique (Hongkong, Singapour, Taiwan et la Corée du Sud) ont ensemble dépassé la part de la France dans les exportations mondiales ? On souligne généralement qu'en matière de commerce extérieur nous sommes faibles avec les forts (Etats-Unis, Japon, RDA, Benelux, etc.) et forts avec les pays en voie de développement. Il faut aujourd'hui se demander si, en fait, nous ne devenons pas progressivement faibles par rapport aux nouveaux pays industrialisés d'Asie et d'Amérique latine (Brésil notamment), plus dynamiques et combatifs que nous.

A cette inquiétude, on peut opposer des succès prestigieux : Rita, SNECMA, Airbus, Ariane et bien d'autres grands contrats. On peut relever aussi l'existence d'outils nombreux : postes d'expansion économique, COFACE, BFCE, CFCE, Chambres de commerce et d'industrie, conseillers du commerce extérieur, etc. Mais ne faudrait-il pas se demander si un tel pluralisme d'organisations économiques, auquel s'ajoutent de nombreux réseaux culturels, ne mérite pas une réflexion de modernisation ?

Le monde qui change, le monde multipolaire exige une nouvelle approche plus proche des réalités et des besoins. Ce qui est nécessaire à New-York, Bonn ou Tokyo ne l'est sans doute pas de la même façon en économie socialiste, dans les pays nouvellement industrialisés ou dans ceux en voie de développement. Plutôt que des systèmes monolithiques, ne faudrait-il pas prévoir des réseaux et des procédures à géométrie variable adaptés à chaque type de société ?

Ainsi dans les pays à économie de marché où le label étatique est plutôt un handicap, ne pourrait-on pas envisager des approches faisant plus de place à des hommes ayant l'expérience du privé et à des organismes plus souples et plus flexibles ? De même, le Quai d'Orsay, qui dispose d'un important capital en hommes et de moyens de communication sophistiqués, pourrait sans doute être davantage mis à contribution au-delà de sa fonction diplomatique traditionnelle, à l'heure d'une interaction croissante entre l'économique, le politique et le culturel.

Le but est moins de démanteler que de rapprocher et d'intégrer les compétences et les préoccupations différentes. La concurrence exige un renouvellement constant et un effort d'imagination de l'administration comme des entreprises. Nos réalisations et nos efforts ne doivent pas nous dissimuler les progrès des autres pays et les enjeux de l'avenir.

Au quatrième rang mondial

Nous nous situons encore au quatrième rang mondial des pays industriels. Nous sommes à la dix-septième place par la population. En l'an 2020, les démographes nous assurent que nous ne serons plus qu'en vingt-sixième position. Quel sera alors notre classement dans l'économie ?

Déjà certains indices sont inquiétants. notre déficit commercial 1985, dans un contexte favorable pour nous de baisse du dollar et des matières premières, se compare à un excédent plantureux de la RFA. Nos investissements à l'étranger stagnent. Nous ne sommes qu'en huitième position aux Etats-Unis. Six sociétés françaises seulement figurent parmi les cent plus importantes entreprises étrangères implantées en Amérique.

Dans un monde d'opportunités à saisir, nos moyens sont faibles, notre goût du risque insuffisant, nos concurrents de plus en plus nombreux. Il faut donc nous adapter et préparer l'avenir. Pour cela, on doit, bien sûr, toujours davantage alléger les procédures administratives et fiscales afin de permettre au plus grand nombre de sociétés françaises de se tourner vers les marchés extérieurs. Nous devons miser davantage sur le commerce courant pour donner une assise solide et régulière à nos échanges et ancrer durablement notre présence à l'étranger.

Toutefois, outre une modernisation des structures et une simplification des règles, il faut aussi et surtout changer les mentalités. Trop de jeunes sont encore attirés par les lambris dorés des ministères, la douce sécurité de la fonction publique, ou ne veulent pas quitter l'enceinte rassurante de l'entreprise « au pays ». Or des débouchés existent nombreux hors de l'Hexagone, encore faut-il les faire connaître et se donner tous les moyens d'affronter efficacement la concurrence internationale.

Faire bénéficier les jeunes d'une expérience hors de France – volontaires du service national par exemple, – est une idée excellente qu'il faut étendre à un plus grand nombre et assouplir en permettant des durées plus longues. Pourquoi des travaux d'utilité publique collective (TUC) en France, et pas à l'étranger, dans les entreprises ? Et dans nos organismes de représentation ?

Nous ne nous rendons pas suffisamment compte de la demande provenant de très nombreux pays du monde : le besoin d'éducation, professionnelle ou non, est important ; la qualité de notre médecine est appréciée ; de nombreux lycées ou universités étrangers manquent de professeurs de français ; plusieurs pays attendent encore des cours dans notre langue pour leur télévision.

En France, nous avons par contre des professions saturées, des compétences excédentaires. Il faut prendre en compte l'exigence de ces services nouveaux. Nos programmes de formation des jeunes ne doivent pas oublier la pratique du terrain international.

En s'ouvrant davantage sur l'extérieur, notre pays gagnerait à relativiser et mettre en perspective ses propres querelles intérieures. Les Français pourraient développer le goût du risque et le sens de l'initiative. Confrontés à d'autres expériences, conscients de leurs atouts, qui sont loin d'être négligeables, nombreux sont ceux qui pourraient puiser en eux l'idée, la force et le courage d'entreprendre. Il suffirait d'oser.

(*) Président de l'Union des chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger.

Xérès, jerez, sherry : un vin exporté à 85 %

L'Europe en a acheté 100 millions de litres. Le Français en consomme moins d'un verre par an.

LE satin de la robe cassé par le voyage, le smoking repassé à la hâte à l'hôtel, le visage fripé par les heures d'avion, ils descendirent un à un des deux cars de tourisme. En haut des marches du petit palais, attendaient, solennels, les hôtes, la famille Domecq, grands producteurs de vin de Xérès. On n'entendit bientôt plus que le claquement des talons hauts sur le marbre de l'escalier.

Ils étaient cent cinquante. Producteurs de bordeaux ou de bourgogne, officiels, taste-vin et journalistes. Tous venus à l'occasion du cinquantenaire de l'appellation contrôlée. L'Europe ainsi invitée ne venait pas sans réticence.

La perspective de la concurrence du vin espagnol – surtout celui produit dans la région de Rioja – avait trop longtemps bloqué l'entrée de l'Espagne dans le marché commun pour n'être pas restée un sujet douloureux. Aussi, quatre jours durant, les producteurs de xérès, pourtant souvent également producteurs de rioja, allaient-ils soigneusement éviter ce débat, même si le vin en question, lui, coulait généreusement dans les verres des festoyants.

Un cep d'Orient

En revanche, impossible de dénier ses lettres de noblesse au xérès, un vin de liqueur (additionné d'alcool) dont le seul concurrent en France serait le vin jaune du Jura. *« Nous ? Cela fait soixante ans que nous sommes dans le Marché commun »*, plaisante le porte-parole de l'association des exportateurs de xérès. Effectivement, l'Europe a absorbé l'an dernier 93 % des 1,1 million d'hectolitres exportés. La demande a suivi une progression fantastique : les exportations (85 % de la production) ont triplé en vingt ans.

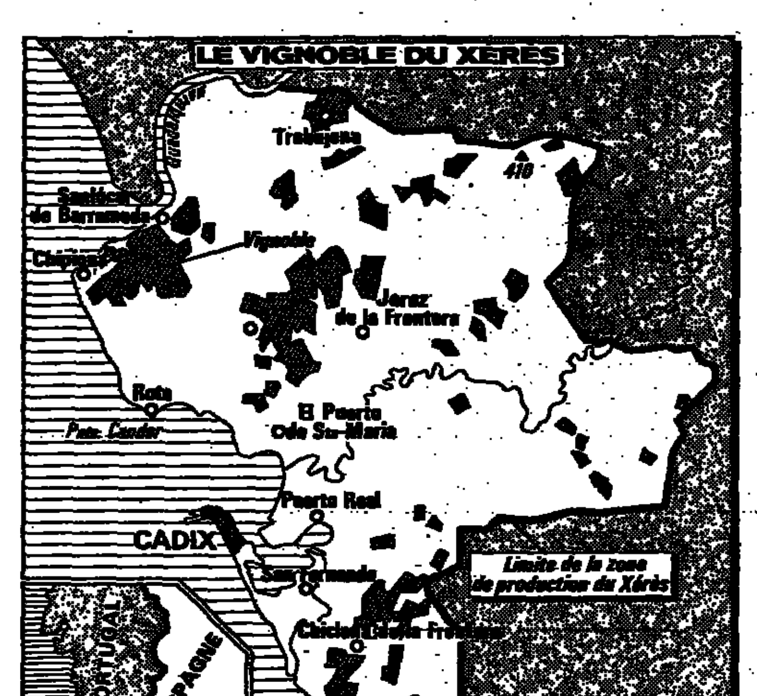
Un succès bien naturel, au dire des producteurs. Le cep de vigne ramené d'Orient sur une barque phénicienne a bénéficié, dans la région de Jerez-de-la-Frontera, de conditions exceptionnelles : le soleil y brille deux cent quatre-vingt-quinze jours par an. La terre, crayeuse, boit comme une éponge la pluie d'hiver, mais, l'été, durcit en une croûte claire qui réverbère le soleil et conserve l'humidité.

Bref, une vigne que même les *musulmans*, pour *qui boire du vin* est pourtant interdit, ont décidé de respecter. Suprême paradoxe : ils auraient eux-mêmes raffiné la recette du xérès en mélangeant au vin l'alcool, qui résulte d'ailleurs de leur invention : l'alambic. Mais, concession à Mahomet, ils auraient rapetissé les verres, pour, au moins, réduire la taille du péché, précise la légende.

Nombreux sont les étrangers qui, attirés par les richesses du vin, sont à l'origine des grandes fortunes de la région. Des Français, tel ce Bourguignon, M. Domecq, qui a laissé son nom à une des principales *bodegas* (chai). Et surtout des Anglais, depuis des siècles grands consommateurs. Mais il a depuis poussé des racines andalouses à tous ces exilés. Don Enrique, l'actuel maître d'Osborne – prononcé Ozborrné, – reçoit au rythme du flamenco. Gonzales Byass sert du gaspacho. Toutefois, les tonneaux de xérès, vides, sont toujours envoyés en Ecosse, pour y faire vieillir le whisky.

Tout n'est pas sans nuage au pays du xérès. Premier sujet de préoccupation : le british sherry, mélange de jus de raisin de diverses origines, dilués *« avec de l'eau de la Tamise »*, lance, perfide, le président du Consejo Regulador – l'organisme de contrôle de l'appellation. Une contrefaçon d'un produit que les Espagnols estiment avoir contrôlé sous ses trois appellations *xérès, jerez et sherry*, – autant de noms différents de la même famille comprenant les finos, amontillados, olorosos et autres pedro ximenes. Jerez et Xérès sont les prononciations respectivement espagnole et française du nom phénicien de la ville de Xera, cœur de la zone de production, tandis que c'est de son nom arabe *Sherrish* que viendrait le terme anglais, sherry.

Le produit espagnol est un *« véritable miracle local »*, insistent les producteurs. Le vin est délibérément exposé à l'air. Les tonneaux aux trois quarts pleins sont débouchés, dans les caves parcourues par la brise atlantique, en contradiction avec toutes les règles de la vinification. Et pourtant le vin s'oxyde sans se piquer. Le secret : une *flor* (la levure) qui forme à la surface du liquide une couche incroyablement épaisse et protectrice.



A l'occasion des négociations pour l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, les jeresianos ont bien essayé de contraindre les Britanniques à respecter l'appellation d'origine – ce qu'ils n'ont jamais obtenu au plan bilatéral. En jeu, les 3,4 millions de caisses vendues en Grande-Bretagne à comparer avec les 5 millions de caisses de sherry d'origine.

En vain. *« Nous avons été victimes d'un marchandage au profit des agrumiers »*, insinue-t-on à Jerez. Peut-être aussi les Espagnols ne sont-ils pas tout à fait innocents. Harvey, une des principales *bodegas*, est également un des principaux producteurs de british sherry. Et – à contrefaçon, contrefaçon et demie – les Ibériques produisent, entre autres choses, un gin dont l'étiquette rappelle étrangement celle du *Gordon's anglais*.

Outre la concurrence avec le british sherry, les Espagnols souffrent aussi d'une récente chute de la demande étrangère, de 14 % de 1983 à 1985. Justement quand des nouvelles vignes, plantées pour répondre à l'accroissement régulier de la consommation ces vingt dernières années, entraient en production. Heureusement, il y a eu... la sécheresse, qui, depuis cinq ans, a réduit considérablement les récoltes.

Mais surtout Jerez n'a pas encore fini de régler les comptes de Don Ruiz Mateos, dont le formidable groupe, Rumasa (de Ruiz Mateos SA) a commencé avec une simple *bodega* de la région. Depuis que cet enfant terrible du pays a été exproprié de ses biens en 1983, accusé par le gouvernement socialiste de diverses fraudes, toutes ses affaires ont été revendues au privé, sauf pendant longtemps ses dix-sept *bodegas*. Un gros morceau, puisque, à en croire les Andalous, elles représenteraient la moitié du xérès exporté (27 %, *« pas plus »*, au dire des autres producteurs).

Ce n'est finalement qu'en avril de cette année qu'elles ont été vendues aux enchères, à l'exception encore de celle du dry sack, qui fait l'objet d'un procès entre la Grande-Bretagne et l'Espagne. Encore les acquéreurs doivent-ils licencier un personnel pléthorique et remettre en état des finances en quasi-faillite, qui, des années durant, furent alimentées par des prêts de complaisance de banques appartenant aussi au groupe Rumasa.

La défaite de leur principal concurrent n'a pu que renforcer encore l'optimisme des autres caves. Elles rechignent à arracher les hectares superflus, comme il est recommandé par le plan de restructuration, adopté en 1983, confie un banquier. Témoin : le prix de la vigne a peu baissé. Le raisin de Jerez reste un des plus chers d'Espagne – 1,50 F le kilo (contre 23 F le kilo de raisin de champagne, confie – pâlissant – un producteur français).

La concurrence reste bon enfant, les mêmes propriétaires s'invitant mutuellement à des corridas – les principales *bodegas* possédant aussi souvent des élevages de taureaux et de chevaux andalous. Et surtout, ils partagent le même traiteur, l'éternel Alfonso, dont le sourire flotte sur le moindre banquet.

Prospérité

Même la chute de la demande les inquiète peu. Ils considèrent qu'elle se maintiendra à un niveau *suffisant* à leur prospérité. Et surtout, combien de marchés encore inexploités ! Les Français, par exemple, consomment moins d'un verre de xérès par an, quand les Hollandais en boivent 4 litres. Les Américains n'absorbent que 2 % des exportations, contre 43 % pour les Anglais.

Alors que le budget publicitaire oscillait entre 1 million et 2 millions de florins (2,7 à 5,4 millions de francs) par an aux Pays-Bas, seuls 800 000 francs ont été dépensés en France, et ce au cours des deux dernières années. Aux Etats-Unis, pas une peseta n'a été engagée depuis 1983, quand a pris fin une campagne de deux ans qui a coûté 1,5 million de dollars (11,6 millions de francs).

Reste à savoir si les efforts sont suffisamment déployés pour s'attaquer véritablement à ces marchés. D'autant qu'au xérès est lié le sort de près des trois quarts des 200 000 habitants de Jerez.

DOMINIK BAROUCH.

Triangle

COMME si trois noms pour désigner un même produit, cela ne suffisait pas à la confusion. Derrière les appellations xerès, jerez, sherry, se cache en fait toute une famille de vins de liqueur. Une « ligne » de produits, qu'un œnologue espagnol représente, poétiquement, par un triangle isocèle.

Au sommet, le fino, vin pâle, très sec et très jeune. A *boire* sitôt tiré. On y classe également *la manzanilla*, dont la seule *différence* avec le fino est d'avoir *été produite à Sanlucar, à* 25 kilomètres de la ville de Jerez, sur la côte atlantique. L'air marin y suffit à changer le goût du vin, et à l'adoucir à peine. Tous deux vins secs, fino et manzanilla se compareraient, en France, au vermouth blanc, ou au vin jaune du Jura.

En vieillissant, le fino devient amontillado. C'est le deuxième *sommet du triangle*. Plus doux, il serait un concurrent du banyuls ou du *rivesaltes. Enfin* l'oloroso complète la figure. *« Muté » très jeune par l'adjonc*tion d'alcool, ce vin très doux se *rapprocherait du porto*.

Hors triangle, mais xerès encore, le pedro-ximenes, un vin blanc qui surprend quand il coule noir, épais et sucré dans le verre. Les grappes, cueillies, sont d'abord séchées au soleil une quinzaine de jours avant d'être pressées.

*Le xerès est donc un vin tri*ple, sinon quadruple, sinon *infini. D'autant que les produc*teurs ont vite compris l'avantage *commercial à pouvoir ainsi* multiplier les produits, donc les clients. *Tous les mélanges sont* permis. Un oloroso, quelques larmes de pedro-ximenes, et voici un amoroso, plus connu sous le *nom* de cream. *Fino plus* oloroso ? Egale palma-cortada. Amontillado plus oloroso donne palo cortado... sans compter les vins « color » obtenus en chauffant le vin pour caraméliser les sucres.

Un résultat complexe, dont le *succès est assuré* par un système de vieillissement qui évite *les désagréables surprises des* mauvaises années. En l'occur*rence le vin vieux éduque le vin* jeune, selon le système d'élevage de la *« solera »*. Les tonneaux sont empilés sur trois ou quatre étages, le vin jeune *sur* les générations successives de vin vieux. Au fur et *à mesure* qu'est tiré le vin des barriques *inférieures, il est remplacé par* les générations précédentes.

Ainsi, « le vin vieux apporte sa sagesse à son puîné, tout en recevant de ce dernier un sang plus frais », expliquent les producteurs. Si le produit reste artisanal, sa qualité est donc ainsi assurée de façon quasi industrielle. Il manque peut-être juste au producteur – et au consommateur – l'excitation que procure la découverte d'une année meilleure que les autres.

D. B.

Notes de lecture

par Alfred Sauvy

CHRISTIAN DE SAINT-ÉTIENNE

L'Etat français face aux crises économiques au vingtième siècle.

Que deviendraient les médecins sans les malades, et les économistes sans les « crises » économiques ? La santé est, rappelons-le, *« un état précaire, qui ne présage rien de bon »*. L'ancien collaborateur du FMI s'attache d'abord aux mésaventures survenues, en France surtout, après l'année 1929, dite de prospérité (mais que l'on n'appelait pas ainsi pendant son déroulement), et même depuis la fin de la première guerre.

Ce brillant récit est quelque peu entaché de la non-prise en considération des indices économiques mensuels, difficiles à trouver aujourd'hui, du fait du refus de l'INSEE *de reproduire clairement ces éloquents morceaux d'histoire*. Ainsi sont quelque peu voilés d'importants événements, tels que le déclenchement de la crise de 1929 (presque un an avant le spectaculaire « vendredi noir »). Regrettons aussi que les sources françaises soient, comme si souvent aujourd'hui, négligées, ainsi que les belges, les italiennes et les allemandes.

Bien décrit toutefois, l'attachement viscéral, en 1934-1935, de la droite française (Paul Reynaud excepté) à l'étalon-or. Il eût été bon, en cette occasion, de rappeler le sauvetage de l'économie belge, en 1935, grâce à l'institut de conjoncture de l'université de Louvain. Il n'est pas fait mention de la rechute française de 1937 *(semaine de quarante heures) ni de la brillante* reprise, due à Paul Reynaud. Sans doute sont-elles jugées extérieures à la crise elle-même.

Quittons cette « grande » crise pour l'actuelle. Sur son déclenchement, n'est pas fait mention d'un acte, sans doute décisif : les prix des produits pétroliers (en France comme ailleurs) ont été établis, en 1974, en vue de favoriser la circulation routière, coûteuse en énergie, au détriment des investissements industriels. Dûment dénoncé par le FMI, cet acte a été analysé par la Banque mondiale et, de façon plus précise encore, par l'OCDE. Il en faut plus encore pour détruire le dogme. Le président Carter avait d'ailleurs vainement essayé, à ce sujet, de persuader le Congrès.

La haute qualité de l'ensemble de l'ouvrage donne à espérer une seconde édition, peut-être moins respectueuse des tabous. La bibliographie aurait mérité d'être plus attachée aux faits qu'aux doctrines. *L'on n'y* trouve, pour la grande crise, ni F. Néré, ni M. Roy, ni *G. Rees, ni bien d'autres encore.*

★ *Economica*, Paris 1985, 24 cm, 146 pages, 75 F.

FRANÇOIS BILGER

L'expansion dans la stabilité.

Avertissement sévère dès le départ ; nous risquons, comme le Bas Empire, selon Montesquieu, de ne plus supporter ni nos maux ni leurs remèdes. Et cependant, bien clair, l'objectif du gouvernement, de l'opinion et des économistes : « En sortir » ou, plus précisément, croissance et plein emploi, sans inflation ni déficit extérieur.

C'est après une présentation serrée de la situation et des mécanismes de l'inflation qu'est proposée la solution : bien en vue, pour cela, l'élasticité de substitution et l'élasticité de l'offre. Clairement présentés aussi les quatre postulats implicites micro-économiques de la théorie macro-économique : en particulier, rien ne permet *d'affirmer que, dans les entreprises (comme dans* les administrations, ajoute l'auteur, sans intention *d'humour), la productivité soit automatiquement poussée* au maximum des possibilités.

Cette vue ne fait intervenir aucun freinage éventuel des syndicats. De cette non-réponse de l'offre, résulte l'inflation. Ainsi est contestée toute l'influence favorable de la création monétaire sur la production. Peut-être *faudrait-il faire intervenir aussi la vitesse de réaction des* agents économiques, laquelle peut, pour une même personne, varier du fait de l'expérience acquise ou de circonstances particulières.

Après la *critique des modes de stabilisation par* l'Etat (action sur la demande, sur l'offre ou sur les prix et les revenus), qui constitue la deuxième partie, vient le *« système automatique de stimulation et de stabilisation »* (SASS), solution-clé. Du fait de l'impossibilité de la concurrence parfaite, une action directe sur les entreprises est nécessaire. « Automatisme » semble un terme quelque peu optimiste, puisqu'il faut des sanctions (fiscales) contre les entreprises ne respectant pas les *« normes ». L'impôt sur les sociétés (IS) est transformé* en impôt régulateur (IR).

D'une probité exemplaire, le professeur de l'université de Strasbourg formule des objections pour les réfuter *évidemment, mais en excluant toute réduction des* salaires. En annexe, est traitée la stabilisation automatique dans les économies socialistes et dans celles des pays en développement.

★ *Economica*, Paris 1985, 24 cm, 340 pages, 120 F.

JACQUES LESOURNE

L'entreprise et ses futurs.

Le titre de l'ouvrage est complété ainsi : *« Comment le voient les chefs d'entreprise. Comment l'imagine la perspective »*. Le préfacier, M. Périgot, président de *l'Institut de l'entreprise, précise en outre qu'il s'agit* moins d'annoncer l'avenir que les carrefours. Etant un « récidiviste », l'auteur a pu bénéficier de l'expérience acquise à l'exercice de cet art délicat. Peut-être est-ce de ce fait que l'horizon est, cette fois, limité à dix ans.

Un questionnaire comportant soixante-treize questions, parfois divisées elles-mêmes en plusieurs parties, a été envoyé à cent trente-cinq entreprises françaises ou multinationales étrangères. C'est un tour dans l'espace, plus encore que dans le temps, auquel nous sommes d'abord invités : les entreprises européennes vont se trouver dans des conditions moins favorables que leurs concurrentes américaines et japonaises. Malgré la meilleure tendance qui prévaudra après 1990, le chômage restera important.

L'entreprise demeurera, jusqu'à la fin du siècle, la cellule économique principale ; mais le chef d'entreprise français restera quelque temps insuffisamment adapté, insuffisamment « entrepreneur » au sens classique du terme.

Sans insister sur le rôle croissant des télécommunications, de l'électronique et de la bureautique, déjà largement dans le collimateur, soulignons que la biotechnique a devant elle un large champ (industries de la santé notamment). Jours plus sombres pour la sidérurgie, l'aluminium et le malheureux bâtiment.

Du réseau des scénarios et des hypothèses d'environnement international, retenons que le taux de croissance peut aller, pour 1990-1995, de 1,4 % par an (fermeture) à 3,2 % (liberté). En tout état de cause, il n'est pas question de retrouver le rythme des « 30 glorieuses ».

Les vues sur le chômage reflètent les faiblesses classiques : globalisme keynésien (ou post-keynésien) sans prise en considération des circuits d'emploi ni des besoins de base. Bien décrit, en revanche, le mécanisme, si l'on ose dire, de la faible embauche chez les artisans et dans les petites entreprises. Revient souvent, fatalement, le terme « flexibilité ».

Grande discrétion sur les prix, bien compréhensible. C'est « un autre jeu ». Quelques surprises aussi : *« le tiers-monde ne fera plus recette »* ; c'est évidemment une façon de parler. La démographie semble, du reste, une fois de plus, la grande oubliée.

Deux annexes : le questionnaire et la liste des entreprises interrogées.

★ *Masson*, Paris 1985, 24 cm, 178 pages, 120 F.

BASILE KERBLAY et MARIE LAVIGNE

Les Soviétiques des années 80.

Le plus ancien, sauf erreur, des soviétologues, avec Jean Romeuf, au lendemain de la guerre, et la spécialiste confirmée, particulièrement dans le domaine économique, nous livrent un des meilleurs ouvrages parus sur le sujet, tout accessible aux non-initiés. Aucun vocabulaire hermétique, tout est limpide. La partie économique revient à Marie Lavigne, la sociale à Basile Kerblay.

L'économie soviétique ne connaît pas la crise, du moins la nôtre. Mais, par suite des difficultés et des erreurs de la planification centralisée, les résultats sont insuffisants : revenu national par habitant compris entre celui de l'Irlande et celui d'Israël, PNB inférieur de moitié à celui des Etats-Unis. Encore faut-il en distraire 17 %, pour les armements. Les mauvais ajustements du plan sont corrigés localement avec plus de facilité, de rapidité, par le travail au noir, l'économie parallèle *(chabochniki)*, que par l'autorité centrale. Demande perpétuelle des entreprises : plus de liberté.

Par suite de ces *mécomptes et par suite aussi de la* faiblesse agricole (la nature est moins riche qu'on ne le croit en Europe), l'économie reste au stade de la pénurie, si bien décrite par J. Kornaï. Jointe au contrôle des prix, cette pénurie entraîne parfois le phénomène que nous avons un moment connu après la Libération : du blé est donné au bétail. Sur le plan plus général de la doctrine, la fixation des prix reste le problème le plus troublant. Nous sommes loin de F.A. Hayek.

Moins connue, la progression (unique au monde) de la *mortalité dans les pays socialistes d'Europe*. La vodka n'est pas la seule en cause en Union soviétique. Vigoureux efforts en vue de relever la natalité : les crèches ont déçu, si bien que leur est préféré le système de la *babouchka* (grand-mère). Dûment soulignée par les démographes, la difficulté de concilier la fonction maternelle et la vie profesionnelle. Les données économiques et démographiques, présentées avec un vif souci de clarté, sont complétées par des vues moins connues encore sur la vie sociale, les mœurs, y compris l'attrait du rock, assez éloigné de Marx.

L'impression se dégage, peut-être personnelle, que la réciproque, c'est-à-dire la connaissance là-bas de nos véritables faiblesses, et la multiplication des contacts feraient peut-être plus pour le désarmement que les rencontres Reagan-Gorbatchev ; mais c'est peut-être demander plus encore que la destruction des missiles.

Le texte est complété par d'excellentes caricatures de la vie sociale, tirées de *Krokodil*, plus éloquentes que bien des thèses, ainsi que par le curieux tableau sur le *« degré de compréhension des hommes, en termes de notions politiques »*.

★ *Armand Colin*, Paris 1985, 21 cm, 215 pages, 58 F.

Si oui, vous devriez déjà être à la page 39.

La chronique de Paul Fabra

Le règne du client

« J'AVAIS dans l'idée, en me rendant au colloque franco-allemand, que j'apprendrais d'eux les recettes d'une économie plus libérale, par opposition à l'économie « administrée » de la France, et je m'apprêtais en conséquence à leur poser des questions auxquelles je n'ai pas moi-même de réponses toutes faites. Cependant, après avoir entendu nos interlocuteurs allemands, et notamment M. Rüdiger von Voss, secrétaire général du Conseil économique de la CDU (parti dominant de la coalition conservatrice actuellement au pouvoir à Bonn, NDLR), *et M. Manfred Baden, secrétaire d'Etat allemand au travail et aux affaires sociales, j'en ai tiré tout autre conclusion.*

» La République fédérale d'Allemagne et la France ont beau être parties de points de départ très différents, la première tournant le dos résolument depuis ses origines en 1949 au dirigisme, la seconde restée très interventionniste et « colbertiste », il me semble qu'elles se retrouvent aujourd'hui dans une situation très comparable. Par exemple, malgré le caractère contractuel beaucoup plus accentué de la politique salariale outre-Rhin, les entrepreneurs des deux côtés de la frontière ont à compter avec les mêmes lourdeurs, ou peu s'en faut. Pas plus qu'en France, la politique salariale allemande n'a été capable de faire preuve de la souplesse qui serait nécessaire pour diminuer le chômage. »

Cette confidence désabusée, c'est Yvon Chotard, *premier vice-président du* CNPF, qui me l'a faite après avoir participé mercredi dernier à un colloque franco-allemand organisé par William François, animateur de l'association Economie et Progrès sur le thème : « Possibilités d'établissement d'un régime commun de liberté économique. »

A y regarder de près, les propos tenus par les invités allemands ne laissaient pas, il s'en faut de beaucoup, l'impression que les affaires économiques sont conduites tout à fait de la même façon dans les deux pays. Il n'empêche que beaucoup des remarques qu'ils eurent *l'occasion de présenter au cours de cette* réunion, à laquelle participèrent plusieurs parlementaires français, dont Pierre Messmer, député de la Moselle, maire de Sarrebourg et ancien premier ministre, Jean Foyer, député de Maine-et-Loire, ancien garde des sceaux, Christian Poncelet, sénateur des Vosges, etc., apportaient de l'eau au moulin d'Yvon Chotard. En particulier celle-ci, à laquelle se sont heurtés jusqu'à ce jour tous les *réformateurs d'inspiration libérale*, que ce soit le président Reagan aux Etats-Unis, *Mme Thatcher au Royaume-Uni* et le chancelier Kohl en Allemagne : il n'est pas possible de revenir en arrière.

Dans le contexte allemand, cet obstacle incontournable s'exprime de la façon suivante dans la bouche des conservateurs : les règles de l'économie sociale de marché, telles qu'elles avaient été établies dans les commencements de la République fédérale, ont été quelque peu transgressées de 1969 à 1982, c'est-à-dire pendant la période pendant laquelle ont *gouverné les sociaux-démocrates*, à la faveur d'une formidable augmentation *des dépenses publiques. L'héritage* est là, il faut s'en accommoder. »

Prenant ses désirs pour des réalités, *tel participant français (un industriel)* croyait pouvoir affirmer que l'embauche des jeunes n'était pas en Allemagne entravée comme elle l'est en France par l'obligation de verser un salaire au moins égal au SMIC. Il s'entendit répliquer par un haut fonctionnaire allemand que le salaire *minimum n'est pas moins* obligatoire parce qu'il est fixé par voie de convention *collective*. *Dans certains cas*, l'Etat fédéral alloue des subventions aux entreprises pour diminuer le coût de l'emploi des jeunes, mais les conditions en sont strictement définies. Préfigurant peut-être un dialogue qui aura souvent *l'occasion d'avoir lieu après mars 1986*, M. Chotard rappela sans ambages à M. Poncelet *que, du temps où il était* secrétaire d'Etat à l'emploi et au travail, *sous le septennat de Georges Pompidou*, il se montrait bien moins libéral qu'autour de cette table...

Voilà qui semble justifier le jugement émis par Raymond Barre à l'émission télévisée « L'heure de *vérité* » : *« Nous assistons à l'apparition d'une idéologie de droite. »* Que la *mode soit dans* le domaine des idées économiques un facteur *absolument déterminant, on en a déjà eu* la preuve du temps où, au contraire *d'aujourd'hui, c'était la pensée libérale* qui était à l'index. L'exemple peut-être le plus parlant de cet ostracisme intellectuel, c'est précisément l'Allemagne qui en fut la victime, dans des circonstances qui méritent d'être rappelées.

C'EST un fait que pendant les vingt années les plus glorieuses de la prospérité occidentale, en gros de 1950 à 1970, la République fédérale, appliquant avec constance les principes de strict équilibre budgétaire, d'interférence minimale de l'Etat dans les affaires, de liberté quasi absolue dans la formation des prix et des revenus, auxquels le ministre de l'économie Ludwig Erhard (devenu chancelier en 1963) te*nait* plus qu'à *ses prunelles, accomplit* des performances particulièrement re*marquables. Elle connut et le plein-*emploi (absorbant des millions de réfugiés) *et une forte croissance dans une* stabilité exemplaire des prix, alors qu'aucun de ses grands partenaires ne put jamais réaliser à la fois ces trois objectifs. D'aussi incontestables succès n'auraient-ils pas dû valoir aux responsables de l'économie allemande et aux économistes de grande tradition libérale qui les avaient inspirés un grand prestige et une grande considération ? Naïve in*terrogation. C'est tout le contraire qui se* passa. Les représentants de la RFA à *l'OCDE rasaient les murs non pas* parce qu'ils étaient allemands, mais parce que les idées de leur chef, Ludwig Erhard, paraissaient celles d'un autre âge. Les plus habiles d'entre eux travestissaient les décisions prises par leur gouvernement pour les faire cadrer avec les modèles échafaudés par les experts du château de la Muette.

C'était l'époque (qui se prolongea jusqu'à la fin des années 70) où les économistes britanniques régnaient sur cette grande maison. Ils avaient contribué au déclin de leur pays. On leur *confiait la tâche de conseillers de politi*que économique pour l'ensemble de l'Occident *industrialisé*. L'ascendant incomparable dont jouissait la doctrine de Keynes *suffisait à leur assurer la supré*matie intellectuelle.

La France bénéficia elle-même un certain temps *d'un pareil engouement*. Quand, au début des années 60, l'administration Kennedy envoya des missions en Europe, c'était pour étudier d'abord les méthodes du commissariat général du plan auxquelles on attribuait généreusement les mérites de l'expansion.

Idéologie ou pas, la question qui se pose est aujourd'hui de savoir si le libéralisme ambiant peut inspirer une politique efficace. Prenant grand soin de marquer ses distances par rapport aux entichements de la droite, Raymond Barre s'est prononcé sans ambiguïté en *faveur d'une libération de l'ensemble des* prix. Or cet engagement, qui présente l'avantage d'être concret, vaut à *lui* tout seul acceptation d'un programme libéral complet. Comment faire confiance au mécanisme des prix si l'on ne dispose pas d'une monnaie stable, si ne règne pas la concurrence à tous les échelons de la vie économique ? Cela implique par construction un dégagement de l'Etat, car la liberté des prix ne se conçoit pas avec *le maintien des subventions*, des taux d'intérêt « bonifiés » et des aides *de toute nature aux producteurs, dont* l'effet serait de fausser la compétition. *Allons encore plus loin : la liberté des* prix suppose une large privatisation du *secteur public, car la nationalisation re*vient à soustraire du marché les actifs industriels appartenant à l'Etat.

CELA nous ramène à la question posée à propos du colloque franco-allemand qui eut lieu la semaine dernière à Paris. Quelle diffé*rence importante*, si tant est qu'on puisse en découvrir une, existe-t-il entre *une économie de marché*, telle celle qui fonctionne, avec bien sûr maintes excep*tions ou atténuations, en République fé*dérale, et une économie comme la française où l'administration est investie d'un pouvoir tutélaire de contrôle très étendu ? La différence n'est pas seulement, à mon sens, de caractère formel ou idéologique.

*Si on devait la formuler en termes gé*néraux, susceptibles d'être appuyés par de très nombreux exemples pratiques tirés tant de l'expérience professionnelle que de la vie de tous les jours, il conviendrait de dire à peu près ceci : dans un pays où le producteur n'est plus adossé à l'administration, et n'a plus grand-chose à attendre d'elle, il ne dépend plus que de ses clients. Or tout le monde est le client de quelqu'un. D'où un change*ment de climat* dont le plus grand *nom*bre bénéficie. Le consommateur est *mieux servi, et moins cher. L'industriel* qui s'équipe a droit à un meilleur service, *et, là encore, si l'on fait le bilan total* qualité-prix, le coût qu'il a à supporter est moindre. La lutte contre *l'exploita*tion, l'économie au service de l'homme, ce n'est plus un discours. C'est plus concrètement l'addition d'une multitude de contrats bien ou mieux remplis.

Les Espagnols comme partenaires

(Suite de la page 35.)

Et c'est précisément parce que ces conditions vont changer, l'Espagne devant aligner progressivement ses tarifs sur ceux de ses partenaires de la Communauté, que les industriels français sont invités à se reprendre pour faire face à des pays comme les Etats-Unis et le Japon pour qui, ils ne le cachent pas, la pénétration de l'Europe *s'effectue* par la frontière pyrénéenne.

La multinationale et le laboratoire

La manière d'opérer peut être illustrée par l'attitude du groupe Thomson, qui a désormais compris – cela n'a pas toujours été le cas, – que pour vendre à l'étranger il fallait absolument disposer d'un pas de porte. L'achat de Mostek aux Etats-Unis en est l'exemple le plus récent. En Espagne, avec vingt-cinq mille salariés, Thomson réalise un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs, essentiellement dans l'électronique grand public. Leader mondial dans l'électronique professionnelle, le groupe a du chemin à faire pour rattraper son retard dans les circuits intégrés, *où il n'est que vingt-deuxième* mondial. Sa stratégie consiste à profiter des programmes Esprit et Eurêka pour se développer en s'associant à des partenaires étrangers.

Il se trouve précisément que les Espagnols aimeraient profiter de transferts de technologie. Thomson, de son côté, est décidé à jouer le jeu du partenariat avec, à l'appui, cette démonstration : les Belges ont fait alliance avec nous dans le projet Rita ; bien leur en a pris, ils vont maintenant avoir leur part du *marché américain* que l'on évalue à 8 milliards de francs. Qu'attendez-vous pour en faire autant ?

Pour démontrer que la puce peut se marier avec l'éléphant, Thomson s'est découvert, outre-Pyrénées, un petit laboratoire de recherche, l'Institut Torres Cuebedo, avec lequel il entend tout simplement poursuivre ses recherches sur l'arseniure de gallium, ce corps composé capable de révolutionner la sphère des semi-conducteurs et de remplacer le silicium. *De la haute technologie !*

On pourrait sourire de cette disproportion entre une multinationale et un laboratoire artisanal. Chez Thomson, on ne sourit pas. On se souvient de l'incrédulité que suscita l'achat par CGR, la filiale spécialisée dans le matériel médical, de la petite entreprise familiale Prieto, à Barcelone. C'était en 1968, 40 personnes y travaillaient et le chiffre d'affaires était de 60 millions de pesetas. Aujourd'hui, CGR-Espagne emploie 311 personnes, réalise un chiffre d'affaires de 3 milliards de pesetas, et couvre les principaux secteurs de l'électronique médicale, se maintenant en tête avec 35 % du marché national.

« Au début, raconte le directeur, M. Raymond, un aimable Breton très à l'aise en ce pays catalan, *on ne trouvait pas de sous-traitants capables de nous fabriquer comme il convient les éléments de mécanique dont nous avons besoin. Ce n'est qu'à partir de 1975 que les choses ont commencé à changer. Aujourd'hui, 30 % de notre production est sous-traitée et nous pensons aller plus loin. En Catalogne, l'industrie la plus développée est celle de la sous-traitance des grands groupes étrangers ».*

La France, avec 15 % des exportations, est le premier client de l'Espagne. Quelles que soient les susceptibilités, Madrid ne peut ignorer cette situation. Au moment où il lui faut ouvrir progressivement ses frontières en abaissant au fil des ans ses tarifs douaniers, l'Espagne ne peut se contenter de mettre les industriels étrangers en concurrence. Il lui faudra choisir ceux qui lui permettront de résister le mieux au grand vent du nord.

« Ce n'est pas l'Espagne qui entre dans le Marché commun, c'est le marché commun qui entre dans l'Espagne », nous disait un représentant de Valeo. Dans un pays qui compte 22 % de chômeurs, cela vaut la peine de décider quels seront les meilleurs partenaires pour donner du travail au plus grand nombre. C'est ce qu'ont voulu redire les industriels français. En pensant, sans trop d'arrogance, qu'ils ne sont pas les plus mal placés.

FRANÇOIS SIMON.

Excédent avec la CEE

L'Espagne offre la particularité d'être déficitaire dans ses échanges commerciaux avec les pays tiers, mais d'être excédentaire avec la CEE. Son taux de couverture est de 82 % pour l'ensemble, mais de 120 % avec les pays du Marché commun.

Ses exportations s'élèvent au total à 3 778 milliards de pesetas (200 milliards de francs) et ses importations à 4 629 milliards de pesetas (245 milliards de francs). Les produits manufacturés représentent 73 % de ses exportations, et les produits agricoles seulement 14 %. Elle importe pour 41 % de produits manufacturés, pour 9 % de produits agricoles et pour 50 % de matières premières.

La France est son principal client, avec 15 % des exportations, suivie de la RFA (9,6 %), des Etats-Unis (9,6 %), de la Grande-Bretagne (9,1 %) et de l'Italie (6 %). Les Etats-Unis *sont son principal fournisseur* (11,2 % des importations), *devant la RFA (9,9 %), la* France (8,6 %), la Grande-Bretagne (6,1 %) et l'Italie (6 %).

Ce sont essentiellement des produits manufacturés (83 %) que la France exporte vers l'Espagne et importe en retour (80 %). Le taux de couverture est de 117 % pour l'Espagne et de 86 % pour la France, l'Espagne *exportant pour 30 milliards* de francs et important pour *26,6 milliards de francs*, ce qui la situe au septième rang de nos *clients* (3 % de nos exportations) et au huitième rang de nos fournisseurs (2,1 % des importations).

économie

REPÈRES

Dollar : légère hausse à 7,73 F

Sur des marchés des changes calmes, le dollar s'est légèrement raffermi, lundi 9 décembre, à 7,73 F environ, contre 7,70 F vendredi 6 décembre, passant, à Francfort, de 2,52 DM à 2,5250 DM. La livre sterling a fléchi à la suite des menaces de guerre des prix agitées à la réunion de l'OPEP à Genève. Au sein du système monétaire européen, la « fièvre du vendredi soir », dont les premiers symptômes s'étaient manifestés à la veille du week-end, est retombée lundi, en attendant le prochain week-end. En conséquence, les pressions sur la lire et le franc belge se sont relâchées.

OPA : la Réserve fédérale veut limiter les possibilités d'endettement des attaquants

Par une faible majorité — 3 voix contre 2, — le conseil de la Réserve fédérale a proposé de limiter les possibilités d'endettement offertes lors des achats de sociétés. Ainsi les candidats à l'achat de sociétés par l'intermédiaire d'une société écran pourraient être obligés d'apporter en espèces (ou sous d'autres formes d'actifs) au moins la moitié des financements nécessaires, ce qui aurait pour effet de ralentir la vague d'offres publiques d'achat (OPA) qui déferle depuis plusieurs mois sur Wall Street.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. —		Rep. + ou dép. —		Rep. + ou dép. —	
$ E.-U.	7,7310	7,7330	+ 35	+ 58	+ 65	+ 95	+ 230	+ 330
$ can.	5,5304	5,5338	— 26	— 8	— 60	— 27	— 194	— 104
Yen (100) ...	3,7972	3,8000	+ 12	+ 25	+ 32	+ 52	+ 254	+ 294
DM	3,0491	3,0511	+ 107	+ 119	+ 200	+ 218	+ 597	+ 650
Florin	2,7084	2,7100	+ 68	+ 78	+ 127	+ 142	+ 383	+ 428
F.B. (100) ...	14,9985	15,0068	+ 32	+ 75	+ 61	+ 148	+ 242	+ 524
F.S.	3,6536	3,6563	+ 152	+ 168	+ 285	+ 308	+ 847	+ 914
L (1 000) ...	4,4740	4,4777	— 352	— 293	— 551	— 484	— 1397	— 1270
£	11,2834	11,2940	— 282	— 252	— 563	— 504	— 1409	— 1227

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4
DM	4 1/2	4 3/4	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 13/16	4 15/16
Florin	5 3/4	6	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 15/16
F.B. (100) ..	8 1/2	9 1/2	8 7/16	8 11/16	8 3/8	8 5/8	8 3/8	8 5/8
F.S.	1 3/4	2 3/4	4	4 1/8	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
L (1 000) ..	16 1/2	21 1/2	17 1/4	18 7/8	15 1/2	16 1/2	15 3/8	16 1/8
£	11 1/2	11 3/4	11 5/8	11 3/4	11 5/8	11 3/4	11 7/16	11 9/16
F. franç. .	8 7/8	9 1/8	9 3/4	10 1/8	9 3/4	10 1/8	10 3/4	11 11/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CHANGEMENT DE STRATÉGIE

L'OPEP décide que la défense de sa part du marché pétrolier primera désormais le soutien des prix

Genève. — Après des mois d'hésitation, l'OPEP a enfin décidé de se battre. Les treize pays membres de l'organisation, réunis à Genève du 7 au 9 décembre, ont décidé de défendre désormais leur part du marché pétrolier, prenant ainsi le contrepied de la stratégie suivie depuis quatre ans. Renonçant officiellement à assurer désormais le rôle de producteur d'appoint du marché, l'OPEP tente ainsi de transférer aux producteurs de pétrole non membres de l'organisation le fardeau de la défense des prix mondiaux. Ce faisant, l'organisation accepte implicitement le risque de déclencher une guerre des prix, afin d'amener tous les producteurs, ainsi que les principaux pays consommateurs, à coopérer pour stabiliser les prix mondiaux du brut.

De notre envoyée spéciale

« Les pays membres en ont assez de se laisser marginaliser. Nous avons dit en juin que nous ne pouvions plus continuer à voir notre revenu chuter. Le moment est venu », assurait le ministre algérien de l'énergie.

Le changement de stratégie, dont les treize ministres ont accepté le principe, est total. Depuis le retournement du marché pétrolier en 1982, l'OPEP avait tenté de défendre à tout prix un niveau de prix maximum en acceptant d'adapter son niveau de production à une demande de plus en plus faible.

Elle était ainsi devenue le producteur d'appoint du marché pétrolier et elle avait laissé la place libre aux producteurs non membres de l'organisation, au premier rang desquels la Grande-Bretagne, la Norvège, l'URSS, le Mexique et l'Egypte.

Résultat : sur une demande estimée à 45,5 millions de barils par jour (1) dans les pays occidentaux, l'OPEP n'assure plus désormais qu'environ 37 % contre 58,8 % en 1979.

Cette stratégie a touché ses limites cet été, lorsque l'OPEP, pour soutenir les prix menacés d'effondrement, a dû réduire sa production à 14 millions de barils par jour (moitié moins qu'en 1981), le plus gros effort étant supporté par l'Arabie saoudite, producteur d'équilibre qui, pour maintenir des prix officiels trop élevés, a vu tomber son rythme d'extraction à un niveau historiquement bas et politiquement insoutenable.

Dès la fin du mois d'août, le royaume wahabite, pour sortir de cette impasse, a négocié avec les compagnies pétrolières des accords de *« valorisation »* indexés sur les cours du marché au jour le jour, ce qui lui a permis de relancer sa production.

Elle a vite été imitée par la plupart des pays membres, sous une forme ou sous une autre. Profitant d'une reprise saisonnière exceptionnellement forte, l'OPEP a ainsi pu porter son niveau de production à la fin novembre aux environs de 18 millions de barils par jour.

Confrontée à une nouvelle baisse prévue de la demande de pétrole, dès le début de l'an prochain, l'organisation avait donc le choix : soit de poursuivre la même stratégie en acceptant à nouveau de réduire sa production pour équilibrer le marché, au risque de voir sa part des ventes encore réduite et ses revenus amputés ; soit de contre-attaquer en essayant d'amener, coûte que coûte, les autres producteurs à participer à la défense des prix.

C'est la seconde option qui l'a emporté. *« Nous voulons préserver notre part du marché, et la protéger »*, a déclaré cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, au cours d'une conférence de presse. *« Les pays non membres de l'OPEP doivent coopérer »*, a-t-il ajouté. *« Depuis deux ans, nous avons essayé d'éviter un déclin significatif des prix du pétrole*, a expliqué de son côté le ministre indonésien.

Il est temps que les autres parties prenantes de l'industrie pétrolière prennent leur part d'une responsabilité qui devient trop lourde pour l'OPEP seule. »

« Nous ne pouvons continuer à défendre les prix du pétrole pour les producteurs non OPEP », résumait brutalement un membre de la délégation nigériane. Le Nigéria a été, au cours de la conférence de Genève, l'un des plus violents défenseurs de la stratégie initiée et soutenue dans la coulisse, par les pays proches de l'Arabie saoudite.

Le ministre nigérian du pétrole a même déclaré publiquement qu'il *« répondra à la menace posée par la production de pétrole de la mer du Nord, baril par baril, et cent par cent »*. Même les pays traditionnellement les plus soucieux de la défense des prix officiels, et hostiles à toute menace de guerre des prix, ont manifesté leur lassitude. *« Il y a des situations où la défense des niveaux de production peut momentanément primer la défense des prix »*, a déclaré M. Nabi, ministre algérien de l'énergie.

Un premier pas de taille

Cet accord de principe ne constitue certes qu'un premier pas, mais de taille. Même s'il prend en compte la réalité (les accords de valorisation) et s'il est plus facile à franchir lorsque la demande est ferme (qu'en sera-t-il au printemps ?). Les treize pays membres ne sont pas encore parvenus à définir clairement ce qu'ils entendaient par *« part du marché »*, ni quelles étaient les conséquences concrètes de cette option. La nouvelle stratégie sera étudiée dans les semaines à venir par des comités *ad hoc*, et une nouvelle conférence, prévue à la fin du mois de février, devra définitivement trancher.

« Tout le monde est d'accord pour défendre la part du marché. Comment ? Il est encore trop tôt pour le dire. Ça doit mijoter lentement », expliquait un membre de la délégation saoudienne.

« Nous n'avons pas assez de courage pour faire ce que nous voulons. Personne n'a le cran d'avancer un chiffre sur la part idéale du marché (...). Nous devrions réexaminer les critères de distribution des quotas, pays par pays. Mais c'est ouvrir la boîte de Pandor. Une autre complication vient de la notion de prix officiels. C'est désormais une mascotte sans signification, mais aussi un dilemme pour l'organisation », assurait de son côté le ministre nigérian.

Bref, ce renversement de stragégie est trop nouveau, trop complet pour que tous les pays de l'OPEP acceptent aisément d'en tirer toutes les conséquences.

Elles sont pourtant claires : pour défendre sa part des ventes, l'OPEP devra adapter ses prix aux cours du marché, afin d'être compétitive vis-à-vis des autres producteurs. Elle doit aussi renoncer à réduire sa production en dessous d'un certain niveau, quelles qu'en soient les conséquences sur l'évolution des prix. *« Le plafond de production devient en quelque sorte un plancher »*, reconnaissait le ministre algérien.

Bien qu'officiellement aucun chiffre n'ait été prononcé, l'addition des demandes des pays réclamant instamment depuis des mois de nouveaux quotas de production : Irak, Iran, Nigéria, Equateur, Gabon, etc., revient à ajouter 1,7 million de barils par jour au plafond actuel (16 millions). Cela porterait la part du marché global voté par L'OPEP aux environs de 17,5 à 18 millions de barils par jour.

En un mot, l'OPEP doit accepter pour défendre sa place sur le marché le risque de déclencher la guerre des prix. Le mot fait encore peur : *« Personne ne souhaite une guerre des prix, car son issue échappe au contrôle de chacun d'entre nous. Personne ne veut presser le bouton »*, assurait le ministre du Nigéria. Le moins que l'on puisse dire pourtant, c'est que ce risque n'échappe à personne.

« Les prix vont baisser. Il le savent », assurait un consultant.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Un million de barils par jour équivaut à 50 millions de tonnes par an.

هكذا من الاصل

AFFAIRES

LA NÉGOCIATION ATT-CGE DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un climat exécrable

La confusion la plus totale règne sur le projet d'accord entre le groupe français CGE (Compagnie générale d'électricité) et le géant américain ATT (American Telephone and Telegraph). La semaine passée fut, une sorte d'apothéose dans le ridicule avec une multiplication de déclarations contradictoires, de fuites diverses, de communiqués sibyllins et de pressions.

Cet accord, très complexe, prévoit qu'ATT aide la CGE à vendre ses centraux téléphoniques aux Etats-Unis et achète des équipements de transmission à une nouvelle société née de la fusion des activités de faisceaux herztiens de Alcatel, filiale de la CGE, et de TRT, filiale de Philips, partenaire d'ATT dans les télécommunications. En échange, la société française nationalisée CGCT (Compagnie générale des constructions téléphoniques) fabriquerait les centraux ATT sous licence pour 15 % du marché français.

Lundi 9 décembre, la situation est revenue à son point de départ. Le gouvernement français n'a pas plus donné son feu vert que précédemment. Sa position est toujours celle *arrêtée en conseil des ministres* le 10 septembre : ni oui ni non, il faut du temps pour mesurer les implications de l'accord avant de se prononcer.

Le seul élément nouveau est que la pression américaine se renforce : ATT s'impatiente (voir l'encadré ci-contre) et le gouvernement de *Washington monte au créneau*. M. Yeutter, représentant de la Maison Blanche pour les relations commerciales, a souhaité, à Stuttgart, que les Européens ouvrent leurs marchés de télécommunications aux firmes américaines. Une déclaration *qui s'incrit, certes*, dans le cadre du nouveau « round » du Gatt mais qui, étant données les tractations en cours, vise Paris.

En fait, le gouvernement français est considérablement gêné par cet accord. S'il n'y est *« pas hostile » a priori*, il estime toujours depuis cet été qu'il doit être *« amélioré »*. Or *rien n'a été fait en ce sens*.

● L'Elysée avait fait savoir dès l'*origine que le projet ATT-CGE* devait s'accompagner d'un second accord en direction des Européens. Or la CGE n'a pris contact qu'avec l'allemand Siemens, se faisant d'ailleurs mal recevoir. On n'a pas oublié à Munich que le groupe français *avait été mêlé à la rupture des* accords informatiques Unidata en 1976. La méfiance est de règle. Côté britannique, General Electric (GEC) a relancé l'idée européenne auprès de la direction générale des télécommunications françaises il y a *déjà plusieurs* mois. Mais la CGE n'y a, semble-t-il, pas répondu. De toute façon l'on devra attendre l'issue de la restructuration désormais entamée en Grande-Bretagne *(OPA de GEC sur Plessey)* avant d'y voir clair. Il faudra du temps.

● Le sort de la CGCT n'est pas réglé. Le gouvernement, avant de donner son aval au projet CGE-ATT, se devait de trouver une solution conjointe par la division télécommunications privées de ce groupe, qui en est la partie déficitaire. *Philips a été approché* puisqu'il est lié à ATT. Mais le groupe néerlandais, en proie à des guerres intestines, n'arrivant pas à se décider, cette solution a capoté. Aussi la CGCT s'est-elle tournée vers Ericsson, mêlant Jeumont-Schneider, *Bull et Matra à ses négociations*. Mais cette issue... est contradictoire avec l'accord ATT-CGE, puisqu'elle inclut télécommunications privées et centraux publics à destination des PTT.

● L'expertise des centraux d'ATT n'est pas achevée, et la négociation sur le prix d'achat par les PTT n'est pas encore entammée.

Dans ces conditions, on ne voit pas comment le gouvernement français peut donner son aval à l'opération sans apparaître céder aux pressions des États-Unis et de la CGE et, surtout, sans renier ses décisions prises le 10 septembre.

La CGE, après avoir échoué successivement avec Plessy, ITT, l'américain GTE et Siemens, semble pressée d'aboutir. L'accord paraît favorable à ce groupe tout simplement parce qu'il lui permet d'obtenir des ventes aux Etats-Unis en échange de quelque chose qui ne lui appartient pas : les 15 % de marché de la CGCT. Toute la confusion vient de là, depuis le début. Après tout, si M. Pebereau, PDG de la CGE, tient tant à cet accord – alors même que beaucoup de ses cadres *doutent de son utilité, – pourquoi ne* cède-t-il pas à ATT 15 % sur sa propre part du marché français et non celle de la CGCT ? Le gouvernement y serait favorable.

Pressions, bluff, contradictions, les télécommunications françaises font penser à la sidérurgie d'il y a trois ans où tout le monde se méfie de tout le monde et triche. *Le climat* de méfiance généralisée est exécrable, et cette évolution est très inquiétante. Elle a déjà eu pour effet de déconsidérer les dirigeants français sur la scène internationale. Il serait temps de clarifier les responsabilités et de garder la tête froide. L'accord ATT-CGE engage l'avenir de l'*industrie française mais également* des PTT, puisque ATT, constructeur de matériels, est aussi un exploitant de réseaux qui en France visera une part de marché des PTT déréglementées. Peut-on prendre une décision sereine dans le climat actuel ?

ERIC LE BOUCHER.

ATT s'impatiente

ATT s'impatiente de n'avoir toujours pas reçu de réponse du gouvernement français au sujet de son projet d'accord avec la CGE. M. Olson Numéro deux du groupe américain, nous a *déclaré dimanche 8 décembre : « ATT est toujours intéressé, mais le temps est dépassé. Je ne comprend pas pourquoi aucune décision n'est prise. »* Or ATT ne peut attendre longtemps car *« nous devons trouver un fournisseur pour nos faisceaux herztiens, un français comme l'accord le prévoyait, ou un autre »*. En outre, M. Olson a ajouté : *« L'accord n'est pas renégociable et nous en sommes d'accord avec M. Pebereau, PDG de la CGE. »*

Une déclaration, en forme d'ultimatum qui marque que le groupe américain est complètement perdu dans les subtilités franco-françaises. On le serait à moins. Selon les sources américaines, *la rencontre qui a eu lieu* vendredi à New-York entre M. Olson et M. Pebereau, PDG de la CGE, se serait d'ailleurs très mal passée, la rupture, ayant été évitée de justesse.

● **Bruno Gormand, PDG des établissements Mavic**, spécialisés dans les accessoires pour cycles de haut de gamme, a trouvé la mort, le samedi 7 décembre, dans un accident de la route. Il avait pris la succession de son père en 1964 à la direction de Mavic, société fondée à *Lyon en 1890 et qui emploie* aujourd'hui conquante personnes à Saint-Trivier-sur-Moignans (Ain). Leader mondial dans le domaine des jantes avec une production de *1,2 million d'exemplaires en* 1984, Mavic possède deux filiales aux Etats-Unis. La firme équipe de nombreuses équipes cyclistes professionnelles. Né en 1930, Bruno Gormand était marié et père de quatre enfants.

FINANCES

PÉNALISÉES PAR LA RÉDUCTION DES PRÊTS BONIFIÉS

Les Institutions financières spécialisées (IFS) pourront émettre des bons spécifiques

Banalisation des produits ou décloisonnement des réseaux et des *marchés, « aujourd'hui, tout le monde est en concurrence avec tout le monde »*, constate un spécialiste des milieux financiers en suivant avec intérêt – et une pointe d'amusement – *le vent de déréglementation* que continue à souffler la Rue de Rivoli. Mais la fin des *« chasses gardées »* ne peut être brutalement opérée sans prévoir quelque compensation susceptible d'inciter les établissements concernés à revoir le métier qu'ils exercent.

C'est à ce processus d'adaptation que répond, par exemple, la possibilité désormais offerte aux établissements spécialisés dans l'octroi de prêts bonifiés (*crédits assortis de* taux inférieurs aux conditions du marché et dont la différence – la bonification – est prise en charge par le Trésor) d'émettre des bons spécifiques dans le cadre d'une diversification de leurs ressources. *Leurs taux seront légèrement supérieurs* à ceux du marché monétaire, lequel reste interdit d'accès pour ces Institutions financières spécialisées (IFS).

La réforme des prêts bonifiés aux entreprises, amorcée début 1985 avec le *maintien des seuls prêts spéciaux* à l'investissement (PSI), s'est doublée, depuis novembre dernier, d'une très forte réduction de l'enveloppe globale de ces PSI (qui s'appellent désormais prêts bonifiés aux PME ou PBPME), laquelle va être ramenée de 18 milliards de francs pour l'année en cours à 12 milliards en 1986.

Pour justifiée quelle soit, compte tenu du processus général de baisse de l'inflation et des taux d'intérêt en France, cette décision des pouvoirs publics, motivée par la volonté de canaliser ces crédits à bon compte vers des axes jugés réellement prioritaires (les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 milliard *de francs*), a *des effets directs sur* les établissements concernés.

Ceux-ci (Crédit national, Crédit d'équipement des PME, sociétés de développement régional et Crédit coopératif) voient se rétrécir comme une peau de chagrin la manne des *prêts bonifiés tandis qu'apparaît* un nouveau ferment de concurrence, puisque la distribution des ex-PSI sera élargie dorénavant aux banques pour un montant de 2 milliards de francs et ce sous forme d'une adjudication.

Pour accompagner cette banalisation du crédit, une nouvelle catégorie d'instruments financiers – ces bons des Institutions financières spécialisées – a donc été créée par extension des effets du Trésor en compte courant souscrits par des personnes autres que les banques.

Au Crédit national dont le président, M. Jean Saint-Geours, nous confiait récemment qu'à son avis *« il ne fallait pas démanteler trop vite le système des prêts bonifiés »*, on se félicite de cette décision *« qui permet d'obtenir des ressources plus courtes et à meilleur marché, tout en diminuant les frais d'intermédiation »*.

5 milliards de francs au total

Président de la chambre syndicale des SDR, M. Daniel Granjon est encore plus catégorique. *« Dès l'année prochaine, nous devrions émettre environ 500 millions de francs (sur un total voisin de 5 milliards de francs qui devrait déboucher sur un marché secondaire), peut-être en utilisant Finansder, notre société de financement des SDR, constituée initialement à des fins d'ingénierie et dont le capital, actuellement de 10 millions de francs, va être fortement augmenté »*, explique-t-il.

Mais les *sociétés de développement régional*, qui semblent intéressées au plus haut point par cette formule de bons, n'entendent pas pour autant mettre un terme à la diversification des ressources entreprises depuis plusieurs mois. Fin novembre, sur les quelque 5,8 milliards de francs collectés, 4 milliards résultaient d'emprunts classiques sur le marché national. *1,1* milliard de ressources en devises était obtenu auprès de la Banque européenne d'investissement et, fait nouveau, 545 millions du Crédit mutuel, les 400 millions restants ayant été fournis par les Caisses d'épargne via les Sorefi, mises en place *par l'Ecureuil* dans le cadre de sa récente réforme.

Pour répondre au même souci – obtenir de l'argent le moins cher possible – les SDR ont entrepris des négociations avec Electricité de France *« pour pouvoir jumeler, là aussi, des produits communs »*, précise M. Granjon. On notera à ce sujet que le Crédit national a pris les devants en signant le 2 décembre 1985 un accord avec EDF aux termes duquel cet établissement bonifie d'environ 2,5 % les prêts consentis par le Crédit national aux entreprises des secteurs industriels ou du tertiaire qui *s'équipent en* matériels utilisant l'électricité.

S. M.

Une fiscalité de 33 %

Destinés à permettre aux Institutions financières spécialisées (IFS) de financer à moindre coût leur activité de prêts, ces bons, d'une durée de deux à sept ans, devront être émis pour un montant minimum de cinq millions de francs. Un montant identique d'ailleurs à ceux finalement arrêtés pour les billets de trésorerie (papier commercial), les *bons du Trésor négociables* et les certificats de dépôt. Le régime fiscal de ces bons IFS sera également aligné sur celui des autres créances négociables à court terme, *à savoir un prélèvement* libératoire de 33 % (32 % de taux *« normal »*, plus 1 % au titre de la contribution à la Sécurité sociale).

Le projet de loi sur les valeurs mobilières actuellement en fin *d'examen au Parlement* comporte diverses dispositions concernant ces nouveaux instruments financiers, notamment leur régime fiscal. Une fois approuvées par les parlementaires, ces nouvelles dispositions seront soumises au comité de la réglementation bancaire et entreront en vigueur *« dès que les textes juridiques seront prêts et que les institutions financières concernées auront décidé de procéder à l'émission de ces bons »*, précise-t-on au ministère de l'économie et des finances.

Les IFS sont actuellement au nombre de trente-huit : le Crédit national, le Crédit d'équipement des PME, le Comptoir des entrepreneurs, le Crédit foncier de France, la Caisse centrale de coopération économique, la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales ; les dix-neuf sociétés de développement régional (seize en métropole, plus Antilles-Guyane, la Réunion et Pacifique), la Société française pour l'assurance risque du capital-risque des PME (Sofaris), la Société de financement et de prise de participations dans les PME industrielles d'Ile-de-France (Sofiparil) et la Société de financement pour le Massif Central.

● **Fin de l'occupation du siège de la Caisse d'épargne.** – Les agents des Caisses d'épargne et de prévoyance qui occupaient depuis le vendredi 6 décembre, à l'appel de la CGT et de la CFDT, le siège de la direction des caisses ont mis fin à cette action samedi. Les syndicats CFDT et CGT des Caisses d'épargne et de prévoyance (trente mille salariés) avaient lancé un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures contre le nouveau statut des Caisses, qui, selon eux, ampute les avantages acquis. Les grévistes entendaient ainsi obtenir la réunion immédiate de la commission paritaire qui doit mettre au point le nouveau statut du personnel.

● ***Grève de la faim d'un délégué* CGT d'une succursale Renault.** – M. Jean-Luc Ragusa, secrétaire (CGT) du comité d'établissement d'une succursale Renault de Vénissieux (Rhône) *fait* la grève de *la* faim depuis le 20 novembre dans une camionnette installée devant le bâtiment pour obtenir un relèvement des salaires et un maintien de l'emploi dans l'entreprise. La direction de Renault-Lyon-Sud fait valoir que les questions de salaire et d'emploi sont de la compétence de la direction nationale de la Régie.

ENTREPRISES

Imperial refuse l'OPA de Hanson Trust

Imperial Group (tabacs et brasseries), qui vient d'annoncer sa *fusion avec United Biscuits, a rejeté l'offre publique d'achat* lancée par un autre groupe britannique, le conglomérat Hanson Trust. L'offre de Hanson Trust s'élevait à 1,9 milliard de livres (23 milliards de francs environ). C'est la quatrième OPA de plus de 1 milliard de livres lancée à la City la semaine dernière.

Usinor et Framatome rachètent des actifs de Creusot-Loire

Un an après la liquidation de biens de Creusot-Loire, Framatome et Usinor vont racheter les actifs qu'elles géraient *depuis un an, dans le cadre de* contrat de location-gérance. Framatome va payer 132 millions de francs pour les secteurs énergie et chaudronnerie. Usinor, qui a constitué une nouvelle société baptisée Creusot-Loire Industrie *pour* exploiter les usines de Saint-Chamond (armement), Le Creusot et Châteauneuf (métallurgie), déboursera 206 millions de francs.

Digital Equipment et Fiat s'uniraient dans la robotique

Une filiale de Fiat, COMAU, spécialisée dans la robotique, et le numéro deux mondial de l'informatique, l'américain Digital Equipment, devraient annoncer la création d'une société commune en Italie pour le développement des systèmes automatiques. L'accord *serait ouvert à d'autres* groupes, mais Renault Automation réserverait pour le moment sa position.

ÉTRANGER

LE PLAN BAKER ET LE SURENDETTEMENT DU TIERS-MONDE

Derrière le satisfecit, un réel malaise

Les déclarations de soutien au «plan Baker» tombent désormais avec une régularité de métronome. Après le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, à son tour, a fait part de l'intérêt porté aux propositions du secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, pour éloigner les menaces que font peser sur eux-mêmes comme sur leurs créanciers les pays les plus endettés de la planète.

Ce satisfecit général ne va pourtant pas sans un sentiment tenace de malaise. *« Toutes les parties prenantes ont aujourd'hui l'impression d'être appelées à jouer une partie de poker dont nul ne veut être exclu mais dont personne ne connaît les règles. »* Pour comprendre ce résumé lapidaire d'un expert des finances internationales, il faut remonter au 8 octobre, à Séoul, où se déroulait l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale.

A la surprise et au soulagement de tous les participants, M. Baker rompait alors ouvertement avec la réthorique conservatrice de la première administration Reagan pour reconnaître, en substance, que les seules forces du marché ne pouvaient suffire à résoudre les problèmes croissants de l'endettement du tiers-monde, et tout particulièrement des plus grands débiteurs. Le secrétaire au Trésor préconisait une triple approche : accroître de 20 milliards de dollars en trois ans les crédits des banques commerciales aux quinze pays dont un éventuel défaut de paiement serait le plus catastrophique pour le système financier international ; augmenter de 9 milliards durant la même période les opérations financées par les organisations multilatérales, la Banque mondiale se voyant placée en première ligne sans pour autant que le rôle de statue du commandeur du FMI soit remis en cause ; obtenir des pays surendettés l'assurance du maintien d'une politique rigoureuse d'assainissement de leur économie, en échange de la promesse de capitaux nécessaires au retour à un minimum de croissance.

L'inquiétude des banques américaines, lourdement engagées en Amérique latine, n'est pas étrangère à cet incontestable assouplissement des thèses de la Maison Blanche. Des signaux négatifs s'étaient multipliés à la fin de l'été dernier : volonté de plafonnement des remboursements d'échéances à 10 % des recettes à l'exportation du nouveau président péruvien Alan Garcia, durcissement de la nouvelle équipe économique brésilienne à l'égard de ses créanciers, haut-le-corps des Mexicains, enclins à envisager une renégociation du rééchelonnement de leur dette, pourtant présenté par le FMI durant des mois comme un modèle du genre.

Une réponse politique

Le temps des appels répétés au seul ajustement économique est ainsi apparu dépassé à de grandes banques comme la Manufacturers Hanover. Préoccupé par la sauvegarde du système bancaire américain, le président de la réserve fédérale, M. Paul Volcker, a joué un rôle de relais auprès de l'administration Reagan. Le secrétaire d'Etat George Shultz aussi, la nécessité de prouver aux jeunes démocraties latino-américaines qu'elles pouvaient compter avec l'appui de Washington s'imposant davantage au fil des mois et de décisions économiques aux répercussions sociales explosives.

Réponse politique autant que financière aux préoccupations de la communauté internationale, les propositions de M. Baker ont tout d'abord séduit. Le bouillonnement d'idées qu'elles ont provoqué en ont toutefois marqué les limites.

Depuis près de deux mois, tous les acteurs d'un nouveau scénario sur la dette multiplient les rencontres sans parvenir à répartir les rôles et d'inévitables sacrifices. Les banques attendent des gouvernements et de la Banque mondiale des assurances leur permettant de prendre de nouveaux risques avec quelques garanties supplémentaires. Les organisations multilatérales aimeraient qu'une stratégie plus cohérente soit établie avant de prendre de nouvelles responsabilités. Les pays débiteurs craignent de se trouver enfermés dans un cadre plus étroit que ne le laissaient espérer les dernières négociations avec les gouvernements ou les banques créancières.

Ils permettent, au moins de faire la part des embûches, du possible et du souhaitable.

Les embûches sont bien évidemment les plus nombreuses. Aux Etats-Unis même, le Congrès n'apparaît guère comme un inconditionnel du « plan Baker ». Entre les reaganiens orthodoxes opposés à toute solution de facilité aux problèmes des banques américaines et les démocrates qui souhaitent voir l'Etat fédéral se préoccuper de programmes sociaux plus que de soutien à des pays étrangers, la marge de manœuvre de l'Administration reste étroite. Les partenaires de Washington formulent eux aussi de discrètes critiques.

Prudence

En chiffrant à 20 milliards de dollars sur trois ans l'effort demandé aux banques privées, dont 7 milliards fournis par les banques américaines et 13 milliards par les banques européennes ou japonaises, M. Baker a joué la prudence. Il ne s'agit que d'un engagement supplémentaire de 2,5 % par an. Un apport jugé notoirement insuffisant pour répondre aux multiples défis des pays endettés, même si les organismes multilatéraux fournissent de leur côté 9 milliards de plus jusqu'en 1988.

Au mieux, ce schéma permettrait de répartir, selon des règles encore non précisées, une rallonge de 29 milliards de dollars à quinze pays dont le service de la dette est estimé à quelque 130 milliards de dollars entre 1985 et 1988. Eviter de considérer cet apport complémentaire comme un maximum, revoir au cas par cas la liste des bénéficiaires, actuellement composée de dix pays latino-américains en plus du Nigéria et des Philippines, de la Côte-d'Ivoire, du Maroc et de la Yougoslavie, combattre l'impression selon laquelle le problème de l'endettement peut être durablement résolu en trois ans, autant de sujets de réflexion apparus ces dernières semaines.

Sans parler de l'application technique du plan Baker qui *« fait perdre leur latin »* aux banquiers, ces propositions ont le réel mérite de jouer les aiguillons à un moment d'incertitudes graves pour l'ensemble de la communauté internationale. Mais il faudra attendre leur premier test concret pour en mesurer la portée réelle. L'impressionnante navette de responsables américains entre Washington et Buenos-Aires tend à prouver que les Etats-Unis aimeraient faire leurs premières armes dans ce pays en passe de devenir un modèle de rigueur. Un honneur dont les Argentins se passeraient bien. La carotte de nouveaux crédits ne peut faire oublier les risques de voir durcies les conditions économiques dont ils seront assortis. Comme pour l'ensemble des pays débiteurs, les charmes de la privatisation, de l'ouverture des frontières aux produits étrangers ou des réformes fiscales vantées par M. Baker leur paraissent encore douteux. Certains n'hésitent d'ailleurs plus à dire, en privé, que les Américains sont mal placés pour donner des leçons et devraient savoir à quel point il est difficile d'accélérer un processus de retour aux grands équilibres économiques et financiers.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

LES ÉTATS-UNIS ENQUÊTENT SUR LE PRIX DES « PUCES » JAPONAISES

Les Etats-Unis soupçonnent les producteurs japonais de semi-conducteurs de vendre à perte. A la suite d'une plainte déposée par un fabricant californien, le département américain du commerce a rendu publics les résultats d'une enquête préliminaire. Selon le département, certains semi-conducteurs japonais sont vendus aux Etats-Unis à des prix de dumping qui feraient perdre jusqu'à 900 millions de dollars par an aux compagnies américaines.

Le président Reagan a ordonné d'approfondir cette enquête : le département du commerce va envoyer au Japon des spécialistes qui étudieront les comptes des compagnies soupçonnées de dumping. Si elles sont reconnues coupables, le gouvernement américain demandera réparation.

Samedi 7 décembre, au lendemain de la décision américaine, le ministère japonais du commerce international et de l'industrie a jugé l'action américaine *« regrettable »*, ajoutant que cela allait entraver les efforts visant à réduire les frictions commerciales entre les deux pays.

FAITS ET CHIFFRES

Social

● **Des mesures d'allégement de la dette pour les HLM.** — Recevant le bureau de l'Union nationale des HLM, M. Jean Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, a annoncé que des mesures d'allégement de la dette avaient été décidées pour améliorer la santé financière des organismes. En effet, la baisse de l'inflation a pour résultat d'alourdir les remboursements d'emprunt à taux fixes. Ces mesures qui toucheront environ un tiers des logements financés en prêts locatifs aidés (PLA) représenteront une diminution d'environ 300 millions de francs des charges financières des organismes en 1986.

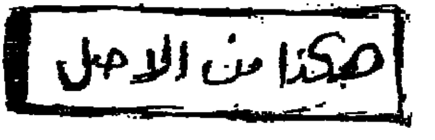
● **La baisse des tarifs d'EDF : une manœuvre électoraliste, selon la CGT-Energie.** — La fédération CGT de l'énergie estime que la décision annoncée, jeudi 5 décembre, de baisser de 1% les tarifs de l'électricité est *« une manœuvre électoraliste du gouvernement socialiste. Il est clair que la mesure prise n'est pas la conséquence d'une amélioration de la situation d'EDF et de GDF. Les difficultés financières de ces deux établissements nationalisés seront aggravées à brève échéance. »*

Agriculture

● **Le marasme de la pomme de terre.** — Le gouvernement a décidé d'accorder une aide publique de 8 millions de francs à l'interprofession de la pomme de terre. Devant le marasme dû à une chute des cours (– 66 %), après une forte production (5 millions de tonnes contre 3,48 en 1983 et 4,53 en 1984), l'interprofession est contrainte de dégager le marché, soit par des retraits, soit en subventionnant des exportations.







AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FIAT

Société commune de leasing entre Fiat France et Locafrance

Le groupe Fiat et le groupe de la banque Indosuez ont décidé de constituer en France une société commune à participation paritaire, « *Fiat Bail* », dans le but d'apporter aux secteurs Fiat opérant en France un support optimal dans le domaine du leasing.

Locafrance, du groupe de la banque Indosuez et première société de crédit-bail en France, qui dispose d'un ensemble de services spécialisés va acquérir 50 % de la société Locafin, jusqu'à présent entièrement contrôlée par Fiat France.

Locafin qui, à partir du 1er janvier 1986, deviendra Fiat Bail conservera sa structure opérationnelle actuelle, renforcée par les 30 agences de Locafrance et s'ajoutera aux autres sociétés financières Fiat en France ; Fiat Crédit France et Sofice, dont l'activité concerne respectivement le financement clients et concessionnaires pour le groupe Fiat.

Les sociétés financières italiennes et étrangères de Fiat réaliseront à fin 1985 un volume d'affaires global de l'ordre de 60 milliards de francs.

AUSSEDAT REY

Un accord vient d'être signé entre Aussedat Rey et le groupe Matussière & Forest pour la cession à ce dernier de l'usine de fabrication de papier de Turckheim (Haut-Rhin) arrêtée depuis le 20 octobre, et dont les pertes pesaient sur les résultats de la société.

Cette opération permet d'achever la restructuration des usines moyennes d'Aussedat Rey, qui franchit ainsi une nouvelle étape de son plan, et par ailleurs elle assure l'emploi du personnel de cette usine.

De son côté, le groupe Matussière & Forest réorientera l'usine sur des produits différents, à base de fibres de récupération.

Enfin, les conditions de cette cession restent dans le cadre des provisions constituées à cet effet sur l'exercice 1984.

MATUSSIÈRE & FOREST

A la suite de l'accord signé avec la société Aussédat Rey, les papeteries Matussière & Forest, déjà installées depuis vingt-cinq ans sur le site de Turckheim, vont disposer d'un établissement ayant un potentiel de production de 100 000 tonnes par an, permettant d'utiliser au mieux un certain nombre de synergies logistiques et techniques.

L'activité de la machine reprise sera orientée sur des nouvelles qualités de papier à base de fibres de récupération.

VALEURS DE FRANCE

Le 29 novembre, la valeur liquidative de l'action de la SICAF Valeurs de France (société d'investissement à capital fixe), était de 277,01 F contre 269,87 F le 15 novembre.

Valeurs de France cotait le 29 novembre 277 F (270,40 F le 15 novembre).

COMPOSITION DE L'ACTIF DE VALEURS DE FRANCE AU 29 NOVEMBRE 1985

Actions : 35,56 % ; Obligations : 34,82 % ; Titres intermédiaires (1) : 20,24 % ; Placements CT : 9,38 %.

(1) *Titres participatifs, certificats d'investissement, bons de souscription d'actions et d'obligations...*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES

Augmentation de capital en numéraire

Faisant partiellement usage de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 18 octobre 1985 d'augmenter le capital social jusqu'à concurrence d'une somme de 1 000 000 000 de francs, le conseil d'administration de la Société générale d'entreprises a décidé de porter ce capital à 1 379 531 000 francs par l'émission de 11 036 248 actions nouvelles, à souscrire en numéraire ou par compensation de créances.

Ces actions nouvelles seront émises au pair, soit 50 F par titre, à raison de 2 actions nouvelles pour 3 actions anciennes possédées.

La souscription sera ouverte du 16 décembre 1985 au 16 janvier 1986 inclus.

Cette augmentation de capital fera l'objet d'une garantie bancaire de bonne fin et le groupe Saint-Gobain y participera, notamment par la consolidation de ses 346,4 millions de francs actuels de prêts participatifs.

Une note d'information ayant reçu le visa no 85-372 de la Commission des opérations de Bourse, en date du 26 novembre 1985, est tenue à la disposition du public.

⁂

Dans le cadre de la restructuration des fonds propres de la Société générale d'entreprises, différentes opérations ont eu lieu au cours de l'année.

La participation du groupe Saint-Gobain dans la Société générale d'entreprises est passée de 25,7 % à 38,7 % début 1985 à la suite d'une première augmentation de capital de 74,9 millions de francs.

En octobre, le capital de la Société générale d'entreprises a été porté de 262 374 000 francs à 827 718 600 francs par la création de 11 306 892 actions de 50 F nominal, émises en rémunération de l'apport des actions de différentes sociétés composant la branche entreprises de Saint-Gobain : SOBEA, WANNER-ISOFI, TNEE, Compagnie française des conduites d'eau, SECMA exploitation, Lefort Francheteau, Entreprises Saunier-Duval. Du fait de cet apport, la participation du groupe Saint-Gobain dans le capital de la Société générale d'entreprises a été portée à 80,6 %.

Au 31 décembre 1985, après la nouvelle augmentation de capital, et avant affectation des résultats de 1985, les capitaux propres de la Société générale d'entreprises s'élèveront à près de 374 millions de francs, auxquels viennent s'ajouter des prêts participatifs pour un montant de 600 millions de francs.



INVESTISSEMENT OBLIGATAIRE

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 48, rue La Pérouse, 75116 Paris
R.C.S. Paris B 325 050 169

AVIS DE RÉUNION ET DE CONVOCATION

MM. les actionnaires de la société Investissement obligataire sont convoqués en assemblée générale ordinaire, suivie d'une assemblée générale extraordinaire, le 17 décembre 1985 à 11 heures, au siège social, 48, rue La Pérouse, 75116 Paris, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour et les projets de résolutions ci-après.

1) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur les opérations sociales de l'exercice clos le 30 septembre 1985.
- Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice et sur les conventions visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966.
- Examen et approbation du bilan et des comptes relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 1985 et quitus aux administrateurs.
- Nomination d'un nouvel administrateur.
- Fixation des jetons de présence.
- Pouvoirs pour les dépôts et formalités.

2) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
ORDRE DU JOUR

- Modification de l'article 19 des statuts.
- Pouvoirs pour les dépôts et formalités.
- Questions diverses.



EPAROBLIG
EPARGNE-PLACEMENT-OBLIGATAIRE

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 48, rue La Pérouse, 75116 Paris
R.C.S. Paris B 327 356 879

AVIS DE RÉUNION ET DE CONVOCATION

MM. les actionnaires de la société Eparoglig sont convoqués en assemblée générale ordinaire, suivie d'une assemblée générale extraordinaire, le 17 décembre 1985 à 9 h 45, au siège social, 48, rue La Pérouse, 75116 Paris, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour et les projets de résolutions ci-après.

1) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur les opérations sociales de l'exercice clos le 30 septembre 1985.
- Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice et sur les conventions visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966.
- Examen et approbation du bilan et des comptes relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 1985 et quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats et fixation du dividende.
- Nomination d'un censeur.
- Renouvellement du mandat de trois administrateurs.
- Fixation des jetons de présence.
- Pouvoirs pour les dépôts et formalités.

2) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
ORDRE DU JOUR

- Modification de l'article 19 des statuts.
- Pouvoirs pour les dépôts et formalités.
- Questions diverses.



INVESTISSEMENT NET

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 48, rue La Pérouse, 75116 Paris
R.C.S. Paris B 327 895 199

AVIS DE RÉUNION ET DE CONVOCATION

MM. les actionnaires de la société Investissement net sont convoqués en assemblée générale ordinaire, suivie d'une assemblée générale extraordinaire, le 17 décembre 1985 à 14 h 30, au siège social, 48, rue La Pérouse, 75116 Paris, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour et les projets de résolutions ci-après.

1) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur les opérations sociales de l'exercice clos le 30 septembre 1985.
- Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice et sur les conventions visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966.
- Examen et approbation du bilan et des comptes relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 1985 et quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats et fixation du dividende.
- Renouvellement du mandat de trois administrateurs.
- Fixation des jetons de présence.
- Pouvoirs pour les dépôts et formalités.

2) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
ORDRE DU JOUR

- Modification de l'article 19 des statuts.
- Pouvoirs pour les dépôts et formalités.
- Questions diverses.

Cet emprunt ayant été entièrement souscrit, le présent avis est publié à titre d'information seulement

Novembre 1985

COMPAGNIE DES MACHINES BULL

Emprunt obligataire de ECU 70.000.000 9 1/8 % 1985-1992

Prix d'émission : le pair

Banque Nationale de Paris

Credit Suisse First Boston Limited — **Deutsche Bank Capital Markets Limited**

Kredietbank International Group

Algemene Bank Nederland N.V. — **Banque Bruxelles Lambert S.A.**
Banque Internationale à Luxembourg S.A. — **Banque Paribas Capital Markets**
Caisse des Dépôts et Consignations — **Citicorp Investment Bank Limited**
Crédit Agricole — **Dresdner Bank Aktiengesellschaft**
Istituto Bancario San Paolo di Torino — **Kleinwort, Benson Limited**
Merrill Lynch Capital Markets — **Mitsubishi Finance International Limited**
Morgan Stanley International — **Société Générale**
Swiss Bank Corporation International Limited — **Union Bank of Switzerland (Securities) Limited**

Al Saudi Banque — Banca Manusardi & C. — Bank of Tokyo International Limited
Banque Arabe et Internationale d'Investissement (B.A.I.I.) — *Banque du Bénélux S.A.* — *Banque Générale du Luxembourg S.A.*
Banque Indosuez — Banque de Luxembourg S.A. — Bank fuer Gemeinwirtschaft Aktiengesellschaft
Bayerische Hypotheken- und Wechsel-Bank Aktiengesellschaft — Caisse Centrale des Banques Populaires — CIBC Limited
La Compagnie Financière — Compagnie Monégasque de Banque — Crédit Chimique
Crédit Communal de Belgique S.A./Gemeentekrediet van België N.V. — Crédit Industriel et Commercial de Paris
Crédit Lyonnais — Crédit du Nord — Daiwa Europe Limited — Dominion Securities Pitfield Limited
Gefina International Limited — Kansallis-Osake-Pankki — Manufacturers Hanover Limited
Nederlandsche Middenstandsbank N.V. — *The Nikko Securities Co., (Europe) Ltd.* — *Nomura International Limited*
Sanwa International Limited — Tokai International Limited — Westpac Banking Corporation
Yamaichi International (Europe) Limited

Bull

— OFFRE PUBLIQUE DE VENTE —

500.000 actions

de la

COMPAGNIE PARISIENNE DE REESCOMPTE

la plus importante des maisons de marchés française

par

BANQUE FINANCIERE PARISIENNE - BAFIP
BANQUE INDOSUEZ

agissant pour leur propre compte et celui de diverses sociétés de leurs groupes

Prix d'offre : FRF 1000

Durée de l'offre : une seule journée, le 12 décembre

Une note d'information établie par la BAFIP, la Banque Indosuez et la Compagnie Parisienne de Réescompte et qui a reçu le visa no 85/380 en date du 26/11/1985 de la Commission des Opérations de Bourse peut être obtenue sans frais auprès des Banques et des Agents de Change.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 28 novembre
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	423 963
dont :	
Or	246 370
Disponibilités à vue à l'étranger	92 506
ECU	66 899
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 187
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	31 194
dont :	
Concours au Trésor public	23 580
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	169 088
dont :	
Effets escomptés	80 901
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	74 613
5) DIVERS	8 732
Total	707 592

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	202 819
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 981
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	35 192
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	89 245
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	26 069
5) ECU A LIVRER AU FECOM	66 899
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	288 150
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 030
8) DIVERS	9 573
Total	707 592

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 28 décembre 1984

	29 nov.	6 déc.
Valeurs franç. à revenu variable	134,7	136,1
Valeurs industrielles	123,8	122,8
Valeurs étrangères	95,8	96,6
Pétrole-Énergie	108,7	103,4
Chimie	131,3	133,7
Métallurgie, mécanique	144,3	142,4
Électricité, électronique	143,3	145
Bâtiment et matériaux	153,9	154,3
Ind. de consommation non alimentaire	114,7	115,5
Agro-alimentaire	108,5	105
Distribution	141,6	142,9
Transports, loisirs, services	130,5	131,2
Assurances	215,6	210,2
Crédit banque	150,5	151,6
Sicomi	120,7	120,2
Immobilier et foncier	134,9	137,9
Investissement et portefeuille	187,4	191
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs françaises à revenu fixe	104,8	104,7
Emprunts d'État	103,5	103,5
Emprunts garantis et assimilés	105,4	105,3
Sociétés	104,7	104,7
Base 100 en 1949 :		
Valeurs françaises à revenu variable	2 104	2 110,2
Valeurs étrangères	3 027,2	3 052,5
Base 100 en 1972 :		
Valeurs françaises à revenu variable	303,8	304,5
Valeurs étrangères	409,5	412,9
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	116,1	116
Emprunt d'État	113,8	113,9
Emprunts garantis et assimilés	115,5	115,4
Sociétés	118,3	118,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	247,5	247,8
Produits de base	189,8	186,3
Construction	182,3	182,5
Biens d'équipement	244,5	242,9
Biens de consom. durables	259,9	265,5
Biens de consom. non durables	304,1	304
Biens de consom. alimentaires	283,1	289,8
Services	217,8	219,8
Sociétés financières	368,5	370,7
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	244,7	248,9
Valeurs industrielles	231,5	230,1
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	207,9	210,7

AUTOUR DE LA CORBEILLE

CODEC-UNA : 100 MILLIONS DE FRANCS DE TITRES PARTICIPATIFS. – Ce groupe, qui rassemble quelque mille deux cents sociétaires exploitant près de mille cinq cents magasins aux enseignes Codec, Codec Top et Lion, lesquels ont réalisé, en 1984, un chiffre d'affaires de *15,6 milliards de francs*, procède à une nouvelle émission de titres participatifs à hauteur de 100 millions de francs. Cette opération, conduite par la Compagnie financière d'épargne et de placements, filiale de la BRED, permettra de renforcer les capitaux permanents du groupe et de financer, en 1986, la remise en état des magasins de petite surface de la société Chesnaysienne (dont Codec-Una détient 50 % du capital et la responsabilité de la gestion), qui a repris, en 1984, les magasins Uniprix, précise M. André-Pierre Reignier, le président. Le groupe Codec-Una a réalisé, au premier semestre 1985, un chiffre d'affaires de *4,40 milliards de francs*, en hausse de 19 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

SGE (GROUPE SAINT-GOBAIN) AUGMENTE SON CAPITAL. – La Société générale d'entreprises (SGE), filiale de Saint-Gobain et spécialisée dans le bâtiment et les travaux publics, a annoncé qu'elle allait augmenter son capital de près de 552 millions de francs pour le porter à *1,38 milliard*. A *cet effet*, plus de 11 millions d'actions nouvelles, d'un nominal de 50 F, seront émises au pair, à raison de deux actions nouvelles pour trois anciennes, la souscription étant ouverte du 16 décembre au 16 janvier 1986.

EMPAIN-SCHNEIDER : AUGMENTATIONS DU CAPITAL DE JEUMONT-INDUSTRIE ET DE CFDE. – Ces deux sociétés de portefeuille du groupe *Empain-Schneider* vont procéder, du 9 décembre au 8 janvier, à une augmentation de capital. Celui de Jeumont-Industrie sera porté de 106,4 à 133 millions de francs par l'émission d'actions nouvelles à 475 F (une nouvelle pour quatre anciennes). Le capital de CFDE sera porté de *226,4* à *282,9 millions* par l'émission d'actions nouvelles à 150 F (une pour quatre anciennes).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	5 déc.	6 déc.
Valeurs françaises	132,8	132,3
Valeurs étrangères	96,7	96,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	5 déc.	6 déc.
Indice général	249,6	247,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 décembre .... 8 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 déc.	9 déc.
1 dollar (en yens)	202,97	203,70

BOURSE DE PARIS Comptant 6 DÉCEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 6/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1460	4,5 % 1973	1430	1431	1449	+ 1 32	210	Elf-Aquitaine	225	218	218	– 3 11
4118	C.N.E. 3 %	4380	4310	4299	– 1 39	200	– (certific.)	218	213	212	– 2 75

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	7 703	7 700	7 400	8
ECU	6 726	6 721	....	....
Allemagne (100 DM)	304 980	305 030	296	310
Belgique (100 F)	15 014	14 990	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 060	271 200	262	277
Danemark (100 krd)	84 245	84 150	79	87
Norvège (100 k)	101 220	101 280	96 500	102 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 386	11 379	11	11 700
Grèce (100 drachmes)	5 137	5 140	3 800	5 100
Italie (1 000 lires)	4 487	4 474	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	366 440	366 340	3 555	3 725
Suède (100 krs)	100 550	100 440	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 410	43 408	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 947	4 944	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 810	4 818	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 525	5 515	5 330	5 730
Japon (100 yens)	3 784	3 788	3 670	3 820

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/12
Or fin (kilo en barre)	80250	80250
Or fin (en lingot)	80300	80050
Pièce française (20 fr)	515	520
Pièce française (10 fr)	475	.....
Pièce suisse (20 fr)	501	504
Pièce latine (20 fr)	481	482
Souverain	596	596
Pièce de 20 dollars	3550	3550
Pièce de 10 dollars	1810	1900
Pièce de 5 dollars	1305	.....
Pièce de 50 pesos	3120	3100
Pièce de 10 florins	501	500
Or Londres	322 50	.....
Or Zurich	323	323 50
Or Hongkong	323 20	323 15
Argent Londres	6 15	.....

Le Monde

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les socialistes acceptent la modernisation du marché financier

Au fur et à mesure des lectures parlementaires le projet de loi sur les valeurs mobilières est sérieusement enrichi. Cet important document va modifier – et améliorer – la réglementation applicable aux valeurs mobilières, au-delà des seules actions et obligations, à tous ces nouveaux instruments qui composent à présent le paysage financier français résolument modernisé. Mais qui dit réforme dit également adaptation des autorités chargées de la contrôler, en l'occurrence la Commission des opérations de Bourse, la fameuse COB, qui veut avoir son mot à dire sur les nouvelles opérations, tel le Marché à terme d'instruments financiers (MATIF), qui devrait voir le jour au début de l'année prochaine avec quelques semaines de retard sur le calendrier initial.

Point capital pour les entreprises – auxquelles est ouverte désormais la possibilité d'émettre des billets de trésorerie (à l'image du papier commercial en vigueur aux Etats-Unis) – et pour les institutions financières spécialisées, autorisées à émettre des bons spécifiques assimilables aux bons du trésor négociables, ce texte ouvre la voie à cette vaste réforme – fermement encouragée par les pouvoirs publics – qui doit permettre d'aboutir à la création d'un grand marché de l'argent en France.

Surmontant les cloisonnements, ouvert à tous les intervenants, et couvrant une très large variété de placements, du très court terme au long terme, il doit permettre de lever l'actuelle barrière entre marchés monétaire et financier.

Par rapport aux dispositions initiales (elles ne comportaient pas alors le titre V consacré aux créances négociables) adoptées début octobre par l'Assemblée nationale, en première lecture (*le Monde* des 8 et 17 octobre), le Sénat avait apporté, fin novembre, à l'initiative de M. Etienne Dailly (Seine-et-Marne, Gauche démocratique), un certain nombre de modifications. Il voulait ainsi éliminer l'inaliénabilité du droit de vote dans le cas des certificats d'investissement, une mesure qui aurait facilité les transferts de pouvoir dans l'éventualité d'une dénationalisation de la société émettrice de ces mêmes certificats.

De même pour les sénateurs, la COB ne devait pas disposer de pouvoir réglementaire supplémentaire sur le MATIF, les marchés d'options, tels que prévoit de les créer le gouvernement, et sur tous les nouveaux produits financiers négociables à court terme.

Les pouvoirs de la COB

Les députés socialistes n'ont pas voulu que la commission mixte paritaire aboutisse. L'urgence ayant été déclarée, et le gouvernement ayant déposé des amendements importants au Sénat, un accord, à ce niveau, aurait en fait empêché les députés de débattre de ces modifications.

Rapporteur de la commission des lois, M. Amédée Renault (PS, Indre) a donc proposé à l'Assemblée nationale, le vendredi 6 décembre, en deuxième lecture, de se rallier à la rédaction du Sénat pour près de la moitié des dispositions en discussion mais d'adopter sa propre version pour le reste. Cela fut fait par les seules voix socialistes. Comme en première lecture, la droite était absente, et les communistes ont voté contre.

Se ralliant à la rédaction du Sénat sur des points tels que le régime fiscal applicable aux nouveaux titres négociables ou proposant des rédactions nouvelles (suppression de toute limitation à l'exercice du droit de vote par les actionnaires lors de l'approbation d'un apport en nature), l'Assemblée a préféré, dans plusieurs cas, revenir à son premier texte (sur les certificats d'investissements, les cumuls des mandats pour les membres des directoires ou les titres subordonnés à durée déterminée). En revanche, elle a accepté l'essentiel des dispositions sur les titres des créances négociables.

La Commission des opérations de Bourse pourra prendre les règlements nécessaires concernant les nouveaux marchés placés sous son contrôle. Sans porter atteinte, toutefois, ainsi que devrait le préciser le texte final, à l'autorité de la Chambre syndicale des agents de change ou au conseil du MATIF, l'un des deux organismes-clés du futur marché à terme parisien, aux côtés de la Chambre de compensation des instruments financiers, dont la présidence a été confiée à M. Gérard de La Martinière, secrétaire général de la COB.

SERGE MARTI.

Au « Grand Jury RTL- *le Monde* »

La dévaluation est toujours une mesure de facilité, affirme M. Bérégovoy

Interrogé au cours de l'émission « *Le grand jury RTL-le Monde* » sur un réaménagement du système monétaire européen (SME), M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a vigoureusement réagi : « *M. Stoltenberg* [ministre allemand des finances] *a dit qu'il faudrait, à un moment déterminé, procéder à un réajustement des parités au sein du SME. S'il veut réévaluer le mark, qu'il le fasse ! Pour ce qui me concerne, et compte tenu de ce que je viens de vous dire, je considère qu'il n'y a aucune raison de toucher aux parités du franc avec les autres monnaies.*

» *Vous savez tous, d'ailleurs, que je suis un adversaire résolu de toute dévaluation. La dévaluation est toujours considérée comme une mesure de facilité prise pour donner à nos produits une compétitivité artificielle. C'est par l'amélioration de la productivité que l'on rattrapera l'écart que nous pouvons avoir avec d'autres, ce n'est pas en cédant à la facilité.*

» *Je regrette qu'un certain nombre de représentants de l'opposition envisagent une dévaluation d'un cœur léger. Pas M. Barre, mais quelques autres, assez irresponsables. Les Français doivent bien comprendre l'importance de la solidité de notre monnaie. Elle est solide parce que nous marquons des points contre l'inflation ; elle le sera encore plus quand nous en aurons marqué d'autres. Mais, si nous cédions à la facilité, l'inflation risquerait de repartir. Je mets les Français en garde contre cela.* »

Au Tchad

« Le colonel Kadhafi ferait bien de rester à l'intérieur de ses frontières »

déclare M. Mitterrand

Interrogé sur TF 1, à quarante-huit heures du sommet franco-africain, le président Mitterrand a déclaré, dimanche 8 décembre, que « *la France n'est pas le gendarme de l'Afrique* » et a réaffirmé qu'il n'allait pas lancer les armées françaises dans la « *reconquête du nord du Tchad* ». M. Mitterrand a cependant lancé un avertissement voilé au colonel Kadhafi, qui effectue actuellement une tournée en Afrique de l'Ouest. « *Il y entend dire qu'il ferait bien de rester à l'intérieur de ses frontières et de ne pas provoquer de troubles inutiles et dangereux dans le bloc africain* », a-t-il dit.

Le chef de l'Etat a, par ailleurs, estimé que le sous-développement « *est aussi grave que la bombe atomique et qu'il est notamment un facteur de désagrégation de la société* ». Un des problèmes les plus cruels est la disparité et l'injustice entre les pays riches et les pays pauvres, a dit le président François Mitterrand, qui a exprimé sa satisfaction d'être considéré en Afrique comme « *Mitterrand l'Africain* ». « *Je n'ai pas de tels plaisirs tous les jours* », a-t-il dit.

D'autre part, le représentant du GUNT (gouvernement d'union nationale de transition, de l'ex-président Goukouni Oueddei) à Paris a affirmé, dimanche, que deux avions de chasse français ont survolé, samedi, le nord du Tchad au-delà du 16e parallèle. M. Abderramane Moussa a mis en garde, dans un communiqué, le gouvernement français, qu'il a accusé d'« *immixtion dans les affaires intérieures du Tchad* », contre les risques d'une escalade. « *Les agresseurs,* ajoute le communiqué, *ont été contraints par le DCA de l'armée nationale de libération à rebrousser chemin.* »

Enfin, à Accra, où il est arrivé samedi venant de Bamako, le colonel Kadhafi a déclaré que la solution du problème tchadien ne pouvait être qu'« africaine ». Le chef de l'Etat libyen a, par ailleurs, condamné l'« attitude colonialiste » de la France et déclaré que la stratégie française visait à la partition du Tchad en deux Etats, ce que la Libye, a-t-il dit, ne peut accepter.

Aux États-Unis

ACCORD DE PRINCIPE AU CONGRÈS SUR LE BUDGET

Les discussions budgétaires américaines, bloquées depuis deux mois, ont abouti, le 6 décembre, à un accord de principe entre les responsables du Sénat et ceux de la Chambre des représentants. Cela devrait permettre de ramener le déficit prévu à 171,9 milliards de dollars durant l'exercice 1986, commencé le 1er octobre dernier, et à 144 milliards au cours de l'année fiscale 1987, l'équilibre devant être atteint à l'horizon de 1991.

Les dépenses supplémentaires approuvées ces derniers mois par le Congrès provoquaient déjà d'inquiétants dérapages. Le déficit de 171,9 milliards, sur la base des crédits actuels, avait toutes chances, selon le directeur du budget, de dépasser en fait la barre des 200 milliards.

Conscients des conséquences d'un déficit incontrôlé pour l'économie américaine, les parlementaires ont fait un effort de taille, prévoyant une répartition à égalité entre les économies réalisées sur les crédits destinés à la défense et sur ceux destinés aux dépenses civiles.

Dans un premier temps, un accord sur le budget permettrait d'éviter à nouveau aux Etats-Unis de craindre la cessation de paiements. Le Congrès doit, avant le 12 décembre, relever le plafond de la dette publique et mettre ainsi un terme aux polémiques régulièrement soulevées sur le lien à établir entre un retour à l'équilibre budgétaire et le déplafonnement de la dette publique.

● *Les Jeunes Arabes de Lyon occupent le palais de justice.* – Une centaine de jeunes, la plupart d'origine maghrébine, ont occupé samedi 7 décembre pendant deux heures une cour du palais de justice de Lyon dont ils avaient été violemment expulsés par la police mercredi dernier à l'issue du procès de Jean-Claude Lopez, meurtrier d'un jeune Algérien (*le Monde* du 5 décembre). Une délégation a été reçue par le procureur général de Lyon, M. Pierre Truche. Selon les manifestants, ce dernier se serait engagé à informer le garde des sceaux des revendications des jeunes Lyonnais et du désir des mères des victimes de le rencontrer.

Sur le vif

Ticket chic

Ils sont marrants, Barre, Chirac, Giscard et les autres. Vous avez vu leur programme ? Vous savez ce qu'ils vont faire quand ils vont revenir au pouvoir ? Rien que des trucs sans aucun intérêt. Dénationaliser les banques, les assurances, l'audiovisuel. Modifier les lois Auroux. Supprimer l'impôt sur les grandes fortunes. Diminuer l'impôt sur les sociétés et sur le revenu. Rétablir le scrutin majoritaire. Et encore, c'est même pas sûr. Organiser, rapidos, un référendum en Nouvelle-Calédonie. Quoi d'autre ? Ah ! oui : refinancer le troisième enfant. Blanc de préférence. S'il est basané, il n'aura pas un sou.

Et à part ça ? Rien. Des clopinettes. J'ai beau éplucher leurs déclarations, me suspendre à leurs lèvres le dimanche soir, quand ils viennent jouer les camelots à la télé et à la radio, jamais, vous m'entendez, jamais ils n'abordent la seule question vraiment cruciale de cette farouche bataille électorale : le ticket de seconde qui donne accès aux premières dans le métro aux heures d'affluence. Cette formidable conquête de la gauche – on la doit d'ailleurs à un ministre communiste, merci Marchais, – est-ce qu'ils vont avoir le culot de revenir dessus ? Ils se gardent bien de le dire. J'ai interrogé mes copains du service politique, je leur ai demandé : ça fait partie des acquis sociaux irréversibles, oui ou non ?

– On sait pas. De toute façon, quelle importance ? Aux heures de pointe, les premières montent en seconde parce que là au moins il y a de la place, alors ça revient au même.

– Tu rigoles ou quoi ? C'est une question de standing. Etouffer debout, au milieu de tout un tas de ploucs comme moi dans un compartiment élégant, c'est quand même plus gratifiant que de s'étaler sur une banquette au rabais à côté de ces sales bourgeois.

– Tu crois pas que tu fais un peu ringard avec tes vieilles histoires de lutte de classes ? C'est complètement dépassé.

– Ben, justement, qu'est-ce qu'ils comptent faire pour qu'on n'ait plus besoin de se battre pour monter en première ?

– Réacs comme ils sont, je te fiche mon billet qu'ils vont prendre une mesure vachement impopulaire. Ils vont supprimer les secondes. Il n'y en aura plus que pour les premières.

CLAUDE SARRAUTE.

Mort de l'écrivain britannique Robert Graves

L'écrivain britannique Robert Graves est mort samedi 7 décembre à son domicile de Deya, dans l'île de Majorque (Espagne). Il était âgé de quatre-vingt-dix ans.

Bien qu'il soit surtout connu pour ses ouvrages en prose, notamment *Moi, Claude, empereur,* (1934), Robert Graves se voulait avant tout poète. Il avait publié son premier recueil, *Au dessus du brasier*, en 1916 et, sur les cent trente volumes parus au cours de sa longue carrière, une large majorité étaient des recueils de poésie.

Né à Londres, le 24 juillet 1895, Robert Graves était le fils du poète irlandais Alfred Perceval Graves, auteur de ballades. Après la publication de ses premiers poèmes, il acquit une réputation internationale en 1929 avec *Good bye to all that* (Adieu à tout cela), récit de ses expériences de la première guerre mondiale, au cours de laquelle il avait subi une blessure grave – il avait été laissé pour mort sur le champ de bataille. C'est en 1929 aussi que, sur les conseils de Gertrud Stein, il s'était installé à Majorque.

Auteur extrêmement fécond, Robert Graves était très éclectique, s'intéressant autant à la Grèce antique et à la Rome impériale qu'à l'Angleterre de Cromwell, à l'Espagne des conquistadores et à Laurence d'Arabie, dont il avait publié en 1927 une autobiographie remarquée. Il est aussi l'auteur de nombreuses traductions.

C'est encore un roman, en plusieurs volumes, Moi, Claude, empereur, qui en 1934 assura sa renommée d'écrivain (il y a quelques années la BBC en tira une série télévisée). Moins connue du public, son œuvre poétique était toutefois considérée par le milieu littéraire « *comme une œuvre de tout premier ordre, du rang de celle d'Auden, Eliot ou Yeats* ». Il a occupé de 1958 à 1964 la chaire de poésie de l'université d'Oxford, succédant à Auden. Il voulait « *vivre dans le temps poétique* », comme il l'expliquait dans un entretien accordé au *Monde* en 1969. Dans les années 60, son nom avait été cité à plusieurs, parmi les favoris pour le prix Nobel.

★ **Ouvrages disponibles en français :** ***la Déesse blanche*** **(éditions du Rocher) ;** ***le Grand Livre vert ; Moi, Claude, empereur ; 1. Moi, Claude ; 2. Claude, empereur malgré lui ; 3. le Divin Claude et sa femme Messaline ; la Toison d'or*** **(tous chez Gallimard) ;** ***les Mythes grecs*** **(deux volumes chez Hachette).**

● *Enlèvement de deux universitaires à Beyrouth-Ouest.* – Deux universitaires chrétiens de l'Université américaine de Beyrouth (AUB), le docteur Mounir Chammaa et le professeur Joseph Salameh, ont été enlevés samedi soir dans le secteur ouest de la capitale libanaise, a-t-on appris lundi matin 9 décembre auprès de l'AUB. Le docteur Chammaa, professeur de médecine et M. Salameh, professeur d'économie, qui résident à Beyrouth-Ouest, secteur à majorité musulmane, ont été kidnappés dans le quartier Clemenceau par des hommes armés qui les ont emmenés vers une destination inconnue.

Le numéro du « Monde » daté 8-9 décembre 1985 a été tiré à 412 372 exemplaires

Sur CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

LUNDI 9 DÉCEMBRE
Allô le « Monde »
47-20-52-97
préparée par FRANÇOIS KOCH
Où en est l'antiracisme ?
avec PHILIPPE BERNARD

MARDI 10 DÉCEMBRE
« le Monde » reçoit
Mgr Decourtray
Cardinal-archevêque de Lyon
Primat des Gaules
avec PHILIPPE BOUCHER